


600032548S

PREDICATORIANA.

« De bons extraits de tous ces vieux sermons
» seroient fort amusans et formeroient un recueil
» aussi intéressant que la plupart de nos recueils
» de bons mots. »

Récréations histor., 1767, tom. 1, p. 121.

Cet Ouvrage se trouve aussi :

A STRASBOURG, chez F. Lagier, lib., rue Mercière.

A PARIS, chez { Crozet, libraire, quai Malaquais ; Techener, libraire, place du Louvre ; Dumoulin, libraire, quai des Augustins.

DIJON, IMPRIMERIE DE FRANTIN. 1841.

PREDICATORIANA

OU

REVÉLATIONS SINGULIÈRES ET AMUSANTES SUR LES PRÉDICATEURS;

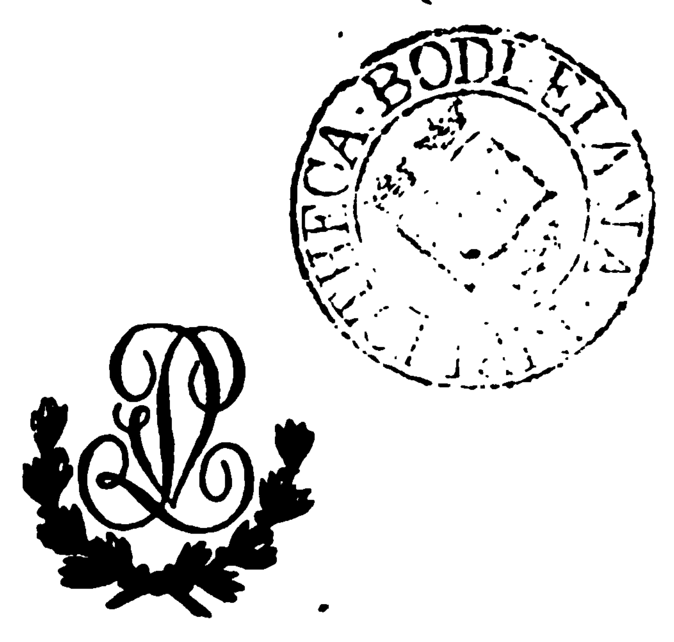
ENTREMÊLÉES D'EXTRAITS PIQUANTS DES SERMONS BIZARRES, BURLESQUES ET FACÉTIEUX, PRÊCHÉS TANT EN FRANCE QU'A L'ÉTRANGER, NOTAMMENT DANS LES XVe, XVIe ET XVIIe SIÈCLES;

SUIVIES

DE QUELQUES MÉLANGES CURIEUX, AVEC NOTES ET TABLES;

PAR G. P. PHILOMNESTE,

AUTEUR DES AMUSEMENTS PHILOLOGIQUES.



DIJON,

VICTOR LAGIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PLACE ST.-ÉTIENNE.

PARIS, PELISSONNIER, Lib., rue des Mathurins-S.-J., 24.

1841.

TABLE DES DIVISIONS.

MÉLANGES.

PRÉLIMINAIRE.

Il est surprenant que, dans le grand nombre d'ouvrages publiés, depuis près de deux cents ans, sous le nom d'ANA, il ne s'en trouve pas un seul consacré spécialement à l'éloquence de la chaire, pas un seul portant le titre de PRÉDICATORIANA. Et cependant, quoi de plus vaste, de plus intéressant, de plus fécond dans tous les genres, que la carrière apostolique! Tout s'y trouve : la religion, qui en forme la base; la morale, qui en découle; l'histoire, qui la confirme; la littérature, qui l'embellit, et même de petits incidents curieux ressortant du mode de prédication dans les différents siècles. Ainsi, tout concourt à rendre cet important objet

PREDICATORIANA.

COUP-D'ŒIL RAPIDE

SUR

L'HISTOIRE DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

Il n'est pas facile de déterminer à quelle époque peut être fixée l'origine de l'éloquence sacrée. D'abord il est certain que ce genre d'éloquence, reposant sur des principes religieux concentrés dans l'unité de Dieu, et sur le besoin de rappeler sans cesse à l'homme les rapports de reconnaissance, d'amour, de soumission et d'adoration qui l'attachent à son créateur, il est certain, disons-nous, que cette éloquence n'a pu naître ni subsister chez les peuples anciens soumis au polythéisme et aux absurdités du paganisme. Laissons donc de côté les Egyptiens, les Grecs, les Romains, etc., etc., et cherchons ailleurs l'origine de l'éloquence sacrée. En remontant le long cours des siècles, nous la découvrirons sans peine dans un petit coin de terre qui tient aussi peu de place sur la surface du globe, que l'histoire de ses habitants en tenait jadis dans les annales du monde : nous voulons parler des Israélites, de ce peuple si peu connu des Anciens, quoique seul dépositaire des titres originaux de la grande famille du genre humain. Oui, c'est dans les livres saints que se trouvent le premier germe de l'éloquence sacrée et ses plus brillants développements. Ouvrez les prophéties que l'on peut considérer comme des espèces de sermons, vous y verrez que ces écrits inspirés sont tous marqués au coin

de la grandeur, de l'élévation, du sublime, types caractéristiques de la véritable éloquence; tout y frappe l'ame, l'esprit et le cœur. Cependant chaque prophète a un caractère qui lui est propre : Isaïe est élevé, Jérémie est pathétique, Ezéchiel est terrible, et Daniel est tendre; mais tous sont de vrais modèles d'éloquence [1]. Voilà bien certainement les sources aussi pures qu'abondantes où les SS. Pères ont puisé.

Si des temps bibliques nous passons aux premiers siècles de l'Eglise où les peuples, avides de la parole de Dieu, ne cherchaient qu'à s'instruire et à se sanctifier, nous trouverons qu'on leur expliquait familièrement l'Ecriture Sainte, n'apportant point d'autre ordre, ni d'autre division dans les discours que celles que fournissaient les Evangiles dont on exposait les circonstances les unes après les autres. S. Pantène, chef de l'école chrétienne d'Alexandrie, en 179 de J.-C., fut le premier après les apôtres qui expliqua l'Evangile de cette sorte. Saint Clément d'Alexandrie qui lui succéda, et Origène, y mêlèrent ensuite plus d'ordre et de délicatesse. Ces deux grands génies qui savaient à fond toute l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, excellèrent dans ce genre de prêcher. Démétrius, évêque d'Alexandrie, donnait à son peuple une nourriture solide en lui expliquant avec autant de facilité que d'érudition l'Ecriture-Sainte dont il avait approfondi les principaux mystères par de longues veilles et par

---

[1] Nous ne parlons point de l'Evangile, parce que les principes de morale y sont exposés avec une simplicité touchante, qui est autant au-dessus de nos éloges que leur divin auteur est au-dessus des hommes.

l'extraordinaire pénétration de son génie. Optat eut le même emploi dans Carthage, et tout le monde sait quels succès ont eus de tout temps les homélies de S. Augustin, celles des deux SS. Grégoire, de S. Chrysostôme, de S. Basile, de S. Ambroise, d'Eusèbe, et de beaucoup d'autres. Cependant parmi les SS. Pères grecs, saint Basile et saint Chrysostôme, quoique éloquents, l'auraient été davantage s'ils eussent pu atteindre à la diction élégante de Démosthène; mais le siècle d'or de la langue grecque était passé. Il faut avouer malgré cela que leurs sermons sont remarquables par la force et l'arrangement des preuves; qu'on y trouve des images vives, des figures convenables, et qu'ils sont propres à convaincre, à émouvoir, à effrayer. Disons aussi que ces saints docteurs mettaient leurs discours à la portée de leurs auditeurs et les proportionnaient à leurs besoins. Souvent ils parlaient sans préparation et familièrement, cherchant moins à plaire qu'à instruire, en expliquant l'Ecriture, et en en choisissant les sujets les plus importants et les plus propres à leurs desseins.

Saint Cyprien, saint Ambroise, saint Léon, parmi les Latins, passent avec justice pour les orateurs les plus éloquents de leur temps; ils ont beaucoup d'art et de noblesse. Saint Augustin est plus simple; mais il prêchait dans une petite ville (Hippone), et parlait à des laboureurs et à des marchands. D'ailleurs la langue latine était déjà altérée, et cette altération augmenta rapidement sous l'envahissement des Barbares qui lui portèrent les plus funestes coups. Ce fut au point qu'elle finit par disparaître dans l'Occident pour faire place à un jargon composé de mots tudesques et de mots romans. Alors se forma peu à peu la langue romane qui est devenue mère de la langue française actuelle. Mais

cette romane encore à son berceau n'était pas très-propre à faire comprendre au peuple la parole divine. Dès 528, un concile d'Auxerre avait défendu de faire chanter dans les églises par des jeunes filles des chansons et des cantiques entremêlés de latin et de roman. Cependant la langue en question commença à prendre une certaine consistance dans le neuvième siècle, et des conciles de Tours en 815, de Mayence en 848 et d'Arles en 851, prescrivirent aux évêques de traduire en langue vulgaire certaines prières et psaumes, afin que le peuple pût les entendre. Mais l'éloquence de la chaire n'en fut pas moins dans le plus pitoyable état sous les faibles successeurs de Charlemagne. Enfin elle reparut un instant dans le douzième siècle, grâce au brillant talent de cet abbé de Clairvaux, devenu si célèbre sous le nom de S. Bernard. On sait que nul homme n'a exercé sur son siècle un empire aussi extraordinaire. « Il passait d'un moment à l'autre, dit le président Hénault, du fond de son désert au milieu des Cours, jamais déplacé, sans titre, sans caractère, jouissant de cette considération personnelle qui est au-dessus de l'autorité. »

Le même historien ajoute : « Ses sermons sont des chefs-d'œuvre de sentiment et de force. Henri de Valois, ce savant illustre du XVIe siècle, les préférait à tous ceux des Anciens. Aussi a-t-on dit de lui qu'il était le dernier Père de l'Eglise [1].

---

[1] Nous nous proposions de placer à la suite des préliminaires de notre ouvrage une notice sur saint Bernard, avec le texte de trois de ses sermons dans le langage vulgaire de son temps. Mais l'étendue de ce morceau nous force d'en différer la publication.

Après quelques siècles de ténèbres qui suivirent encore l'époque de S. Bernard, les arts se réveillèrent, mais l'éloquence de la chaire éprouva plus de peine à sortir de la léthargie où l'ignorance du moyen âge l'avait plongée. Cependant, à travers une foule d'orateurs aussi peu éclairés que leur siècle, on en distingua trois qui commencèrent à ressusciter l'éloquence : Savonarole à Florence, Philippe de Narni à Rome, et Louis de Grenade à Séville, sont les seuls que l'on peut distinguer dans l'espace de deux cents ans; encore durent-ils plutôt leurs succès au pathétique, qu'à la justesse et à la diction de leurs sermons.

Outre que les anciens prédicateurs n'étaient pas assez méthodiques dans leurs discours, et qu'ils les ornaient souvent de comparaisons basses et triviales, ils les chargeaient encore de citations d'auteurs profanes; on n'y employait de l'Ecriture que ce qu'il y a de plus énigmatique : aussi de tous nos prédicateurs français, on ne peut guère citer ceux qui parurent dans les XVe et XVIe siècles, si ce n'est pour faire voir leurs défauts. En général leurs discours sont bizarres non seulement par le style [1] et par la manière dont ils sont divisés, mais

---

[1] Jusque dans le XVIIe siècle, les sermons, surtout les sermons d'apparat, étaient écrits et débités en langue latine. M. Fauris de Saint-Vincens, correspondant de l'Institut, parlant des sermonaires de Provence, dit qu'on ne prêchait en provençal que les instructions familières, et que le premier sermon qui a été publié en français, est une oraison funèbre de Henri IV par Doni d'Attichy (ou plutôt par Charles de Saint-Sixt), évêque de Riez, imprimée à Aix en 1610. Avant le XVIe siècle, la langue française n'était point parlée en Provence; ce n'est qu'en 1535 qu'on a commencé à y contracter en français.

surtout par le débit. Ces singuliers orateurs étaient grimaciers, esclaves d'une monotonie de tours et de pensées ; quelques-uns même s'astreignaient à des tons mesurés, à des gestes composés : la chose alla si loin, qu'il y eut des prédicateurs assez sots pour se faire une règle de tousser précisément à une telle période, croyant donner par là plus de grâce à la déclamation [1]. Quelques-uns abusant de leur réputation, prenaient des licences en chaire qui tenaient du scandale : témoin

[1] On trouve encore des vieux exemplaires de ces sermons, sur les marges desquels est écrit *hem! hem!* pour désigner les endroits où il était de la bienséance et même du devoir d'un prédicateur de s'arrêter pour tousser. Voyez le *Sermon preschè par Maillard, et imprimé à Bruges* en 1500, *in-4° goth.*; (nous en parlons dans le présent volume, *page* 75). Quand l'orateur reprenait son discours, il faisait en sorte que son action fût au niveau de son éloquence tousseuse; il gesticulait à outrance, prodiguait les grands mots, et ne produisait d'effets sur son auditoire ignorant, que par les contorsions de son visage et de son maintien. Balzac prétend qu'un vieux docteur donnant des leçons à un jeune bachelier sur l'art de la prédication, se bornait à lui répéter : *percute cathedram fortiter; respice Crucifixum torvis oculis, èt nihil dic àd propositum, et bene prædicabis* *. J'ai vu dans les vieux manuscrits d'un prédicateur, des notes mises à la marge et portant vis-à-vis le texte d'un sermon, dans différents endroits : *asseyez-vous ; — debout ; — ici il faut se moucher ; — ici il faut crier en diable ;* etc.

* Ceci nous rappelle, dans un autre genre, de singuliers conseils de discipline réglementaire, que jadis les moines se donnaient entr'eux : *semper benè dicere de Priore, facere officium taliter qualiter, et sinere mundum ire quomodo vadit.* Ces conseils, en latin de frère lai, sont assez plaisants; et, quoique l'ordre de choses soit bien changé, leur exécution n'est peut-être pas tout-à-fait tombée en désuétude chez certaines gens.

Constantin Ponce, chanoine de Séville, prédicateur de Charles-Quint, lequel prêchait à la cathédrale de Tolède : la véhémence de sa déclamation l'ayant affaibli, il fit venir du vin et but plus d'une fois pendant le sermon. Le cas que l'on faisait de cet orateur et sa situation firent excuser la nouveauté du spectacle.

On a remarqué que toutes ces pieuses facéties des siècles précités (les xve et xvie), qu'on ne devrait pas honorer du nom de sermons, sont taillées à peu près sur le même patron. Le même texte servait à tous les sermons d'un carême; le prédicateur, après avoir répété ce texte, faisait un long exorde, après lequel il agitait deux questions, l'une de théologie, et l'autre de droit civil ou de droit canon. Sur la question théologique, il rapportait les sentiments des maîtres de l'école, et sur l'autre, il citait les livres, les paragraphes et les lois, comme s'il avait fait un plaidoyer; quand il avait bien débattu ces questions, il faisait la division de son sermon par des mots dont la terminaison rîmait comme si c'eût été des vers, et chacune de ces divisions était encore sous-divisée. Le corps de ces sermons formait un tissu de traits d'histoire profane, de sentiments des philosophes païens, d'imaginations poétiques et fabuleuses, où l'on citait presque à chaque page le grand Epaminondas, le divin Platon, l'ingénieux Homère, etc. Un évêque (Corneille Musso), dans un discours qu'il prononça à l'ouverture du concile de Trente, alla jusqu'à dire que « les prélats devaient se rendre dans cette ville, comme les preux et vaillants capitaines grecs s'étaient rendus dans le cheval de bois avec lequel on surprit Troie. » Heureuse application !

Enfin on se dégoûta de cette ridicule et vaine érudition; mais on substitua les théologiens scolastiques

aux auteurs profanes[1]. On agita dans la chaire les questions les plus abstraites de l'école, et l'on remplit les sermons d'une basse scolastique plus propre à dessécher le cœur qu'à éclairer l'esprit. On préféra ensuite les anciens docteurs aux modernes, et l'on se piqua de savoir la doctrine des Pères; mais on les cita si souvent, que les prédications n'étaient plus qu'un tissu de passages mal digérés et entassés confusément. De pareils sermons n'étaient pas trop à la portée du peuple; on reconnut depuis que cet amas de passages latins n'était qu'un fatras inutile; on évita cet abus pour tomber dans un autre non moins ridicule. Le gigantesque, le boursoufflé, le galimatias, remplacèrent l'érudition latine. Voici un passage de l'Oraison funèbre de Louis-le-Juste, qui fera juger du nouveau genre qui succéda aux citations latines; l'orateur, parlant de l'abstinence de ce prince, s'écrie : « Royale abstinence des plaisirs! soleil naissant dans les abîmes; plénitude dans le vide; manne dans les déserts; toison sèche où tout est trempé; toison trempée où tout est sec; corps desséché où les plaisirs le peuvent noyer; corps trempé et tout imbu de consolations, où l'austérité le déssèche! etc. » Qu'y a-t-il de plus guindé, de plus obscur et de plus trivial que ces expressions!

Cependant à cette barbare et burlesque éloquence, le Père Senault, oratorien, substitua une méthode exacte, la doctrine de l'Ecriture et de la tradition; il apporta dans la chaire une gravité propre à faire res-

[1] Philippe Cospeau, évêque de Lisieux, fut un des premiers qui remplacèrent les citations d'Homère, de Cicéron et d'Ovide, par celles de la Bible, de saint Paul et de saint Augustin.

pecter le ministère de la parole ; son style est clair et net. C'est à son école que se formèrent les Pères le Houx, Mascaron, Soanen, Hubert, La Roche et beaucoup d'autres. Le Père de Lingendes, concurrent de Senault, excella dans le pathétique et forma aussi de très-bons élèves.

Ensuite vint Bourdaloue qui s'attacha à mettre la raison dans son vrai jour. Posant d'abord les principes, puis les prouvant et les amenant à une proposition générale, il descendait ensuite dans un détail où les conditions des hommes étaient représentées au naturel. Les jeunes orateurs voulant imiter ce grand orateur dans ce qu'il avait de plus facile, multiplièrent les portraits à l'infini ; mais les prédicateurs sages ne se laissèrent point entraîner par cet exemple ; ils écartèrent tous les ornements étrangers et s'appliquèrent à mettre en œuvre les plus fortes raisons pour persuader, et les plus puissants ressorts pour émouvoir.

C'est ce que l'on admire dans Massillon, dont le nom est inséparable de celui de Bourdaloue. Massillon, dit-on, est le Racine de la chaire, comme Bourdaloue en est le Corneille. Mais Massillon préférait le sentiment à tout, et remplissait l'ame de cette émotion vive et salutaire qui nous fait aimer la vertu. On se plaît toujours à répéter ce qui arriva, la première fois qu'il prêcha son fameux *Sermon du petit nombre des Elus* ; il y eut un endroit où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire ; presque tout le monde se leva à moitie par un mouvement involontaire. Le murmure d'acclamation et de surprise fut si fort qu'il troubla l'orateur ; ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau qui doit trouver place ici, quoiqu'il soit très-connu.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX PRÉDICATEURS MENTIONNÉS DANS L'OUVRAGE.

Ce recueil n'étant composé que d'anecdotes amusantes et d'extraits d'anciens sermons très-singuliers, objets tous indépendants les uns des autres, on n'a pas cru devoir s'astreindre rigoureusement à l'ordre chronologique, soit dans l'exposition des faits, soit dans la simple mention des orateurs. Cette liste servira donc à ceux qui voudront placer ou consulter ces orateurs dans l'ordre des temps où ils ont vécu. On les a classés d'après la date de leur mort, et le renvoi aux pages se trouve dans la Table générale des matières, à la fin du volume.

1153. — Saint Bernard.
1415. — S. Vincent Ferrier.
1467. — Pierre Marini.
1482. — Gabriel Barlette.
1502. — Olivier Maillard.
1514. — Jean Raulin.
1518. — Michel Menot.
1560. — Pelbart de Themeswart.
1574. — Corneille Musso.
1575. — Simon Vigor.
1581. — Corneille Adriasen.
1590. — Maurice Poncet.
1600. — Jean Guérin.
1600. — Jacques Commelet.
1608. — Denis Perronnet.
1620. — N. Bening.
1620. — Fr.-Guil. Martin.
0000. — Jean Lincestre.
1636. — Philippe Bosquier.
1638. — André Valladier.
1639. — Pierre de Besse.
1646. — Jean Boucher.
1647. — Etienne Molinier.
1652. — Jean-Pierre Camus.
1657. — Le petit Père André.
1660. — Claude de Lingendes.
1672. — Le P. Senault.
1680. — Robert South.
1689. — Le P. Cheminais.
1703. — Jules Mascaron.
1704. — Jacques-Ben. Bossuet.
1704. — Louis Bourdaloue.
1710. — Esprit Fléchier.
1715. — Franç. Salignac de Fénélon.
1743. — Jean-Bap. Massillon.
1748. — Guill. Segaud.
1767. — Jacques Brydaine.
1771. — Den.-Xav. Clément
1774. — An.-Jos.-Cl. de Neuville.
1781. — Nicol.-Louis Poule.
1783. — Jean-François Elisée.
1786. — Nicolas de Boismont.
1804. — N. Beauregard.
1825. — Etienne-Ant. Boulogne.

PREDICATORIANA.

ANECDOTES ET EXTRAITS.

ANECDOTES.

On a vu dans le XIIIe siècle quelque chose d'assez singulier en fait d'excommunication : c'était le temps des grands démêlés entre le Pape Innocent IV et l'Empereur Frédéric II. Ce Pape tint, en 1245, un concile général à Lyon, dans lequel il excommunia et déposa l'Empereur, puis ordonna que la bulle d'excommunication fût publiée par toute la chrétienté. On pense bien que de tous côtés le clergé s'empressa d'exécuter les ordres de Sa Sainteté avec la soumission la plus entière. Cependant un curé de Paris (celui de Saint-Germain-l'Auxerrois), sans trop de respect pour la main puissante qui lançait ainsi les foudres du Vatican sur les trônes, osa monter en chaire, et, au lieu de donner lecture de la bulle avec les cérémonies accoutumées, dit d'une voix ferme à ses paroissiens : « Vous savez, mes

» frères, que j'ai ordre de fulminer une excom-
» munication contre l'Empereur Frédéric [1]; j'en
» ignore le motif; tout ce que je sais, c'est qu'il y
» a entre ce prince et le pape de grands différends
» et une aliénation implacable; Dieu seul connaît
» qui des deux a tort; c'est pourquoi de toute ma
» puissance, aussi loin qu'elle peut s'étendre, j'ex-
» communie celui qui fait injure à l'autre et j'ab-
» sous celui qui la souffre. » On dit que l'Empereur instruit du fait, en sut gré au prédicateur, et lui envoya un beau présent. Mais le Pape et le Roi (Saint-Louis), blâmèrent cette plaisanterie déplacée, et M. le curé expia sa faute par une pénitence canonique.

---

[1] On ne sera peut-être pas fâché de voir la forme de cette sentence d'excommunication; voici la traduction exacte du texte de la bulle: » Je suis le vicaire de Jésus-Christ; tout ce
» que je lierai sur la terre sera lié dans le ciel, suivant la
» promesse du Fils de Dieu à saint Pierre. C'est pourquoi,
» après en avoir délibéré avec nos frères et avec le Concile,
» je déclare Frédéric atteint et convaincu de sacrilège et
» d'hérésie, excommunié et déchu de l'empire; j'absous pour
» toujours de leur serment ceux qui lui ont juré fidélité; je
» défends sous peine d'excommunication encourue par le seul
» fait, de lui obéir désormais. J'ordonne enfin aux élec-
» teurs d'élire un autre empereur; et je me réserve la dispo-
» sition du royaume de Sicile..... »

On prétend que le Pape n'avait point délibéré sur cette affaire avec les membres du Concile, et que l'expédition de la sentence ne portait point, *avec l'approbation du Concile*. C'est ce qui aura peut-être servi de prétexte au curé de St.-Germain-l'Auxerrois pour agir comme il l'a fait.

C'est dans ce Concile de Lyon qu'Innocent IV donna le chapeau rouge aux cardinaux, *capellos rubros*, comme le marque Nicolas de Curbion, dans la vie de ce pontife, ch. 21. On lui attribue encore la bénédiction solennelle de la rose d'or [1], mais D. Calmet prouve qu'elle remonte à Léon IX, élu Pape en 1048. — Quant au bon mot de S. Thomas d'Aquin, c'est bien à Innocent IV qu'il a été adressé : ce pontife recevant devant le saint docteur une somme considérable d'argent, lui dit : « Vous voyez

[1] Cette rose est une fleur artificielle dont la tige et les feuilles sont en or; le Pape la bénissait avec solennité, à la messe du dimanche de carême où l'on chante *Lætare Jerusalem;* il la portait après la messe en procession, ensuite il l'envoyait à quelque prince ou princesse.

Nous rapporterons à ce sujet une lettre de l'empereur Maximilien I, à sa fille Marguerite d'Autriche par laquelle il lui annonce l'envoi de la rose d'or de la part du Pape (Léon X), à l'archiduc Charles (depuis Charles-Quint), son fils. Cette lettre, datée du 8 décembre 1515, est un monument du temps :

« Treschiere et tresamée fille, nostre chier et bienamé
» François Cicote sen va présentement pour de la part de nostre
» saint père le Pape, presenter a nostre treschier et tresamé
» filz don Charles une roze d'or, et pour ce ledict Cicote a
» adez (toujours) esté nostre bon seruiteur, nous désirons et
» vous requérons que luy veuillez faire ayde et assistence et
» tenir la main envers nostre dit filz quil en soit de luy bien
» receu et recueillie (*sic*); et vous nous ferez chose agreable
» a tant treschiere et tresamée fille; Nostre Seigneur soit garde
» de vous.

» Donné en nostre ville de Fyenche le VIII[e] jour de décem-
» bre, l'an mil V[c] et XV. *Per regem*, plus bas signé RENNER. »

» que nous ne sommes plus au temps où S. Pierre » disait : *Je n'ai ni or ni argent;* » à quoi le saint docteur répondit : « Cela est vrai, saint père; mais » aussi, nous ne sommes plus au temps où saint » Pierre disait au paralytique : *Au nom de Jésus,* » *levez-vous et marchez.* »

Un prédicateur voulant prouver à son auditoire que le Pape était supérieur aux patriarches de Constantinople et d'Antioche, s'y prit de la manière suivante : « Vous savez, mes chers frères, que » dans la Genèse, qui est le livre de la création, il » est dit par six fois : *qui fut le soir, qui fut le matin..;* » or, si l'occident va toujours avant l'orient, » l'Italie qui est nommée Hespérie, doit nécessaire- » ment aller avant Constantinople et Antioche. » Donc le Pape qui est à Rome, marche infaillible- » ment avant le patriarche de Constantinople, etc. » Conçoit-on qu'on ait pu débiter en chaire de pareilles niaiseries !

Un religieux capucin, chargé de prononcer le panégyrique de saint Pierre, le samedi 29 juin 1645, prit pour texte de son sermon ces paroles de Jésus-Christ : *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus,* « Et je vous le dis, vous êtes Pierre. » *Evangile selon saint Mathieu,* chap. XVI, vers. 18. Puis l'orateur entra ainsi en matière : « Vous n'ignorez pas, mes chers » frères, qu'il y a trois sortes de pierres, pierre à

» bâtir, pierre à fusil, pierre à cautère. Hé bien,
» sachez que le grand saint dont j'ai à vous entre-
» tenir aujourd'hui, a réuni les propriétés de ces
» trois pierres : il a été pierre à bâtir, puisque c'est
» sur lui que le Sauveur a élevé son Eglise, en
» disant : *super hanc petram ædificabo ecclesiam meam*;
» il a été pierre à fusil, puisque c'est lui qui a pro-
» duit au monde la lumière de la foi, en frappant
» les cœurs des premiers fidèles dont il est sorti tant
» d'étincelles salutaires; enfin il a été pierre à cau-
» tère, puisque, par son zèle et par son ardeur, il
» a détruit tout ce que les hommes avaient de cor-
» rompu et d'impur. Nous envisagerons donc le
» divin apôtre saint Pierre sous ces trois rapports :
» pierre à bâtir, pierre à fusil, pierre à cautère;
» ce sera la division de mon discours. *Ave,*
» *Maria.* »

Un autre prédicateur, à peu près du même temps, n'a été ni moins bizarre, ni moins ridicule dans la division de son sermon qui avait pour objet la décollation de saint Jean-Baptiste; il débuta ainsi :
« Il y a, vous le savez, mes frères, trois têtes dé-
» collées tant dans l'Ancien que dans le Jeune
» Testament : tête de Goliath, tête d'Holopherne,
» tête de saint Jean-Baptiste; la première, tête en
» pique; la seconde, tête en sac; la troisième,
» tête en plat. Considérez bien ces trois têtes :
» tête en pique, ou tête de Goliath, signifie l'or-
» gueil; tête en sac, ou tête d'Holopherne, est le

» symbole de l'impureté ; tête en plat, ou tête de
» Jean, est la figure de la sainteté. Je dis donc :
» pique, sac et plat ; sac, plat et pique ; plat
» pique et sac ; c'est ce qui va faire les trois points
» de mon discours, et l'objet de votre sérieuse at-
» tention. *Ave, Maria.* »

Un moine également enclin à cette humeur bouffonne qui n'était pas rare au XVIe siècle, s'étant chargé du sermon sur la nativité de Notre Seigneur, crut rendre plus pittoresque le récit de ce grand événement en s'y prenant de la manière suivante : il dit que le coq fut le premier, qui, dès le matin, annonça la naissance du Rédempteur en chantant à plusieurs reprises, *Christus natus est;* et, avec ces mots, il imita le chant du coq. Puis, continua-t-il, le bœuf impatient de savoir où le Christ était né, se mit à beugler *ubi, ubi,* que l'orateur prononça à l'allemande, *oubi, oubi,* en contrefaisant le bœuf ; à quoi la brebis répondit *in Beethleem, in Beethleem,* et il se prit à bêler ; enfin l'âne les invita à s'y rendre en brayant *eamus, eamus, eaaamus;* [1] et c'est

---

[1] Nous dirons au sujet de ces animaux, qu'il est assez singulier que de temps immémorial, les peintres et les sculpteurs les aient toujours placés, du moins l'âne et le bœuf, dans la crèche près du Sauveur qui vient de naître, tandis que les Evangiles n'en font nulle mention. D'où peut provenir cette addition à l'histoire de la naissance de Jésus-Christ? On en

dans le braire du baudet, dit-on, que le prédicateur se surpassa. Comment, si le fait est vrai, souffrait-on de pareilles turlupinades dans la chaire de vérité !

Un autre religieux du même siècle débuta ainsi dans un sermon qu'il prêcha sur l'Annonciation : « *In nomine Patris et Filii et Spiritûs Sancti;* il y a » promesse de mariage entre très-haut et très-puis- » sant seigneur, Monseigneur le Saint-Esprit, d'une » part, et très-haute et très-puissante dame, Madame » Marie Lévi, d'autre part ; s'il y a quelqu'un qui » sache quelqu'empêchement à ce mariage, il peut

---

attribue l'origine à ce passage d'Isaïe, *chap.* 1, *v.* 3. *Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui,* « le bœuf a reconnu son maître ; et l'âne, la crèche de son Seigneur. » Ou bien à ces mots d'Habacuc : « Vous serez reconnu au milieu de deux animaux. » Un bon père récolet présume une autre origine, dans son histoire de *la Maison de la Sainte Vierge, enlevée de Nazareth par les anges et portée à Lorète,* Lyon, 1680, *in*-12. Il prétend que, dans le voyage que fit la vierge Marie, après sa visite à sainte Elisabeth, pour se rendre à Bethléem, « S. Joseph fut obligé d'emmener non-seulement un » ânon pour le soulagement de la Très-Sainte Vierge, mais » encore un bœuf, pour tirer de sa vente de quoi payer le tribut » à César, ainsi que le remarquent les historiens, et avoir de » quoi fournir aux frais du voyage et des couches de sa sainte » épouse. C'est pour cette raison que nous apprenons de » l'Evangile qu'il y avait un bœuf et un âne dans le pauvre » lieu de la naissance du Sauveur du monde. » Cela n'est nullement exact, l'Evangile n'en parle point.

» parler. » On pense bien que tout le monde garda le silence. Alors le prédicateur continua : « Puisque
» personne ne s'avance, moi, j'y mets opposition de
» la part du monde, de la part de la chair, de la part
» du démon. Monde, chair et démon seront les
» trois points sur lesquels je vous prie de m'accorder
» votre attention sous les auspices de la bienheu-
» reuse fiancée, la très-sainte Vierge. *Ave Maria.* »

On remarque parfois des propositions fort singulières : nous mettrons de ce nombre celle du jésuite Gaspard Knitelius, qui, dans son traité intitulé : *Regia via ad omnes artes et scientias,* prétend que les sept mots dont est composé le premier vers de l'*Enéide* peuvent fournir à un prédicateur qui veut parler de l'humilité chrétienne, sept arguments en forme pour prouver la nécessité de pratiquer cette vertu. On sait très-bien que Virgile a eu dans son temps, une grande réputation de modestie, de sagesse et de vertu [1], puisque les Napolitains le surnommaient la *Vierge ;* mais on concevra difficilement comment on pourrait trouver le sujet d'un sermon sur l'humilité, dans ces sept mots : *Ille ego, qui quondàm gracili modulatus avenâ,* par lesquels il débute dans son Enéide. Recourez au R. P. Knitelius, il vous l'apprendra.

---

[1] Voyez *Quelques recherches sur le tombeau de Virgile au mont Pausilippe, par* G. P., Dijon, Lagier, 1840, *in*-8°, pag. 20 et suiv.

Un moine prêchant le jour de l'Assomption, et voulant exprimer comment la Sainte Vierge avait été reçue dans le Paradis, prit pour texte de son exorde ces trois exclamations : « Ah ! Ah ! Ah !
» (*Jérémie,* chap. I, vers. 6.) Telles sont, mes chers
» frères, les paroles si brèves, mais si expressives,
» que la Très-Sainte Vierge entendit à pareil jour,
» lorsque transportée au ciel par les anges, elle vit
» s'ouvrir devant elle les portes du céleste séjour.
» Ah ! ma fille, lui dit le Père éternel ; Ah ! ma
» mère, lui dit Jésus-Christ ; Ah ! mon épouse, lui
» dit le Saint-Esprit. » Jugez de la joie que causèrent dans le ciel ces trois divines exclamations ; je vais tâcher, mes chers frères, de vous faire participer à cette joie, en prenant ces trois ah ! ah ! ah ! pour l'objet et la division de mon discours. *Ave Maria.*

Nous citerons encore un texte fort court d'un sermon prêché le jour de la fête d'un saint patron dans une église de campagne ; ce texte fut simplement le mot *Hoc* : « Cet admirable pronom, dit
» l'orateur, contient les trois vertus de mon saint :
» H, humilité de mon saint ; O, obéissance de mon
» saint ; C, chasteté de mon saint ; tels seront les
» trois points du panégyrique de notre saint patron.
» *Ave Maria.* »

Un cordelier du XV siècle prêchant la Passion,

dit : « Oui, mes chers frères, Notre-Seigneur qui » sua du sang de toutes les parties de son corps, ne » devait point pleurer autrement, parce que Dieu » est tout œil ; il garda le silence devant Hérode, » parce que l'agneau perd la voix devant le loup ; il » était nu et dépouillé sur la croix, parce qu'il » était tombé entre les mains des larrons. Voulant » condamner la vanité des pompes funèbres, il ne » voulut point de flambeaux à ses funérailles, pas » même les flambeaux du ciel ; enfin il fut mis dans » un sépulcre de pierre, pour nous apprendre que » tout mort qu'il était, il avait encore horreur de » la mollesse. «

Ce même prédicateur ayant, une autre année, le même sujet à traiter (la Passion), crut produire le plus grand effet en commençant son sermon de la manière suivante : après avoir dit : *In nomine Patris*..... il hésita, et feignant d'être déconcerté, il recommença plusieurs fois le signe de la croix et s'arrêta toujours au mot *Patris*, mais à chaque fois qu'il le prononçait, il baissait d'un ton. Enfin, après avoir laissé quelque temps son auditoire dans la crainte de le voir demeurer court ; il dit : « Je » cherche le Fils et ne le trouve point. Qu'est-il » donc devenu ? Ah ! il a cédé à la rage de ses enne- » mis, et sans doute il est mort. Oui, mes frères, » il est mort, et je vais vous dire comment. » C'est par cette ridicule réticence que l'orateur entra dans

les détails du grand mystère qu'il devait expliquer.

Au commencement du XVI[e] siècle, un religieux prêchant le jour de la fête de saint Pierre, ne se fit pas scrupule de parler mythologie et d'intercaler dans son sermon la fable de Daphné; il s'exprima en ces termes : « La nymphe des bois étant poursuivie » par le berger Apollo, fuyoit par monts et par » vaux, tant qu'elle arriva au pied d'un rocher où » elle ne put grimper ; et voyant celui qui la pour- » chassoit maistre de sa personne, se print à plorer; » ainsi fist saint Pierre se voyant acculé au rocher » de son reniement, *et flevit amarè...* » (HISTOIRE *de la prédication*.

EXTRAITS D'ANCIENS SERMONS.

Passons à quelques extraits de nos vieux sermonnaires.

Dans les XV[e] et XVI[e] siècles on prêchait en latin ; mais ce latin était très-corrompu et pouvait être entendu de la grande majorité des auditeurs, car, vrai latin de cuisine, et entrelardé de mots français, il tenait pour ainsi dire le milieu entre la langue vulgaire et les patois des diverses provinces; l'usage en était assez général. M. Fauris de Saint-Vincent, dans sa Notice lue à l'Institut, sur les sermons de Pierre de Marini, évêque de Glandève, rapporte qu'il a trouvé dans les registres des délibérations du parle-

ment de Provence le passage suivant qui date de 1555 : « Le prêcheur latin de Messieurs (c'est-à-dire le » prédicateur qui devait prêcher le Carême devant le » Parlement), ayant manqué de se rendre à Aix, » un prêcheur italien qui s'y trouve sera tenu de » prêcher à Messieurs, moyennant l'honoraire de » dix écus d'or [1]. » — Le prédicateur du Carême à la cathédrale d'Avignon, était obligé de prêcher en latin; et à dater de cinquante ans avant la révolution française, il ne fut plus obligé de prêcher en latin que le sermon du vendredi-saint.

EXTRAITS DES SERMONS DE S. VINCENT FERRIER.

L'un des plus anciens prédicateurs qui vont nous fournir quelques extraits de sermons assez singuliers, est Vincent Ferrier, religieux dominicain, que ses vertus chrétiennes, ses talents et ses rares qualités ont rendu l'homme le plus remarquable et le plus respecté de son siècle. Né à Valence (Espagne) en 1357, il est mort à Vannes (France, Morbihan) le 5 avril 1415, et a été canonisé par Calixte III le 8 octobre 1455. Il a toujours mené une vie très-austère; jamais il ne faisait gras; il jeûnait tous les jours,

[1] Environ cent soixante ans après, les honoraires des prédicateurs étaient plus considérables à la Cour de France; nous voyons par les Mémoires de Dangeau, sous la date du 25 décembre 1714, que Louis XIV donnait à son prédicateur de l'Avent la somme de quinze cents livres, et à celui qui prêchait le Carême la somme de 3000 liv.

excepté le dimanche ; il ne prenait le mercredi et le vendredi que du pain et de l'eau pour toute nourriture. Zélé missionnaire, il a prêché dans la plupart des Etats de l'Europe, en Espagne, en France, en Italie, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Les monarques chrétiens se disputaient à l'envi la satisfaction de posséder un homme si célèbre par sa doctrine et par sa piété. Outre une vaste érudition, une rare éloquence et le don de parler plusieurs langues, il avait un bel organe et s'énonçait avec une clarté et une facilité merveilleuses. Etant en France, il reçut une députation du duc de Bretagne, Jean V, qui le priait de venir faire une mission dans son duché. Il y consentit, et se rendant à Vannes, il était encore à une lieue de la ville, cheminant modestement, lorsqu'il aperçut l'évêque avec son clergé, le duc, la duchesse, accompagnés des magistrats et du peuple qui venaient au-devant de lui ; on le porta en triomphe. Il se rendit aussi à Dijon sur l'invitation du duc de Bourgogne. Voici ce qu'en dit l'abbé Chenevet, dans l'*Almanach de Bourgogne* de 1778, p. 243 : « Le duc Jean-sans-peur et sa Cour désirèrent entendre Vincent Ferrier, qui vint à Dijon. Il y eut beaucoup de succès. S'étant engagé à prêcher dans l'église des Chartreux le 18 juillet 1417, la duchesse et les princesses Marie, Catherine et Agnès, firent élever une loge en bois en dehors, laquelle communiquait à l'église, pour se procurer la satisfaction de l'entendre, sans enfreindre les statuts de l'Ordre qui défendaient expressément à toute femme l'entrée du couvent. »

Quoique Vincent Ferrier fût un grand prédicateur, il n'en a pas moins cédé au torrent du siècle, en faisant parfois dans ses sermons des applications singulières et en employant des images bizarres et des comparaisons burlesques. Voici quelques passages de son sermon du premier jeudi de carême, relatif à la guérison du domestique du centenier; tout y est présenté en détail sous l'allégorie de la médecine, telle qu'elle s'exerçait alors. Ce sermon est en latin, voici la traduction du passage :

« Il est descendu du paradis ce céleste médecin, (Jésus-Christ), pour rendre aux pécheurs la santé de l'ame. Cette matière est bien subtile, c'est pourquoi j'emprunterai l'image du médecin ordinaire; le médecin emploie sept moyens pour découvrir les maladies du corps et pour en opérer la guérison : 1° l'inspection du visage, *facies inspicitur;* 2° il tâte le pouls, *pulsus tangitur;* 3° il examine les urines, *urina attenditur;* 4° il prescrit la diète, *diæta præscribitur;* 5° il humecte par des syrops, *sirupus immittitur;* 6° il donne des purgatifs, *purgatio tribuitur;* 7° il fait prendre une bonne nourriture, *refectio conceditur.* » De ces sept moyens traités d'une manière assez originale, le troisième est le plus singulier, c'est celui qui regarde les urines. « *Confessio,* dit Ferrier, *est sicut urinale in quo urina peccatoris ab interiore existens ostenditur confessori, et ibi infirmitates animæ cognoscuntur.* Deux choses sont remarquables dans le vase où les urines du malade sont contenues : la première est qu'il doit être transparent; de même il faut déclarer nettement ses péchés;

requiritur quod urinale sit clarum, ita clarè confiteantur peccata sua. Nous condamnons ceux qui excusent ou qui accusent les autres [1], ou qui déguisent leurs propres fautes; quelques-uns s'accusent des péchés qu'ils n'ont point commis, c'est mentir en confession. D'autres s'expriment en termes généraux, et les péchés qu'ils déclarent ainsi ne peuvent être suffisamment connus du confesseur. La deuxième chose à remarquer, c'est que le vase des urines doit être bouché, *quod os urinalis sit clausum.* »

Le cinquième moyen a rapport au syrop : « Le syrop, dit Ferrier, que l'on fait prendre aux malades dans le rhume et les fluxions de poitrine, donne entrée au cinquième point; c'est là le symbole des douceurs que l'on goûte à l'oraison. Ne serait-on pas bien flatté si l'on pouvait parler une heure au Roi ou au Pape? or c'est avec Dieu que l'on s'entretient dans la prière; on prend le syrop soir et matin, chaque prise a sa dose réglée; telle doit être la prière. On y vaque au commencement et à la fin de la journée;

---

[1] Ceci rappelle ce que dit le P. Chauvaud dans son traité de l'*Accusation correcte du vray pénitent*.... Chartres, 1676, in-12. Selon lui, « il y a quatre espèces de pénitents : le premier est » un idiot grossier qui ne dit rien, et auquel il faut arracher » les mots les uns après les autres; le second est une fine bête » qui ne dit pas assez; le troisième est une impitoyable bavarde » qui dit beaucoup trop et qui oublie de s'accuser en accusant » les autres; enfin le quatrième parle et s'accuse ainsi qu'il » doit le faire. » Toutes ces belles choses sont contenues et délayées en quatre dialogues entre le confesseur et le pénitent.

elle est composée d'un certain nombre d'oraisons, de *Pater*, *d'Ave*, etc. Enfin on mêle le syrop avec de l'eau chaude; il faut que la prière soit fervente, qu'elle soit accompagnée des larmes de la pénitence. »

Mais ce sermon est-il bien de S. Vincent Ferrier? Dupin et Labbe ont observé que les sermons imprimés sous son nom ne peuvent être de lui, puisque l'auteur lui-même y est cité. Nous dirons cependant que le style et les images employés par notre saint orateur ne sont pas très-relevés, comme le prouve ce passage de son traité de *la Vie spirituelle*, où il parle de lui avec une excessive humilité, mais en termes impropres: « Toute ma vie, dit-il, (*cha-* » *pitre* 16), n'est que puanteur; je ne suis qu'in- » fection dans mon corps et dans mon ame; tout » en moi exhale une odeur de corruption causée par » les abominations de mes péchés et de mes injus- » tices, et ce qui m'est encore pis, je sens cette » puanteur s'accroître en moi tous les jours et » devenir de plus en plus insupportable. » Celui qui fait un tel tableau de son humilité peut bien avoir tracé l'allégorie médicale tirée du sermon précédent.

Si nous élevons des doutes sur l'authenticité de ce sermon attribué à S. Vincent Ferrier, il nous semble que celui dont nous allons parler peut être l'objet de plus grands doutes encore. Ce sermon est relatif à la naissance de S. Jean-Baptiste, et le saint prédicateur y aurait inséré l'historiette suivante;

qui regarde le devoir que les époux doivent se rendre réciproquement. Nous rapportons ce passage sur la foi de Lamonnoye, qui en a égayé l'un des articles du *Glossaire* de ses *noëls* au mot BRAIME. « Sainte Elizabeth, dit-il, conçut nonobstant sa » stérilité et sa vieillesse; l'histoire s'en voit au » premier chapitre de saint Luc; voici la broderie » qu'y a faite S. Vincent Ferrier, dans son sermon » de S. Jean-Baptiste. » (Heureusement le texte est en latin.)

« Zacharias ergo veniens de oratione mutus, intravit domum suam, et non potuit loqui uxori, nec petere debitum verbo, sed signis. Et admirans Elizabeth dicebat : hay, hay, hay, Domine, benedictus Deus, quid habetis? quid accidit vobis? nihil sciebat de annuntiatione angeli. Et Zacharias cepit eam inter brachia. Cogitate qualiter Elizabeth antiqua mirabatur! Sed finaliter videns voluntatem viri sui, consensit. Nota hìc quod ex quo sunt in matrimonio, unus debet alteri consentire, sive sint juvenes, sive senes; nec debet alter se excusare aliquâ fictâ devotione, aliàs damnat se et alium. Ideò Apostolus : *uxori vir debitum reddat, similiter et uxor viro.* Corinth. I, 7. — Nota hìc de illâ muliere devotâ quæ, quando vir exigebat debitum, semper inveniebat excusationes. Si in Dominicâ : hay, sancta Mater Dei, hodiè quæ est dies resurrectionis Domini, vultis talia facere? Si die Lunæ, dicebat : hay, hodiè debet homo rogare pro mortuis. Si die Martis : hodiè Ecclesia facit pro Angelis. Si feria quarta :

hodiè Christus fuit venditus. Si feria quinta : hay, Domine, quia hodiè Christus ascendit in cœlum. Si feria sexta ; quia hodiè Christus fuit passus pro nobis. Si sabbatho : hodiè quæ est dies Virginis Mariæ, quia tali die in ipsâ solâ remansit fides. Videns vir quod ipsa semper inveniebat excusationes, vocavit ancillam, dicens : de sero venias ad me ut dormias mecum. Respondit : libenter, mi domine. Quod videns mulier, voluit se ponere in lecto; et vir noluit : non, domina, oretis pro nobis peccatoribus. Et nunquam ex tunc voluit uxorem cognoscere, ita abhorruit eam, sed adamavit captivam. Ipse peccabat mortaliter, et damnabat se ex culpâ uxoris [1]. Ideò sancta Elizabeth, licet esset devota, sancta et antiqua, ex quo requirebatur à viro consensit, et concepit ab eo. Transactis tribus mensibus, venter intumuit; et dicebat ipsa : hay, misera, quid est hoc? numquid essem hydropica? finaliter cognovit quod erat gravida. De hoc sancta Elizabeth multum verecundabatur, in tantum quod dicit Lucas quod occultavit se mensibus quinque. Cogito ego quod fecit sibi amplas hopulandas, sive vestes, ut absconderet partum, timens ne gentes dicerent : ecce, licet sit devota, tamen adhuc vacat libidini.... » On peut dire que rien ne peint mieux l'ignorance générale et la

---

[1] On trouve, dans les *Variétés sérieuses et amusantes de Sablier*. Paris, 1769, 4 *vol. in*-12, une histoire qui a beaucoup de rapport avec celle que raconte S. Vincent Ferrier; mais elle se termine autrement. *Voy. tom.* III, *p.* 456-459.

grossièreté des mœurs du temps, que de pareilles balivernes débitées en chaire en présence d'un nombreux auditoire. Il est vrai que Vincent Ferrier prêchait dans les églises, dans les places publiques, dans les campagnes, partout où il espérait retirer des fruits de son zèle infatigable, et il savait toujours se mettre à la portée de son auditoire plus ou moins éclairé. Il est donc présumable que les deux extraits précédents ne sont pas tirés de ses sermons d'apparat, mais de quelques sermons ordinaires, de ces espèces de conférences familières, où la naïveté plaisante des détails faisait plus d'impression sur le peuple, pour réprimer ses vices. Au reste, c'était la mode du temps, comme nous aurons encore plus d'une occasion de le voir.

ANECDOTES.

L'auteur d'un vieux *journal*, écrit, jour par jour, dans le XVe siècle, par un bourgeois de Paris, témoin oculaire des événements, raconte « qu'un cordelier,
» nommé frère Richart, fit de telles merveilles en
» chaire, qu'au sortir d'un de ses sermons, prêché,
» le 25 avril 1429, sur le jeu et sur le luxe, on
» alluma plus de cent feux par les rues, et les
» hommes y ardèrent [1] tables, tabliers [2], dez,
» billes, billards, nurelis [3] et toutes choses à quoi

[1] Brûlèrent.
[2] Jeux de dames et d'échecs.
[3] Nous n'avons pu découvrir cette espèce de jeu.

» on pouvoit se livrer à jeux convoiteux [1]; et les
» femmes y ardèrent devant tous, les atours de
» leurs testes, comme bourreaux, truffaux, pièces
» de cuir ou de baleine qu'elles mettoient en leurs
» chaperons, leurs cornes, queues et grant foison
» de leurs pompes.

» Et disoit ledict cordelier pour vray, que depuis
» ung pou [2] il estoit venu de Cirie [3] comme de
» Hiérusalem, et là rencontra plusieurs tourbes [4]
» de Juifs qu'il interroga, et ils luy dirent pour vray
» que Messias était né, lequel Messias leur devait
» rendre leur héritaige, c'est assavoir la terre de
» promission; et s'en alloient vers Babylone à
» tourbes. Et selon la Saincte Escripture, celui
» Messias est *Antechrist*, lequel doibt naistre en la
» cité de Babylone qui jadis fut chef des royaulmes
» des Persans, et doibt estre nourri en Bethsaaïda
» et converser en Corozaïm.

» Item, ledict frère Richart prescha le darrain [5]
» sermon à Paris, le mardi, lendemain de sainct

---

[1] Il paraît que les cartes n'étaient pas encore communes en France à cette époque, puisqu'il n'en est pas question dans cette nomenclature de jeux; on sait cependant qu'elles sont antérieures au règne de Charles VI. Voy. les *Recherches sur l'origine des cartes à jouer*, par G. P., Dijon et Paris, 1826, *in*-8°.

[2] C'est-à-dire depuis peu.

[3] Syrie.

[4] Tourbes signifie troupes.

Darrain pour dernier.

» Marc, 26e jour dudict apvril 1429, et dict au
» despartir que l'an qui seroit après, c'est assavoir
» l'an trentiesme, on verroit les plus grandes mer-
» veillesqueon eust oncques veües et que son maistre
» frère Vincent [1] le tesmoigne selon l'Apocalypse
» et les escriptures monsieur sainct Paul ; et aussy
» le tesmoigne frère Bernart, ung des bons pres-
» cheurs du monde, qui, en icelluy temps, estoit
» en prédication par de là les Alpes en Italie où il
» avoit plus converti de peuples à dévocion, que
» tous les prescheurs qui, depuis deux cents ans
» devant, y avoient presché..... »

Ce vieux récit prouve que le frère Richart avait du talent, puisqu'un de ses sermons a produit de si grands effets ; mais il faut faire aussi la part des circonstances : il prêchait à une époque féconde en malheureux événements (la division sanglante des Armagnacs et des Bourguignons) ; puis la crédulité populaire était fortement préoccupée de l'idée de la venue de l'Antechrist et de la fin du monde que des charlatans avaient fixée à l'an 1430 ; il n'en fallait pas davantage pour disposer les fidèles à se rapprocher davantage de Dieu et à faire des actes publics de pénitence. Ainsi nous croyons que les feux expiatoires, allumés en 1429 dans les rues de Paris, ne

---

[1] Ce frère Vincent est S. Vincent Ferrier, objet de l'article précédent ; il a laissé parmi ses divers écrits un *Traité de la fin du Monde*, et un autre sur les deux avénements de l'*Antechrist*.

sont pas dus exclusivement à l'éloquence de frère Richart.

Le fameux Savonarole [1], jacobin, se mettait quelquefois si fort en colère contre les péchés du peuple, en prêchant, qu'il quittait soudainement la chaire sans finir son sermon. C'était un homme très-religieux, mais très-fougueux, très-enthousiaste. Il est mort bien misérablement, victime de son zèle à prêcher contre les scandales de la Cour d'Alexandre VI et à défendre la république de Florence ; il a été pendu et brûlé, en 1498, avec deux autres jacobins, Dominique de Pescia et Silvestre de Florence.

Il prêchait avec une telle énergie et un tel succès, qu'après son sermon contre les mauvais livres, qu'il débita le 8 février 1497, les Florentins apportèrent d'eux-mêmes sur la place publique les Boccace, les Dante, les Pétrarque, et tout ce qu'ils avaient de tableaux licencieux et les brûlèrent dans un grand feu. De là vient la rareté de la plupart des éditions de ces auteurs, publiées au XVe siècle. Le Boccace

---

[1] Des nombreux ouvrages de ce célèbre Italien, nous ne citerons que les suivants : *Expositione et prediche sopra l'Exodo et ad altri diversi propositi ; ultima mente composte et predicate dal R. P. F. Hieronimo Savonarola.* Venetia, 1515, *in*-4°. — *Prediche del medesimo sopra Ezechiel.* Bolonia, 1515, *in*-4°. — On distingue encore parmi ses autres ouvrages le *Triumphus crucis*, Florent., 1492, *in-fol.*

(*il Decamerone,* Christofal Valdarfer, [Venetiis], 1471, *in-fol.*), a été vendu, en 1812, à Londres, la somme de 52,000 fr., et en 1819, celle de 23,000 fr.

Comme le supplice de Savonarole tenait plus à des intrigues qu'à l'hérésie, Flaminius, bon poëte italien, fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus,
Relligio sacras dilaniata comas
Flevit et O! dixit, crudeles parcite flammæ,
Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.

Un religieux prêchant le jour de la fête de sainte Madeleine à Beauvais, appuya fortement sur le malheur des filles qui l'imitent dans ses désordres, sans vouloir lui ressembler dans sa pénitence. Il les exhorta toutes à faire dire des messes, les unes à la Vierge pour qu'elle les conservât dans leur état de pureté, et les autres à Madeleine pour qu'elle les retirât de leurs malheureuses inclinations. Quand il eut quitté la chaire, une fille l'aborda, et le pria de lui dire une messe. « Desquelles, dit-il, voulez-vous; est-ce de celle de la Vierge ou de Madeleine? — Belle demande, répondit-elle, c'est de la Vierge. — Mais prenez-y garde, ma chère, reprit-il. — Oh bien! ajouta la bonne fille, après avoir un instant réfléchi, ajoutez-y un peu de Madeleine. »

Un moine termina le cours de ses prédications

dans une petite ville par un sermon sur la même sainte Madeleine; et comme les habitants l'avaient bien régalé pendant son séjour, il crut devoir leur témoigner sa reconnaissance dans ce dernier sermon; en conséquence il leur dit dans son exorde: « Vous » m'avez bien traité, mes chers frères, je veux vous » le rendre; c'est Madeleine qui va faire les frais du » repas: ses cheveux seront la nappe; ses larmes, » l'eau; et pour *Benedicite*, disons *Ave Maria*. »

On prétend qu'un R. P. capucin, prêchant un jour de Pâques dans l'abbaye de Saint-Antoine, dit aux religieuses, moins sans doute dans le but de les édifier que de faire sourire l'auditoire: « Savez-vous, » Mesdames, pourquoi, après la résurrection, Jésus- » Christ apparut d'abord aux saintes femmes? c'est » parce que, connaissant le penchant irrésistible du » sexe à causer et à porter des nouvelles, il était » tout naturel, comme il voulait répandre le plus » promptement possible ce grand mystère, qu'il » s'adressât d'abord aux saintes femmes plutôt » qu'aux apôtres. »

Un prédicateur italien de médiocre réputation, fut chargé du sermon pour la fête de saint Luc, qui se célébrait dans l'église de Sainte-Martine, à Rome. Monté en chaire, il prit pour texte de son discours: « *Salutat vos Lucas medicus*. » Un cardinal qui était

présent, se leva et dit : « *Ed io anche lo riverisco,* et moi aussi je lui tire ma révérence ; » et il s'en alla.

Le père Adam, jésuite, prêchant la Passion à Saint-Germain-l'Auxerrois, fit une comparaison ridicule des Parisiens avec les Juifs qui avaient crucifié Notre Seigneur. Il compara la reine à la Vierge et le cardinal Mazarin à S. Jean l'évangéliste. Ce plat sermon fit dire avec raison que le père Adam n'était pas le premier homme du monde.

Cornelius à Lapide rapporte qu'un moine dit en chaire que le bon gibier avait été créé pour les religieux, et que si les perdreaux, les faisans et les ortolans pouvaient parler, ils s'écrieraient : « Serviteurs » de Dieu, soyons mangés par vous, afin que notre » substance, incorporée à la vôtre, ressuscite un jour » avec vous dans la gloire et n'aille pas en enfer » avec celle des impies. »

Un prédicateur commença ainsi son sermon : « Les philosophes naturalistes, après une soigneuse recherche des œuvres de la nature, ont remarqué que les hirondelles viennent au printemps et s'en retournent au commencement de l'automne, etc. » Belle découverte ! Comme tout le sermon était écrit dans ce genre, il n'est pas surprenant qu'au bout d'une demi-heure le prédicateur et le sacristain soient restés seuls à l'église.

EXTRAITS DES SERMONS DE BARLETTE.

Gabriel Barlette, religieux dominicain italien, a joui d'une grande célébrité comme prédicateur dans le xve siècle. Né, selon les uns, à Barletta dans le royaume de Naples, et, selon d'autres, à Aquino, il a vécu au-delà de l'an 1480, puisqu'il parle comme d'une chose passée, du siège d'Otrante, ville qui fut prise par les Turcs en 1481, sous Mahomet II, et sous les ordres du visir Cheduc Achmet pacha. Quelques-uns prétendent que les sermons publiés sous son nom ne sont pas de lui, mais d'un ignorant qui a pris ce nom. Cette opinion est de Léandre Alberti, contemporain de Barlette; il soutient que ce prédicateur était un grand homme, ayant une véritable éloquence; la chose est possible, mais sa réputation basée sur les sermons qui portent son nom depuis le xve siècle, contredit cette assertion. D'ailleurs les prédicateurs de ce temps-là étaient assez dans l'usage de fixer l'attention de leur auditoire par des singularités à la portée du peuple. Au reste, quoi qu'il en soit, voici des extraits qui feront juger de l'état de la prédication dans le siècle où vivait Barlette.

Dans l'un de ses sermons, qui n'est pas le moins burlesque [1], il dit : « Quoique Dieu ait, de toute

---

[1] Voyez l'édition de Venise, 1577, in-8°, p. 229. On prétend que la première édition des sermons de Barlette date de *Brixiæ*,

» éternité, prédestiné l'incarnation de son Fils, il
» voulut cependant qu'elle fût impétrée par les
» prières et à la demande de saints personnages; en
» conséquence Adam, Enoch, Mathusalem, Lamech,
» Noé, etc., se mirent sur les rangs et présentèrent
» leur supplique, mais ils n'obtinrent rien. Alors ils
» envoyèrent en ambassade les prophètes Isaïe,
» Ezéchiel, Jérémie, Daniel, etc., qui ne furent
» pas plus heureux. Aux prophètes succédèrent les
» rois David, Salomon, etc., dont la démarche eut
» le même sort. Que faire dans une telle conjonc-
» ture? il fut résolu qu'on enverroit les femmes de
» l'ancienne loi. Aussitôt se présentèrent 1° Eve à
» laquelle Dieu dit : tu as été gourmande, tu
» n'es pas digne de mon Fils; 2° dame Sara à laquelle
» Dieu dit : tu as été incrédule touchant ton fils
» Isaac; 3° à Rébecca : tu t'es montrée partiale
» entre Jacob et Esaü; 4° à Judith : tu as été meur-
» trière; 5° à Esther : tu as trop aimé la vanité;
» 6° Enfin la chambrière de quatorze ans, dont le fils
» dit à son père : je l'ai aimée dès ma jeunesse;
» ensuite fut envoyé l'ange Gabriel avec des
» lettres. »

Barlette, dans son sermon du 5me dimanche de carême, parle ainsi du teint de Marie : *fuit nigra aliquantulum; et hoc triplici ratione : 1° ratione*

1498, *in*-8°. On en a cité une de 1470; mais, selon toute apparence, elle n'existe pas. Tous ces sermons sont en latin; nous ignorons qui est le traducteur du passage que nous donnons.

complexionis, quia Judæi tendunt in brunedinem quamdam, et ipsa fuit Judæa; 2° ratione testificationis, quia Lucas fecit tres imagines Mariæ, unam Romæ, aliam Loretæ, aliam Bononiæ, et sunt brunæ; 3° ratione assimilationis, filius matri communiter assimilatur et à converso; sed et Christi facies fuit bruna [1].

En parlant de la résurrection [2], Barlette agite la question de savoir qui devait être l'ambassadeur de cette grande nouvelle à la Sainte Vierge. « Adam dit à J.-C., c'est moi; *mihi incumbit*. Jésus lui répond : tu t'arrêterais peut-être en chemin pour manger des figues. Abel vint ensuite : non certainement, tu trouverais peut-être en route Caïn qui pourrait encore te faire un mauvais parti; à Noé, Jésus-Christ

---

[1] Un père jésuite nommé Blandin, qui a résidé à Dijon dans le XVIIe siècle, prêchant un jour dans l'église S. Philibert, émit une opinion conforme à celle de Barlette sur le teint de la Sainte Vierge. « Ce *nigra sum*, dit-il, qu'on lit dans le *Can-*
» *tique des Cantiques*, et qui ne convient prophétiquement qu'à
» Marie, voyez-vous, mes chers auditeurs, ne doit pas être
» pris à la lettre; non, la Sainte Vierge n'était point noire; le
» verset suivant, où elle est appelée *fusca*, fait voir qu'elle
» n'était que *brunette*.... » — S. Epiphane, né en 310, mort en 403, dit que : « La Vierge Marie avait le teint couleur de
» froment, les cheveux blonds, les yeux vifs, la prunelle
» tirant sur le jaune, les sourcils d'un beau noir et bien
» arqués, les lèvres vermeilles.... et qu'elle avait une grâce
» infinie qui répandait un éclat divin sur toutes ses actions. »

[2] Voy. pag. 176 de la meilleure édition des sermons de Barlette, *Lyon*, *Vincent*, 1536, *in*-8°. On estime aussi celle de *Paris*, 1527, *in*-8°.

dit : tu aimes trop à boire ; à St. Jean-Baptiste : tu as un habit tout velu ; au bon larron : tu n'iras pas, car tu as les jambes rompues ; enfin un ange fut envoyé qui se mit à chanter : *Regina cœli, lætare, ressurrexit sicut dixit, alleluia.* »

Dans le sermon de la pentecôte, il rapporte ainsi le motif qui a déterminé le Saint-Esprit à prendre la forme sous laquelle il est venu trouver les Apôtres. Voici le colloque qui eut lieu entre les trois personnes de la Sainte Trinité. « Le Fils dit à son Père :
» j'ai promis le Saint-Esprit à mes Apôtres ; il est
» temps de tenir ma parole. Le Père répond : je suis
» content, faites-le savoir au Saint-Esprit ; le Saint-
» Esprit s'informe comment le Fils avait été traité ;
» le Fils expose ses plaies. Le Saint-Esprit, touché
» de cet état affreux, s'écrie : malheur à moi !
» mais j'irai dans une autre forme qu'ils n'oseront
» toucher ; » et il descendit sur terre en langues de feu.

Dans le sermon de l'octave de Pâques, Barlette rencontre dans les doigts de la main, toutes les perfections de l'homme vertueux : « Le pouce et les deux jointures marquent la droiture de l'homme envers Dieu et le prochain. Le doigt *index* marque la prudence ; et les trois jointures une prudence qui s'occupe du passé, du présent et de l'avenir. Le doigt du milieu marque la force, et les jointures les efforts que cette force doit faire contre le diable, le monde et la chair. Le doigt *fidius* ou annulaire signifie l'amour, il a une veine qui va au cœur ; ses jointures mar-

quent les objets de son amour envers Dieu, le prochain et son ame. Le petit doigt ou l'auriculaire marque l'obéissance; ses jointures en confirment les objets, les supérieurs, les égaux, les inférieurs. »

Il remarque dans son sermon du premier dimanche de carême « que deux corps plans peuvent s'appliquer l'un contre l'autre, qu'un sphérique et qu'un concave s'appliquent de même, que deux sphériques ne peuvent s'appliquer que dans un point; qu'il en est ainsi des hommes doux et modestes dont l'amitié est aisée et facile; mais que les orgueilleux représentés par des corps ronds ne peuvent se supporter.

Il avance, dans l'évangile du dimanche *Oculi,* que plusieurs vont en pélerinage bons et en reviennent méchants, et à l'occasion du jubilé de son temps, il dit que plusieurs filles allaient vierges à St. Jacques et en revenaient pécheresses. *Multæ virgines vadunt ad sanctum Jacobum, quæ redeunt meretrices, ut patuit in anno jubileo de euntibus Romam, et dormientibus in paleis. Item de duabus viduis Valenciæ euntibus ad sanctum Jacobum.*

Le même Barlette dit que l'état monastique triomphe dans l'Eglise sur quatre chars magnifiques, attelés chacun de chevaux de diverses couleurs. « Ces » quatre chars sont les quatre ordres mendiants: » Le premier est tiré par des chevaux bruns ou » alezans, ce sont les Franciscains, Cordeliers ou » Capucins; le second par des chevaux noirs, ce » sont les Augustins; le troisième par de vigoureux

» chevaux blancs, ce sont les Carmes; et le quatrième » par des chevaux pies, ce sont les Jacobins. »

Dans l'évangile de la tentation de Jésus-Christ, il introduit le diable disant civilement à Jésus-Christ: « Passons au désert, nous y serons solitaires, nous y prierons. Et après que Jésus a remporté la victoire, la Sainte Vierge lui envoie le dîner qu'elle avait préparé pour elle-même : c'étaient des choux, la soupe, des épinards ; il y avait peut-être aussi des sardines. *Virgo misit prandium quod pro se paraverat, ut caules, vel brodium, ut spinaria et fortè sardinas.* »

Le jour des cendres, Barlette dispense du jeûne ceux qui voyagent à pied par nécessité [1], mais il y condamne les cavaliers; il permet pourtant au cheval du cavalier de prendre sa nourriture; *equitantes autem non excusantur; equus poterit cœnare, sed non vos sine peccato.*

S'élevant au-dessus de ces minutieuses absurdités, ce prédicateur ne craint pas de gourmander le clergé, et même de comprendre les Souverains Pontifes dans ses acerbes réprimandes. On en trouve un exemple dans son sermon sur le petit nombre

---

[1] Dans les commentaires de Jean Calderin sur les décrétales, *Auctoritates decretorum omnem effectum tam textûs quam glossarum in se continentes,* Coloniæ, 1470, *in-fol.* de 60 feuillets, il est dit qu'on ne doit point donner de vin pur à des voyageurs fatigués ; il faut y mettre de l'eau. C'est un grand péché de donner quelque chose à des voyageurs. On trouve encore dans ces commentaires, qu'un prêtre ne doit pas boire plus de trois fois dans un repas, sous peine de pécher. Etc., etc., etc.

des élus, *de paucitate salvandorum;* il y dit: *A sancto Petro usquè ad tempora Silvestris fuerunt trigenti duo Papæ, qui per martyrium ferè omnes transierunt. Undè post Sixtum, diù vacavit papatus, et nullus volebat assumere hoc onus et propter paupertatem et propter mortem; sed hodiè, per munera et per simonias, ingrediuntur ad eum. Undè* DANTÈS, *Inferni libro*, 19, *clamat contrà hos: O Simon Mage, o ejus miseri imitatores qui res divinas, quæ bonitatis debent esse, vos rapaces, auro et argento contaminatis!..... Quid dicam de presbyteris curatis?.... applicate ad libitum....*

Dans le sermon du mardi de la pentecôte, il reproche aux prêtres leurs distractions dans la prière; il cite pour exemple, celui qui, récitant le *Pater,* le fait de la manière suivante: « *Pater noster qui es in cœlis*..., garçon, sellez mon cheval pour aller en ville; *sanctificetur nomen tuum*..., Catherine, mettez la viande au feu; *fiat voluntas tua*..., empêchez le chat d'aller au fromage; *panem nostrum quotidianum*..., donnez l'avoine au cheval blanc. Est-ce là prier? » etc., etc.

Ailleurs, le même prédicateur s'appesantit sur l'ignorance qui régnait alors chez quelques ecclésiastiques et chez quelques Évêques. C'est dans son sermon du lundi de la troisième semaine de carême, qu'il leur reproche d'être peu familiarisés avec le latin; il cite le trait suivant: « *Diaconus ordinandus in sacerdotem, ab episcopo interrogatus de sufficentiâ: quot sunt sacramenta Ecclesiæ? respondit: tribus; et episcopus: quibus? crismus, baptismus et missa pro*

defunctis. D'autres disent que ce diacre répondit : *tres : aspergillum, thuribulum et magnum altare* [1].

Cela rappelle une épigramme attribuée à Melin de

---

1 « Dès 745, l'oubli de la langue latine était si notoire, (dit Fleury, dans son *Histoire ecclésiast.*, *tom.* IX, *p.* 327), que l'on porta au pape Zacharie la question de savoir si un prêtre qui avait, dans un baptême, employé la formule *baptiso te in nomine patria et filia et spiritua sancta,* avait fait un acte légal, un vrai baptême. Le Pontife répondit affirmativement, parce que le prêtre avait agi par ignorance de la langue latine. » Il est certain que les mots latins barbares dont s'est servi ce prêtre désignaient bien les trois Personnes de la Sainte Trinité.

En fait de baptême, le pape Clément VII qui résidait alors à Avignon, fut consulté sur un événement fort singulier arrivé à Montpellier le 6 septembre 1387. Une ânesse mit bas deux êtres ayant la forme d'enfants mâles; on recourut à la décision pontificale pour savoir si l'on pouvait leur administrer le baptême. Après d'amples informations, la réponse du Saint-Père fut affirmative. Cette anecdote extraordinaire est racontée dans *l'Histoire générale du Languedoc*, par D. Vaissette et D. de Vic. *Paris*, 1730-1745, 5 *vol. in-fol.* Voy. tom. v, *p.* 685. Le texte est en provençal et de l'année où le fait est arrivé. C'est un extrait de la Chronique de Bertrand Boisset, puisé dans les registres du célèbre Peresc, et d'un manuscrit de M. Gaufridi, baron de Trets. Voici le début de l'anecdote dans le texte vulgaire.

« L'an mil tres cens quatre ving seyt, lo jorn sieis de septemb. nasqueron dos enfans mascles duna bestia asina apellada sauma ainsin formats como si fosson nats de dona, et nasqueron en lo castel de Montpelliers. Item fou mandat al papa en Auignon si se baptejeran ou non, per loqual fou grant debat.......... Après, par le cardenal de S. Angel fou conegut et declarat que los dos enfans si baptejesson, et ainsin fou fach que baptejas foron. »

St. Gelais, fils naturel d'Octavien de St. Gelais, Evêque d'Angoulême, tirée d'un petit recueil de *traductions et inventions,* imprimé à *Rouen,* 1555, *in*-16.

Quelqu'un désirant être prêtre,
A l'Evêque se présenta;
Qui lui dit : si tu le veux être,
Dis-moi : *quot sunt sacramenta?*
Tres, dit-il; et l'Evêque *quas?*
Est spes, fides et charitas.
Vraiment tu as bien répondu.
Greffier, qu'on dépêche son cas;
Digne est d'être prêtre tondu.

Le titre de cette épigramme étant : *D'ung qui voulait être prêtre;* par G. C., elle n'est point de Melin de St. Gelais, mais plutôt de Germain Colin d'Angers, poète français, ou peut-être de Georges Chatelain, de Guillaume Coquillard, Guillaume Cretin, ou d'autres poètes à peu près contemporains.

Nous ajouterons à cette épigramme une citation qui prouve encore l'ignorance extrême de certains ecclésiastiques dans le XVIe siècle : voici le passage d'un sermon rapporté par Conrad d'Héresbach : « On a inventé, s'écriait le prédicateur, oui, on a » inventé un nouveau langage qu'on appelle le grec; » défiez-vous-en, mes frères, c'est la source de » toute hérésie. On va mettre entre les mains de » beaucoup de personnes un livre écrit en cette » langue, et auquel on donne le nom de *Nouveau* » *Testament* [1]; c'est un ouvrage rempli de poignards

---

[1] C'était peut-être le *Testamentum* (græcè) d'Erasme, dont

» et infecté de poison. Quant à l'hébreu, il est
» certain que ceux qui l'apprennent deviennent
» juifs sur le champ. »

« Savez-vous pourquoi les femmes sont plus sujettes à la causerie et à la médisance que les hommes, disait Barlette dans son sermon du quatrième dimanche de l'Avent? Le voici : *Hoc peccatum maximè regnat inter mulieres, quæ discurrunt hàc et illàc; non possunt silere, quia sunt de ossibus, vir de terrà.* » Puis il ajoute : *Pone quatuor mulieres ab unâ parte, decem viros ab aliâ, plus garrulabunt mulieres.*

Dans le même sermon, il agite une singulière question, celle de savoir si Jésus-Christ portait des souliers; *utrum Christus portaverit calceamenta?* Il est pour l'affirmative. « Nicolas de Lyra, dit-il, semble
» n'en pas convenir en prenant la chaussure de
» Jésus-Christ pour une chaussure métaphorique
» et non réelle; mais il a tort, et moi, je soutiens
» que Jésus-Christ avait des souliers, *quia, ut dicit*
» *Apostolus ad Hebræos*, cap. 7, *debuit per omnia fra-*
» *tribus assimilari, cùm fuerit communis in victu, ita in*
» *vestitu; undè portavit calceamenta quae habentur in*
» *sancto Joanne Laterano;* donc Jésus-Christ a porté
» des souliers, et ces souliers sont encore aujourd'hui
» à S. Jean de Latran. » Il paraît que Barlette était aussi bon logicien que bon archéologue.

---

la première édition date de Bâle, 1514, Froben, *in-fol.*, ou l'édition de Robert Estienne, Lutetiæ, 1546, *in*-16; il est vrai que le catholicisme de ces deux messieurs était alors très-suspect, surtout celui de Robert Estienne.

Nous dirons encore qu'il cite dans l'un de ses sermons, un mauvais sujet d'Italien qui prétendait que pour être heureux dans ce monde, il fallait avoir « *ventre de fourmi, bras de fer et ame de chien:* » Que signifie cette absurdité? — Nous avons vu qu'elle n'est pas la seule répandue dans les sermons de Barlette, et cependant ce plaisant orateur avait tant de vogue de son temps, que l'on disait : *nescit prædicare qui nescit barlettare;* ce latin est digne d'un tel éloge.

ANECDOTES.

Le vénérable Bede, abbé, Ecossais d'origine, mort en 735, a fait des sermons pour tous les dimanches de l'année. Voici un extrait de son homélie sur l'évangile des noces de Cana, prononcée le second dimanche après l'Epiphanie; il est traduit littéralement [1].

« Le vin manque au milieu du festin, Marie en avertit son divin Fils, et il répond : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi?* Il n'y a nulle apparence qu'il ait voulu manquer de respect à sa sainte mère, lui qui nous ordonne d'honorer nos parents, ni qu'il ait rougi de la reconnaître après avoir daigné prendre

---

[1] Nous ne présentons point ces extraits des sermons de Bede comme offrant des facéties dans le genre de celles des prédicateurs du XVI[e] siècle; nous avons seulement voulu donner une idée de la composition des sermons dans le VIII[e] siècle.

naissance en ses chastes entrailles. L'Evangile répète ce que les prophètes avaient annoncé, qu'il devait naître de David selon la chair; et dans la réponse qu'il fait à Marie, nous remarquons un éclair de sa divinité ; il voulait lui faire entendre qu'il ne tenait point d'elle le pouvoir de changer l'eau en vin, mais du Père céleste.

« L'eau dont on remplit les cruches, représente la sagesse qui purifie ceux qui l'écoutent, et les abreuve de la science des saints ; les six vases sont la figure des six grands personnages dont la vertu sert d'exemple au reste du monde durant les six âges qui ont précédé la mort du Fils de Dieu, *erant autem lapideæ hydriæ sex positæ;* ces vases sont de pierre, parce que les ames fidèles sont affermies par la foi, par la charité ; c'est ce que le prince des apôtres nous fait entendre par ces paroles : *tanquam lapides vivi super ædificamini*. Ces cruches étaient destinées à la purification des Juifs : c'est seulement pour ce peuple que l'ancienne loi avait été donnée ; quant à l'Evangile, il leur a été présenté, de même qu'aux Gentils. Ces cruches contenaient deux ou trois mesures : ainsi les écrivains sacrés ont parlé tantôt du Père et du Fils seulement, tantôt du Saint-Esprit avec eux.

« La différence du vin à l'eau est la même que celle de la loi de grâce à celle des Juifs. Le Seigneur aurait pu remplir du meilleur vin les cruches vides. Il a mieux aimé y faire verser de l'eau, pour montrer par un changement miraculeux que la loi qu'il pu-

bliait n'était point au fond une loi nouvelle, mais la perfection de l'ancienne.

» Voyons maintenant les six âges du monde figurés par les six cruches : le premier a commencé avec le monde, il finit au déluge ; le deuxième a duré jusqu'à la vocation d'Abraham ; l'avénement de David au trône termine le troisième ; le quatrième s'étend jusqu'à la captivité de Babylone ; le cinquième est poussé jusqu'à la naissance du Messie ; le sixième finit à la mort de cet Homme-Dieu. »

On s'imagine bien que les disciples du Sauveur sont représentés par les ministres du festin à qui il ordonne de remplir les cruches. A l'égard du maître d'hôtel, Bede est embarrassé, il balance entre Nicodème, Gamaliel et saint Paul ; il finit par une exhortation à conserver la charité, laquelle a le vin pour symbole. « Purifions nos cœurs de tout vice, remplissons-les de la science du salut et des aliments spirituels que l'on puise dans les saintes lectures, afin que nous puissions dire avec le Prophète : Vous nous avez abreuvé du vin de componction, *Potasti nos vino compunctionis ;* alors nous mériterons que Jésus-Christ nous fasse part de sa gloire, dans laquelle il vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Pierre Courtin, carme provençal, a été un assez bon prédicateur pour son temps. Ses sermons ont été imprimés en 1597. Dans celui qui regarde l'avénement du Fils de Dieu, il commence ainsi : « Afin

qu'ici et à l'avenir nous puissions dire chose qui soit à l'honneur de Dieu et au salut de nos ames, nous invoquerons la grâce du benoît Saint-Esprit par les prières de la glorieuse Vierge, lui présentant le salut accoutumé, *Ave Maria.* » Plus loin il dit : « .... Dieu a voulu disposer son peuple à un si admirable avénement (celui de J.-C.) tant par la loi, figures, que plusieurs sacrifices, et pour cet effet aussi il a donné charge à Monseigneur S. Jean-Baptiste, ambassadeur de son Fils, de prêcher pénitence et admonester le peuple à préparer sa voie. »

Denis Perronnet, théologal d'Auxerre, dont les sermons ont été imprimés en 1604, prêchant la fête de S. Marc, prit pour son texte ces paroles de l'Apocalypse : *Vidi ostium apertum in cœlo,* et débuta ainsi : « Notre texte nous enseigne, 1° la présence du Fils de Dieu auquel tous les anges et tous les saints donnent honneur et gloire; 2° que la vertu de la parole de Dieu est telle, qu'elle illumine l'entendement des élus, et étonne les mauvais pour les émouvoir à la pénitence; 3° que les quatre Evangélistes signifiés et représentés par quatre bêtes, ont publié partout la gloire de Jésus-Christ par l'Evangile. » Après cette division, il continue et dit : « Comme Dieu a gouverné le monde inférieur par les quatre éléments et par les quatre principales qualités d'iceux, et par quatre vents principaux, divisant aussi le ciel et la terre en quatre principales parties, qui sont orient, occi-

dent, midi, septentrion; aussi gouverne-t-il son Eglise par l'Evangile composé et écrit par quatre personnes, saint Jean, saint Luc, saint Marc, saint Mathieu, signifiés et représentés par quatre bêtes, lesquelles vit le prophète Ezéchiel,..... desquelles l'une était comme un homme, l'autre comme un lion, l'autre comme un veau, et la quatrième comme une aigle volante [1]. »

François-Guillaume Martin, religieux observantin, a publié 26 sermons pour l'Avent, en 1613, sous ce titre : *Les marques des enfants prédestinés citoyens de la céleste Jérusalem.* Il débute ainsi dans son premier sermon.

« Ceux qui vont à la conquête de la pierre calamine, font ordinairement voile vers la mer Indique, laquelle, comme un riche magasin de nature, tient en garde et dépôt les plus belles singularités du monde. L'entreprise est profitable, mais tant hasardeuse que le danger contrepoise bien souvent la valeur du butin; car comme les navigeans flottent sur les ondes, la calamine ou pierre d'aimant déployant l'action et la prinse qu'elle a sur le fer,

---

[1] Voyez *Notice sur un bas-relief représentant les figures mystérieuses et symboliques dont les quatre évangélistes sont ordinairement accompagnés ; suivie de Recherches sur l'origine de ces symboles ;* par Gab. P......, Dijon, Douillier, 1839, in-4° fig., tiré à 60 exempl.

attire les clous qui tenaient joints la misaine et carène des navires dont la structure demeure dissipée. Lors les voyageurs abordent aux funèbres tombeaux; la mer indignée du pillage de ses trésors, avec une usurière vengeance ravit la vie de ceux qui présumaient de ravir le joyau de son avare sein. »

On ne soupçonne pas que ce prélude va conduire le prédicateur au danger de mal parler de Dieu; il craint que la force des divins attraits ne transporte sa pensée et ne précipite les facultés de son âme en un mortel naufrage. Cependant il se confie en la protection divine. « Je voguerai sous la conduite de ce maître pilote au havre de ma Jérusalem; je suivrai mon étoile tramontane, lui offrant d'abord mon humble salut. *Ave Maria.* »

Pelbart de Themeswart, théologien qui florissait en 1550, tient bien sa place parmi les sermonnaires bouffons et ridicules [1], et cependant il jouissait d'une grande réputation sous le pontificat d'Alexandre VI. Parlant de la manière dont la Mère de Dieu a été préservée du péché originel, il emploie

---

[1] Pelbarti de Themeswart stellarium coronæ beatæ Virginis; *in*-8° *gothique*. Ange Rocca a fait réimprimer cet ouvrage à Venise en 1586, *in*-4°. M. Michault de Dijon dit que son *Pomerium sermonum* a été imprimé en 1519, in-4°. Il y en a encore une édition de 1511, *Hagenoæ, in-fol. got.*

trois preuves dont la dernière paraîtra sans doute puérile et peu convenable au sujet : — « Tertium testimonium legis evangelicæ : quia ibi legitur, quòd Gabriel salutando beatam Virginem, sic dixit : Ave gratiâ plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, etc., ex quibus clarescit propositum per singula verba. Nam primo dixit AVE, id est, sine VE; et sic negans VE omne, negat peccatum originale. Secundo ait : GRATIA PLENA : scilicet plenum est cujus nulla pars est vacua, (IV *phys.*) : ergo pars originis, id est, conceptionis Mariæ, non fuit à gratiâ vacua ; quod fuisset si in peccato concepta foret. » — Les miracles que Pelbart rapporte sur la conception immaculée, ne sont ni d'un ton plus sérieux ni moins remarquable. Il soutient que la Vierge n'a point été baptisée, et entr'autres raisons qu'il en donne, il remarque que comme elle était pleine de grâce, elle n'en aurait pu recevoir dans le baptême, et qu'il lui eût été conféré inutilement. Il demande encore quel a été le confesseur de la Vierge? — « Videtur quòd fuit beatus Petrus, quia ordo est inter confessores et confitentes : cùm ergo beata Virgo fuerit summa, debuit confiteri summo confessori et dignissimo. Hic autem est papa. Sed Petrus fuit papa ; ergo Petro est confessa. » — En faisant l'éloge de la Sainte Vierge, il prétend qu'elle a tout su, même les arts libéraux, tels que la grammaire, la rhétorique, la logique, la musique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, les mathématiques, la physique, la médecine; rien de tout cela ne lui était étranger.

Elle savait aussi la métaphysique, parce que cette science est nécessaire à la théologie et que la Sainte Vierge était certainement très-bonne théologienne. (On verra dans les *Mélanges historiques et philologiques* de M. Michault, plusieurs extraits des sermons de Pelbart, surtout pour ce qui regarde les arts et les sciences que possédait la Sainte Vierge.) Au reste ce burlesque orateur avait pris toutes ces belles choses dans le *Liber de intemerate Dei genitricis Mariæ laudibus*, du fameux Albert-le-Grand. VOY. l'édition de Lyon, 1503, pet. in-4° de 78 pag. VOYEZ encore le *Livre des Singularités*, Dijon, 1840, in-8°, p. 383.

Abraham de Sainte-Claire, prédicateur allemand, a prêché à Vienne depuis 1669 jusqu'en 1709. Il mêlait à ses sermons des plaisanteries et des petits contes. Ses écrits sont remarquables par leur singularité et la bizarrerie de leurs titres; tels que ceux-ci : « *Judas archicoquin : fi du monde : attention, soldat, garde à vous ;* etc. » Son Traité de morale divisé en 100 chapitres est intitulé *Quelque chose pour tous*.

Le Père Jean Clérée [1], jacobin, confesseur de Louis XII, dit dans un de ses sermons que J.-C.

---

[1] Joannis Clérée, ordinis prædicatorum, sermones quadragesimales. *Parisiis*, 1530, *in*-8°. Prix 3 à 4 fr.

apostropha ainsi S. Pierre : *Petre, tu es semper fatuus et callidus*. Où l'orateur a-t-il pêché ce texte impertinent ?

Le même Clérée, dans son sermon du dimanche des Rameaux, demande : *Pauper concubinarie, quot sunt anni quibus tenes concubinam ? — Frater, sunt bene decem. — Pone audacter duodenam plenam.* « Dites hardiment la bonne douzaine. »

EXTRAITS DES SERMONS DE MENOT.

Le Père Menot, [1] né à Paris, était cordelier ; il est mort en 1518 dans un âge fort avancé. Il dit dans

---

[1] Michaeli Menoti sermones quadragesimalés, Turonis declamati. *Parisiis*, 1519, *in*-8°, *goth.*, prix 10 à 12 fr.

Sermones quadragesimales reuerendi patris Michaelis Menoti sacre theologie quondam professoris Parisiensis, ab ipso olim Parisiis declamati, nunc denuo et diligentissime castigati, et novis legum atque canonum additamentis locupletati. *Parisiis, ex officina Claudii Chevalloni*, 1526, *in*-8° de 224 feuillets. Cette édition est la meilleure.

Michaelis Menoti sermones quadragesimales, Parisiis ab ipso olim declamati. *Parisiis*, 1530, *in*-8°, *goth.* : prix 7 à 8 fr.

Il y a eu beaucoup d'éditions de ces sermons, qui malgré cela sont toujours rares. Le Duchat pense qu'ils ont été traduits en latin pour en rendre la lecture utile à plus d'une nation ; mais l'abbé d'Artigny paraît prouver victorieusement qu'ils ont été prononcés comme ils sont imprimés, c'est-à-dire dans un latin entrelardé de français. Au reste, tout ce que nous en avons n'est qu'un recueil des extraits de ces sermons.

un de ses sermons, en parlant de la danse : — « Chorea est iter circulare ; Diaboli iter est circulare ; ergo chorea est motus diaboli. » — Il prouve la mineure de cet argument par ces passages : — « Circuivi terram... Circuit quærens quem devoret... In circuitu impii ambulant... »

Ce plaisant orateur prétendait que le moyen d'aller en paradis, « c'était de faire comme aux hôtelleries d'Espagne, où l'on paie avant que de manger, mais d'où l'on sort ami de l'hôte. De même les prédestinés ont beaucoup à souffrir sur la terre ; ils payent dans cette vie ; mais ils sont sûrs d'être heureux dans l'autre, au lieu que les mauvais chrétiens font comme aux cabarets de France, où l'on ne paie qu'en sortant ; mais il faut payer, et souvent on a dispute ou l'on fait banqueroute. »

Le même Menot s'interrogeant lui-même dans son sermon du lundi du quatrième dimanche de Carême, s'exprime ainsi : « Pourquoi Jésus-Christ trouva-t-il mauvais que saint Pierre tirât l'épée contre Malchus dans le Jardin des Olives ? Il y en a deux raisons ; la première, c'est qu'il était pape et que ce n'est pas le métier des papes ni des ecclésiastiques de faire la guerre ; la deuxième, c'est qu'il n'avait point pris de leçons d'escrime, *non didicerat ludere de spatha ;* car voulant couper la tête à Malchus, il ne lui coupa que l'oreille, *nam volendo amputare caput, scidit auriculam.* »

Dans un autre sermon, il demande pourquoi J.-C. donna plutôt les clefs de l'Eglise à saint Pierre

qu'à saint Jean qui le valait bien. C'est que saint Jean était son cousin et qu'il a voulu nous prouver par là que dans la distribution des bénéfices ecclésiastiques, on ne doit avoir égard ni à la chair ni au sang.

Menot dit dans un de ses sermons : « Que croyez-vous que l'on trouve dans la chambre des prêtres ? des explications ou des commentaires sur l'Evangile? non, Nicolas de Lyra leur donnerait des maux de tête ; mais on y trouve un arc, *arcum aut balistam*, enfin tout l'attirail d'un chasseur. » Disons-le, depuis long-temps le clergé de France est à l'abri d'un tel reproche.

Dans l'histoire du jugement de Salomon, il prétend que les deux mères plaidaient chacune leur cause avec chaleur, en présence du Roi, et que l'une jurait par sa foi ; le Roi leur dit : Taisez-vous, bavardes, je vois bien que vous n'avez jamais étudié à Angers ni à Poitiers pour savoir bien plaider, *ut sciretis bene litigare*.

Dans son sermon de la femme adultère, il demande pourquoi on n'amena point l'homme adultère : Possible, dit-il, que c'était un de Messieurs.[1] Ainsi en fait-on aujourd'hui, on accuse le pauvre, on se tait du gros *goddon*.

Dans le sermon du vendredi après les cendres, il

---

[1] On entendait alors par *Messieurs*, les membres du Parlement.

s'exprime ainsi contre les gens du Palais : — Nunc domini justitiarii sunt ut catus (*le chat*) qui ponitur ad custodiendum caseum, ne illum rodant mures; sed si catus apponat semel dentes, plus nocebit unico morsu quam mures in viginti. Sic Domini officiarii regis positi sunt ad tuendum populum communem pauperem, et tamen ei plus nocent super conductu unius processus sex alborum, quam omnes talliæ, omnes impositiones et gabellæ et armigeri qui possunt eis venire in uno anno. » — Puis passant aux ecclésiastiques coupables de simonie : — « Audite, Domini mei, quando scissor lignorum est in sylvâ, primo scindit arbores per pedem, postea grossos ramos, et tandem parvos, quos simul ligat. Sic isti protonotarii (abbates) qui habent illas dispensas ad tres immò ad quindecim beneficia et sunt simoniaci et sacrilegi, non cessant arripere beneficia incompatibilia. Idem est eis; si vacet episcopatus, pro eo habendo dabitur unus grossus fasciculus aliorum beneficiorum. Primo accumulabuntur archidiaconatus, abbatiæ, duo prioratus, quatuor aut quinque prebendæ, et dabuntur hæc omnia pro recompensatione, et non erit ramusculus in hoc fasciculo qui non bene serviat. Sed de quo serviet iste fasciculus? certè ad comburendum animas vestras in igne inferni. Nonne dico verum : numquid hodie cardinalatus et archiepiscopatus sunt lardati de episcopatibus, et episcopatus pluribus abbatiis et prioratibus. Ad omnes diabolos talis modus faciendi. »

Dans le sermon du mercredi après le premier

dimanche de Carême, il s'adresse ainsi aux dames du grand monde : — « O dominæ nostræ delicatæ, quæ nutritis corpus vestrum, *cette vermine*, cum tantâ pœnâ, quæ sæpè non curatis venire ad ecclesiam pro audiendo verbo Dei, non oportet facere nisi unum passum dè vestrâ domo usque ad ecclesiam; vix est *le ruisseau à passer*. Tamen nunc est ferè nona, et non surrexistis. Citiùs evacuaretur stercus stabuli, in quo fuissent quadraginta-quatuor equi; *on aurait plutôt enlevé le fumier d'une écurie où il y aurait eu quarante-quatre chevaux*, quam domina esset disposita, *qu'une femme n'aurait fini sa toilette*, et posuisset *toutes ses épingles*. »

Dans son sermon du mercredi après le second dimanche, notre orateur s'indigne contre les prostituées qui excitent les jeunes personnes à la débauche : « Est una Maq.....la, quæ posuit multas puellas *au métier*; ad malum ibit, *elle s'en ira le grand galop* ad omnes diabolos. Estne totum? *Non, elle n'en aura pas si bon marché*, non habebit tam bonum forum; sed omnes, quas incitavit ad malum, servient ei *de bourrées et de fagots pour lui chauffer ses trente côtes*. »

Le même prédicateur dit, dans le sermon du jeudi après le quatrième dimanche de Carême : « Intramus per unam portam in hunc mundum, sed oportet exire per aliam. O mundani et mundanæ! non potestis satiari *de vos farderies*. Si bene consideramus portam per quam intramus, *c'est une porte sâle et dégoûtante* : non est rex, papa, vel dominus qui non debeat transire per hanc portam. Et si

prima est *sâle et vilaine,* ita quod quando loqui oportet de eâ, oportet *baisser le front;* adhuc secunda est vilior et fœtidior *et pleine d'ordures.* »

Dans le sermon du mercredi après le dimanche des rameaux, ce burlesque orateur dit la plus forte impertinence qu'on ait jamais proférée : — « Audivi ab ore magistri Huet, in conventu parisiensi prædicantis, quod si non alia occasio se obtulisset, virgo Maria tanto zelo amabat redemptionem generis humani, quod propriis manibus filium crucifixisset. » Il est vrai qu'il ajoute : « capite hoc sanè, *prenez cela du bon côté.* »

Dans le sermon de la Passion, Menot demande les raisons pour lesquelles Judas choisit le baiser pour livrer le Sauveur ; il donne entre autres ces deux-ci ; « 1° *Le plus grand embrasseur qui jamais fût, ce a été Notre Seigneur;* quia quando apostoli ejus veniebant ad eum, præsentabat eis os ; et hoc simulando fecit Judas. 2° Quia Jacobus minor a capite usque ad pedes *de robe et de gestes,* assimilabatur in omnibus Christo, *il ressemblait en tout à Jésus-Christ ;* ita quod quando simul erant, videbantur esse duo fratres, et Judas timebat ne Jacobus caperetur loco Christi et quod cogeretur restituere pecunias. »

Il dit ailleurs : — « In portis Jerusalem, sicut nos habemus hìc imagines sanctæ Mariæ, sancti Francisci, erant imagines Moysis et Heliæ ; et transeundo *dessous les portes, ces images faisaient honneur et révérence* à notre benoît Sauveur. »

Dans le sermon prêché à l'un des dimanches après

la Quadragésime, le Père Menot prit pour texte de son discours ce verset de l'épître du jour : *Domine, ne irascatur furor tuus contrà populum meum;* et après avoir commenté ces paroles, il ajoute :

« Astrologi dicunt quod sol transit per multa signa ; et quum est in signo *Leonis,* est fortissimi vigoris, omnia siccat et attrahit. Sic Christus qui est Sol justitiæ, transit per multa signa. Fuit in *Capricorno* quandò antiquitùs peccata puniebat, ut de Dathan et Abyron. Fuit in *Virgine* quando in utero Mariæ fuit novem mensibus. Fuit in *Geminis* quum duplicem habuit naturam, divinam et humanam. Fuit in *Ariete,* quando (ut dicit Isaïe, IV) tanquam ovis ad occisionem est ductus, in morte crucis. Fuit in *Sagittario,* quando (Luc, XIII) nisi pœnitentiam egeritis, simul omnes peribitis. Fuit in *Pisce,* quandò gloriam annuntiavit, et contemptum mundi docuit. Fuit in *Cancro* qui retrograditur ; sic Christus retrogradiendo incessit, quia regnum non erat de hoc mundo (Joan, XIX) ; de omnipotente factus est passibilis et mortalis. Erit in *Librâ* in morte nostra, quia ponderabit opera nostra, reddens unicuique quod suum erit. (Math., XVI, Apoc. XXII.) Erit in *Leone,* quando in suo jüdicio animam districtè judicabit sine personarum acceptione ; sicut *Leo* ad nullius pavet occursum. Erit in *Scorpione* quando puniet dicendo : (Math., XXV) Ite maledicti in ignem æternum. Et sic punget cauda ut *Scorpio.* Justis autem erit gaudium, quare eis dicet : Venite benedicti, etc., etc. »

Le sermon de Menot sur le miracle des cinq pains est bien digne par son originalité de ce singulier prédicateur : — « Secundùm textum erant quinque millia hominum sine mulieribus et parvulis : unde possumus concludere, quòd erant benè decem quatuor millia mulierum, quia videmus per experientiam, quod in uno sermone pro uno homine sunt semper quatuor mulieres. Credo etiam quod erat magna multitudo puerorum, si mulieres illius patriæ erant ita instructæ sicut hujus civitatis, quæ non venirent ad sermonem, nisi secum afferrent puerum pendentem ad mamillam ; et cum hoc, magna multitudo puerorum post caudam, qui non cessabunt mugire durante sermone et impedire prædicatores et assistentes. Sed quærerem libenter, ubi Dominus studuerit facere prandium vel convivium. Credo quòd non frequentaret peccatores hujus urbis, qui non obliviscentur in banqueto potum cum cibo. Prandium hoc Domini simile erat prandio lemovici, *à un repas de limousin ;* videtis quòd qui sunt in Belsiâ vel Campaniâ contrà unum murum, trahunt de sacculo bene sex libras panis quas totas comedent, nec super hoc bibent semel : immò si habeant juxta eos copinam vini, facerent conscientiam videre quid sit in eâ. Non sic Galli et maximè Picardi faciunt ; postquam summam numeraverunt, et hospiti satisfecerunt, adhuc bene potabunt vinum pro sex patardis. Si sit parvus panis duorum denariorum super mensam, si quis eorum *l'entamait, ce serait un coup de couteau.* Do-

minus autem hodiè fecit *le dîner du limousin,* quia fecit unum convivium et banquetum speciale, magnificum et solemne sic quod omnes admirati sunt, ubi non tantùm dedit panem, sed etiam pisces; credo quod erat quadragesima sicut nunc, et quilibet capiebat quantum volebat. Dominus primò in nuptiis dederat tantùm vinum, non panem : nunc tantùm panem, non vinum. Dominus noster benè tunc ostendit suam magnam prudentiam, quia tenebat mensam rotundam omnibus venientibus. Non fit mentio in textu, quod beata virgo Maria præsens esset, quia piè credo quod tunc dixisset Filio, sicut nuptiis : vinum non habent. Heu, fili, vos ad vestrum honorem optimè pervenisti pro resatiandis tot et tantis hominibus. Video quod comedunt tam bono animo; tamen principale eis deficit, vinum non habent; *la vôtre merci,* faciunt optimum vultum; sed vinum non habent quod possint potare; non habent quo possint madefacere frusta. Quare Dominus non curavit de potu, sicut de cibo? respondeo 1° propter aquarum approximationem. Dicitur quod erat trans mare Galileæ; sedebant ibi *sur la belle herbe;* et post comestionem habebant licentiam eundi ad bibendum in mari *à tire-la-rigaut.* »

On regarde les sermons de *l'Enfant prodigue,* et de la *Magdeleine* comme les plus singuliers du Père Menot. Nous allons commencer par celui de *l'Enfant prodigue,* dont nous donnerons un extrait assez détaillé pour bien faire juger de ce que nous sommes obligés de passer sous silence.

« Pater quidam habebat duos filios, quorum junior se ostendit magis fatuum, quàm inconstans fuit. *C'estoit un enfant plein de sa volonté, volage, un mignon, un vert galant.* Quando venit ad cognoscendum seipsum, suam fortitudinem, suam juventutem, suam pulchritudinem, et sanguis ascendit in frontem, *et que le sang lui fut monté au front,* venit ad patrem, resolutus sicut papa, et dixit ei : Pater, jam non sum amplius in ætate in quâ debeam subjici virgæ; sum satis sapiens, non oportet me esse sub tutelâ; benè me ipsum regam. Mater mea defuncta est; reliquit nobis bona; facite mihi partem meam. Item pater, sumus tantùm duo filii : ego non sum bastardus, et sic quandò placeret Deo *de faire tant pour vos enfants que vous allassiez de vie à trépas,* facere tantùm pro pueris vestris ut è vitâ decederetis, non exheredaretis me, sed haberem partem meam, sicut et frater meus. Scio consuetudines et leges patriæ, quibus te vivente nullum jus habeo in bonis vestris, tamen sum filius vester, et me amatis. Rogo, detis mihi partem nunc quam decrevistis mihi relinquere in testamento vestro, et si videtur vobis durum *d'en défaire sitôt vos mains,* oro vos detis mihi nunc quod placebit vobis. O juvenes, hìc notetis, *voyez la forme et le patron où a été prise votre vie.* Quandò venitis ad cognoscendum vos, quæritis capere bonum tempus. Et quia *sans Monsieur d'Argenton,* sine domino argento nihil fit, credo quod liber de vitâ patrum valdè vos attediat. Sed undè tanta arrogantia, undè tanta audacia in

hoc juvene? Certè quia erat *un enfant perdu,* qui non diù steterat sub virgâ magistri. Pater timens eum contristare, videns quod eum sic filius molestabat, dedit ei partem suam; quod non debebat facere. O! quot sunt hodiè patres et matres filii prodigi dantes bonâ horâ, *de peur de faillir,* chordam in collo filiorum, quâ semel suspendàntur citò vel tardè; dant eis pecuniam quam sciunt expendi in ludis chartarum et alearum, in scortis, in tabernis. *Quand ce fol enfant et mal conseillé* habuit suam partem de hæreditate, non erat quæstio de portando secum; ideò, statim *il en fait de la clinquaille, il la fait priser, il la vend,* et ponit *la vente* in suà bursâ. Quandò vidit tot pecias argenti simul, valdè gavisus est, et dixit ad se : Ho! non manebitis sic semper; incipit se respicere. Et quomodò? Vos estis de tam bonâ domo, et estis *habillé comme un belistre.* Mittit ad quærendum *les drapiers, les grossiers, les marchands de soye, et se fait accoutrer de pied en cap; il n'y avait rien à redire.* Quandò vidit sibi pulchras caligas *d'écarlate, bien tirées, la belle chemise froncée sur le collet, le pourpoint fringant de velours, la toque de Florence, les cheveux peignés, et qu'il se sentit le damas voler sur le dos,* hæc secum dixit : Oportet ne mihi aliquid? *Or me faut-il rien? Non, tu as toutes tes plumes; il est temps de voler plus loin.* Tu es nimis propè domum patris tui, pro benè faciendo casum tuum. Pueri qui semper dormierunt in atrio vel gremio matris suæ, nunquàm sciverunt aliquid, et nunquàm erunt nisi asini et insulsi, *et ne seront jamais que* nices *et béjaunes.*

Bref qui ne fréquente pays nihil videt. *Mon père m'a avallé la bride sur le cou :* pater mihi laxavit habenam suprà collum ; dedit mihi claves camporum ; tempus est capiendi *l'essor*, et quid valet hìc morari tamdiù? Abiit ergò in regionem longinquam. Sed quid fecit de tantâ pecuniâ quam tulit extrà patriam? Ex Evangelio possumus discere *tout le* tu autem, de regimine hujus infelicis. Iste puer perditus, mundanus et superbi animi, *cet enfant gâté, mondain, et de fier courage,* quandò benè fuit in suis pompis, studuit *à l'exercice de toute méchanceté et de paillardise ;* et pro complemento suæ vilissimæ vitæ faciebat quotidiè convivia *aux uns et aux autres, tenait table ronde, rien n'y était épargné :* habebat quotidiè in suo hospitio locatos histriones et meretrices, *les garches et les truandes* sedentes juxtà eum à dextris et à sinistris. O! quot bona hodiè perduntur in talibus abusibus, *en telles pimprenelles*. Nam hæ miseræ rodant *leurs paillards jusqu'aux os*. Oportet quod habeant *les robes de fin drap, les riches pannes ; bref, c'est un gouffre de tous biens*. Quare est quod hodiè videtis *un homme haut, grand et bien pris de tous ses membres,* triginta annorum, ubi deberet esse vis hominis, et tamen iste est jam ruptus, cassatus et egreditur membratìm, *et s'en va tout par pièces?* Undè hoc, nisi *de paillardise et méchanceté?* Postquàm omnia fuerunt dissipata cum meretricibus, lenonibus, histrionibus, et assatoribus, *les rôtisseurs :* quandò vacua fuit bursa, et ampliùs nihil erat fricandum, *et qu'il n'y avait plus rien à frire ;* capitur pul-

chra vestis domini Bragantis, caligæ bombycinium; quisque secum ferebat pietiam *de monsieur le Bragard; chausses et pourpoint, chacun en emportait sa pièce.* Ita quod in brevi tempore, meus gallandus fuit positus sicut collector pomorum, vestitus sicut combustor domorum, nudus sicut vermis : *mon galant fut mis en cueilleur de pommes, habillé comme un brûleur de maisons, nu comme un ver.* Vix ei remansit camisia *nette comme un torchon, nouée sur l'épaule pour couvrir sa pauvre peau. Ces galantes qu'il avait si bien entretenues en ses prospérités,* videntes quod non habebat ampliùs de quo uti, *de quoi;* sed quod tam erat nudatus omnibus bonis et vestibus, *qu'autour de lui n'y avait rien si froid que l'âtre, elles commencèrent à dire aux autres : Celui-là est plumé et épluché;* deriserunt eum et dereliquerunt eum in tali miseriâ. Non plus audiebantur histriones in illâ domo; non plus veniebant *les compaignons sans-soucy,* sodales sine sollicitudinibus.

» Quandò omnia fuerunt dissipata, fuit quæstio mutuandi ab illis cum quibus primò sua dissipaverat. Mittit ad illos, sed nemo illi dabat. Ipsemet vadit ad eos; *on lui fait visage de bois,* fit illi vultus ligneus. Quilibet vertit ei dorsum; *il n'y avait plus rien à frire ni à mettre sous la dent.* Adhuc ut augeretur ejus miseria et afflictio, malum suprà malum non est sanitas, *mal sur mal n'est pas santé,* facta est magna fames in regione illa. Sic quod hic adolescens delicatus qui primò se replebat pinguibus frustis, non habebat panem ad sufficientiam. Cœpit

egere et in se cogitare : oportet quod tu vivas alicubi; redire ad patrem tuum nulla est quæstio; caveas, pulchrum esset te videre *si hardi, il te feroit beau voir*. Venit ad quemdam hominem divitem et dixit ei : Domine, si placet habere pietatem de me, rogo, pone me in opere faciendo, *mettez-moi en besogne*; quod saltem possim lucrari vitam meam in vestro servitio, quia fame pereo, *j'enrage de faim*. Ille dives *se retourne*, retrò se torquat corpus, et respicit eum à capite ad pedes; *oh! les bonnes joues* quas lucratus fuerat in bonis conviviis, non erant adhuc pro toto deperditæ; ideò dixit ei : Amice, quantùm possum conjicere in vestris vultu et facie, *à votre mine et à votre trogne*, non est casus vester servire. Videam manus vestras; benè video quod tempore præterito modicum gustastis de istâ tostâ servorum. Quod artificium scitis benè facere? *Quel métier savez-vous?* —Heu! Domine, nunquàm ministerium didici. — De quo ergò vultis mihi servire? — Heu, Domine, non magna peto pro mercede meâ, peto tantùm expensas. —O fili, magna paupertas, in quâ nunc vos video, me movet ad compassionem : habeo in quodam fundo, hìc propè extrà civitatem, magnam gregem porcorum; si eos vultis custodire, benè volo, non possum meliùs vobis dare. Ille miser se locavit ad custodiendum porcos. O questa miser ibi passus est pro puero domûs opulentæ et qui non consueverat tale ordinarium, *pour un enfant de bonne maison qui n'avoit pas accoutumé cet ordinaire*.

» Vilis necessitas, et hæc est, cubabat quasi quo-

tidiè in campis cum bestiis, et cum eis comedebat, et cupiebat implere ventrem. Quandò redibat de campis serò, habebat unum ventrem rabidum fame, et quandò servi domûs veniebant affere cœnam et comestionem, *la mangeaille,* porcorum, extendebat suam scutellam, et nemo illi dabat. Videbat in illâ divite domo servos et ancillas tam benè tractari, benè nutriri et tam benè cubari, *tant bien nourris, tant bien couchés ;* et nullus de eo curabat. Comedebat cum porcis de loturâ scutellarum, et adhuc non poterat satiari : et tunc cogebatur fame ponere caput *dans l'auge des pourceaux.* Cùm enim venit hyems, non habebat quo se tueri posset contra frigus; ideò cecidit in majorem miseriam quam antè; ita ut totum corpus suum pauperculum resolvebatur in nihilum; vix se poterat ferre super pedes; scabies, *la rogne,* comedebat ei dorsum; cadebant ei crines de çapite, et ungues de digitis; vermes ei rodebant totum corpus; habebat vultum tam horridum et immundum, quod erat magna pietas, *une grande pitié,* eum aspicere. Undè in magnâ erat angustiâ et tristitiâ. Quod, ut dicit Boethius, inter omnia genera infortunii, infelicissimum genus est meminisse in miseriis fuisse felicem. Et ideò iste puer infelix, iste puer perditus, iste puer vastatus se videns in tam misero statu, projecit se in terram flendo, dicens : O miser, et in malâ horâ natus super terram, heus, heus, hodiè, comedis cum bestiis, comedis cum eis quasi bestia. O quàm benè fuisti deceptus et malè consultus ! et quis credidisset te

semel venturum ad talem statum! tu benè comedisti priùs tuum panem album, *ton pain blanc le premier.* Tu es de tam bonâ domo, et pateris ista. Priùs, in domo patris mei habebam servos à me cubante et surgente, *à mon coucher et à mon lever,* et modo sum servus porcorum. Dico, quid faciam? *A mal fait ne gît qu'amende;* ibo ad patrem. Animo confortatus reliquit ibi in campis porcos suos, accepit baculum suum super quem appodiabat se, et super pauperes tibias redibat ad patriam, macer sicut alec, *sec comme bresil, avec un petit roquet,* qui vix ei perveniebat usque ad poplites, *aux jarrets.* Tantùm ivit *de haye en haye, et de buisson en buisson,* quod venit usque super terram patris sui. Quandò fuit propiùs, ibat paulatìm fricans humeros contra muros castri, quousque pervenit antè portam, quam tamen præ verecundia non ausus est ingredi. Cum tunc ibi moraretur, casu exibat unus servorum domus qui statim currit ad patrem dicens : Domine, totius mundi ego sum magis deceptus, vel ego vidi dominum vestrum filium! —Quem? — filium juniorem volo dicere, qui, acceptâ portione suâ, recessit, de quo à tanto tempore non audivisti nova. Pauper pater illicò descendit in infimâ curiâ, et ad portam venit. Vidit *ce galant, ce malotru,* et dixit intrà se : est filius meus? Ho! non est; ita est, non est, certè ita est, est ille, non sum delusus. Appropinquavit filio, qui statim se projecit in terram. Pater dixit ei : tu es amicus et charissimus, *tu es mon ami et mon mignon.* Dixitque servis suis : Heus, heus, induite filium

meum de novo. Fecit occidere vitulum de pinguioribus qui essent in stabulo suo. Invitavitque vicinos ad festum, fecit agmen choreare. Omnes de pago mirabantur et quærebant : quod hodiè festum est in domo domini nostri? An maritet filiam suam? an sint nuptiæ in domo suâ? Dicit quod non; sed filius meus mortuus erat et revixit, et facio ei solemne convivium, *un joli banquet.* Cùm tractaretur hoc festum in domo patris, filius primogenitus redibat de agro, qui nesciebat aliquid de omni hoc. Quandò fuit propè domum, vidit magnam hominum lætantium societatem in circuitu domûs; vidit caminos fumare; histriones sonare suis instrumentis : et videns ibi fieri magnum strepitum, nesciebat quid cogitare. Occurrit ei servus à quo quæsivit : Quid sibi volunt hæc omnia quæ audio? Quod festum est intus? Dixit ei servus : Pater tuus gaudet mirabiliter, quia rediit frater tuus. —Frater meus! et quomodo rediit? Rediitne honestè sicut exivit? rediit verè? — rediit cum maximâ paupertate et totaliter nudus. —Est verum? certè; hodiè non ingredior domum in despectum illius. Venit ille servus ad patrem et dixit : Filius vester senior est foris et juravit quod non intrabit in despectum fratris sui propter quem hodiè facitis festum. Pater fuit ad portam domûs pro pacando animo filii senioris, et dicit ei filius : Quomodo pater estis vos tam deceptus et captus amore cujus infelicis luxuriosi? *tant assoté et abusé de ce misérable paillard?* Semper fui vobis obediens. Nunquam aliquid feci quod vobis displiceret. Semper conatus

sum augere bona domûs; vixi sine reprehensione; et tamen in domo vestrâ nunquam dedisti mihi unam diem gaudii. *Et pour ung coquin, pour ung marault, pour ung bélistre, pour ung paillard*, qui cum meretricibus et vili societate in ebrietatibus et lubricitatibus dissipavit bona vestra; qui sua voluntate bannivit à domo vestrâ; qui suis pulchris factis procuravit toti nostro sanguini, *à toute nostre race*, dedecus irreparabile; et adhuc ut plus innotesceret omnibus opprobrium nostrum, vocastis omnes vicinos ut essent testes de hoc capite operis, *de ce chief-d'œuvre : hée,* pater mi, pro tali filio *fault-il faire tant de caquet? tant de ha ha?* Pater videns cor filii sic commotum, prudenter nisus est dulcibus verbis eum sedare, etc., etc. »

Passons maintenant au sermon de la Madeleine qui n'est pas moins plaisant que le précédent.

« Magdalena erat domina terrena de castro Magdalon, tam sapiens, quod erat mirum audire loqui de sapientiâ ejus et prudentiâ. O ergo Magdalena, quomodò venistis ad tantum inconveniens, quod vocemini magna peccatrix? et non sine causâ, quia fuistis malè consiliata. Data est tribus consiliariis qui eam posuerunt in tali statu; scilicet, primus corporis elegantia, secundus temporalis substantia, tertius libertas nimia. Primum ergò quod fuit causa hujus mulieris perditionis, fuit elegantia corporalis : *une grande beauté de corps qu'elle avoit*. Videbatur *qu'elle fut faite pour regarder*, pulchra, juvenis, alta; *vermeille comme une rose; mignonne, fringante*. Credo quod

non erat nisi 15 vel 16 annorum quando incepit sic vivere, et 30 quando rediit ad bonitatem Dei. Numera quot annis vixerit in tali statu malo (sed de hoc sobriè) : omnes enim currebant post illam ad eam videndum. Erat dives : habebat homines post se, *force de belles filles de chambre bien équipées :* ornata pulchris et pretiosis vestibus, lapidibus pretiosis, *joyaux, carcans*, et grossis catenis in collo. Secundò erat domina suorum bonorum ; tertiò libertas. *Son plaisir la gouvernait.* Quando pater fuit mortuus, plena erat suâ voluntate. Martha soror non audebat ei dicere verbum; et videbatur ei quod faciebat magnum honorem illis qui veniebant ad illam. Quidquid faciebat erat vivere *à son plaisir, et faire des banquets :* hodiè invitare unum, cras alterum; et sic diem et noctem exponere in ludis et choreis. Et certè, salvo honore nobilitàtis, *vela ung très-piteux état pour une jeune dame.* Est videndum quomodo potuit tam citò mutari, *veu et considéré* quod erat tam mala. *Cette povre sotte abandonnée* erat in castro suo. *Le bruit courait déjà par toute la Judée et le pays de Galilée.* Omnes bibendo et comedendo loquebantur de eâ et de ejus vitâ. Martha soror timens Deum et amans honorem *de sa lignée, toute honteuse de la honte de sa sœur, et de ses beaux miracles,* venit ad eam dicens : « O soror, si pater adhuc viveret, qui tantum vos amabat, et audiret ista quæ per orbem agitantur de vobis, *certes vous lui mettriez la mort entre les dents.* Facitis magnum dedecus primogeniei nostræ. — *Et de quoy?* quid vis dicere? — Heu soror, non opus

est ultrà procedere neque ampliùs manifestare. Scitis benè quod volo dicere et ubi jaceat punctus. *Les petits enfants en vont à la moutarde. — O bigote! de quoi vous mêlez-vous, belle dame? et tous les grands diables* (*Dieu soit benist*), quis dedit mihi *cette vaillante dame pour controubler ma vie?* vadatis, precor, ad domum vestram. Scio quid habeo agere ita benè sicut una alia. Habeo sensum et intellectum *pour me savoir gouverner. C'est si belle chose que de ne penser qu'à soy.* » — Martha rogabat eam ut iret ad sermonem, et consuleret aliquem hominem bonæ vitæ.... Magdalena dixit janitatori : « Non dimittas mihi intrare hoc castrum *cette enragée de sœur, qui ne nous amène céans que dissention,* ubi non consuevit esse nisi cantus gaudii. » Martha cognovit quòd erat amorosa de naturâ suâ, et quod amabat pulchros homines. Venit ad domum Magdalenæ : mittit ut loquatur cum eâ, non de devotione, sed tantùm unum verbum. Habeo quædam nova de Hierusalem ei dicere. Intravit et datus est ei accessus *pourvu que* non se intromitteret *de prêcher les autres*, ut in aliâ vice. Fecit bonam sociam, quasi vellet choreare; et dixit sorori : « O soror, essetis valde felix, si possetis videre unum hominem qui prædicat in Hierusalem. Est pulchrior omnibus, quos unquam vidistis, tam gratiosus tam honestus; *il a si beau maintien, il sait si bien son entregent : vous ne vîtes jamais le pareil.* Credo firmiter quod si videritis eum, essetis amorosa de eo. Est in flore juventutis suæ. » Propter hæc verba, illa misera cœpit præstare aurem. In crastino

vocavit sororem ad quam loquuta est talia verba dicens : « Dixistis mihi quòd est unus homo tam pulcher in Hierusalem : rogo quod videam eum. » Dixit Martha : « Non videt illum qui vult : credo quod cras veniet in Hierusalem ad festum; sed omnes viæ et vici pleni erunt, quia omnes currunt post illum, ut videant eum. Magdalena volens videre eum, existimans quod esset amorosus de eâ, vocavit ancillas ut disponerent se summo manè ut irent in Hierusalem; et fecit jurare sororem quòd ostenderet ei eum in crastinum. Martha die sequenti rediit *pour s'acquitter de sa promesse*, ut duceret sororem suam in Hierusalem; et invenit eam in lecto, quam fecit surgere. Illa cepit pulchra indumenta sua, aquam rosaceam pro lavando faciem suam; cepit speculum; videbatur quod esset unus pulcher angelus. Nullus eam aspexisset qui non fuisset amorosus de eâ. Ipsa autem misit mangones portantes *force carreaux de cramoisi*, ut sibi disponerent locum. Martha videbat hæc omnia, fingens nihil videre; et sequebatur eam, sicut si fuisset parva ancilla. Christus jam erat in mediâ prædicatione, vel fortè in secundâ parte; et ecce Magdalena *qui va arriver* in sermone. Cunctus populus levabat se, faciens ei honorem, et dicebant : Quid est hoc? Magdalena venit hodie ad sermonem? à quo tempore habet istam devotionem? *Or*, videte hunc serpentem, quo modo se posuit facie ad faciem ante Dominum et illum prophetam. Christus jam partem maximam fecerat sui sermonis; tamen non tot jam dixerat, quin reservasset aliquid pro dominâ Mag-

dalenâ. Tunc ipse cœpit detestari vitia, bragas, pompas, vanitates et specialiter peccatum luxuriæ, et contra has mulieres, quæ pro modicâ voluptate sic ponunt honorem suum et totius parentelæ ad ventum. Illa peccatrix cognovit quòd ad eam hæc verba dirigebantur : ideò quando Christus projecit super eam oculos, visum est ei quod fuisset ei datum de gladio in corde suo. Tunc cœpit deprimere vultum et oculos, et Christus tunc cum magno fervore spiritûs dixit : O misera anima, quæ tot peccata fecisti, posuisti te in periculo damnationis, etc. Factâ prædicatione, remansit contrita et tacta vividè. Cœpit cogitare quid esset factura : repetiit domum. Ancillæ bene videbant quòd nullam habebat continentiam. Cœpit clamare Magdalena : O Deus æterne, quam vitam duxi ego tempore præterito...! Flebat mirabiliter. Dicebat ei suus magister domûs : Oportet-ne pro audiendo unum solum sermonem, quòd sis citò reclusa et victrix ? Alii qui in dies vadunt, non sic flent, nec etiam faciunt pejorem vultum. Dixit verba ad pavendum ; non est sicut dixit ; non credatis ei. Isti prædicatores habent gratiam loquendi ; volunt pauperes pavidos esse. Dixit itaque Magdalena : Ite, ite, non loquamini mihi. O maledicta hora, in quâ nata sum, si semel contingat quòd sim damnata. Venerunt galandi, amorosi et rustici, *les rustres*, qui dixerunt : Surgatis, surgatis, facitis nunc *la bigote ?* Vadamus ad domum. Quæ dixit : O amici mei, rogo dimittatis me ; non audistis quid dixit ille bonus prædicator

de pœnis inferni vobis et mihi præparatis, nisi aliud faciamus. *Hélas!* dedi vobis malum exemplum; rogo quod parcatis mihi. Dixit ei magister domûs : Quomodo? estis adhuc in istâ fatuitate? eamus ad faciendum jentaculum; et tunc cor vestrum meliùs se habebit. O! dixit illa, nunquam bibam nec comedam, nisi allocuta sim illum bonum prædicatorem. Tunc cepit iter suum in Bethaniam, reliquit vestimenta pulchra, cepit parvam vestem, et venit pedester quæ priùs eques venerat; et dixit intra se : O misera! quomodo poteritis loqui tali personæ? non multum curabit de te. Habebat in suo armariolo aquam *de senteur*, quæ vendebatur pondere auri. Cepit hanc aquam, et venit Hierusalem, et currebat. Omnes aspiciebant eam, et dicebant : Ecce Magdalena, quæ fuit hodiè in sermone. Viæ implebantur lacrymis et suspiriis, per quas transibat, nec curabat de his quæ de eâ dicebantur. Cœpit quærere de loco in locum, de plateâ in plateam, de domo in domum : quis hodiè dabit prandium prædicatori? dictum est ei, quod in domo Simonis. Venit ad domum. Nec fecit quærere si intraret. Quando fuit domi, cœpit caput deprimere : projecit se in terram retrò sicut canis. Omnes convivæ mirabantur tantam dominam sine suis domicellis. Venit ad pedes..... Tunc dixit Simon intra se : O si esset propheta, cognosceret quòd non est honor magnus tanto viro, quod talis mulier sic tangat eum. Est nimis privatè factum hîc ante omnes : est amorosus de eâ..... Tantum flevit, quod lacrymæ sufficiebant ad lavandum pedes

Domini ; et de crinibus, qui pendebant ei usque ad zonam, eos tersit..... Dominus volens cor Simonis pacificare, qui de hoc murmurabat, dixit ei : Simon, habeo aliquid tibi dicere..... Duo debitores..... *Ne reproche plus* huic pauperi mulieri peccata sua, quia remittuntur ei. Magdalena erat ibi sub mensâ sicut canis. Cui dixit Dominus : O Maria, surgatis. O Domine, nunquam à loco isto surgam nisi dederitis mihi remissionem peccatorum meorum vestramque sanctam benedictionem. Surge, amica mea, remittuntur tibi peccata tua, etc. —Martha quæ conducebat totum opus dixit sorori suæ quòd secum veniret ad beatam Virginem Mariam ; cui dixit Martha : O Domina, ecce illa peccatrix nunc tamen conversa. Magdalena posuit se genuibus flexis, et dixit : O Domina, parcite mihi, si placet, si loquor vobis. Fui mala et peccatrix; sed gratià Dei, non sum ampliùs. Filius vester pepercit mihi hodiè; estis benè felix habere talem filium. Tunc Martha dixit sorori : Nonne bene dixeram, quod vobis providerem de uno pulchro amatore ? Illæ duæ bonæ filiæ se dederunt beatæ Virgini et fuerunt ejus ancillæ et semper manserunt cum eà. »

Voici encore d'autres extraits des sermons de Menot, qui, sous le rapport de l'originalité, ne le cèdent en rien aux précédents. Dans son sermon du vendredi après le premier dimanche de Carême, il parle ainsi contre les ecclésiastiques qui ne remplissent pas dignement leurs fonctions : « O amici, si cùm grex pecudum esset in medio campi, et veni-

rent lupi fame rabidi, ut eas devorarent, et non haberent pro defensore et pastore nisi unam capram ornatam coffiâ in capite (gallicè *coiffe*), diceretis quod essent in securitate? certè non. Quæ est hæc capra? sunt episcopi, curati et alii ecclesiastici, prælati et pastores ignorantes. Tantò pulchrius videre est asinos mitratos, quantò capras moniliatas gregem custodituras.... Item, domini et dominæ, si inveneretur unus sacerdos vel religiosus in habitu sæculari diversi coloris, cum ense in latere, hallebardâ supra humerum, nonne esset acriter puniendus? quæro, nonne sunt hodie ecclesiastici in Franciâ portantes hanc vestem diversi coloris? dominus protonotarius habebit archidiaconatum in ecclesiâ cathedrali: tunc ejus proprium indumentum erit de valdè pulchro rubro, et optimâ purpurâ. Secundò erit prior, abbas commendatarius, sed potiùs comedetarius, quia omnia comedit. Erit religionis sancti Benedicti (qui sunt monachi nigri); ejus habitus debet esse de nigro colore; et insuper alium prioratum vel abbatiam monachorum alborum habebit, et sic debet esse ejus habitus. Concludo ergo de primo ad ultimum, quod iste dominus indutus more suo, albo videlicet, rubro et nigro, *la robe sera bien bigarrée, merveilleusement déguisée:* erit mirificè vestitus, si incutiat timorem diabolo, quando feret eum ad infernum ut finiat eum pingere, *pour l'achever de peindre.* »

On voit que ce prédicateur ne ménageait pas plus les ecclésiastiques que les laïques. C'est ce que l'on

remarque d'une manière plus forte encore dans le sermon suivant :

« Inter duodecim apostolos fuit unus Judas. Utinam hodiè inter episcopos duodecim vel sacerdotes esset unus Petrus vel Andreas ! Utinam ita bene crucifixum diligerent sicut et crucem ! Appetunt omnes eam, expoliant et vindemiant. Unde idem Bernardus : passa est Ecclesia sub tyrannis potionem amaram; sub hereticis amariorem; sed hodiè sub hypocritis amarissimam. Unde Psalmus : in pace amaritudo mea amarissima. Sed quis est fructus hodiè in vineâ istâ ubi sunt protonotarii habentes tres aut quatuor abbatias, archiepiscopus habens tres episcopatus; viri sine sanctitate et doctrinâ, qui nec habent conscientiam? Certe videtur quod prælati sint per modum flagelli missi à Domino, vel potiùs dati à Diabolo, ad destruendam et populandam Ecclesiam. Et quando benè revolvo statum Ecclesiæ et regimen modernum, non possum videre de quo serviunt nobis tales prælati. David ostendit in *Psal.* quod fuerunt tria animalia pessima quæ intraverunt vineam istam, et eam devastaverunt. Primum est vulpes, quæ ingreditur *en glyssant la queue;* cauda lubricante : et sunt omnes hypocritæ, qui videntur intrare per electionem veram et per ostium, sed intrant *soubs la haye;* id est per simoniam. Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas. (*Cantic.* II.) Secundum animal est aper de silvâ. Exterminavit eam aper de silvâ. (*Psal.* LXXIX.) Aper est animal saliens et frangens sepes et destruens

omnia per quæ transit : *qui ne lui en veult bailler de bon cueur, il en prènd par force.* Quod nisi aliquis velit ei libenter concedere, violentia rapit. Similes sunt apro hi qui in hanc vineam intrant vi et dono regum et principum. Jam non oportet audire consilia Ecclesiæ, sed vota laïcorum, per quod magnum dedecus infertur Ecclesiæ. . . . .

. . . .

Tertium animal est singularis ferus qui depastus est eam. Sunt hi qui jure affinitatis et consanguinitatis intrant in hanc vineam hodiè. Iste est mihi singularis amicus, nepos meus, etc. Oportet ei providere. Provides non Ecclesiæ, sed ei de beneficio et de damnatione æternâ. Dicet quis scrutator fortè virorum ecclesiasticorum; unde per unum est hoc quod sunt quædam cenobia Ecclesiæ et abbatiæ habentes in redditibus xv millia librarum, et tamen *tout y chet!* omnia cadunt, non potest ibi vivere una duodena monachorum. Consideretis Ecclesiam, claustrum, dormitorium : *c'est grant pitié;* hoc est miseratione dignum : ita quod mendicantes vererentur non melius conventus suos disponere. Qui diceret quod illa omnia exponunt in eleemosynis, et certe non; quia prælati talium locorum sunt parci et avari sicut parvi diaboli. Hoc igitur significat quod omnia illa bona transeunt per *troys cordelières de l'Ave-Maria,* per tres particulas de l'Ave-Maria : scilicet benedicta tu; secundo in mulieribus; tertio fructus ventris. Primo benedicta tu : *ce sont les grandes pompes, les grandes bragues;* hæc sunt magnæ pompæ et grandes

bragationes ; hæc sunt pompæ et magni vestium luxus. Si sit abbas, oportet quod habeat mulam cum frænis argenteis auratis. Dicite , pontifices , in frænis quid facit aurum ? Si sit simplex presbiter , quid opus est quod habeat *ung pourpoing de velours*, unum bombicium velutinum. Secundo in mulieribus , oportet habere *les donnes* die ac nocte. Ho nunc *n'en gerroit pas une accouchée* quin dominus prælatus adsit. Oportet habere donnas die ac nocte. Et nunc nulla jaceret puerpera quin dominus prælatus Ecclesiæ sit convocatus de festo : oportet quod teneat puerum in baptismo ; si cum pater ; quia bene scitur *qu'il a la bourse pour fournir à l'appointement;* quod crumenam pecuniis repletam habet, quibus abundè satisfacere possit. Ecce quo vadunt bona ecclesiastica. Scitote quòd qui nutrit scortum, perdit substantiam (*Prov.*, XXIX) spiritualem , corporalem et temporalem. Tertio frùctus ventris , *ce sont les convives et banquetz.* Hæc sunt convivia cum exquisitis epulis facta. Si in totà civitate fiat unum banquetum , oportet quod priùs invitetur Dominus episcopus vel protonotarius : ut ille qui quasi de v leucis venit Parisius pro benedicendo lagana. . . . Duæ rationes quare tot habentes beneficia etiam opulenta , ex eis vivere non possunt , locis nudis et pauperculis relictis. Prima ratio : quando vado per campos et à longe respicio *campanile à demy-couvert, une vieille église toute en ruine*, semi coopertum , veterem ecclesiam minantem ruinam , quæro ab aliquo transeunte : Veni, amice, quæ est ecclesia? Pater,

est una dives abbatia habens in redditibus quasi xxx millia. *Hé ! où en est l'abbé ?* ubi est abbas ? est in curiâ ; sequitur regem qui dedit ei hanc abbatiam ; et sic modicum curat de abbatiâ et monachis fame morientibus. *Je passe oultre,* ultrà hæc transeo. Video aliam ecclesiam ; facio eamdem quæstionem ; respondetur : est ecclesia collegialis fundata pro tot canonicis cum magnis redditibus. He quomodo non aliter disponitur ? an *guerres* fuerunt causa hujus ruinæ ? Heu non pater ; sed dominus et prælatus hujus ecclesiæ *en a bien d'aultres ;* et sic quotannis feruntur ei redditus hujus ecclesiæ, et non facit aliam mentionem. Secunda ratio quare non potest vivere ex tanto fasciculo beneficiorum, et quia unum manducat alterum.

Le sermon sur le salut, par le même Menot, commence ainsi : « *Honorable et, à mon sens, dévot auditoire,* si desideramus omnes salvare animas nostras, debemus esse imitatores Ecclesiæ quæ plorando facit *les obsèques* primorum parentum nostrorum Adæ et Evæ qui fuerunt privati et banniti ex paradiso terrestri...... ».

Comparant, d'après l'Evangile, la mort avec la nuit, il dit : Cum nox est, *un chacun se retire en sa maison.* Domine, nonne totâ die ibitis ad faciendum *les crespés et mille dissolutions* et meretricia ? mirum est *que tant plus que* Ecclesia est magis devota et in dolore et luctu, populus est magis dissolutus.... ô domine ! quando bestia *est prise au pied et la chandelle est soufflée,* qualiter revertitur in domum suam ?

Les voyez-vous? invenietis in unâ parochiâ meretricem, etc.... Erit in hâc villâ homo vitæ pessimæ, *renieur de Dieu*. De serò, *le soir,* facit bonum vultum; de manè invenitur mortuus: Quid dicitis de hoc, Domini?.....

Nous terminons ici nos extraits des sermons de Menot; ils sont suffisants pour donner une idée de son style et de sa manière de prêcher.

ANECDOTE.

On sait dans quel état déplorable était la France sous Charles VI. Déprédations dans les finances, mépris des lois, trahisons, violences, injustices, et par dessus tout cela, la démence du Roi, qui malheureusement n'était pas continuelle; ajoutez-y la conduite coupable de la reine Isabelle de Bavière et celle du duc d'Orléans dont la maison était beaucoup plus splendide que celle du Roi. C'est dans ces temps de malheurs qu'un religieux Augustin nommé Jacques-le-Grand, prêchant le jour de l'Ascension, en présence de la Reine, eut la hardiesse de faire un portrait de la Cour si ressemblant que tout le monde s'y reconnut; la reine mère n'y fut pas épargnée, et le prédicateur lui adressa plusieurs fois la parole. On raconta la chose au Roi qui ne fit qu'en rire et dit même qu'il voulait entendre le jour de la Pentecôte ce hardi et sincère prédicateur. Celui-ci prêcha ce jour-là du même style et n'épargna pas le duc d'Orléans. Le Roi, que cela divertissait, était

à une tribune, d'où il descendit dans la chapelle vers le milieu du sermon. Le prédicateur, avec sa même hardiesse, l'apostropha, l'exhorta à profiter de ce qu'il lui disait et que ceux de son conseil n'osaient lui dire; il fit la comparaison de son règne avec le règne précédent, et ajouta que du temps du feu Roi on avait mis des impôts sur le peuple, mais qu'on en connaissait l'emploi, qu'il s'en était servi pour chasser les ennemis du royaume, pour fortifier des places, pour reprendre celles qui avaient été usurpées; qu'on ne voyait plus un pareil usage de l'argent levé, quoique le royaume fût encore plus chargé; que les soldats n'étaient point payés; qu'il ne se faisait rien pour l'utilité, ni pour la gloire de l'Etat; que tout allait au profit de quelques particuliers. Puis, passant au duc d'Orléans, il fit l'éloge des vertus de sa jeunesse, et ne dissimula point les vices où il s'était dès-lors abandonné, et même il en fit une satire sanglante. Il conclut, en avertissant le Roi qu'il avait un maître plus grand que lui, qui pouvait punir les souverains pour leurs péchés et pour ceux de leur Cour, s'ils ne s'appliquaient pas à y mettre ordre. Tout le monde était dans l'impatience de savoir les sentiments du Roi sur une telle liberté, mais il dit simplement que le prédicateur avait bien prêché, et qu'il tâcherait de profiter de son sermon. Il ne fut guère en état de le faire, car, peu de jours après, il retomba dans sa démence, et son accès dura plus de six semaines. (Extrait de l'*Histoire de France,* du P. Daniel.)

EXTRAITS DES SERMONS DE MAILLARD.

Olivier Maillard, docteur en théologie, de l'ordre des frères mineurs, puis des observantins de l'étroite observance, figure à juste titre parmi les prédicateurs les plus singuliers du xve siècle. Il a terminé sa carrière parénétique et sa vie dans un des faubourgs de Toulouse, le 13 juin 1502. Il avait été prédicateur de Louis XI et de Charles, duc de Bourgogne. Il a laissé beaucoup de sermons en latin [1], parmi lesquels on distingue celui qu'il prêcha à Bruges le 28 mars 1500, et qui fut imprimé *in*-4°, *goth.*, avec des *hem! hem!* en marge, pour désigner les endroits où l'orateur s'était arrêté pour tousser [2].

---

[1] On en connaît plusieurs éditions : celle de *Paris, Jehan Petit* (sans date), *in*-8°. — Celle de *Lyon*, Jehan de Vinglas, 1498, *in*-8° en trois parties. — Celle de *Paris*, 1511-1530, sept parties, rel. en 3 vol. *in*-8° ; prix ; 15 à 18 fr. — Celle de *Paris*, 1527, *in*-8°, etc., etc.

[2] Ce petit volume vaut 8 à 10 fr. On trouve, dans Vigneul de Marville, un article sur les gestes et autres prestiges employés jadis dans la chaire. « J'ai vu autrefois, dit-il, de vieux prédicateurs qui affectaient ces tousseries soit pour se donner un bon air quand ils avaient la voix mâle, soit pour reprendre haleine, ou pour faire revenir leur mémoire de ses égarements.

« Il est parlé dans les anciens auteurs, d'une éloquence gesticulaire et de *solescismes* en fait de gestes. Selon Galien, dans le livre de *l'usage des parties*, la main est un organe qui peut suppléer à tous les instruments ; et, selon les orateurs, la main, par son action et ses gestes, peut suppléer à la voix et aux

Ce bizarre prédicateur reprenait les vices de son temps avec une hardiesse surprenante et une originalité plus grande encore.

Voici quelques extraits de ses sermons qui justifieront pleinement le jugement qu'on en a porté.

Dans celui de la deuxième semaine de Carême, il parle des femmes d'avocats qui poussent le luxe dans leurs habillements au plus haut point :

« Est-ne pulchrum quod uxor unius advocati qui emit suum officium, et non habet decem francos in redditibus (*de revenu*) vadat sicut una principissa, et quod talis portet aurum in capite, et in collo, et in zonâ. Vos dicitis quod hoc est secundùm statum vestrum. Ad omnes diabolos status ille, et tu ipsa;

---

expressions d'un acteur. *Manus unumque sermonem per seipsa significat, quod unà cum sermone manuum etiam motum expetimus, ut ait Artemidorus : histriones enim vel celebres invenies solæcismi redargutos, quòd gestu manuum aliquando peccassent.* Je savais bien ces particularités; mais jusqu'à Olivier Maillard, je n'avais pas ouï parler d'une éloquence tousseuse. Il est vrai que l'abbé de Boisrobert disait qu'un habile prédicateur devait savoir tousser, cracher et éternuer à propos, et que c'était quelquefois un fort bon moyen de se retirer d'un mauvais pas. »

On trouve, dans le Catalogue des livres rares du duc de la Vallière, n° 3097, un *recueil de pièces* dont la sixième est ainsi annoncée : « CHANSON *piteuse, composée par frère Olivier Maillard, en pleine prédication, sur l'air de la chanson nommée* Bergeronnette savoisienne, *et chantée à Toulouse, environ la Pentecoste, par ledit Maillard, lui estant en chaire de prédication, l'an* 1502, *et bientost après il trespassa.* »

et vos, domine Jacobe, absolvitis eam in tali statu et tam leviter! Dicetis fortè : Maritus noster non dat nobis tales vestes, sed nos lucramur ad pœnam nostri corporis.... Ad triginta mille diabolos talis pœna! Audite dulcissimæ filiæ : Si velitis salvare animas vestras et non damnari cum divite : capiatis statum honestum secundum statum vestrum; comedite parcè, quia Hieronymus inquit : Venter et genitalia sunt multum vicina, et ex vicinitate illarum partium provenit vicinitas vitiorum. » (Vide Quadragesimale, opus Oliv. Maillardi, edit. 1520, in-8°, fol. 59 et 60.)

Maillard parle des avocats dans le sermon du second dimanche de l'Avent :

« Tempore regis Ludovici, in unâ civitate hujus regni, erant duo advocati, qui erant compatres. Unus bonus vir venit ad unum illorum et dicit illi : Domine, habeo unam causam in curiâ, vos eritis advocatus meus si placet. Respondit, libenter. Post duas horas venit adversarius suus, qui erat multum pinguis, et dixit ei : Domine, habeo unam causam contra unum rusticum, rogo sitis advocatus meus. Respondit, libenter. Quandò venit dicta, primus qui non erat tam dives sicut alius, venit ad advocatum et dicit ei : Domine, hodiè debet teneri dicta; si placet, respondebitis pro me. Tunc dixit ipse : Amicè mi, aliâ vice quandò fuisti, nihil tibi locutus sum propter occupationes diversas; ego tamen avisavi de facto tuo. Sed ego non possum esse advocatus tuus, quia sum advocatus partis adversæ.

Tamen dabo tibi probum virum, qui erit advocatus tuus, et scribam ad eum litteras. Benè, dixit istè, habeo vobis gratias, domine. Tunc iste advocatus scripsit litteras in hunc modum : Compater mi, venerunt ad me duo capones pingues; ego pinguiorem cepi et alium vobis mitto. Plumetis à parte vestrà, et egò plumabo alium. Numquid ita facitis, domini advocati. »

Dans le sermon du premier dimanche de l'Avent, s'adressant d'abord aux financiers, aux usuriers et à leurs femmes, il s'exprime ainsi : « Dicatis mihi, Domini, qui sæpè dereliquistis legem Altissimi, quid eveniet vobis si moriamini in statu quò estis? Vos latrones usurarii, collectores thesaurorum, et vos domicellæ quæ habetis maritos thesaurarios, quæ recipitis unam tunicam ab uno nobili, seu ter aut quater centum francos ut maritus acceleret solutionem suam. Vos religiosi qui discurritis per vicos, qui non observatis regulas vestras; meliùs fuisset quòd fuissetis mortui in utero matrum vestrarum quam sic vivere et mori.

» Dicite, peccatores, an sit tempus hodiè (in Adventu) ire ad ludos, ad tabernas, ad lupanaria? Certè non. Dicite mihi, vos consiliarii et vos religiosi, quomodò recognoscitis Deum creatorem vestrum? Ubi sunt jejunia, orationes et eleemosinæ quæ facitis amore adventûs Christi? Sanctus Martinus, in isto sacro tempore, vivebat in jejuniis, et sanctus Ludovicus separabat se uxore suâ. Nolo tamen dicere quòd, vos viri, dimittatis uxores vestras; sed volo

dicere quòd si sanctus Ludovicus abstinebat ab actu matrimonii licito, vos, à fortiori, debetis abstinere à peccatis quæ committitis, quæ non sunt multùm honesta..... »

Dans un autre sermon, parlant de saint Anselme qui avait toujours vécu saintement et que cependant le souvenir de sa vie effrayait, Maillard dit : « O pauperes peccatores, beatus Anselmus erat monachus; non comedebat carnes, neque habebat meretrices *à pain et à pot,* in camerâ suâ, nec erat proprietarius, portabat cilicium, et dormiebat super cermentum......

» Dicite, ô peccatrices animæ, quod bonum fecistis in vitâ vestrâ? quid in juventute? quid in virili ætate? et adhuc quid in senectute? ubi jejunia vestra? ubi humilitas? ubi devotio? ubi charitas? ubi compassio pauperum? Certè si ad præteritum modicùm aspiceretis, vehementer expavesceretis..... O pauperes peccatores, non erit tunc cura gubernandi domos, faciendi cavillationes, nec comedendi parvos puletos.... O mulieres *à la grant gorre* [1], oportet ista cogitare et non tempus occupare in ludis et aliis vanitatibus... — Si dicetis, per quot sunt peccata linguæ? *sachez que* ad faciendum pastillum de linguis carparum, *pour faire un petit plat de langues de carpes,* opus est habere multas, *il en faut beaucoup.*

---

[1] *Gorre,* vieux mot, signifie luxe, pompe, ostentation, magnificence.

Fuistis in scholis, scitis *votre* A, B, C; *eh bien!* tot sunt peccata linguæ quot sunt in A, B, C, litteræ; sunt autem viginti principales, scilicet : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, v*. Sic etiam sunt viginti peccata mortalia linguæ..... Ailleurs il dit : A significat adulatoriam; B, blasphematoriam; C, conspiratoriam; D, detractoriam; E, exacerbatoriam; F, fraudatoriam; G, garrulatoriam; H, hortatoriam; J, juratoriam; K, kachinatoriam; L, linitoriam; M, maledictoriam; N, nugatoriam; O, oppugnatoriam; P, præsumptoriam; Q, querulosam; R, rosariam; S, susurratoriam; T, turbatoriam; V, vaticinatoriam. Et de istis omnibus dicebat Psalmistus qui non mentitur : Dixi, custodiam vias meas, et non derelinquam in linguâ meâ. Posui ori meo custodiam...... » Le prédicateur entre ensuite dans quelques détails sur la signification de chaque lettre; nous ne rapporterons que ce qu'il dit de la lettre T quæ significat linguam turbatoriam.... ; est principaliter inter virum et mulierem, quandò scilicet maritus est zelotipus (*jaloux*) seu mulier zelotipa.... Dominæ mulieres! numquid dicitis maritis vestris cum veniunt tardè : Per Deum, vos venitis de paillardâ vestrâ. Et, vos mariti, numquid dicitis mulieribus vestris : Prava mulier, vos estis meretrix; vos venitis de lenone vestro. Quid faciebat ille sacerdos hìc vobiscum? quid dicebat vobis illa antiqua mulier? et alia verba..... O quam grave malum est zelotipia ! »

Dans le sermon du lundi après Pâques, Maillard,

parlant de la rencontre de Jésus-Christ avec les deux disciples d'Emmaüs, dit : « Christus non portabat gladium nec cultellum, et tamen ita perfectè scindebat panem quòd non cadebat una mica, et hoc semper faciebat quando manducabat panem. »

L'opinion de Maillard sur les indulgences ne me paraît pas très-orthodoxe. Voici ce qu'il en dit dans le sermon du mardi de la première semaine de Carême : « Suntne hìc portatores bullarum ? certè ibi est magnus abusus, et miror quod prælati non apponant remedium. Durandus dicit quod de indulgentiis nihil habemus certum in sacrâ Scripturâ. Legatis Basilium, Hieronymum, Augustinum : nihil dicunt de indulgentiis. Ita dicunt doctores moderni, et asserunt quod materia indulgentiarum semper fuit dubia. Sed diceret aliqua mulier : Pater, ego nescio si sint bonæ ; nonne meliùs est capere postquam episcopus misit ? Credo quod capiunt partem suam, et omnes sunt fures. Heu ! sunt aliqui bullatores, qui dicunt quòd si scirent quód pater eorum non cepisset, nunquam orarent pro eo ; ad omnes diabolos. » — Ce passage prouve que Maillard n'était pas tout-à-fait de l'avis d'un de ses confrères qui prétendait que quand on aurait violé la Sainte-Vierge, on serait absous en achetant des indulgences. (Tiré des *Amusements d'un philosophe solitaire,* par Jean Bardou, curé, *tome* III, *p.* 189.)

Le même Maillard disait en parlant de saint François, fondateur de l'ordre des cordeliers : « Mes frères, notre saint patriarche faisait des miracles

aussi aisément que je boirais un verre de vin. »—Et descendant au dernier degré du burlesque, en parlant des ames du purgatoire, il osait dire que lorsqu'elles entendent le son de l'argent qu'on donne pour elles et qui, en tombant dans le bassin ou dans le tronc, fait *tin, tin, tin*, elles se mettent à rire et font *ha, ha, ha, hi, hi, hi.* »

Dans le sermon du lundi avant le premier dimanche de l'Avent, Maillard expose la conduite que tiennent cinq femmes de différents pays que l'on cherche à séduire de la part d'un président : « Ponatis casum, *dit-il*, quòd sit aliquis maquerellus, qui portat bagam pulchram, ex parte unius præsidentis, et veniat ad quinque mulieres quarum prima sit picarda, secunda pictavensis, tertia turonensis, quarta lugdunensis et quinta parisiensis.

1. » Venit ad primam in domo suâ existentem, et percutit ad ostium dicendo : tac, tac, tac; et ancilla venit, et quærit quis est? qui ait : aperiatis mihi et dicatis dominæ, quia sum servus talis domini, et volo sibi loqui. Ancilla venit ad dominam; et dicit domina ancillæ, quia nolo sibi loqui, ideo dic sibi quòd recedat. Ista mulier prima est bona.

2. » Venit ad ostium secundæ, et facit sicut fecit primæ; sed ancilla aperit sibi ostium et loquitur dominæ, quæ dicit : dicatis magistro vestro quod non sum talis, seu de illis. Ista secunda est bona, sed non tantùm sicut prima.

3 » Vadit ad ostium tertiæ, et dicit ancillæ, sicut et cæteris, et ingreditur domum, et ostendit

dominæ bagam, *joyau* gallicè, et placet mulieri, et dicit : certè baga vestra, seu jocale vestrum est pulchrum et mihi placet. Tum ait servus : est vestra si velitis. Respondet mulier : nolo, dubito enim quod maritus meus videret. Ista mulier est mala, quia dat consensum, quamvis nollet facere actum propter diffamationem.

4. » Vadit ad quartam, quæ dicit servo : baga est pulchra, sed habeo pessimum maritum ; si sciret, deponeret mihi nasum ; ideò non faciam. Ista mulier nihil valet, quia non dimittit peccatum propter Deum, sed propter timorem mariti sui.

5. » Venit ad quintam, quæ retinet bagam et dicit servo : dicatis magistro vestro, quòd vir meus vadit mercurii extra, et tunc ibo eum visitatum. Ista mulier est pejor omnium aliarum. »

Prêchant un jour à Toulouse devant le Parlement, notre orateur fit une peinture si vive d'un mauvais juge et en fit une application si sensible à plusieurs officiers de cette Compagnie qu'il fut mis en délibération de le faire arrêter. Cependant on convint de s'en rapporter à l'archevêque qui interdit pour quelque temps la chaire au prédicateur. Celui-ci reçut cette mortification en esprit de pénitence.

Il fit même plus, car de lui-même il alla se jeter aux pieds des deux magistrats qui s'étaient crus offensés ; et dans les termes de satisfaction qu'il employa, il en mêla de si touchants et de si forts sur l'état d'un pécheur endurci, que ce qu'il n'avait pu obtenir comme ministre de la parole de Dieu, il

l'obtint comme suppliant. Ces magistrats se convertirent d'une manière éclatante, se défirent de leurs charges, et l'un d'eux entra dans un Ordre très-sévère.

EXTRAITS DES SERMONS DE MARINI.

Pierre Marini, religieux augustin, confesseur et prédicateur du roi René d'Anjou, comte de Provence [1], fut évêque de Glandève en 1447; il mourut en 1467 (et non en 1487, comme le dit l'historien Honoré Bouche), et laissa la réputation d'un bon prédicateur, sans être exempt des défauts que l'on reproche à ceux de son siècle. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire un de ses sermons, dans lequel exposant la vie du patriarche Abraham, il se livre à une digression et rapporte un conte aussi ridicule que déplacé, dans l'intention de corriger les habitants d'Aix, qui, dans leurs propositions de mariage, employaient des courtiers peu dignes de leur confiance; dans ce temps-là, les courtiers, les gens

---

[1] René d'Anjou, arrière-petit-fils du roi Jean, et roi titulaire de Sicile et de Jérusalem, naquit, au château d'Angers, le 16 janvier 1409, de Louis II duc d'Anjou et d'Yolande fille du roi d'Aragon. Il mourut à Aix le 10 juillet 1480. « Il fut, dit M. de Villeneuve-Bargemont son historien, du » nombre des princes dont la mémoire a survécu à leurs bien- » faits, et dont le nom est devenu, en quelque sorte, le syno- « nyme de la bonté la plus touchante. »

d'affaires, ainsi que les médecins, étaient presque tous juifs. Le prédicateur, après avoir loué la manière dont le patriarche s'y prît pour marier son fils Isaac, en se confiant au plus fidèle de ses serviteurs, dit : « Non voluit hoc committere extraneo et ignoto nec homini nichili quemadmodum fit hodiè, quia matrimonia tractantur medio judæorum corrateriorum (*courtiers*) miserorum et pauperum qui pro uno floreno millesies (*sic*) mentiuntur.... Quidam rusticus cùm vellet maritari, dixit corraterio, ut eum laudaret et bona sua plus exaltaret; cùmque mulier quæsivisset dicto rustico quæ bona haberet, respondit : habeo unam dominiculam et unum agellum et quamdam parvam vineam. Tunc mediator ait : dominiculam, imò domum magnam, vineam amplam, agrum magnum et fertilem. Cùmque mulier rogaret virum quòd non deciperet eam, sed vellet sibi dicere an haberet infirmitatem, tunc ille respondit quòd nullam sentiebat se habere infirmitatem, nisi quia modicum erat tignosus vel rascassus. Cui ait mediator : imò compater, estis totus tignosus usque ad aures et estis totus leprosus. Quo audito, mulier eum refutavit. Tunc rusticus ille ait compatri suo quòd malè fecisset; ille ait : compater, feci quod jussisti, mihi dixisti ut semper plus dicerem. » Dans l'histoire de René d'Anjou, comte de Provence, par M. de Villeneuve, Paris, 1825, 3 *vol. in-8°*, tom. III, p. 294, cette historiette est ainsi rendue en français : « Une personne de cette ville ayant voulu charger de cette délicate mission

(demande de mariage) un de ces hommes juifs qui mentent mille fois pour un florin, lui recommanda pardessus tout, s'il lui arrivait d'être questionné sur la fortune et les qualités du demandeur, de répondre d'après ce qu'il apprendrait de la future, en enchérissant toujours sur elle. Ainsi le père de la demoiselle ayant dit à l'envoyé, ma fille possède une petite maison et une vigne de peu d'étendue. — Le futur, répond le Juif, a en propriété une belle et vaste demeure, une vigne très-productive et un champ aussi considérable que fertile. Après quelques exagérations du même genre, la fiancée, reprend le père, est atteinte d'une maladie de peau assez dégoûtante. — Qu'à cela ne tienne, s'écrie alors l'habile négociateur, celui que je vous propose est teigneux jusqu'aux oreilles, et il est en même temps couvert de lèpre. » Cette historiette prouve l'extrême simplicité du siècle où vivait Marini.

Dans un autre sermon sur les devoirs des femmes, dont le texte est pris de l'épitre aux Galates : *Abraham duos filios habuit, unum ex ancillâ, unum de liberâ ;* il appuie fortement sur l'obligation où est une femme adultère, de réparer les suites de sa faute, en l'avouant à son mari. Il donne une décision effrayante par sa rigueur et par les inconvénients qui peuvent en résulter. Après avoir examiné cette question sous ses différents points de vue, il conclut en ces termes : « *Et sic, salvo meliore judicio, dico quòd meliùs est quòd mulier perdat suam famam quàm suam animam, et postea talem contritionem habeat et*

talem pœnitentiam agat, quæ possit super se divinam provocare misericordiam. » Dans ce sermon, il parle avec beaucoup de détails de toutes les manières dont on peut pécher contre le sixième précepte, depuis la simple fornication jusqu'au commerce charnel avec les démons. Il prêcha ce sermon le matin dans l'église de St-Sauveur d'Aix : le soir il prêcha, dans une autre église, un autre sermon où il prit le même texte, mais qui avait pour objet la nécessité de préférer l'honnête à l'utile. Il y cite beaucoup les *Offices de Cicéron,* et parle peut-être avec trop de détail des devoirs des femmes à cet égard, et de l'obligation où elles sont de ne pas s'écarter de cette règle austère. A l'occasion des femmes qui ont préféré l'honneur à la vie, il rapporte l'exemple d'une dame de la maison de Grimaldi, qui, à la prise d'une ville, craignant qu'on ne fît violence à ses filles, leur couvrit le sein de morceaux de viande fétide ; trait tiré de l'histoire de Lombardie, livre qu'il n'a pas à présent, dit-il, parce qu'il l'a laissé dans son couvent.

Ce bon Marini était quelquefois d'une crédulité excessive ; souvent il raconte des faits absurdes qu'il dit avoir appris de gens dignes de foi : par exemple, il parle de la révélation faite à saint Eucher, Evêque d'Orléans, sur la damnation de Charles Martel, et du serpent trouvé dans son tombeau en punition de ce qu'il s'était emparé des dixmes et des autres biens ecclésiastiques. Le premier monument qui parle de cette révélation est une lettre que l'archevêque

Hincmar écrivit en 858 à Louis le Germanique, au nom des Evêques des provinces de Reims et de Rouen; mais une circonstance qui ne s'y trouve pas, c'est qu'un saint évêque étant sur les bords du Rhône, vit un vaisseau rempli de démons noirs qui descendaient le fleuve; il leur demanda où ils allaient : ils lui répondirent qu'ils portaient en enfer l'ame de Charles Martel, *quia decimas Ecclesiæ sibi concessas pro expulsione Sarracenorum, restituere noluerat.*

Peu après le prédicateur raconte une histoire de revenants. Un certain Landgrave promit un bénéfice, ou un don, *Beneficium*, à un nécromancien, s'il lui faisait avoir une conversation avec l'ame de son père : ce père était mort sans avoir dit à son fils, l'endroit où il avait caché un trésor fruit de ses rapines et de ses extorsions. En effet le père apparut au fils dans un puits profond où il était tourmenté avec ses ancêtres, qui avaient été aussi méchants que lui, et la même voix lui dit qu'il y était attendu. Après avoir rapporté cet exemple et plusieurs autres punitions de princes injustes et impies, le prédicateur, pour engager les rois à être justes, n'oublie pas de citer Trajan qui fut retiré de l'enfer, dit-il, par les prières du pape saint Grégoire. Il cite cet exemple dans plusieurs de ses sermons.

Dans le sermon sur les péchés capitaux, Marini, parlant de la paresse, insiste beaucoup sur l'obligation où sont les prêtres et les religieux de réciter distinctement toutes les parties de leur office. Il dit qu'un démon est chargé de marquer tous les versets,

tous les mots et toutes les syllabes qu'ils omettent. Ce démon s'appelle TINTILLUS. *Quia tantillum de psalmis et horis non potest omitti quin ab hoc dæmone scribatur.* Plusieurs saints religieux ont vu ce démon portant des feuilles très-remplies. Il cite l'exemple d'un religieux qui n'avait jamais ri. Un jour pendant que les frères récitaient l'office, ce religieux s'approcha d'une fenêtre, et tout à coup il s'en retira en riant à gorge déployée. Après l'office on lui demanda de quoi il avait ri ; il répondit qu'il avait vu le démon Tintillus qui, après avoir rempli sa feuille de tout ce que les Frères avaient omis en récitant l'office, avait déchiré le parchemin en le tirant avec les dents pour l'alonger, et, dans cette opération, s'était violemment frappé le derrière de la tête contre un pilier ; l'impatience de ce diable l'avait fait éclater de rire. Marini ajoute que saint Augustin rencontra Tintillus qui portait plusieurs feuilles remplies d'écriture ; il lui demanda ce qu'elles contenaient : Ce sont, répondit-il, les complies que vous n'avez pas récitées un tel jour, parce que vous étiez occupé d'affaires importantes du monastère ; sur quoi saint Augustin lui dit d'attendre un moment, et devant lui il récita les complies ; après quoi le diable s'en alla tout triste en lui disant : Vous m'avez attrappé [1].

---

[1] Le diable Tintillus a dû avoir beaucoup de besogne dans le XVIIIe siècle, surtout vers la fin de ce siècle et au commencement du XIXe. On raconte que l'abbé de Voisenon, qui joignait,

Le sermon de Marini pour le samedi de la Passion est fort singulier; il prend pour texte l'ordre que donna Isaac à son fils Esaü de lui faire manger de sa chasse. Là dessus il entre dans un grand détail sur les différentes manières dont on peut chasser et pêcher [1]. Il compte jusqu'à dix chasses ou pêches

---

dit-on, les terreurs religieuses à la plus grande dissipation, faisait dire son bréviaire par son domestique. Quant à l'abbé Alari, académicien, disciple de l'abbé de Longuerue, et dont d'Alembert a fait l'éloge, on ne peut assurer qu'il dît lui-même son bréviaire, car jamais on ne le surprit occupé à ce pieux exercice; mais on vérifia qu'il avait toujours sur sa table un bréviaire fort bien doré, dont les feuillets étaient très-propres quoiqu'il le possédât depuis longues années, mais dont la marque se trouvait toujours placée exactement à la date du jour.

[1] Le goût de la chasse était si répandu dans le siècle de Marini, que les ouvrages même de dévotion et les sermons étaient remplis de termes, d'images et de métaphores empruntés de cet exercice. Louis XI, qui régnait alors en France, fut celui de nos rois qui porta le plus loin le goût du plaisir de la chasse. Malgré son économie, il dépensait des sommes énormes pour satisfaire cette passion. Claude Seyssel, l'un de ses historiens, dit que « les défenses de chasses dont il se délectait, étaient si âpres et si sévères qu'il était plus rémissible de tuer un homme qu'un cerf ou un sanglier. »

A propos de cerf, nous citerons un passage assez singulier tiré de *la Vénerie royale, par Messire Robert de Salnore*. Paris, 1665, in-4°, chap. 1er : « S'il est vrai, dit l'auteur, que » le Créateur a assujetty au premier des hommes les animaux » pour son divertissement, comme au plus accomply de toute la » nature, le mesme Dieu qui nous a donné des roys, leur a » justement réservé le cerf, comme la plus parfaite et la plus

différentes. Il donne à chacune un sens moral sur la manière de corriger les vices, et entre dans de grands détails à ce sujet. Par tout ce qu'il dit sur la chasse, il ne paraît pas qu'alors on y employât les armes à feu. On sait que les arquebuses furent perfectionnées en 1554 par M. Dandelot, général de l'infanterie française, et qu'à cette époque l'usage s'en introduisit pour la première fois à la chasse. (Voyez Brantôme, *Capit. français*, tom. IV, p. 290.) Parmi les différentes manières de prendre les oiseaux, Marini compte la chasse qui se fait avec une chouette; mais ce qui paraît singulier, il ne savait pas comment cet oiseau s'appelait en français. Il ne le désigne que par le mot latin *noctua* et par le mot provencal *machouetto*. Il laisse en blanc le nom français : « *Tertia venatio est quæ fit mediante noctuà quæ vulgariter apud Provinciales machouetta dicitur, apud verò Gallos*..... » Il y a, dit-il, une manière de prendre les singes : c'est de se mettre à portée des arbres où ils se tiennent ordinairement; là le chasseur assis à terre se revêt d'un vêtement qu'il a apporté avec lui; il lie ses jambes avec une courroie. Il demeure en cet état

---

» agréable de toutes les bestes, afin que le plaisir en fût autant
» précieux à ces monarques qu'ils ont sur nous un légitime as-
» cendant; aussi est-ce le divertissement qu'ils se réservent sans
» contredit et en disposent absolument chacun dans son hu-
» meur. » (Je dois la communication de ce passage à l'obligeance de M. Gat... Dupl...., très-versé dans la connaissance des livres rares et curieux).

pendant quelque temps ; ensuite il ôte son vêtement et délie ses jambes. Il laisse sur les lieux l'habit et la courroie et se retire à l'écart derrière des broussailles. Bientôt après quelque singe ne manque pas d'arriver. Il veut en tout imiter le chasseur ; il endosse l'habit, et se sert de la courroie pour lier ses pattes de derrière avec celles de devant. Le chasseur ne lui donne pas le temps de les délier ; il accourt et prend le singe. « *Quarta venatio est singiorum* (sic) *et simiarum quæ fit per exemplum et imitationem*, etc. »

Marini, si fécond en anecdotes fort singulières, mettait à contribution les historiens profanes et les poètes ; on trouve dans un de ses sermons une citation de 18 vers du *Remède d'amour* d'Ovide.

Dans celui qu'il prêcha le jour des Rameaux il entre dans des détails sur les devoirs des princes. Il veut qu'ils rendent leurs peuples heureux, qu'ils ne les accablent pas d'impôts, qu'ils étudient la loi de Dieu tous les jours de leur vie ; il rapporte l'exemple du roi Robert d'Anjou et de son fils Charles Martel. Il cite Charlemagne qui, chaque jour, lisait quelques chapitres de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Les rois du temps où nous sommes, ajoute-t-il, ne font pas ainsi, *non sic faciunt multi reges moderni*. Ils préfèrent des livres pleins d'amour, de vanité et de mensonge, tels que les *romans d'Artus* et *de Lancelot*, qui portent plutôt leur esprit à l'impudicité qu'à la dévotion, *qui potiùs ad vanitatem, lasciviam et superstitionem mentem incitant quàm ad devotionem*. C'était une

petite leçon à René d'Anjou, qui non-seulement lisait des romans, mais même en faisait.

L'ignorance et la crédulité étaient l'apanage de la noblesse du temps de Marini, si l'on en juge par un fait cité dans l'un de ses sermons : « Pendant que j'étais à Angers, dit-il, à la suite du roi René, j'allai voir un vivier que ce prince avait fait construire, et auprès duquel était une grande quantité d'oiseaux. J'en aperçus un qui ressemblait à un merle, et qui avait autour du cou des plumes blanches et noires, disposées en cercle. Comme je demandais à des gentilshommes de la suite du Roi, quel était cet oiseau et d'où il venait, ils me répondirent que cette espèce provenait des feuilles d'arbres qui tombaient dans l'eau et se changeaient en oiseaux. » On serait tenté de croire que ces gentilshommes voulaient se moquer de lui ; mais on sait que cette absurdité de feuilles converties en oiseaux a été dite et écrite plus d'une fois. Marini appuie même cette opinion et dit qu'il a lu dans le livre *de Proprietatibus rerum,* qu'en Ecosse, il y a sur les bords d'une fontaine des arbres dont les fruits ressemblent à des oiseaux ; que ces fruits, lorsqu'ils sont mûrs, tombent dans l'eau et sont changés en oiseaux, « et mox in aves volantes vertuntur, et hoc ita esse à multis fide dignis audivi. »

Parmi les sermons de Marini, il y en a un sur l'Eucharistie dans lequel il fait mention de la fête particulière établie en l'honneur du Saint-Sacrement (la fête-Dieu), et qui a été instituée, en 1264, par

le Pape Urbain IV. Cette fête se célébrait alors en Provence depuis un siècle environ, comme dans le reste de la catholicité; mais l'établissement de la procession n'était pas fort ancien, et Marini raconte ainsi comment on y ajouta un spectacle où les diables jouent un grand rôle, ce qui rendit cette procession très-célèbre. « Cùm sancta Ecclesia, *dit le prédicateur*, decrevisset ut in festo corporis Christi sanctissimum Sacramentum per vicos et civitates solemniter ferretur, Rex inclytissimus sacras comœdias instituit; quas sacras justè appellamus etsi dæmones intersint. » On voit dans la marche de cette procession à Aix, deux jeux sacrés où les diables interviennent. Le premier représente le roi Hérode qui ordonne le massacre des Innocents; les diables l'entourent au nombre de huit. Le second représente l'ame chrétienne sous la figure d'un jeune homme qui tient une croix soutenue par un ange : les diables tournent autour et frappent sur les épaules de l'ange. Les personnages qui composent les farces pieuses de la procession d'Aix, ont la tête absolument couverte par un masque de théâtre, fait grossièrement, mais semblable pour la forme à ceux des Anciens nommés *larvæ scenicæ* [1].

---

[1] Tous les détails de cette fête sont consignés dans un petit volume curieux et assez rare, intitulé : *Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence, ornée de figures*, etc. Aix, Esprit David, 1767, *in*-12 de 220 pag., avec le portrait de René, 12 planches et musique.

Ce que nous venons d'extraire des sermons de Marini, suffit pour prouver le goût du siècle où il a vécu. Il écrit avec assez de facilité, et son latin est un peu moins barbare que celui des prédicateurs de son temps. Ses sermons forment deux volumes qui appartenaient à M. Fauris de Saint-Vincent. Le premier contient les sermons que l'auteur avait prêchés à Padoue ; et le second, ceux qu'il a prêchés dans la cathédrale d'Aix, en présence du roi René. M. Fauris a donné sur Marini et sur ses sermons une bonne notice, où nous avons puisé pour la rédaction de cet article.

ANECDOTES.

Jean Perrot fut aussi confesseur de René d'Anjou, et son ambassadeur à Rome; il prêcha un jour (le 15 avril 1470), à l'occasion de la translation d'une relique très-précieuse, de la chapelle du château de René à Angers, dans l'église de la même ville, où elle devait rester. Cette relique était un morceau de bois de la vraie croix, donné au Roi par le pape Paul II, et enchâssé dans un reliquaire de vermeil, du poids de 14 marcs. Voici ce que le vénérable Jean Perrot en dit dans le cours de son sermon : « Je puis » assurer que le Saint-Père a tenu ce morceau sacré » de bois d'olivier, plus d'un quart d'heure à la » flamme d'un cierge sans qu'il ait été endom» magé [1]. »

---

[1] Nous trouvons à ce sujet un rapprochement curieux dans

Thomas Connecte, carme breton, qui a été brûlé comme hérétique à Rome l'an 1434, était un célèbre prédicateur qui déclamait avec beaucoup de force contre le déréglement du clergé et contre le luxe des femmes, surtout contre un ornement de tête qu'elles appelaient hennins, et qui consistait dans une garniture fort exhaussée, ayant de chaque côté de grandes et larges oreilles en forme de cornes, qui les obligeaient à se baisser en entrant par une porte ordinaire. La presse était considérable aux sermons de Connecte. Souvent le nombre de ses auditeurs ne pouvant se renfermer dans les plus vastes églises, il faisait dresser un échafaud sur une place publique; on l'entourait d'une tapisserie, et on y dressait un autel sur lequel Thomas disait la messe avant son sermon. Paradin dans ses *Annales de Bourgogne*, en parle ainsi : « Il faisait son prêche fort long et prolixe, faisant grandes diversions contre les vices de tous états. Il se déclara surtout contre les hennins ou cornes des dames; aussi dispa-

---

l'ouvrage intitulé : *Essai sur l'établissement monarchique de Louis* XIV, *précédé de nouveaux Memoires de Dangeau*, etc. Paris, 1818, in-8°. L'auteur, parlant de l'abbé Bourdelot, mort le 8 février 1685, cite, p. 12 et 13, le fait suivant : « L'abbé Bourdelot était en tiers avec M. le Prince et avec la fa- » meuse princesse Palatine, amie intime de ce dernier, lors- » qu'ils essayèrent ensemble de brûler un morceau de la vraie » croix, sans pouvoir en venir à bout. Ce prodige frappa fort » la princesse..... »

raissaient-elles de tous les endroits où il passait. Mais, ajoute le même Paradin, les dames firent comme les limaçons, lesquels, quand ils entendent quelque bruit, retirent et resserrent tout bellement leurs cornes; mais, le bruit passé, les relèvent soudain plus que devant. Ainsi firent les dames, car les *hennins* ne furent jamais plus pompeux et superbes qu'après le partement de frère Thomas. » Ce prédicateur s'éleva contre les désordres du clergé de son temps, en termes si inconvenants que nous rougirions de les rapporter.

St.-Jean de Capistran, religieux de l'ordre de St.-François, était originaire d'Anjou et d'une noble famille qui s'était établie au royaume de Naples, où il est né dans l'Abbruzze en 1386 ; le Pape l'envoya en Allemagne et en Grèce, pour y prêcher la croisade contre les Turcs : il commença sa mission en Bohême contre les Hussites; puis ayant suivi le brave Huniade en Hongrie, il le seconda de telle sorte par son éloquence, qu'il eut bonne part aux victoires que les chrétiens remportèrent sur les infidèles, surtout à la fameuse journée de Belgrade en 1456. « Il prêchait, selon Bayle, quatre ans auparavant, à Nuremberg, où il fit dresser une chaire au milieu de la grande place. Il parla avec tant de force contre le jeu que les habitants apportèrent sur cette place, dés, cartes, damiers, cornets, tables de jeu, en firent un tas et y mirent le feu. L'année suivante

s'étant rendu à Breslau, il y fit également main basse sur tous les instruments de jeux de hasard, exigeant qu'on les lui apportât à tas et à piles. Il prêchait deux heures en latin, après quoi son interprète expliquait son discours pendant le même temps en langue vulgaire. A l'égard de l'austérité de sa vie, c'est un fait constant; il n'avait point à craindre les plaisanteries que l'on emploie contre les prédicateurs gros et gras, qui exhortent à jeûner et à se mortifier, car c'était un petit homme sec et maigre qui n'avait que la peau et les os. » Mais un grave reproche qu'on peut lui faire, c'est d'avoir, dans ses missions, ajouté parfois au feu de son éloquence la flamme des bûchers, contre les juifs et les hérétiques qui hésitaient à se convertir. Il est mort en 1456, et a été canonisé en 1690.

EXTRAITS DES SERMONS DE RAULIN.

Jean Raulin [1] né à Toul en 1443, est un de ces prédicateurs, dont les sermons sont encore recherchés à cause de leur singularité. Il était célèbre dans son temps; il se retira à Cluni en 1497 pour y introduire la réforme. C'était un grand déclamateur, mais sec et méthodique et plein de divisions selon la coutume du temps; il égaie souvent sa matière par

---

[1] Johannis Raulin Sermones dominicales Parisiis proclamati. *Parisiis*, *Petit*, 1541, *in*-8°. Il y en a aussi des éditions *in*-4°, en plusieurs volumes.

des historiettes qui ne conviennent point à la dignité de la chaire. Nous allons en citer quelques exemples.

Dans son sermon cinquième du jour de Noël, il s'écrie : Ante incarnationem nullus poterat facere bonum forum cum Deo, *faire bon marché avec Dieu*, quia quantumcumque darent, non poterant emere paradisum : sed postquam factus est puer, optimum forum possumus facere cum eo, et eum quasi puerum decipere, quasi enim pro nihilo modo dat regnum cœlorum. Recipit enim monetam, quæ nihil valet, imò omninò damnosa est nobis, quin falsa; imò si capti essemus eum eâ, bulliremus in caldaria inferni, sicut falsi monetarii.

Le sermon quatrième de la pénitence par le même Raulin présente une fable qui a bien pu donner le jour à celle des animaux malades de la peste.

Leo, *dit le prédicateur*, vocavit lupum, vulpem et asinum ad capitulum, ut confiterentur peccata sua et eis juxta delicta pœnitentiam injungeret. Venit lupus ad capitulum et sic confessus est : ego malefeci quia comedi ovem, quæ ad me non pertinebat, sed hoc habeo ex legitimis juribus patrum meorum, qui ità ex omni ætate usi sunt, ut pater, avus, abavus et atavus, ità ut nulla sit memoria hominum, quin lupi semper comederint oves. Ad quem Leo : an verum est quod ita habes præscriptum ex omni antiquitate sic comedere oves? Cui dicenti, quod sic : pro tanto crimine imposuit semel dicere *Pater noster*.

« Supervenit vulpes, et confessa est se malè egisse, quia capones et gallinas comederat non suas, licet ex omni ævo in possessione fuerit sic comedendi illas. Quæ similiter propter unum *Pater noster* absoluta est.

« Supervenit asinus, tria confessus est in capitulo fecisse peccata. Primùm quia comederat fœnum quod in ripis et dumis ab aliorum quadrigis seu carrucis fortuitò derelictum erat. Cui leo: grande peccatum est, ô asine! quia aliena comedisti, quæ tui magistri non erant. Secundò confessus est asinus quia stercoraverat claustrum fratrum. Cui leo: grande peccatum est fœdare terram sanctam. Tertium peccatum vix ab eo potuit extorqueri; quod posteà cum ejulatu et gemitu dixit, quòd ruderat et cantaverat cum fratribus, et cum eis melodiam fecerat. Respondit leo gravissimum esse peccatum eò quòd fratres in discordiam miserat. Et sic graviter flagellatus fuit asinus propter peccata parva; et dimissi sunt vulpes et lupus in possessione majorum cum absolutione. »

Cet apologue est très-déplacé dans un sermon; mais il est rendu avec beaucoup de naïveté et ne manque pas de malice.

Le conte suivant, tiré du 3e sermon du veuvage, par le même Raulin, est très-connu; on l'a mis en vers, on l'a répété en prose; mais aucun auteur moderne n'a approché de la naïveté de l'original.

« Dicitur de quâdam viduâ, quòd venit ad

curatum suum, quærens ab eo consilium, si deberet iterùm maritari, et allegabat quòd erat sine adjutorio, et quòd habebat servum optimum et peritum in arte mariti sui. Tunc curatus: benè, accipite eum. E contrario illa dicebat: sed periculum est accipere illum, ne de servo meo faciam dominum. Tunc curatus dixit: benè, nolite eum accipere. Ait illa: quid faciam? non possum sustinere pondus illud quod sustinebat maritus meus, nisi unum habeam. Tunc curatus dixit: benè, habeatis eum. At illa: sed si malus esset, et vellet mea disperdere et usurpare? tunc curatus: non accipiatis ergo eum. Et sic semper curatus juxta argumenta sua concedebat ei. Videns autem curatus quod vellet illum habere et haberet devotionem ad eum, dixit ei ut bene distinctè intelligeret quid campanæ ecclesiæ ei dicerent, et secundùm consilium campanarum ipsa faceret. Campanis autem pulsantibus, intellexit juxta voluntatem suam quod dicerent: *prends ton valet, prends ton valet*. Quo accepto, servus egregiè verberavit eam, et fuit ancilla quæ priùs erat domina. Tunc ad curatum suum conquesta est de consilio, maledicendo horam quâ crediderat ei. Cui ille: non satis audisti quid dicant campanæ. Tunc curatus pulsavit campanas, et tunc intellexit quòd campanæ dicebant: *ne le prends pas, ne le prends pas*. Tunc enim vexatio dederat ei intellectum.

Dans un sermon de Pâques, Raulin dit: Si quæritur quare Angelus mulieribus et non viris arcanum resurrectionis committit prædicandum; potest

dici hoc duplici de causâ factum : 1° quia mulieres bonam habent linguam, et vix sciunt retinere secreta, sed ea citò revelant. Undè cùm quæreretur à quodam philosopho quare linguam loquacem magis habent quam viri? respondit, hoc ideò esse, quia homo ex limo factus est, mulier ex osse, scilicet ex costâ Adæ. Si quis autem commoverit saccum plenum limo, non indè sonabit; si verò saccum plenum ossibus, tunc varium et grandem sonum emittit, etc.

Gratian Dupont, surnommé de Drusac, à dit la même chose, feuillets 25 et 26 de son livre intitulé : *Controverses des sexes masculin et féminin,* 1538, *in*-16, *sans nom de lieu.*

MM. Barbier et Désessarts ont cité, dans leur *Bibliothèque d'un homme de goût,* tom. II, p. 446, quelques passages de Raulin qui méritent de trouver encore place ici ; voici comment ce prédicateur explique la conversion du pécheur à Dieu et de Dieu au pécheur. « La miséricorde de Dieu, dit-il, est comme la partie de devant du visage, et sa justice celle de derrière, suivant ces paroles : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine.* Or, Dieu ne se tourne que du côté de ceux qui se tournent vers lui, comme un miroir ne réfléchit le visage que de ceux qui se présentent devant la glace.... Ne fuyons point le regard de Dieu à cause de quelques imperfections de notre cœur; le soleil qui entre par une fenêtre, n'en éclaire pas moins une chambre, quoiqu'il trouve des atomes sur le chemin de ses rayons, etc., etc. »

Ce beau sermon est orné, suivant l'usage de ce temps, d'une histoire, ou plutôt d'une fable qui dut faire une très-grande impression sur l'auditoire. « Un ermite, dit Jean Raulin, suppliant Dieu de lui faire connaître la voie du salut, vit tout à coup un diable transformé en ange de lumière, qui lui dit : Dieu a exaucé votre prière, il m'envoie vous dire que si vous voulez vous sauver, il faut me donner trois choses pour les lui offrir de votre part; ces trois choses sont une lune nouvelle, un disque du soleil, et la première partie d'une rose. Si vous unissez ces trois choses et les offrez à Dieu par mon ministère, vous serez sauvé. L'ermite était très-affligé, ne sachant ce que cela voulait dire. Mais un véritable ange de lumière lui apparut, et lui dit le mot du logogriphe. La nouvelle lune, dit-il, est un croissant, c'est-à-dire un C, dont il a la forme; le disque du soleil est un O ; la première partie du mot rose est un R ; joignez ces trois lettres, et vous ferez le mot COR, c'est-à-dire votre cœur ; c'est ce que Dieu vous demande ; donnez-le-lui, mais ne vous servez point de l'intermédiaire de l'ange de ténèbres qui voulait vous mettre dans l'embarras et vous escamoter ce qu'il vous demandait pour lui et non pour Dieu.

Dans ce même sermon, Raulin, parlant de la nécessité du jeûne, dit : « Rien de plus difficile que la conversion, à moins que le corps ne vienne au secours. Car, comme dit Aristote, le corps suit la lumière. Ainsi, si nous faisons jeûner le corps, l'esprit en sera plus dégagé et plus libre. Un carosse va plus

vite quand il est vide; un navire qui n'est pas trop chargé obéit mieux au vent et à la rame.... L'araignée qui marche si bien sur ses pattes, ne peut pas marcher sur le dos; de même si le ventre de l'homme est attaché à la terre, l'esprit ne peut pas marcher vers le ciel; et puis par le jeûne du ventre, l'homme s'unit mieux à Dieu; car c'est un principe des géomètres, qu'un corps rond ne peut toucher une surface que dans un point : or, Dieu est cette surface, suivant ces paroles : *Justus et rectus Dominus.* Un ventre qui se nourrit trop, s'arrondit : donc il ne peut toucher Dieu que dans un point; mais le jeûne aplanit le ventre, et alors celui-ci s'unit à la surface de Dieu dans tous les points et dans toutes les parties. » Quelle absurde niaiserie!

ANECDOTES.

Un prédicateur s'échauffant contre les luthériens, disait : « Ah! ces damnés d'hérétiques sont bien » pires que le diable, car je fais fuir le diable avec » de l'eau-bénite et des signes de croix, au lieu que » ces maudits hérétiques s'en moquent.... »

Puisqu'il est ici question de luthériens, nous dirons que Luther a aussi prêché, et que malgré ses talents et ses connaissances, car il en avait, il n'a pas dédaigné de se conformer à l'esprit de son siècle, esprit de bizarrerie et de trivialité qui déshonorait

la chaire. Pour le prouver, nous nous contenterons de citer le fragment suivant tiré de son sermon sur *la trompette du jugement dernier*. « Quand Sodôme et Gomorrhe, dit-il, furent englouties en un clin d'œil, tous les habitants de ces villes, hommes, femmes et enfants tombèrent morts et roulèrent dans les abîmes de l'enfer. Alors on n'eut pas le temps de compter son argent ni d'aller courir la pretantaine avec la p....., mais en un instant tout ce qui vivait tomba mort. Ce fut la timbale et la trompette du bon Dieu; c'est ainsi qu'il fit son *poumerlé poump! poumerlé poump! pliz, plaz! schmi, schmir!* ce fut le coup de timbale de Dieu notre seigneur, ou, comme dit Paul, la voix de l'archange et la trompette de Dieu. Car, lorsque Dieu tonne, cela fait presque comme un coup de timbale, *poumerlé poump!* Ce sera le cri de guerre et le *taratantara* du bon Dieu. Alors tout le ciel retentira de ce bruit : *kir, kir! poumerlé poump!....* » (Voy. ce passage entier dans Flœgel : *geschichte des komischen litteratur*, tom. 1, p. 258. — C'est pourtant dans ce style que s'exprimait le rude prédicateur de la Réforme! Combien d'autres bouffonneries n'aurions-nous pas à citer si nous voulions rapporter toutes ses grossières turlupinades contre la Cour de Rome et contre ceux qui lui déplaisaient [1]! Et cependant c'est cet

[1] Son animosité allait jusqu'à la fureur; nous donnerons seulement un échantillon de ses gentillesses dans ce genre : « La

mais nous allons lui présenter requête. Voire, mais vous avez l'épée au poing! est-ce pour baiser les mains de Sa Majesté? Eh, traître, vilain! tu viens comme Hérode qui cherchait Jésus-Christ, mais c'était pour lui couper la gorge..... Pour venir à tes fins, tu fais comme Judas le Galilæus, duquel parle Gamaliel, qui s'éleva contre Jules César. Il disait : je ne cherche que la liberté du peuple. Ainsi ceux qui voulaient planter leur fausse religion, que disaient-ils? Nous ne cherchons que la gloire de Dieu, que conculquer aux pieds le corps de Jésus-Christ. Et encore supposé que le sacrement ne fût que du pain, comme vous dites, qui serait image de Jésus-Christ, si est-ce que toujours a été un grand *nefas*, faire irrévérence à l'image du Roi. » Ailleurs il dit : « La religion des huguenots, comment a-t-elle été plantée? Par épée et par sang : aussi elle sera finie par épée et par armes. C'est Beze qui confesse que leur religion a été plantée par armes et par sang à la bataille de Dreux. »

Simon Vigor, avec une hardiesse que l'impunité n'a pu rendre excusable, condamne hautement les édits donnés pour la liberté de conscience, et compare les rois qui les accordent, à Hérode qui voulait régner en ôtant la vie à Jésus-Christ.

« Vous avez autorisé un édict que surnommez de pacification; édict du diable!..... D'autre part vous avez vendu le temporel de l'Eglise, et ne scauriez dire en quoi l'avez baillé, sinon aux huguenots, de peur qu'ils ne se rebellassent contre vous; mais

qu'est-il arrivé? Regardez comme Dieu renverse les entreprises des hommes! vous les avez armés contre vous; et ce que vous craignez, vous l'expérimentez à la ruine et dévastation de ce pauvre royaume, et vous veulent dépouiller de la couronne; et si n'y mettez autre ordre, ils vous l'ôteront de dessus la tête..... Ah! nous craignons les Allemands : ôtez ceux qui les favorisent, et vous serez en assurance de ce côté. Vous craignez de perdre l'alliance des hérétiques, et cependant vous perdez la foi..... Au reste tout va mal..... Nous avons raison de dire ce qui est à la fin de notre Evangile : *Rachel plorans filios suos*. »

Jean Bricot, docteur et théologien de la Faculté de Paris, haranguant un jour François Ier à la tête de l'université, lui dit, à propos de la dissipation des finances, que s'il continuait à en user ainsi et à avoir les mains percées comme le grand Saint dont il portait le nom [1], il ferait autant de pauvres forcés que ce Saint en avait fait de volontaires.

Jean de Montluc, célèbre prélat, promu à l'évêché de Valence en 1553, fut soupçonné, vers 1559, de

[1] S. François est représenté ayant les mains percées comme Jésus-Christ; c'est ce que l'on nomme les stigmates de saint François.

favoriser les nouvelles opinions, c'est-à-dire la Réforme; et cela, pour avoir prêché et dit, en parlant des guerres de religion, qu'il était étonnant et que c'était une grande simplicité en France, de voir brûler Paris, et d'attendre l'eau du Tibre pour éteindre l'embrasement. Il fut accusé d'hérésie par son chapitre; il y eut instance au Conseil privé de François II, puis au Grand-Conseil. Mais par arrêt du 14 octobre 1560, il fut déchargé de l'accusation, et le doyen de son chapitre fut condamné à lui faire des réparations proportionnées à l'accusation. Jean de Montluc est mort en 1579, avec la réputation d'un grand politique et d'un prélat aussi zélé qu'éclairé. Ses sermons sur divers articles de foi et sur l'oraison dominicale ont été imprimés *à Paris, chez Vascosan,* 1559 et 1561, 2 *vol. in-8°.*

Dans le seizième siècle, il se passait parfois à l'église des scènes scandaleuses au sujet de la Réforme. On raconte qu'un religieux prêchait un jour à Strasbourg contre le protestantisme; tout à coup Wolfgangus Musculus, qui de bénédictin s'était fait luthérien, s'élance dans la chaire, en arrache le prédicateur, prend sa place et fait l'apologie de la nouvelle religion. Cette saillie indécente d'un zèle outré fit une grande réputation à W. Musculus parmi les réformés et lui valut, dit-on, une chaire de théologie à Berne. Il paraît que c'était un homme violent; aussi Verheiden, jouant sur son nom *Mus-*

culus, dit que ce n'était pas de ces petits rats, de ces souriceaux affamés qui craignent les chats, mais bien de ces gros rats qui n'en ont pas peur et qui les font reculer. Belle prouesse! Ce W. Musculus est mort à Berne le 30 août 1563, laissant une femme et huit enfants dans la misère; il était âgé de 66 ans.

Cornelis Adriasen de Dordrecht, franciscain, prêcha à Bruges le premier et le second novembre 1567, contre le prince de Condé qui était lié d'amitié avec le prince de Navarre (depuis Henri IV). L'extrait de son sermon prouve jusqu'à quel degré de licence, d'insolence et de turpitude peuvent entraîner les fureurs de parti et les guerres de religion. Jamais ce prédicateur ne parle du prince de Condé sans dire : « Ce Condé, ce maudit Condé, cet enragé de Condé, ce bandit, ce double scélérat, cet infame coquin, etc., etc. » On avouera que de pareilles épithètes sont inconcevables dans la bouche d'un orateur chrétien, surtout quand il ajoute qu'il regrette que « Monseigneur de Guise, ce saint martyr de bienheureuse mémoire, ne l'ait pas fait accrocher à un gibet (ce Condé), quand il le tenait en sa puissance; mais les grands diables d'enfer lui farciront le cul de soufre et de poix ardente....... Et ce Condé et les huguenots ont au moins chacun cent mille diables dans le ventre. » Est-il possible qu'on ait déshonoré la chaire par de pareilles gros-

sièretés ! On faisait courir le bruit qu'au mois d'octobre 1567 le prince de Condé s'était fait couronner à Saint-Denis ; sur quoi un poète du temps, digne émule d'Adriasen, fit des stances dont on peut juger par ce titre : « *La grande trahison et volerie du roi Guillot, prince et seigneur de tous les larrons, bandoliers, sacrilèges, voleurs et brigands du royaume de France.* » Le prince de Condé fut tué de la manière la plus atroce par Montesquiou, après la bataille de Jarnac, où il fut fait prisonnier le 13 mars 1569.

Maurice Poncet, surnommé le petit feuillant, était un prédicateur dans le genre des Menot, des Maillard, etc. ; il vivait vers la fin du XVI[e] siècle. Il était curé de Saint-Pierre-des-Arcis. Dans un sermon qu'il prêcha pendant le carême à Notre-Dame de Paris, il déclama avec beaucoup de hardiesse contre Henri III et surtout contre une confrérie nouvelle de pénitents, qui avait été en procession dans la ville le jour de l'Annonciation. Il la qualifia de confrérie d'hypocrites et d'athées. « J'ai été averti de bon lieu, ajouta-t-il, qu'hier au soir, qui était vendredi, la broche tournait pour ces gros pénitents, et qu'après avoir mangé le gras chapon, ils eurent pour collation de nuit le petit tendron qu'on leur tenait tout prêt. Ah malheureux hypocrites! vous vous moquez de Dieu sous ce masque, et portez par contenance un fouet à votre ceinture? Ce n'est pas là, de par Dieu, où il faudrait le por-

ter ; c'est sur votre dos et sur vos épaules, et vous en étriller très-bien, car il n'y a pas un de vous qui ne l'ait mérité. »

Ce prédicateur fut exilé. Le duc d'Epernon, l'un des pénitents de cette confrérie, voulut le voir et lui dit en plaisantant : « Monsieur le docteur, on dit » que vous faites rire les gens à votre sermon; cela » n'est guère beau ; un prédicateur comme vous » doit prêcher pour édifier et non pas pour faire » rire. Monsieur, reprit hardiment le Petit Feuillant, » sachez que je ne prêche que la parole de Dieu, et » que ceux qui viennent à mes sermons pour rire » sont des méchants et des athées. Au reste je n'en » ai jamais tant fait rire en ma vie que vous en avez » fait pleurer. »

Le dimanche 8 janvier 1589, le même prédicateur parlant du duc de Guise qui avait été tué à Blois, se tournant vers Madame de Nemours sa mère, qui était près de la chaire, dit : « O saint et glorieux martyr de Dieu, béni est le ventre qui t'a porté, et les mamelles qui t'ont allaité ! »

Parmi les prédicateurs qui se sont fait un nom du temps de la Ligue, en vomissant des horreurs contre Henri III et Henri IV, on distingue Jean Boucher, docteur en théologie [1], curé de Saint-Benoît, ci-

---

[1] Sermons de la simulée conversion, et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, prince de Bearn, à

devant prieur de Sorbonne et recteur de l'Université. Ce fougueux prédicateur s'était d'abord déchaîné contre Henri III, avant que ce prince sortît de Paris. Ce roi le fit venir, le traita de *méchant* et finit par lui pardonner à condition qu'il serait plus sage à l'avenir. Voici comment, quelque temps après, ce curé parla en chaire de ce monarque. « Ce teigneux » est toujours coiffé à la turque, d'un turban, lequel » on ne lui a jamais vu ôter, même en communiant, » pour faire honneur à J.-C. ; et quand ce mal- » heureux hypocrite faisoit semblant d'aller contre » les Reistres, il avoit un habit d'allemand fourré, » et des crochets d'argent, qui signifioient la bonne » intelligence et accord qui étoient entre lui et ces » diables noirs empistolétés : bref c'est un turc par » la tête, un allemand par le corps, une harpie par » les mains, un anglois par la jarretière, un polo- » nois par les pieds, et un vrai diable en l'ame. »

Après la mort d'Henri III, la rage de cet énergumène redoubla contre Henri IV. Un jour il commença un de ses sermons par ces mots du Psalmiste. *Eripe me de luto fœcis*, qu'il expliquait ainsi : *Seigneur, débourbez-nous, ôtez-nous cette race de Bourbons, il n'en faut plus parler, ils sont tous hérétiques ou fauteurs des hérétiques*. Interprétation aussi ridicule qu'insolente.

Saint-Denis en France, le dimanche 25 juillet 1593, par Jean Boucher. *Paris, Chaudière,* 1594, *in*-8°, édition originale, vendue 50 liv. 19 s., chez le duc de la Vallière, en 1784, et l'édition *jouxte la copie* de la même année, *in*-8°, n'a été portée qu'à 15 l. 19 s.

Une autrefois, le vendredi 19 mars 1593, prêchant dans l'église Saint-Barthelemy, il dit qu'il falloit prier Dieu qu'il nous donnât un roy qui fût fils d'homme et non de bête, car, dit-il, ceux que nos politiques demandent est fils d'une louve.

Le lendemain de la réconciliation d'Henri IV, il monta en chaire dans l'église Saint-Méry, et vomit contre ce roi mille outrages; il dit entre autres choses que la cérémonie qui s'était faite à Saint-Denis (le serment d'Henri IV entre les mains de l'archevêque de Bourges) n'était qu'une farce, que ce prince ayant été le matin à la messe, avait été au prêche la nuit suivante. Imposture révoltante!

Lorsqu'on apprit à Paris que le Roi avait été blessé d'un coup de pistolet dans les reins, à l'affaire d'Aumale, en mars 1592, Boucher, dans son prône du 22 de ce mois, dit : « A la vérité, la chair du Béarnais, ou plutôt sa charogne, a esté entamée, mais elle n'a point esté enfoncée, à cause des caractères (magiques) qu'on a descouvert qu'il avoit sur luy. » Quelle infernale imagination! Heureusement la blessure était très-légère, la balle ayant été amortie par les habits et la chemise.

Les sermons que prêcha Boucher à l'église de S.-Méry pour prouver que la conversion d'Henri IV était nulle, sont au nombre de neuf; ils furent imprimés en 1594; mais les Parisiens étant rentrés dans le devoir en eurent tant de honte, qu'après la réduction de Paris, la première chose qu'ils firent dès le lendemain fut de les faire brûler par le bourreau.

Jean Boucher fut chassé de Paris ; retiré en Flandre, il composa le livre affreux de *l'Apologie pour Jean Chastel*, dans lequel il abuse continuellement de l'Ecriture Sainte pour excuser cet assassin.

Jacques Commelet, jésuite, étant à Paris en 1589, excita le peuple à la révolte au sujet des deux frères Guises massacrés à Blois. Le jour de Noël, prêchant dans l'église de Saint-Barthelemy, et ayant pris pour texte ce qui est au 3e livre des Juges, touchant Aod, de la tribu de Benjamin, qui tua Eglon roi des Moabites, il se mit à crier : « Il nous faut un Aod, » il nous faut un Aod, fût-il moine, fût-il soldat, » fût-il goujat, fût-il berger, n'importe ; il nous » faut un Aod, il ne faut plus que ce coup pour » mettre nos affaires au point que nous désirons. » Il loua beaucoup l'action de Jacques Clément et le mit entre les anges. On l'accuse d'avoir dit en chaire ces mots de David : *Eripe me, Domine, de luto ut non infigar*, et qu'il avait ajouté que David par un esprit prophétique avait entendu parler de la maison de Bourbon ; cette plate bouffonnerie n'est point de Commelet, mais de Boucher comme nous l'avons dit. On reproche encore à Commelet d'avoir dit dans un sermon, que Dieu n'avait point la puissance de convertir le Roi (Henri IV), ni le Pape le pouvoir de l'absoudre. Ce blasphême est de Lincestre. Après la réduction de Paris, Commelet vint implorer la clémence du bon Henri, qui lui pardonna [1].

---

[1] Ce Commelet faisait beaucoup de grimaces en prêchant ;

Lincestre, autre fameux prédicateur de la Ligue, dans le sermon de 1589, qu'il fit à l'église de Saint-Barthelemy, déclara que le *vilain Hérode* (anagramme du nom *Henri de Valois*), n'était plus roi des Français ; il exigea de tous ses auditeurs le serment d'employer jusqu'à la dernière obole de leur bourse, et jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour venger la mort des Guises, et pour cet effet leur fit lever la main pour signe de consentement. Le premier président de Harlay qui assistait tranquillement à ce sermon, fut personnellement provoqué par le prédicateur qui lui cria : « Monsieur le président, levez la main, levez-la bien haut afin que tout le monde le voie [1]. » Un jour un

---

aussi, dans la pièce satyrique intitulée la *Bibliothèque* de madame de Montpensier, on place *les grimaces raccourcies du P. Commelet, mises en tablature par deux dévotes d'Amiens.*

[1] Ce président de Harlay était à l'œil des prédicateurs de la Ligue. L'Estoile raconte que « le samedi 27 mars 1593, Simon Filheul, prieur des Carmes à Paris, preschant à Saint-André, rappela que le président de Harlay étant une fois vis-à-vis de lui à l'œuvre dans l'église Saint-Barthelemi où il preschoit, lui Filheul avoit dit qu'il y avoit un grand nombre de huguenots dans Paris, que la justice ne faisoit pas semblant de voir ne congnoistre; et que leur connivence estoit cause qu'il y avoit tant d'hérétiques. De quoi ledit de Harlay offensé et de ce qu'il l'avoit ainsi prêché à son nez, l'avoit envoyé quérir le lendemain, pour lui demander s'il congnoissoit quelques huguenots à Paris; que pour luy, il n'en congnoissoit point; mais s'il en sçavoit, qu'il l'en devoit avertir, afin d'y mettre ordre, et non pas prescher et déclamer de ceste façon en pleine chaire contre la jus-

des principaux ligueurs fit part à ce Lincestre des scrupules qu'il ressentait de la haine qu'il portait à Henri III. Le bon curé lui répondit : « Moi, je n'eus pas fait scrupule de tuer le Roi à l'autel, quand même j'aurais eu le corps de Dieu entre mes mains. » Quelle abominable frénésie !

La Reine-Mère (Catherine de Médicis), mourut le 5 janvier 1589. Lestoile dit : « qu'elle étoit adorée et révérée à Blois comme la Junon de la Cour, mais qu'elle n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir qu'on n'en fit non plus compte que d'une chèvre morte. » En effet elle laissa une réputation assez

---

tice. Auquel il avoit respondu qu'il n'avoit presché que la vérité, et ce que tout le monde disoit et savoit ; et qu'au surplus il en congnoissoit beaucoup, desquels, s'il lui plaisoit, il dresseroit une liste et la lui apporteroit. Ce que ledit de Harlay n'avoit voulu, et avoit bien fait, car il s'y eût vu tout le premier, comme celui qui n'a été autre toute sa vie, et qui ne valut jamais rien ; ce qu'il répéta par deux fois. » On conviendra que la hardiesse des prédicateurs dans ces temps de troubles était poussée à l'excès.

Ce Simon Filheul ne faisait nulle difficulté d'altérer la vérité dans ses déclamations passionnées. Par exemple, dans un sermon dirigé contre ceux de la religion pr. réf., il disait : « Les filles de Genève se peuvent marier à dix-huit ans à qui bon leur semble, sans consentement de père, mère ni de parents ; et pour toutes raisons, elles ne sont tenues d'alléguer autre chose que ce beau texte : *il vaut mieux se marier que brûler ;* et celles que les maris ne trouvent pucelles, se peuvent remarier à d'autres. » Ce n'est pas la seule fiction calomnieuse que l'on rencontre dans les sermons de ces temps de malheur.

équivoque [1], sur laquelle Lincestre s'exprima ainsi dans son sermon du 8 janvier : « La Reine-Mère, dit-il, a fait beaucoup de bien et de mal, et crois qu'il y a encore plus de mal que de bien. Aujourd'hui se présente une difficulté : savoir si l'église catholique doit prier pour elle, qui a vécu si mal et soutenu souvent l'hérésie, encore que sur la fin elle ait tenu, dit-on, pour notre droite union, et n'ait consenti à la mort de nos bons princes (les deux Guises); sur quoy je vous dirai que si vous voulez lui donner à l'aventure, par charité, un *Pater* et un *Ave*, il lui servira de ce qu'il pourra; je le laisse à votre liberté. »

Un jour des cendres, ce Lincestre dit : « qu'il ne prêcheroit point l'évangile du carême parce qu'elle

---

[1] L'Estoile dit encore « qu'on publia contre sa mémoire plusieurs pasquils et vers dont voici les meilleurs, faits pour luy servir d'épitaphe :

« La Reine qui cy gist fut un diable et un ange,
Toute pleine de blâme et pleine de louange :
Elle soutint l'Etat, et l'Etat mit à bas ;
Elle fit maints accords et pas moins de débats ;
Elle enfanta trois rois et cinq guerres civiles,
Fit bastir des châteaux et ruiner des villes ;
Fit bien de bonnes loix et de mauvais édits.
Souhaite-lui, passant, enfer et paradis. »

Catherine de Médicis, fille unique de Laurent de Médicis, est née à Florence, en 1519; elle a épousé Henri II, roi de France, le 28 octobre 1533; veuve de ce prince en 1559, elle est morte à Blois, le 5 janvier 1589; elle a eu beaucoup trop de part au gouvernement depuis la mort de Henri II.

étoit commune et qu'un chacun la savoit (évangile était alors du féminin), mais qu'il prêcheroit la vie, gestes et faits abominables de ce perfide tyran, Henri de Valois, ce tyran, ce magicien vendu au diable, etc.... Il tira de sa poche un des chandeliers du Roi que les Seize avoient dérobé aux Capucins, et sur lequel étoient des satyres engravés, lesquels il affirmoit être les démons du Roi, et que ce tyran adoroit pour ses Dieux; puis passant à Henri IV dans un autre sermon, il déclara, comme nous l'avons dit, qu'il n'étoit point en la puissance de Dieu de convertir ce prince hérétique, et que le Pape n'avoit point pouvoir de l'absoudre et de le réhabiliter pour succéder à la couronne de France. » Qui croirait que ce Lincestre, ainsi que Commelet, furent les premiers à aller se jeter aux pieds de Henri IV, lorsqu'il eut détruit la Ligue? Ce Lincestre surtout fit de tels éloges du Roi et lui donna tant de louanges dans ses sermons royaux, qu'il en fatiguait les plus grands partisans de ce prince.

Cette conduite, dont le tournesol est l'emblême, nous rappelle l'histoire plaisante de ce bon curé des environs de Mantes, qui tout embrasé d'un saint enthousiasme pour la Ligue, ne laissait passer aucun dimanche sans terminer la prière de son prône par ces mots :

» Mes chers frères, je vous recommande un *Ave* » pour la très-sainte et très-glorieuse Ligue, ainsi » que pour ses soutiens. Soyons bien persuadés que » ce sont là nos rois véritables, et que le réprouvé

» gascon (Henri IV) n'est qu'un tyran maudit et
» de l'Eglise et des hommes. »

Mais il arriva que M. d'Aumale (Charles de Lorraine), commandant les troupes de la Ligue, en fit passer quelques-unes à travers le village si bien endoctriné, et le régiment traita le presbytère en pays ennemi [1].

Le dimanche suivant le même curé commença ainsi son prône :

« Mes frères, mes bons amis et paroissiens, vous

---

[1] Ce n'est pas la première fois que cela était arrivé. L'Estoile raconte que « ce d'Aumale, l'un des chefs de la Ligue, ayant levé quelques nombres de fressuriers, faucheurs et telles canailles qu'il conduisoit en personne, disant qu'il cherchoit les Huguenots pour les dévaliser et massacrer, tua et pilla gentilshommes et roturiers, prêtres, moines, etc., sans épargner les églises ; faisant autant de maux que les plus échauffés huguenots. Aussi est-ce à faire à des badauds à croire que telles gens aient aucune religion. » (*Mémoires de l'Histoire de France*, collection de Petitot, tom. 45, p. 292.)

Ailleurs, le même l'Estoile dit : « Le 7 juillet 1589, quelques troupes de la Ligue entrèrent par force dans Villeneuve-Saint-Georges et firent mille brutalités et inhumanités. Il n'y avoit ni ordre, ni discipline militaire dans l'armée du duc de Mayenne, ni seulement apparence de religion ; car quoiqu'ils se dissent catholiques, ils ne laissoient pas de manger publiquement de la chair aux jours défendus. Bien plus pour prouver leur impiété, ils contraignoient les prêtres, le poignard sur la gorge, de baptiser (c'est leur mot), les veaux, moutons, cochons, et de leur donner les noms de carpes, brochets, barbeaux ; et sur les plaintes qu'on en faisoit au duc de Mayenne, il répondoit : Il faut patienter, j'ai besoin de toutes mes pièces pour vaincre le tyran. » Ce tyran était Henri IV. (*Même tome*, p. 405.)

» savez tous comme sont venus ici les enragés gen-
» darmes du Lorrain, comment ils ont tordu le
» cou à mes poules, tiré le lard de mon pot, le
» vin de ma cave, la farine de mon grenier; et de
» son lit, ô misère! la pauvre Catherine, ma bonne
» servante? Eh bien, sachez que tous ces rois de la
» Ligue ne sont rien que des incarnés tyrans, et que
» nous n'avons et ne devons avoir, reconnoître et
» aimer que le très-brave et très-aimable Henri de
» Bourbon. »

A combien de gens ne pourrait-on pas dire : *mutato nomine de te fabula narratur?*

Voici encore une girouette que le vent de la Ligue n'a pu retenir dans son parti. C'est Jean Guérin, l'un des prédicateurs les plus furibonds qui s'opposèrent constamment aux justes droits de Henri IV sur la couronne de France. L'Estoile raconte que « lorsque le siége fut levé devant la Ferté-Milon (au commencement de 1694), les prédicateurs de Paris firent dire force *Pater* et force *Ave* pour en remercier Dieu. Jean Guérin, entre autres, prescha que c'estoit un grand miracle et des plus extraordinaires de dire qu'une petite poignée de gens eussent fait lever le siége en plein minuict à ce maudit Bearnois. Il l'appela plusieurs fois fils de p....., et dit que sa mère estoit si publique qu'elle se prestoit à tout le monde, et qu'il y avoit cinquante ou soixante ministres qui y alloient ordinairement les uns après les autres... Il dit en outre qu'il couroit une déclaration de ce méchant,

que chacun en avoit, mesme les grands, mais qu'il les avertissoit de la mettre au feu s'ils estoient sages. »

Aussitôt qu'il apprit la conversion du Roi et l'absolution qui lui avait été donnée à Saint-Denys par l'archevêque de Bourges, il monta en chaire, fit une longue invective contre la personne de ce prince au sujet de sa conversion qu'il disait simulée, et il exhorta ses auditeurs à prier Dieu avec lui qu'il lui plût d'inspirer au Pape de ne se point laisser fléchir aux feintes soumissions du Béarnais, et de se tenir ferme à ne vouloir point le recevoir au giron de l'Eglise quelqu'instance que ce prince lui en fît par ambassadeurs. Le jour de la réduction de Paris, au moment que les Parisiens allaient ouvrir au Roi les portes de leur ville, ce furieux s'efforça de porter les plus désespérés ligueurs à se jeter sur les politiques et à massacrer tous ceux qui voulaient donner entrée au Roi. A peine Henri IV fut-il maître de la ville, que ce lâche fanatique se jeta tout tremblant aux pieds de Targer, l'un des partisans du Roi, le priant de ne le point tuer et que de fait, s'il avait médit du Roi, il en dirait du bien et prêcherait le contraire de ce qu'il avait prêché jusqu'à ce jour.

Nous ne citerons pas un plus grand nombre de traits des prédicateurs du temps de la Ligue. Ils prêchaient tous la même chose. Les sermons de Jean Porthaise figurent à côté de ceux de Jean Boucher [1].

---

[1] Cinq sermons du R. P. F.-J. Porthaise, de l'ordre de

Panigarole [1], l'un des plus furieux, écrivait au duc de Savoie : « Les prédicateurs fort offensés ajoutèrent encore autres infinies raisons et prêchèrent deux fois le jour en chacune église durant le siége avec telle menée qu'ils ont confirmé le peuple à cette résolution de vouloir plutôt mourir que de se rendre, et menaçoient le premier qui parleroit de composition ou de paix, et les femmes protestèrent à leurs maris que plutôt de se rendre par famine, elles voudroient manger tous leurs enfants. Le Roy même de Navarre a confessé plusieurs fois que tout son mal venoit des prédicateurs et des curés. » Cependant ces prédicateurs n'étaient pas partisans du duc de Mayenne, qui tenait la royauté sous le titre de lieutenant-général de l'Etat. Ils ne l'épargnèrent pas dans leurs sermons. Le frère Anastase Cochelet, prêchant l'évangile du navire des apôtres, dans le-

---

S. François, théologal de l'église de Poitiers, esquels est traité tant de la simulée conversion du Roi de Navarre que du droit de l'absolution ecclésiastique. *Paris, Guill. Bichon*, 1594, *in*-8°. Vendu 80 liv. chez le duc de la Vallière, en 1784.

[1] Je ne connais de Panigarole que ses « Leçons catholiques sur les doctrines de l'Eglise, divisées en trois parties : I. la première appreste les armes pour combattre les hérétiques; II. pour les endommager; la tierce pour se défendre contre iceux, prononcées à Turin l'an 1582, par François Panigarole, milanais, de l'ordre de l'observance. » Trad. de l'italien, par G. C. T. (Guillaume Chappuis, tourangeau). *Lyon*, 1585, *in*-8°.

quel Notre Seigneur dormait, dit : « qu'à l'exemple des apôtres, il falloit exciter Dieu pour aider à la religion catholique et élire un roi pour gouverner l'Eglise en France, qui se perdoit et périssoit faute de roi, parce que le royaume de France ne pouvoit subsister sans un roi, étant un royaume affecté à la monarchie et non à la régence comme M. de Mayenne vouloit faire : ce qu'il ne falloit point souffrir, mais passer outre à la nomination d'un bon roi catholique, à l'exclusion du roi de Navarre. » Le frère Guérin dont nous avons parlé, prêcha sur le même ton, et l'un et l'autre eurent ordre de la part du duc de Mayenne de se comporter plus modestement.

Voici la liste des plus fameux prédicateurs des Seize :

Hamilton, curé de Saint-Cosme.

Jean Boucher, cité plus haut, curé de Saint-Benoît.

Guillaume Rose, évêque de Senlis.

Christophe Aubry [1], curé de Saint-André-des-Arcs.

---

[1] Cet Aubry, consulté par Pierre Barrière pour savoir s'il pouvait sans scrupule attenter à la vie de Henri IV depuis sa conversion, traita ce scrupule de bagatelle et lui dit qu'il n'y avait que la mort du Roi qui pût assurer la religion catholique. Ce curé n'avait pas plus de respect pour la puissance ecclésiastique : un jour annonçant au peuple la mort de Sixte-Quint, il dit : « Dieu nous a délivrés d'un méchant Pape et politique ; s'il eût vécu plus long-temps, on eût été étonné de voir prêcher dans Paris contre le Pape, et il eût fallu le faire. »

Frère Bernard de Mont-Gaillard, dit le Petit Feuillant.

François Pigenat, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Nicolas-des-Champs.

Jacques Commelet, jésuite.

Guillaume Lucain, docteur.

Jean Lincestre, curé de Saint-Gervais.

Jacques Cueilly, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Feu Ardent, cordelier, Savoyard de nation.

Jean Guérin, docteur.

Jacques Pelletier, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Panigarole, Cochelet, et autres. On leur distribuait, dit M. Vitri dans son manifeste, des doublons d'Espagne, pour les encourager à crier de plus en plus dans les chaires et y semer des invectives contre Henri IV.

Plusieurs docteurs furent appelés par le Roi pour assister à sa conversion à Saint-Denys; de ce nombre furent :

René Benoist, curé de Saint-Eustache.

Jean Chaviniac ou Chevenac, curé de Saint-Sulpice.

Claude Morene, curé de Saint-Méry.

Jean Lincestre, cité plus haut.

Louis Séguier, doyen de Notre-Dame de Paris, et frère Olivier Béranger, jacobin.

Le légat du Pape, (le cardinal Sega), les menaça

des censures ecclésiastiques, s'ils se rendaient à St.-Denys. Malgré cela ils y allèrent, mais leur conduite fut critiquée par leurs collègues attachés à la Ligue, et condamnée par le Légat.

« Un jour, dit Lestoile, un carme d'Orléans, à qui son évesque avoit fait prester serment de fidélité au Roy, mû de repentance, comme bon ligueur, en vint demander en grande humilité l'absolution au légat qui la lui refusa, et le renvoyant rudement, lui respondit : *non dabo, non dabo, debebatis sufferre martyrium.* »

Ce légat, lorsque le Roi fit son entrée à Paris, refusa opiniâtrément d'aller voir sa Majesté, « quoique, dit Lestoile, ce Prince eût usé en son endroit d'offres et de soumissions trop basses pour la majesté d'un si grand roy. »

On sait que Henry IV a eu pour maîtresse M[elle] d'Entragues, marquise de Verneuil, qui était, dit-on, impérieuse, méchante, emportée, peu délicate, coquette et plus ambitieuse que tendre. Un jour que le père Gonthier jésuite prêchait à saint Gervais, le Roi s'y rendit avec M[elle] d'Entragues et plusieurs dames de la Cour. La Marquise fit pendant le sermon divers signes au Roi pour le faire rire. Le prédicateur indigné de cette conduite peu respectueuse, se tourne vers le Roi et lui dit : « Sire, ne vous lasserez-vous jamais de venir avec un sérail entendre la parole de Dieu, et de donner un si grand

scandale dans le lieu saint ? » La marquise de Verneuil voulait que le Roi punît le zèle du prédicateur. Henri IV, au lieu de se rendre à ses prières, retourna le lendemain au sermon ; et ayant rencontré le Père Gonthier comme il allait monter en chaire, il lui dit : « Mon Père, ne craignez rien; je vous remercie de votre correction, mais je vous prie de ne plus me la faire désormais en public. »

EXTRAITS DES SERMONS DU P. VALLADIER.

André Valladier, docteur en théologie, abbé de saint Arnoul de Metz, aumônier et prédicateur du Roi, est mort vers le milieu du XVIIe siècle; il a passé pour l'un des meilleurs orateurs de son temps; on le demandait dans les principales villes du Royaume, et l'on se faisait un plaisir de l'entendre à la Cour; son oraison funèbre de Henri IV surtout lui attira de grands applaudissements. Eh bien, faut-il le dire? rien n'est plus ridicule, plus boursoufflé, plus vide de sens, plus burlesque que l'éloquence de ce prédicateur [1]. « L'éloge funèbre en question n'est qu'un

---

[1] Le Père Romain Joly dit, dans son *Histoire de la prédication,* pag. 422, que « Valladier étoit dans ses sermons, un digne émule de Rabelais, qui associe dans son monstrueux Pantagruel ce que la Religion a de plus saint avec ce que le paganisme a de plus dissolu. Qu'on lise un de ses sermons de l'Avent, on le trouvera peu distant de l'Histoire de Gargantua. Il a surtout un discours sur les sortilèges dans lequel, entre plusieurs contes

galimatias quelquefois pompeux, quelquefois rampant et souvent inintelligible; tous ses discours sont remplis des mêmes défauts : raisonnements philosophiques souvent peu justes, fréquents passages d'auteurs grecs et latins, auteurs payens et théologiens scolastiques, employés sans choix et sans raison, très-peu de morale solide, et moins encore de fortes preuves qui portent la conviction dans l'esprit du lecteur. » Telle est l'opinion très-juste qu'avait des œuvres de Valladier [1], l'auteur du *Dictionnaire portatif des prédicateurs,* (Antoine Albert, prêtre); *Lyon,* 1757, *in*-8°, p. 267-268. Mais venons à des preuves qui la justifient.

Dans le sermon du mercredi des cendres [2], l'ora-

---

scandaleux, on voit celui d'une fille devenue enceinte *sans accointance charnelle,* rendu dans les termes les plus inconvenants; et cela à propos de Luther qu'il prétend avoir été engendré par un incube*. Etait-il besoin, pour confondre cet hérésiarque, de lui imputer l'infamie d'une naissance imaginaire. »

[1] Ces œuvres consistent dans *La sainte philosophie de l'ame; ou sermons de l'Avent prêchés* en 1612. Paris, 1614, *in*-8°. — La *Métanéalogie sacrée ou sermons du Caresme.* Rouen, 1628, *in*-8°. — Le *Mariage divin et spirituel entre Dieu et l'ame, ou la Sainte-Eucharistie, Octave,* 1 vol. *in*-8°. — *Sermons pour toutes les fêtes de Notre Seigneur.* 1623, *in*-8°. — *Sermons pour l'Octave de l'Assomption.* 1626, *in*-8°. — *Oraison funèbre de* M. *le cardinal de Givry, évêque de Metz.* Paris, 1612, *in*-8°.

[2] Voy. la *Métanéalogie*, p. 14 et 15.

* *Incube,* terme de démonographie, signifie un démon qui, sous la figure humaine, aurait commerce avec une femme; et *Succube* est un démon qui prendrait la figure d'une femme pour avoir commerce avec un homme.

teur gourmande ainsi les dames sur leur toilette et sur tous les ornements dont elles couvrent leur chétif individu :

« Glorieux, glorieuses, çà, il faut que je vous mette de la cendre sur la tête. Damoyselles, que faictes-vous autre chose avec cet appareil vénérien de vanité, qu'une protestation de vostre vanité et vilité devant Dieu et devant les hommes, chargeant et adultérant vostre poil de cendre et de poudre.[1], plâtrant vostre visage de céruse et de fange, vestant tout le corps de soye, qui n'est que fiente de vers esclos d'une graine qui n'est que poussière..... [2] Et vous ne m'entendez pas? Voulez-vous voir que tout vostre faict n'est qu'orgueil, ambition, superbe, hypocrisie, c'est-à-dire cendre et poudre? Vous voulez que je croye que vostre poil est gris : hypocrisie, menterie détestable; ce n'est que poussière, iris de Florence, poudre de Cypre, attisons des sommiers. Vous me voulez faire penser que ce teinct est le vostre : hypocrisie, menterie; ce n'est que plastre, ce n'est que vermillon et céruse. Vous voulez paroistre grande, et vous mentez; vous estes naine, c'est le marchepied de vos patins qui vous hausse; hypocrisie et menterie insupportable. Vous jactez

---

[1] C'est vers la fin du XVI[e] siècle que l'on commença à faire usage de la poudre à poudrer.

[2] La connaissance des vers à soie, et leur culture étaient alors bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui.

(vantez) vostre belle perruque [1] : ô menteuses , ô piperesses, elle est empruntée; ce sont les cheveux de quelque gueuse, mesme bien souvent de quelque

[1] Dans ce temps, le mot *perruque* signifiait simplement la chevelure naturelle, et nullement ce tissu de cheveux postiches dont les chauves se couvrent la tête.

Dès le XVe siècle, Bernardo Bellincioni, poète florentin, disait :

Perchè Assalon mori per la *parruca*.

Hugues Salel, poète français, mort en 1553, parle ainsi de la majesté de Jupiter, dans sa traduction de l'Iliade :

Au seul mouvoir de sa *perruque* sainte
Le grand Olympe en tremble tout de crainte.

Le vieux tragique Garnier, dans sa *Troade*, fait dire à Hécube dans le récit du meurtre de Priam par Pyrrhus :

Le bon homme il tira par sa *perruque* grise,
L'arrachant des autels, notre vaine franchise.

Et Pierre de Saint-Louis, dans son poème de la *Madelaine*, faisant la description de la personne de Jésus-Christ, dit :

Sa *perruque* est dorée et sa mine est si belle,
Qu'il ne s'en vit jamais dans la terre une telle ;
Qui le voit est ravi de son bel entregent.
Que si son poil est d'or, si sa voix est d'argent,
Sa taille avec cela ne peut être que riche.....

Il est certain que dans toutes ces citations, le mot *perruque* est pris pour chevelure naturelle; et ce n'est que vers les commencements du XVIIe siècle, époque où l'art avec lequel on travailla les cheveux postiches ne permit plus de les distinguer des cheveux naturels, que fut fixée l'acception actuelle du mot *perruque*. Les essais qui avaient paru précédemment s'appelaient *fausse perruque*, *perruque faincte*, comme dit le vieux poète Coquillart en parlant de *perruques* faites avec crin de cheval. Ainsi c'était tout le contraire de l'acception actuelle du mot *perruque*.

pendue, que vous avez achetés chez la perruquière. Ces carcans de perles, ces pendants d'oreilles, ces riches enseignes, ces bagues aux doigts, ces bracelets d'or, ces robes de soye, ces rabats de linomple, ces cottes de draps d'or et d'argent, ces tresses, ces roses, ces riches attifets sont beautez de la terre, et non les vostres qui ne sont que fumier et cloaques d'ordure. Ce sont tous des masques de vos testes, de vos oreilles, de vostre poictrine, de vos mains, de vos bras, de tout vostre corps. Les masques qui couroient ces jours passez les rues ne masquent que le visage, et vous, vous masquez et démentez toutes les parties de vostre corps. Hypocrisie, hypocrisie, imposture horrible, laquelle injurie Dieu, faict honte à la nature, offense les hommes, scandalise les anges et festoye les diables..... O piperie irrémédiable de nostre chrestienté ! Bon Dieu ! pourquoy ne vous contentez-vous de vostre beauté naturelle ? Tout le reste de cet attelage de vanité n'est que cendre, que boue, que risée et moquerie. Au pied de la lettre, toutes vos piafes ne sont que poudre : poudre de teste, poudre de visage, poudre de vestement, poudre de gloire, poudre de vanité, poudre d'hypocrisie !.... »

Ce même prédicateur fait un singulier rapprochement du paon avec Jésus-Christ, dans son sermon pour le second dimanche de carême :

« Le paon gentil et miste, dit-il, bien que par la parfaite beauté de sa houppe, par la rareté et noblesse de sa teste, par la gentillesse et netteté de

son cou, par l'ornement de ses pennes (plumes) et par la majesté de tout le reste de son corps, il ravit tous ceux qui le contemplent attentivement, toutefois au rencontre de sa femelle, pour l'attirer à son amour, il déploye sa pompe, fait montre et parade de son plumage bigarré et riollé piollé, se présente à elle avec piafe, et luy donne la plus belle visée de sa roue. De mesme, ce Dieu admirable, amoureux des hommes, pour nous ravir d'amour à soy, desploye le lustre de ses plus accomplies beautez, et comme un amant transporté de sa bien-aimée, se pare, se montre pour nous allécher à cette transformation de nous en luy, de nostre misère en sa gloire. » Quelle comparaison !

Le lion est aussi mentionné honorablement par Valladier dans l'un de ses sermons (celui du mardi du second dimanche de carême) où il prétend que les qualités du lion doivent être appropriées aux prélats et aux magistrats. Voici comment il s'exprime à ce sujet, p. 427 de la *Métanéalogie :*

« Le lyon a cinq merveilleuses propriétez : 1° il dort les yeux ouverts ; il démène sa queue en dormant, ayant comme honte qu'on pense qu'il dorme, comme s'il savoit ce mot d'un grand capitaine chez Homère : « Il n'est pas séant qu'un homme de commandement dorme toute la nuict. » Et si bien que plusieurs graves auteurs ont cuidé (pensé) et escrit que le lyon ne dormoit jamais. Ainsi l'escrit Manéton à Hérodote. Aristote dit que cela n'est pas possible, mais qu'il fait semblant de ne point dor-

mir. 2° Sa voix est si espouvantable que les autres bestes l'oyant heurler (rugir) en tombent mortes à terre, ou bien, ce disent S. Basile et S. Ambroise, en tombent pasmées, de sorte qu'on les peut prendre facilement, si farouches qu'elles soient. 3° Albert-le-Grand dit une chose remarquable, que le cheval venant à passer sur les traces où a passé le lyon, il s'arreste tout court, et n'y a moyen de le faire passer plus avant. 4° Et outre ce, a cela d'admirable qu'il est grand justicier. Ælian escrit qu'un mesme maistre avoit nourry un lyon, un ours et un chien, et que le lyon vivoit avec eux en fort bonne intelligence; mais advenant que l'ours, de rage sauvage, deschira le chien, le lyon sur-le-champ en fit justice et mit en pièces l'ours. 5° Il est si généreux, qu'il n'y a chose au monde qui le puisse espouvanter; mesme quand on le tue à coups d'espées, il n'en fait aucun semblant, ayant comme honte de se plaindre, et que l'on pense qu'il craigne la mort..... » L'orateur fait ensuite une longue application de chacune de ces qualités aux prélats, magistrats et à tous supérieurs, comme devant leur servir de modèles, tant pour la vigilance et le maintien sévère, que pour la justice et l'intrépidité qui doivent les caractériser en toute occasion.

Ce n'est pas seulement dans ses sermons que Valladier a fait usage de ce style bizarre, il l'a employé d'une manière encore plus ridicule dans d'autres ouvrages, et surtout dans certaines dédicaces. Nous rapporterons d'abord celle qu'il a adres-

sée à Marie de Médicis en tête du recueil de ses sermons de l'Avent, publiés en 1612, *in*-8°. Nous la donnons textuellement.

A LA REINE MÈRE.

Madame,

« Le divin amoureux chastement passioné des parfaictes beautez de l'espouse, chef-d'œuvre de son idée éternelle, s'occupant doucement à l'admiration des merveilles que la nature a le plus enrichies en l'architecture admirable de votre sexe, me licentie de les relever d'un grand étage plus haut, jusqu'au couronnement du frontispice de l'ame; c'est tout le projet de cet ouvrage que je présente à Vostre Majesté où je vais côtoyant les femelles beautez d'une dame parfaicte, en parallèle des agréables pourfils de la substance immortelle qui anime ce corps, source originaire de toutes ces beautés passagères et évanouissantes; je le vois se mirant ores dedans les agréables rapports et linéamens d'un visage attrayant. Tantôt haut louant l'artifice de cette poictrine, jumelle ouvrière, artiste de la liqueur nourricière des vivants; puis admirant avec un chaste, mais éloquent silence, la divine fécondité du sein du jardin maternel, ouvrier émerveillable de la propagation de notre espèce.

» Ce sont comme les trois étages de cette structure et de ce palais royal, que la saincte triade architectrice de l'univers bâtit de la côte d'Adam, puisque le répertoire sacré de la Genèse saincte nous

dit signament que Dieu bâtit la femme comme un beau palais, *et ædificavit, etc.* Le Seigneur Dieu bâtit et édifia la femme de la côte qu'il avait prinse en Adam. Le Père effigia sa providence en la structure de la poictrine nourricière ; le Fils, sa sapience en la perspective raccourcie des sens éminents en la face ; le Sainct-Esprit, sa bonté en la fécondité du parterre plantureux, où germent les humains, comme arbres renversés en la philosophie platonique.

» Ce visage alhastrin aux yeux de colombe, à la tresse crespée de mille crespillons en guise de troupeaux qui repaissent errants et comme ondoyants et vagabonds aux côteaux de Galaad ; aux deux rangées de perles orientales, blanches comme les ouailles qui sortent du lavoir ; aux joues vérécondes et vermeilles, comme la fente d'une grenade ; aux lèvres déliées et empourprées, comme un filet de soie cramoisine, d'où découle le miel avec l'ambre et le beaume, est vraiment le séjour agréable où Pindare le poëte faisoit asseoir les Grâces Carites. Là se découvrent tous les traits et attraits de la belle nature, le brillant des astres, du soleil et de la lune ; la variété de l'iris, la lueur de l'air doucement éclairé, le lustre argentin et crystallin des Nayades ; l'eau, le rond, le clair gai de la perle, le bril du diamant, le feu de l'escarboucle, l'attrait de l'aimant et de l'ambre, le vermeil de la rose, la blancheur du lys, le filtre et le charme dangereux de la nature enchanteresse : si bien que les

Arabes, pour naïfer en hiérogliphe efficace cette beauté femelle, lui ont donné un regard d'aimant et d'ambre, pour sommairement découvrir tous les enchantements, les grâces et les attraits de cette partie supérieure et comme céleste d'un beau corps.

» Quant aux deux fontaines crystallines de laict que l'époux s'écrie être si belles, *quàm pulchræ sunt mammæ tuæ!* que vos mamelles sont belles! qu'il dit être meilleures que le vin, qu'il compare ores aux grains de raisin de la vigne arrondis en perfection et remplis de liqueur agréable; ores aux faons jumeaux du chevreuil, polis, rebondis et refaits; combien de merveilles et de sucre y a cachés le Créateur! où le sang s'adoucit et s'emmielle, où tout autant qu'il y a de veines proches ou éloignées en tout le corps, déchargent par consentements secrets et transpirations occultes, leurs plus benignes influences alimentaires, avec telle providence de la sage et vigoureuse nature, que si la mère se trouvoit frustrée des alimens ordinaires, elle se porteroit à digérer jusqu'aux métaux, et à influer jusqu'à la dernière goutte de son sang, avant que de laisser vuides ces sources miraculeuses du premier aliment. Tellement que souvent nous voyons toutes les complexions et comme tout l'être des nourrices, découler par ces deux canaux à la constitution comme nouvelle de leurs nourrissons, deux magasins de manne, deux sources d'ambroisie, deux fontaines de nectar, deux cannes de sucre, deux cruches de miel, deux plantes de beaume, deux montres de

l'horloge intérieure de la mère, deux bastions et remparts du cœur, deux cataractes de la nature enfantine, altérée.

» Pour le pratelin principal de la génération, l'époux le découvre et l'admire en se taisant, *absque eo quod intrinsecùs latet,* sans ce qu'elle a de caché, qui est son refrein ordinaire, après qu'il a exprimé les autres beautés. Saint Jérôme et autres doctes l'entendent ainsi; et il y a apparence que ce qui nous est le plus caché et le plus incompréhensible en cette divine fabrique, s'entend par son secret, et se découvre par son silence. Si l'appelle-t-il tantôt *hortus conclusus*, un jardin bien clos, parce qu'elle est chaste; tantôt *fons signatus,* fontaine bien scellée, parce qu'elle est vouée et dédiée à son époux; tantôt *puteus aquarum viventium,* un puits d'eaux vives, puisque c'est de là que nous puisons la vie; tantôt *venter tuus sicut acervus tritici vallatus liliis,* une gerbe de froment, avec une cloison de lis, à cause qu'il est pudiquement fécond, fécondement pudique. Magasin de merveilles en la nature animale, de concevoir, retenir, former, organiser, fomenter, engendrer et renvoyer à la vie ce divin animal qui doit maîtriser toute la nature créée; partie cachée à la vue, mais tellement alliée avec les deux rivières de laict, que par-là, comme par le quadran, elle manifeste ses affections, ses dispositions, ses accidents et symptômes, et du fruit qu'elle porte, s'il est conçu, s'il est sain ou infirme, s'il est mâle ou femelle.

» Il faudroit un plus expert anatomiste que moi pour exprimer et admirer ces grands ouvrages de la

main toute puissante de l'ouvrier ; et quand j'y aurois apporté la dernière perfection, secondé par de beaux et curieux esprits de tous les siècles, ce seroit simplement une plate peinture des rares perfections que ce grand Dieu, votre facteur, a élargi en la structure de ce beau corps vraiment royal, et, pour parler avec un grand philosophe, digne d'empire, et le palais le plus capable de loger cette ame très auguste, douée de toutes les perfections dignes de la première princesse de la terre habitable... »

Tel est le chef-d'œuvre adressé par Valladier à Marie de Médicis. Le Père Romain Joly s'en exprime ainsi dans son *Histoire de la prédication*, p. 421 : « Cette Epître dédicatoire, dit-il, a bien lieu d'étonner ; on la prendroit pour un extrait du Traité attribué à Albert le Grand *de Arcanis mulierum*... L'auteur sembleroit avoir calqué le portrait de la Reine sur celui de la maîtresse de Ronsard. On retrouve dans cette monstrueuse épître, plusieurs expressions du même poète parlant d'une fontaine où sa nymphe avoit pris le bain. Quel étrange compliment à une Reine dans la bouche d'un prédicateur, à la tête d'un ouvrage où tout doit respirer la piété, la modestie chrétienne. »

Le Père Valladier a aussi dédié sa *Métanéalogie sacrée* au roi Louis XIII, fils de Marie de Médicis. Le style de cette seconde épître va de pair avec celui de la dédicace précédente ; nous nous contenterons d'en rapporter quelques fragments. L'auteur débute par un portrait peu flatteur des beaux esprits de son

temps, ayant peu de foi, mais beaucoup d'ardeur pour les plaisirs :

« Sire, dit-il, je ne suis point de l'advis des parasites épicuriens, volages avortons de notre christianisme, duquel ils portent le masque seulement, autant esloignez de l'effect que proches du paganisme d'Epicure leur oracle. Ils caressent leurs sens, idolâtrent leur aise, détestent et bannissent de leurs porches l'austérité, l'affliction et la douleur qu'ils appellent sinistres augures, malheurs et cholères adustes de Dieu ; mesurent la félicité par la prospérité, analgie et indolence ; mettent le souverain bien au souverain rien, en une vie joyeuse, libertine, licencieuse, toute de sucre ; au partir de là, rampent par terre, ne s'évertuent de rien, si ce n'est à chasser avec Domitien aux mouches de leurs fantasques et laborieuses oysivetez ; fainéants, poltrons, casaniers à tout, hormis à la curée de leur brutalité ; et, pour le faire court, dressent des autels au cas fortuit qu'ils appellent effrontément fatalité, des temples à la témérité, des obélisques à l'impudence, ne regardant jamais le Ciel que par le refleschissement élusoire de leur cristal triangulairement rabattu ; se rient de la Divinité, dénigrent et gaussent sa providence qu'ils mettent sur le trottoir ; masquent la Religion dont ils font le momon, gazouillent souvent, cajolent, rient toujours, ne discourent jamais, et enfin périssent à la pipée de leur humeur sybaritique et carnacière. Chrétiens en taille douce, Héliogabales mignons en relief, damoyseaux et

douillets de haute graisse, qui n'ont encore sçu comprendre la première lettre de l'alphabet du Christianisme. Ils grommellent entre dents et demandent d'où vient que l'impie est le bienheureux du monde, le perfide est honoré, l'athée prospéré, là où les plus âpres et les plus ardents sectateurs de vertu, et les plus assidus adorateurs de la Divinité, sont malmenez, enviez, affligez, mesme ordinairement calomniez, vrais jouets d'infortune, banderolles de malheur en ce colisée sublunaire de mélanges et manies misérables, eux qui devroient tenir le rang de spectacle favorable et de premier projet gracieux de la divine et aimable Providence.

« C'est icy, Sire, la première et la dernière page de la théologie chrestienne la plus acromatique. Dieu afflige les siens, prospère les meschans ; mais, au rebours, persécute à outrance les pervers, eslève et fortune les vertueux au delà du commun, comble ses serviteurs de faveurs mesme passagères, jusques au centuple, et ne les laisse jamais despourvus de ses grâces. Grâces du ciel, grâces de la terre, rosées d'en haut, rosées d'en bas, bénédictions de Jacob, double portion de Benjamin le chéri de Dieu, foisonnant la moisson d'Abel, fécondant les troupeaux de Jacob, redoublant les honneurs de Joseph, croisant les bénédictions d'Ephraïm, aggrandissant David, enrichissant Salomon........ »

L'orateur, après avoir parlé des bons Rois que la Providence a éprouvés par des rigueurs, s'écrie : « Tout ce déduict mélancolique mais catholique,

lamentable mais véritable, raboteux mais savoureux, n'est que le suc et la quintessence du psalme XXXVI, *Noli æmulari in malignantibus*, où vostre majesté très chrestienne trouvera de quoi emmieller les furieuses atteintes et rudes bourrasques qui ont voulu inquiéter et esbranler sa minorité; la perte irréparable d'un père incomparable qui touchoit desjà du bout du doigt le zenit de l'aigle impériale, poussant à son dernier ascendant la grandeur originaire de la fleur de lys, avec l'estonnement et admiration de toute l'Europe; les serpentaux lesquels dès-lors rampants sur vostre berceau, ont voulu faire essay de vostre puissance herculine, qui les a escachez et estouffez au premier abord de son enfance réformidable et invincible, par cette majesté libérale, par cet âge colombin, par cette candeur irréprochable..... Sang-sues importunes et insatiables de l'Estat, qui ont presque espuisé jusqu'à la dernière goutte découlant de vos pauvres sujets, enchérissant de la ruine du peuple le service que naturellement ils vous doivent; lesquels non contens d'avoir semé la divorce de Religion en l'Eglise, n'ont jamais cessé dès leur révolte genevoise de gehenner l'Estat, de violenter les Roys vos prédécesseurs, de lacérer la monarchie, de secouer la domination émanée de Dieu, d'establir un Estat dans le cœur de l'Estat, d'espauler et estançonner les prétextes de leurs esprits inquiets, brillans, remuans et essorets, autant ennemis de l'unité et divine intelligence monarchique, que du repos, de la paix et de la concorde

catholique. Venimeuses vipères très cachées et couvertes, lesquelles ne peuvent esclore leurs malignes et sacrilèges inventions, qu'avec le démembrement et lacération des entrailles de la patrie leur mère.....

» Cependant nous avons vu, déploré et gémi vostre enfance troublée, votre jeunesse assaillie, vos finances espuisées, vos sujects rebellez, vos desseins controlez, vos volontez contestées, vostre patience assiégée, vostre bonté conculquée, vostre puissance ravalée, vostre authorité abattue, vostre sceptre profané, vostre sacrée onction vilipendée, vostre royaume esbranlé, vostre repos altéré; bref, quel labyrinthe de maux n'a enveloppé non seulement vostre saincte et aymable minorité, ains encore les premières entreprinses et justes essays de vostre majorité, par les trames calvinesques ennemies de vostre religion et de vostre estat?

» Grâces immortelles au Dieu tout puissant. Cette Ariane admirable, je dis votre très honorée et très chère dame la Royne mère vous a esté déesse de paix et le fil vous développant et dévidant de ce monde d'angoisses. Sire, je ne flatte jamais, mienne qualité naturelle........... De tant de Roynes de France, il sera très difficile de marquer une princesse ou plus agitée en si peu de temps, ou si traversée en son admirable régence, ou si courageuse en ses entreprises, si fortunée en ses succès, si sage en ses conseils, si pieuse en sa religion, si libérale en ses dons, si portée au bien de l'Estat, si passionnée au soulagement et repos de vostre peuple. Il semble que toutes les

tempestes et tourmentes ayent voulu expérimenter le rocher immuable de sa constance; sa seule trop grande bonté, facilité, libéralité, affabilité et patience lui ont esgalé ces tourbillons, soulevé ces ondes et ces vagues, suscité ces bourasques : heureuses secousses, puisque de cette touffe devoient bourgeonner tant d'olives, de palmes et de lauriers à cette nompareille princesse victorieuse de la corruption et malice du siècle...... »

L'auteur termine ainsi cette dédicace : «..... Me restant tousjours, Sire, cette volonté gaillarde, constante, courageuse et insatiable de servir cordiablement (*sic*), candidement, constament, uniquement et efficacement Vostre Majesté, après Dieu, sans respect, sans peur et sans crainte de tout et partout, et sans autre retenue que du Ciel et de vous, là où et quand elle me jugera pouvoir la servir et me tenir pour celuy qui a destiné, voué et solemnellement juré de vivre et mourir,

» DE VOSTRE MAJESTÉ,

» Le très humble, très fidèle et très obéissant serviteur et sujet,

» *André* VALLADIER, abbé de S. Arnoul.

» *De Paris, ce 27 septembre* (1616), *jour de S. Cosme et S. Damien, natal très heureux, très auguste et très glorieux de Vostre Majesté.* »

Trève à l'éloquence du Père Valladier, dont la fécondité pourrait nous fournir bien d'autres extraits, car, dans la préface précédente, il dit encore

au Roy : « J'ay passé mes ennuis à l'estude et service que je dois au public et à Votre Majesté, mais donnant le change au malin ennemi de mon repos, j'ay encore sept autres tomes, sept nouvelles batteries pour briser le crâne à l'envie, et je les ai déjà mis au net à l'éternelle confusion de mes ennemis. C'est à savoir : 1° des Festes de Jésus-Christ; 2° des Festes de la glorieuse Vierge; 3° du dernier Jugement; 4° des Dimanches de l'année; 5° des Solemnitez des Saincts; 6° des divines Tapisseries ou stromes de la pénitence; 7° enfin mon sainct Augustin catholique, apostolique et romain. — Très-résolu et obstiné, ajoute l'auteur, à briser et enfoncer toutes les puissances infernales à mesure qu'elles poursuivront de m'attaquer et troubler mon repos. »

Laissons donc en repos le P. Valladier.

ANECDOTES.

François Faure, cordelier, prêchait un jour la Passion à Saint-Germain-l'Auxerrois; il avait commencé son sermon lorsque la reine Anne d'Autriche arriva. Le respect et l'usage exigeaient qu'il recommençât; alors faisant allusion à son sujet et s'adressant à la Reine, il lui dit comme Enée à Didon :

Infandum, Regina, jubes renovare dolorem.

Cela fut très-applaudi dans le temps. Faure était prédicateur du Roi; il fut nommé évêque de Glandèves par Louis XIV, le 6 mars 1651, et fut trans-

féré à l'évêché d'Amiens en 1653 ; il mourut à Paris le 11 mai 1687.

Il paraît que Malherbe était assez familier avec M. l'archevêque de Rouen, puisqu'on lui prête la plaisanterie suivante, assez déplacée, ce nous semble. Ce poète avait l'habitude de faire la méridienne, c'est-à-dire de sommeiller après son dîner ; un jour que cela lui arriva chez le prélat en question, celui-ci l'éveilla, et l'invita à venir l'entendre prêcher. « Ah! dispensez-m'en, Monseigneur, répondit le poète, je dormirai bien sans cela. »

Balzac, dans ses *Œuvres diverses*, disc. VI, parle d'un capucin qui prêchait devant le sacré collége et qu'il a vu à Rome ; on le nommait Jérôme de Narni. Il avait un air majestueux, un beau son de voix, un langage épuré, de très-bonnes mœurs et beaucoup de zèle. Un jour ayant prêché devant le Souverain Pontife sur l'obligation de la résidence, trente évêques qui l'entendirent s'enfuirent dès le lendemain dans leurs diocèses.

Antoine Delor, docteur en théologie, et prieur du grand couvent de Sainte-Marie du Mont-Carmel à Toulouse, a publié en 1623 des *Sermons salutaires* su[r] tous les jours de carême. Dans celui de la Providenc[e] il commence ainsi : « Quelle merveille que l

choses divines et célestes nous soient cachées, attendu que les choses que nous voyons et que nous touchons échappent à notre connoissance. » Puis il termine son exorde par six mauvais vers français qu'il trouve admirables. On jugera encore mieux ce docteur par le passage suivant tiré du même sermon : « Si le *Soleil* nous éclaire, si *Mars* nous rend valeureux, si la *Lune* nous rend diligens, *Mercure* paisibles, *Jupiter* victorieux, *Vénus* amoureux, *Saturne* maussades, c'est la divine Providence qui l'a ainsi voulu.... C'est cette mère nourricière du genre humain qui distribue la subsistance à tout le monde. Dites-moi, qui nourrit ce grand nombre de pauvres capucins, chartreux, récollets, dominicains, augustins, franciscains, carmes et autres religieux? qui nourrit cette nombreuse et sainte troupe de tant de pauvres religieuses, tant de malades et de nécessiteux dans les hôpitaux et maladreries? C'est la Providence... » La fin de ce passage est bien; mais à quoi bon l'avoir fait précéder d'une prétendue influence des planètes, attribuée à la Providence? C'était l'esprit du temps.

Un curé de village, comptant sur l'ignorance extrême de son auditoire, lui présentait toujours les personnages de l'Ancien Testament, agissant à la moderne; et l'on peut dire qu'il poussait ses anachronismes à l'excès. Parlant un jour du meurtre d'Abel dans un de ses sermons, il commença ainsi

cet épisode : « Adam eut d'abord deux fils, mais ils ne se ressembloient guère ni pour le caractère, ni pour la conduite. L'un, Abel, étoit doux comme un mouton, sage comme un ange, obéissant à ses père et mère; il alloit tous les jours à la messe et souvent à confesse, et payoit exactement la dixme à son curé. L'autre au contraire, Caïn, étoit un diable, un vaurien, un mauvais sujet, qui ne faisoit rien de tout cela ; méchant, jaloux, furieux, il envoyoit promener père, mère et curé ; il n'entroit jamais à l'église; aussi tourna-t-il fort mal. Il tua son frère Abel, et il fut damné. Abel fut tué, à la vérité; mais il alla droit en paradis sans passer par le purgatoire..... » Ce bon curé disait encore que lorsqu'Abraham menait son fils Isaac sur la montagne pour le sacrifier, chemin faisant ils récitèrent force *Pater* et force *Ave;* c'est ce qui fit changer de résolution à Dieu, qui se contenta de la soumission du père, et sauva la vie au fils. Une autre fois, le même prédicateur, parlant de la Salutation angélique, prétendit que l'ange Gabriel, venant annoncer à la Sainte Vierge qu'elle serait mère du Christ, la trouva saintement occupée à dire son chapelet et à prier Dieu dans ses Heures. « Il est vrai, ajoutait-il, que ce n'étoit ni en latin, ni en françois, mais en hébreu. » Le bon curé se trompe; son érudition n'allait pas jusque là. Non, ce n'était pas en hébreu, du moins en hébreu pur, que la Sainte Vierge faisait ses prières; car, d'après plusieurs dissertations savantes sur la langue que parlaient Jésus-Christ et

les Juifs de son temps, il est présumable que c'était une espèce de syro-chaldéen, mêlé à l'hébreu. Différents passages de l'Ecriture et des actes semblent le prouver. C'est l'avis du père Martianay.

Un capucin prêchant contre les spectacles, et transporté d'un saint zèle, s'écria au milieu de son sermon : « Oui, oui, mes chers frères, l'opéra est le vestibule de l'enfer, et la comédie en est l'antichambre. »

Le prédicateur Loysel, doué d'une belle figure et d'un bel organe, était très-obscur dans ses sermons; aussi disait-on de lui : *vultus hilaris, vox flexibilis, sermo inintelligibilis.*

Saint-Foix raconte dans ses *Essais sur Paris,* qu'un père Gardeaux, curé de la paroisse Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, scandalisé de voir certaines dames aller, suivant la mode du temps, le sein découvert, s'avisa de les apostropher ainsi avec plus de naïveté que de réflexion : « Eh mais ! Mesdames, couvrez-vous donc au moins en notre présence ; car, afin que vous le sachiez, nous sommes de chair et d'os ainsi que les autres hommes. » Cette singulière exhortation fit sourire l'auditoire.

Un déclamateur disait dans le panégyrique de

sainte Madelaine : « Cette grande pécheresse a enfin pris le bon parti, elle s'est ouvert le ciel par les larmes, et elle a fait par eau un chemin que l'on fait rarement par terre. »

Un ancien prédicateur voulant prouver la gloire du Sauveur par les lettres de son nom, (Jésus), s'y prit de la manière suivante : « Mes frères, savez-vous le latin? Ceux qui l'ignorent n'ont qu'à dormir un instant; cela ne sera pas long. Vous autres, écoutez bien : le substantif de Jésus n'a que trois cas, le nominatif, l'accusatif et l'ablatif. (Je vous plains, vous autres qui n'y entendez rien.) Or, que signifient ces trois cas? cela peut-il se demander? On y reconnoît visiblement les trois Personnes divines en une même nature. Mais voici bien autre chose : de ces trois cas le premier, remarquez bien, finit par la lettre S, JesuS; le deuxième par une M, JesuM, et le troisième par un U, JesU. Grand mystère, mes frères, grand mystère! Ces trois lettres finales veulent dire que le Sauveur est tout ensemble le faîte, le milieu et le plus bas, *summus, medius, ultimus*. Divisons maintenant le nom de Jésus en deux parties égales, lesquelles représentent les deux natures, Je-us. Mais l'S ayant perdu sa compagnie, et se trouvant très-surprise de rester seule, qu'en ferons-nous? Patience, mes frères, patience, on va bien la dédommager : les Hébreux nomment cette lettre-là *syn* : or, *syn* signifie en bon écossais, *péché*.

Après cela, quel homme seroit assez incrédule pour nier que le Sauveur a ôté les péchés du monde? » Comment osait-on débiter en chaire un pareil galimatias!

Corneille Musso [1], religieux et évêque de Bitonte, envoyé par Paul III au Concile de Trente, avait une telle mémoire qu'il débitait sur le champ un sermon qu'il venait d'entendre, imitant les gestes et le ton de voix du prédicateur. Voici un passage de son sermon sur l'Ascension, prêché à Milan en 1553; il donne d'abord la description du printemps, et décrit la rose d'après Homère qu'il appelle le prince des poètes, sans oublier que l'aurore en son Iliade est peinte ouvrant les portes du jour avec ses doigts de rose; puis il continue ainsi: « Or comme la rose est la reine des fleurs, ce mystère est la fête de toutes les fêtes, la solemnité de toutes les solemnités, le triomphe de tous les triomphes. L'Ascension du Fils de Dieu ne devoit pas s'accomplir en une autre saison que celle où les roses naissent, puisqu'il est le saint des saints, comme la rose est la fleur des fleurs. La fête que nous célébrons est le sabbat des sabbats; la louange que nous lui réservons est le can-

[1] Corneille Musso, né à Plaisance en 1511, mort à Rome en 1574, a laissé des sermons que les Junte ont imprimés à Venise en 1582 et 1590, 4 *vol. in*-4°.

tique des cantiques; le règne où le Sauveur est entré est le siècle des siècles. »

Musso compare l'Homme-Dieu dans sa passion, aux épines dont la rose est entourée, et l'éclat de sa résurrection à la rose blanche : quant à la couleur vermeille, elle lui convient dans son ascension, sa gloire étant un mélange de blanc et de rouge. Il ajoute que l'homme n'ayant pas reçu des mains de la nature des ailes pour voler, comme les oiseaux, c'est une grande merveille que Jésus-Christ monte au ciel sans être soutenu de personne. Il raconte l'histoire de Simon le magicien, celles de Persée et de Bellérophon, prétendant que le Sauveur a réalisé ces figures poétiques, lorsqu'il a vaincu la mort, ouvert la fontaine où boivent toutes les Muses, où toutes les ames se rassasient : « Notre Seigneur en mourant étoit un Hercule, en ressuscitant un Apollon ou un Esculape; montant au ciel il est un vrai Bellérophon, un nouveau Persée qui tua Méduse, laquelle changeoit les hommes en pierres. »

On voit par ces traits quels étaient le génie et le goût de cet orateur; il serait ennuyeux de le suivre plus loin; cependant on peut encore citer sa description du triomphe de Jésus-Christ, tiré en partie de l'Apocalypse; il le représente ainsi : « Il a l'arc-en-ciel pour diadême; ses yeux brillent comme des étoiles; sa face a l'éclat du soleil; ses vêtemens sont plus blancs que la neige; sa voix harmonieuse est comme le murmure des rivières; il est ceint d'une ceinture d'or; ses pieds sont fermes comme une

colonne d'airain ; il pose l'un sur la mer et l'autre sur la terre ; il traîne à sa suite le diable enchaîné et la mort pâle et tremblante ; les philosophes sont confondus ; les Empereurs et les Rois jettent leurs couronnes par terre, et l'adorent avec une vénération profonde ; les anges lui servent d'écuyers ; l'air étonné s'ouvre pour lui donner passage ; les vents marchent devant lui ; les nuées le portent sur leurs ailes ; il a pour palais la grande Cour du paradis, et pour chambre secrète, le consistoire de la Sainte Trinité. Vit-on jamais chez les Grecs ou chez les Romains un triomphe aussi magnifique ? »

L'évêque de Bitonte n'est pas moins bizarre en racontant comment le Sauveur monte au ciel selon le système de Ptolémée. Voici, selon lui, le chemin qu'a suivi Jésus-Christ pour parvenir au céleste séjour : « Non seulement, dit-il, il passe le ciel aérien, le ciel éthérien, le ciel olympien, le ciel igné, mais tous les vrais cieux : le cercle de la Lune, le ciel de Mercure, la sphère de Mars, le globe du Soleil, le feu de Jupiter, le char de Vénus et celui de Saturne ; il ne s'arrête point en ces flammes allumées du ciel étoilé ; il n'est point retenu par le mouvement du premier mobile ; il ne se repose pas dans les eaux solides du ciel crystallin ; il va droit au ciel empyrée, il monte au palais surmondain où la Trinité réside : ô la merveilleuse ascension ! »

Jean Descaurres, né en 1545, mort chanoine

d'Amiens en 1587, s'expliquait d'une manière assez singulière sur les vices, les usages et les modes de son temps. Les femmes étaient alors fort coquettes; leur coiffure à grand étalage, leur toilette peu décente, les miroirs qu'elles portaient attachés à leur ceinture, leur donnaient un air plus ridicule qu'agréable. Voici comment le prédicateur Descaurres les gourmandait à ce sujet; il faut lui faire grâce du style à raison de la bonne intention. « Sur ce propos, Mesdames, avons à vous demander s'il vous est possible de complaire à Dieu et d'estre sauvées à faire ce qu'il vous prohibe et défend? non, véritablement; et faut, veuillez ou non, que vous vous destortillonniez, deschauvesourissiez et desrètiez, c'est-à-dire que vous ne portiez plus en tortillons, en aisles de chauve-souris, ny en façon de retz, vos cheveux par lesquels vous soulez [1] prendre diaboliquement et enfiler les hommes pour satisfaire et rassasier vostre appétit désordonné; ou bien sinon, que vous soyez à jamais perdues et damnées par cette mondanité qui vous abuse et qui vous rend si laides et si abominables à regarder. Ah, mon Dieu! si vous saviez comme tout cela vous messied, vous y mettriez le feu au lieu de les montrer, par la mau-

---

[1] Vous avez coutume; le vieux verbe français *souloir* vient du latin *solere*, *soleo*, avoir coutume; on disait, je *soulois*, pour j'avais coutume; nous *souliesmes*, pour nous avions coutume; *soulant*, pour ayant coutume. Ce mot a cessé d'être en usage sous le règne de Henri IV.

vaise grâce que cela vous donne; et plût à honte de Dieu (*sic*) qu'il fût permis à toutes personnes d'appeler celles qui les portent, paillardes et p.....s, afin de les en corriger. O Dieu, hélas! en quel malheureux règne sommes-nous tombés, de voir une telle dépravité sur la terre, que nous voyions jusqu'à porter en l'église les miroirs du macule pendants sur le ventre! Qu'on lise toutes les histoires divines, humaines et profanes, il ne se trouvera point que les impudiques et les mérétrices les aient jamais portés en public, jusques à ce jourd'hui que le diable est déchaîné par la France, ce qui est encore plus détestable devant Dieu et devant les hommes que toutes les autres abominations; et bien qu'il n'y ait que les courtisanes [1] et demoiselles qui en usent, si est-ce qu'avec le temps n'y trouvera bourgeoise, ni chambrière qui par accoutumance n'en veuille porter. »

Césaire d'Heisterbach, religieux de Citeaux, n'était

---

[1] Ce mot *courtisanes* n'avait point alors l'acception qu'on lui donne maintenant; il signifiait les dames de la Cour; et par le mot *demoiselles*, on entendait les dames de la haute société. En parlant à un ministre, à un chancelier, à un premier président, on disait toujours mademoiselle votre femme. Ce n'est guère que sous les derniers Valois que le mot *dames* a commencé à se donner d'abord aux femmes des gens de robe, puis insensiblement est passé aux femmes des bourgeois.

point partisan des évêques d'Allemagne; voici ce qu'il en dit dans un de ses sermons : « — Clericus quidam Parisiis ante paucos annos verbum terribile contra episcopos locutus est, dicens : omnia credere possum, sed vix credere possum quòd unquam aliquis episcopus Alemaniæ possit salvari. — *Apollonius demande,* quare magis judicavit episcopos Galliæ, Angliæ, Longobardiæ vel Tusciæ? — *Césaire répond :* Quia omnes episcopi Alemaniæ utrumque habent gladium, spiritualem videlicet et materialem; et quia de sanguine judicant et bella exercent, magis eos sollicitos esse oportet de stipendiis militum quàm de salute animarum sibi commissarum. »

EXTRAITS DES OEUVRES DE P. DE BESSE.

Pierre de Besse, prédicateur limousin, né au bourg de Rosiers, en 1568, mort en 1639 [1], fut principal du collége de Pompadour à Paris, et chanoine-chantre de Saint-Eustache; il prenait tantôt le titre de prédicateur du roi Louis XIII et tantôt celui de prédicateur et aumônier de Henri de Bourbon, prince de Condé. S'il a dû ces places à son éloquence,

---

[1] Il a beaucoup travaillé; on connaît de lui, outre ses sermons, plusieurs autres ouvrages qui ont été publiés sous le titre de *Conceptions théologiques*, Paris, 1606-1608, 6 *vol. in*-8°. Il nous apprend dans une de ses préfaces que ses sermons se débitaient très-rapidement et qu'*il n'en demeuroit point en boutique de libraire*. Son *Carême* seul a eu dix éditions en dix ans.

il paraît qu'elles se donnaient à bon marché ; on en peut juger par les extraits suivants : « J'ai pressé, dit-il, l'ennemi dans les plus belles chaires ; je l'ai poursuivi et battu par mes écrits au-delà des frontières étrangères : j'ai chamaillé tout un avent sur les péchés et l'hérésie, les quatre fins de l'homme me servant de sujet, la parole de Dieu de coutelas, et l'église Saint-Severin de théâtre. » Voici comment il parle lui-même de ses pièces d'éloquence : « En travaillant pour les François, il falloit les border de galons à leur langage ; le latin y eût été une couleur trop bizarre : je les ai parés richement, leur faisant prendre leurs meilleurs habits et quitter ceux d'à tous les jours ; puisqu'ils doivent paroître publiquement les jours de dimanches, il faut bien qu'ils aient leurs habits des bonnes fêtes. Il est vrai que pour les vêtir si richement, je me suis endetté grandement, et que j'ai enlevé à crédit beaucoup d'étoffes en plusieurs riches boutiques. Je puis bien me vanter d'être le maître maçon et l'architecte de l'édifice : aussi suis-je limousin. Qu'on me fasse crédit d'éloquence : car ces fleurs de bien dire, qui naissent sous le doux air de France, ne peuvent s'épanouir sous le rude climat de la Guyenne. Je me suis souvent étendu, parce qu'à mon jugement les discours doivent ressembler aux banquets, où il vaut mieux qu'il y ait trop que pas assez, etc. » Il dit ailleurs en homme vraiment de son pays : « C'est un limousin qui a bâti cet édifice, et si tu y reconnois, lecteur, des imperfections, que tout ne soit point

au plomb ou à l'équerre ; que la façon du bâtiment ne soit point belle ; que les pans des exordes, narrations et conclusions ne soient bien flanqués ; que les périodes ne soient pas bien cimentées ; que les étages de la disposition soient mal dressés ; les saillies et ouvertures des apostrophes et exclamations mal jetées ; bref, que l'air, l'assiette, le plan et l'invention n'en soient pas belles, je veux dire si tu veux tant faire le renfrogné censeur et maître cérémonieux que de décrier cette œuvre pour y avoir de la rudesse et des pièces mal taillées ; représente-toi que ce n'est pas un courtisan, mais un étranger; non pas un citadin, mais un rural qui parle, et que l'oiseau se sent toujours de son ramage. Mais aussi, si tu y trouves du mérite, dis une fois en ta vie : *vivent les Limousins.* » .... Parlant de la mort, l'auteur s'exprime ainsi : « C'est un officier impitoyable, exploitant partout, nonobstant toutes appellations, oppositions ou privilèges, jusques même dans les palais des papes et des rois. l'heure de la mort est incertaine ; les maladies en sont les ajournements. » Dans une de ses préfaces, il avertit « qu'il n'a pas épargné l'étoffe dans ses harangues, mais que les maîtres d'hôtel de la maison de Dieu (c'est-à-dire les prêtres) en retrancheront ce qu'ils voudront. »

Notre singulier orateur songe à tout, il va jusqu'à présenter à ses confrères un modèle de consolation pour un criminel qu'ils auraient à assister au moment du supplice ; cette pièce est assez curieuse :

« Monsieur mon frère ou mon ami, faut-il dire au patient, tous les anges vous cueillent des roses et des lys pour vous couronner : c'est pour vous que le Ciel est maintenant en fête et en attente de vous embrasser. Voudriez-vous cependant vous amuser à trembler de frayeur et reculer votre bonheur? il faut mourir allégrement et faire comme le cygne, je veux dire, mourir en chantant. Courage, ouvrez les yeux, voyez comme tous les saints vous tendent les bras : tous courent au devant de vous, tous vous souhaitent et vous désirent ; le paradis est en triomphe pour recevoir votre ame : faites donc que ces saintes et belles compagnies s'aperçoivent que vous ne les allez point voir à regret. Reprenez vos esprits : quelle heureuse journée pour vous ! Un grand capitaine, exhortant ses soldats en un jour de bataille, leur disoit ainsi : Compagnons, combattez vaillamment : car ce soir vous souperez tous en l'autre monde et y ferez bonne chère. Mon ami, je vous fais la même exhortation, et vous dis encore mieux : Combattez cette sotte frayeur qui vous amuse, passez-lui sur le ventre, prenez congé joyeusement du monde ; vous souperez ce soir avec les anges. »

Pierre de Besse, dans son premier sermon de l'Avent sur le jugement dernier, dit : « L'Ecclésiastique, ce théologien des cieux, et métaphysicien du monde, se jetant sur les emblêmes et les hieroglyphiques mystérieux, va représentant sur le théâtre de l'Ecriture deux personnages divers : l'un sage infiniment, et l'autre fol en haute gamme; celui-là

portant son cœur en la main droite, et celui-ci en la gauche, et une lettre qui dit en forme de devise : *Cor sapiens in dextrâ ejus et cor stulti in sinistrâ illius.* S. Jérôme admirant ce dessein et entrant dans ses obscurités, en veut être le truchement, s'en déclare l'interprète, et dit que tout cela se doit entendre du jugement où les élus seront mis à la main dextre, et les damnés à la senestre. »

Dans son sermon sur la présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie, ce prédicateur s'écrie : « Il faut attacher au pied de la montagne, l'âne de nos sens..... Diogène, le petit philosophe, cherchoit en plein midi un homme avec une lanterne : ô ! Diogène, c'est ici, c'est bien ici qu'il faut chercher l'homme, Jésus-Christ, en plein midi, c'est-à-dire, au plus clair de nos sens, avec la lanterne de la foi. Elle nous conduit en l'église pour adorer le Fils de Dieu au sacrement de l'autel, entre le foin et la paille, qui représentent les espèces sacramentales. Susanne, la plus chaste femme qui fût en Babylone, a été accusée faussement par deux vieillards. Cette Susanne, c'est la foi, la plus belle qui soit au royaume des vertus, et la plus certaine au quartier des sciences, laquelle est injustement accusée d'erreur et d'idolâtrie en ce saint Sacrement par deux vieillards, le sens et la raison, qui ne peuvent comprendre ce mystère......... C'est ici qu'il faut dire : *Credo in Deum Patrem omnipotentem.* Il faut suivre la foi, si on ne veut pas se perdre mille fois. Sans elle, les Capharnaïtes se sont perdus ; sans elles les Bé-

rengers ont fait naufrage ; sans elle, les luthériens ont commis tant de blasphêmes ; enfin sans elle, les calvinistes sont tombés dans les figures, dans les ombres, dans les chimères, et voulant nier la réalité du corps de J.-C. en ce Saint-Sacrement, ont bâti un procès fort dangereux et tout chicaneux contre l'Eglise, duquel, afin que vous ayez connoissance, je vous veux faire voir premièrement la production des catholiques, et puis vous verrez celle des hérétiques ; et si nous sollicitions bien à cette heure, nous obtiendrions un bel arrêt au profit de notre Eucharistie..... » L'orateur, après avoir établi sa créance, passe en revue toutes les pièces du procès ; il fait intervenir tous les hérésiarques, tels que Jean Scot (non le docteur subtil), Bertram, Berenger, Jean Wiclef, Œcolampade, Calvin, Luther, etc., etc., et les qualifie chacun ; ensuite l'Eglise produit à son tour ses pièces, qui sont aussi très-détaillées. Ce sermon, chef-d'œuvre de ridicule, finit ainsi : » Ne dites donc plus que cette transsubstantiation soit impossible ; et confessez, une fois convaincus de la vérité, que celui qui a bâti le monde de rien, Adam de boue, Eve d'une côte ; que celui qui a changé les eaux en sang, les verges en serpens, les rochers en fontaines, et les femmes en rochers, peut bien aussi changer, convertir et transsubstantier le pain et le vin en son corps et en son sang : et nous, ô fidelles, ô catholiques ! concluons à tous dépens, dommages et intérêts et à l'amende, contre ces brouillons, plaideurs, trou-

bleurs et chicaneurs hérétiques. Vous êtes, ô royale Eucharistie ! ce bel agneau pascal, qui nous délivrez de la captivité de Pharaon qui est Satan ; qui nous faites sortir de l'Egypte de ce monde ; et nous faisant passer par la mer rouge de la passion de Jésus-Christ que vous contenez réellement, nous conduisez dans la terre de promission, qui est la gloire éternelle, que je vous souhaite. »

Le sermon de Pierre de Besse nous rappelle un procès du même genre, imaginé par le fameux Barthole, rédacteur de la Bulle d'or : les plaideurs sont la Vierge et le diable. Ce morceau est assez curieux.

Le diable prétendant remettre les hommes sous le joug auquel le péché d'Adam les avait soumis, assigne le genre humain devant le Tribunal de Jésus-Christ. L'assignation donnée aux termes du droit est à trois jours, elle se trouve échoir un vendredi saint. Le diable cite à Jésus-Christ les lois qui ne permettent pas d'assigner à un jour de fête; Jésus-Christ dispense de cette formalité en vertu d'autres lois qui donnent ce droit aux juges en certains cas. Alors le diable comparaît plein de rage, et demande si quelqu'un ose parler pour le genre humain. La Sainte Vierge se présente; le diable intéressé à empêcher cette plaidoirie, propose deux moyens de récusation : le premier, que la Sainte Vierge étant mère du juge, elle pourrait trop aisément le faire prononcer en faveur de sa partie; le second, que les femmes sont exclues des fonctions d'avocat. Il

appuie ces deux motifs sur des paragraphes tirés du Digeste et du Code. La Sainte Vierge allègue de son côté les lois qui autorisent les femmes à plaider pour les veuves, les pupilles et ceux qui sont dans la misère. Marie gagne cet incident; et Jésus-Christ lui permet de plaider pour les hommes. Le diable demande la provision, comme ayant été possesseur du genre humain depuis la chute d'Adam, le tout suivant la maxime de droit, *spoliatus anteà restituendus;* il fait valoir pour lui la prescription. La Vierge lui oppose le titre du droit, *quod vi aut clam,* lui soutient qu'un possesseur de mauvaise foi ne peut acquérir par la voie de prescription, et le prouve par la loi III, dernier paragr. du Digeste : *de acquirendâ possessione.* Jésus-Christ déboute le diable de la possession par lui demandée; le fond du procès se discute de même par citations de lois et de paragraphes. Enfin intervient le jugement définitif qui est très-singulier; il contient une espèce de vû de pièces : ensuite de quoi Jésus-Christ, du haut du ciel, le jour de Pâques, rend une sentence par laquelle, en déchargeant le genre humain des imputations à lui faites par le diable, il condamme celui-ci à la damnation éternelle. La sentence est rédigée par St. Jean l'évangéliste qui sert de greffier, et par S. Jean-Baptiste. St. François, St. Dominique, St. Pierre, St. Paul, St. Michel et autres Saints, servent de témoins. La sentence est datée du 6 avril 1311. Alors les anges, pour célébrer le triomphe de la Vierge, la félicitent en chantant en chœur : *Salve Regina,* etc., etc.

ANECDOTES.

Le Curé de Pierre-Bussière, prédicateur limousin comme Pierre de Besse, disait à ses paroissiens dans le langage de son pays.

« Quan se vendro lou jour deu jugamen, Diou me demandero que jou ly rende compte de vou autres, et me apelaro : Chapelo de Peyre-Busiero, en qual eytat son ta olia ? et you ny mot. Et eu me apelaro enquero et me diro : Chapelo de Peyre-Busiero, en qual eytat son ta olia ? et you ny mot. Et enquero eu me diro : Chapelo de Peyre-Busiero, en qual eytat son ta olia ? jusque a tre viage ; et you ly respondray : Seigner ! beytia la m'a beylada, et beytia la te rendi. »

Traduction : « Quand ce viendra le jour du jugement, Dieu me demandera que je lui rende compte de vous autres, et m'appellera : Chapelain de Pierre-Bussière, en quel état sont tes ouailles ? et moi, pas un mot. Il m'appellera encore et me dira : Châpelain de Pierre-Bussière, en quel état sont tes ouailles ? et moi, pas un mot. Et encore me dira-t-il : Chapelain de Pierre-Bussière, en quel état sont tes ouailles ? jusques à trois fois. Enfin je lui répondrai : Seigneur ! bêtes tu me les a baillées, et bêtes je te les rends. »

Un Curé de campagne commença un jour son prône de la manière suivante : « Mes frères, j'ai à

vous entretenir aujourd'hui de trois choses : la première, vous l'entendez et je ne l'entends pas ; la seconde, je l'entends et vous ne l'entendez pas ; la troisième, ni vous ni moi ne l'entendons pas beaucoup. La première que vous entendez, c'est de fréquenter les cabarets, et c'est ce que je n'entends point. La seconde que j'entends, c'est que vous me payiez la disme, et c'est ce que vous n'entendez point. Enfin la troisième que vous et moi n'entendons pas beaucoup, c'est l'évangile du jour ; mais si je ne m'en tire pas bien ce dimanche-ci, l'autre dimanche ira mieux. »

EXTRAITS DE CINQUANTE-DEUX SERMONS DU P. BOSQUIER SUR LA PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE.

Philippe Bosquier, religieux cordelier, né à Mons en 1561, et mort à Avesnes en 1636, a composé cinquante-deux sermons, et, chose singulière, tous sur la parabole de l'enfant prodigue [1]. Ils ont d'abord paru sous ce titre : *l'Académie des pécheurs, bastie*

---

1. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages parmi lesquels on remarque le *Petit rasoir des ornemens mondains, tragédie*. Mons, 1589, *in*-12 ; et le *Fouet de l'Académie des pécheurs*. Arras, 1597, *in*-8°. Lui-même a mis tous ses ouvrages en ordre et les a fait imprimer à *Cologne*, 1621, 3 *vol. in-fol.* Bosquier ne manquait pas de talent ; il s'était acquis la réputation de bon prédicateur ; mais ses sermons sont infectés de tous les défauts qui déshonoraient la chaire à l'époque où il a vécu. On va s'en convaincre en lisant les extraits ci-joints.

sur la parabole du prodigue évangélic (sic), *par Fr.-Phil. Bosquier, montois, de l'ordre de S. François,* Mons, 1596, *in-8°*; ils ont ensuite été imprimés à *Paris,* 1611, 4 *vol. in-8°* et dédiés à Louis XIII, « parce que, dit l'auteur, il n'a pas eu la consolation de faire à Henry IV ce présent, bien qu'indigne de sa grandeur, néanmoins futur témoin fort croyable de la grande dévotion d'un étranger vers un roy étranger, d'un frère mineur flamand vers un roi de France, qu'il ne vit jamais qu'en pourtrait et sur les tableaux éternels des livres et de la renommée. » Ce cordelier dit dans sa préface « qu'il avoit couvé ce sien œuf environ huit ans, afin qu'il eût quelque chose de vital et de vigoureux. » Cet œuf n'est autre chose que le sermon de Menot dont nous avons parlé, mais qui est amplement augmenté de détails singuliers et paraphrasé de la manière la plus burlesque. L'abbé d'Artigny, dans ses *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature,* tom. VI, pp. 359-424, rapporte un *sermon sur l'enfant prodigue,* qu'il s'est amusé à composer de tous les endroits les plus saillants et les plus divertissants, choisis dans les cinquante-deux sermons de notre fécond prédicateur qui se vante de n'avoir pas négligé le *récréatif honnestement entresemé.* Nous ne donnerons pas en entier le sermon analytique de d'Artigny (64 pages nous font peur); mais nous allons en présenter quelques passages qui nous ont paru les plus *récréatifs,* pour nous servir de l'expression du P. Bosquier.

L'orateur annonce d'abord son texte : *Homo quidam habuit duos filios*, etc. ; puis il entre ainsi en matière :

« Ce dévot et doux-coulant docteur saint Bernard, écrivant sur les cantiques de Salomon, nous montre gentiment quelle méthode ou quel ordre doit suivre le chrestien soigneux de son salut.... Or la connoissance de sa misère estant une science très-salutaire, et l'intelligence de l'origine des misères humaines qui viennent de nos péchés, estant très-fructueuse, puis la science de bien faire pénitence, et la grande miséricorde de Dieu envers les pénitens, estant un lardon délicat pour nous affriander et amorcer à l'amour que nous lui devons, je n'ai pu trouver chose plus convenable pour m'acquitter de mon devoir qui est d'enseigner, et pour le vôtre qui est d'apprendre, que de vous faire sermon sur le texte de l'enfant prodigue, comme on l'appelle...... Or en ces miennes leçons n'attendez, mes chères ames, tant un style fardé et bardé, que des discours armés ; car je ne veux chatouiller les oreilles seulement, mais, s'il m'est possible, forcer et contraindre les cœurs à haïr les péchés et réduire sous le joug des loix divines les volontés rebelles et révoltées. Pour lequel but atteindre, demandons aide et secours d'en haut par l'intercession de l'unique patronesse (*sic*) de mes desseins, la sacrée mère vierge Marie, disant *Ave Maria.* »

Après cet exorde, le P. Bosquier entre dans beaucoup de détails qu'il a créés pour rendre l'histoire de l'enfant prodigue plus intéressante et plus profi-

table à son auditoire. Il commence par blâmer « l'outrecuidance du jeune homme de l'Evangile qui, résolu et assuré comme un petit César, s'approche de son père et lui dit : Mon père, donnez-moi la portion du bien qui me revient ; je ne suis plus en âge d'être sous la verge ; j'ai passé mes quatorze ans de tutelle ; je suis, ce me semble, assez sage pour être affranchi et hors de page....... Voilà la première prouesse de ce jeune capitaine. Encore, grâce à Dieu, c'est heureux (continue notre cordelier) qu'il n'ait pas robbé et pillé son père en cachette, comme fit jadis notre Père saint François avant sa pleine conversion....... »

Le prédicateur profite de cette circonstance de la demande effrontée de l'enfant prodigue, et de l'adhésion du père pour « faire une leçon utile aux pères et mères sur le fait de leur trop grande indulgence et nonchalance en l'instruction de leurs enfans. Si la nature ne peut estre changée, dit-il, l'accoutumance est une autre nature ; ainsi que vous dresserez vos enfans, ainsi vous les naturaliserez.... Si vous les dressez et accoutumez au mal, vous bannissez d'eux à jamais la vertu, et les rendez comme impuissans à faire autrement. O coutume ! ô nature !

» Que dirai-je de vous autres, pères cruels, non plus pères, mais vipères, mais Saturnes lunatiques, qui dévorez, perdez, ou estes cause de la perdition de vos enfans, non-seulement *privativè* sans rien faire, mais aussi *activè* perpétrant devant eux choses par lesquelles vous les rendez corrompus.

» O chose déplorable ! ô larmes, où estes-vous retirées ? Accourez à la file, fontaines, rivières, mers, océans, accourez et passez par les canaux de mes yeux pour déplorer dignement une destruction tant lamentable. Déploye-toi, et débande-toi, ma langue, pour contester contre un massacre si barbare.......

» Ne voit-on pas dans le monde des mères si folles qu'elles apprennent à leurs filles comme Hérodiade à la sienne, ou par préceptes ou par exemples, à marcher à pas composés et compassés par art, à s'entourer de vertugades, vrayes cache-bastards, à se frisoter le poil, à faire de leurs cheveux chignons entrelassés, à se gauderonner, à rétrécir le corps et le rendre plus grêle que jonc, à s'imposer jeûnes et austérités diaboliques, à se pourprer et farder le visage, à se rendre pasles comme bon leur semble, voire même à danser, cabrioler et bien baler. Misérables mères de plus misérables filles, savez-vous pas que les singes aiment tant et si follement leurs petits, les accolent, les estreignent et serrent d'embrassemens si forts que souvent elles les étouffent et tuent ? Et vous, vrayes singesses (*sic*), craignez-vous pas qu'enfin amignardant si douillettement vos enfans, vous ne les froissiez et ruiniez ici et en l'autre monde ? O amour aveugle ! ô singerie, *cæcus amor prolis !* sottes mères, n'aurez-vous pas la patience d'attendre pour les corrompre qu'elles aient l'âge de discrétion ? Pourquoy abreuvez-vous de vanités et de mondanités vos fillettes pendantes encore à la mamelle ?

» A peine les enfans commencent à cheminer qu'ils veulent essayer ce qu'ils n'entendent pas encore; et quand ils viennent en connoissance de la malice du fait, accoustumés qu'ils sont, ils n'ont plus le pouvoir de s'en déporter. D'un côté, ils voyent les pères yvrognes, adonnés aux jeux de hazard, etc.; de l'autre, ils apperçoivent la mère goulue, friande, paillarde; et pourquoy non? comment pourroient-ils estre autrement les enfans, ayant tels exemples domestiques? Le père, d'une part, regorgera par les yeux un vin indigest, il se farcira de viandes; et les enfans se contenteront-ils de ronger les os comme des chiens? seront-ils sobres? La mère, d'autre part, sera fameuse et pécheresse notable comme une Madelaine, elle fera mille fois cocu son pauvre Jean; espérera-t-on que, sous telles disciplines et sous tels exemples, les filles puissent estre de chastes Pénelopes ou de pudiques Lucrèces?...... »

Quand l'orateur arrive au partage que le père fit de son bien entre ses deux fils, au *divisit illis substantiam suam,* il parle ainsi de l'emploi que le prodigue fit de sa portion :

« Sitôt que le don fut fait, il amassa tous ses meubles et immeubles de la ville et des champs; c'est-à-dire, qu'il mit tout à l'encan; il fit tout priser, en fit de la clinquaille, et enferma tout son bien dans le clos d'une bourse. Il s'achemina d'abord en région lointaine...... Quant à la manière dont il se gouverna, l'Evangéliste le dit en un mot qui com-

prend mille secrets que je voudrois avoir loisir et licence de découvrir : *et ibi dissipavit substantiam suam*, et là il dépendit (dépensa) toute sa chevance ; et si vous demandez comment ? il vous répond, *vivendo luxuriosè ;* selon notre version françoise, vivant prodigalement, luxurieusement. Là il gaspilla tout, menant une vie animale et bestiale, ayant toujours à l'entour de soi je ne sais quelles Laïs et Thaïs à dextre et à senestre. Là, là, pour faire tomber ses mignonnes en ses retz, il fut pompeux, il fit venir à soi drappiers, grossiers, marchands de soye, se fit accoustrer de pied en cap, qu'il n'y eut que redire ; il se fit faire chausses bien tirées, fines chemises, collets gaudronnés, ouvrés en mille façons diverses, tocques de Florence, mules à la vénitienne, toutes sortes d'amorces de paillardise, exquises en prix, nouvelles en façon, et sans nombre. Là, là, pour mieux faire sa besoigne, il dissipa son bien en courtoisies, donnant à ses mignonnes robes de fin drap, satinées, damasquinées, déchiquetées, maîtrisées ; cheveux étrangers, oreillettes, attifets, guirlandes, ratepennades [1], anneaux, perles, joyaux précieux et tout ce que le cœur sauroit désirer, promettant toujours de plus en plus, *ibi dissipavit substantiam suam vivendo*

---

[1] C'était sans doute un bijou en forme de chauve-souris, car le vieux mot *ratepennade* (formé de rat et penne, plume), signifie chauve-souris ; et nous avons déjà vu que ce vilain animal ou du moins sa forme, n'était point étrangère aux modes adoptées par les dames dans ce siècle du bon goût.

luxuriosè. Là, là, pour ébranler les cœurs de ses mignonnes, dépendoit-il son bien, leur amenant aux fenêtres un tas de joueurs d'haut-bois, de cornets, de luths, de violons, joyeux chantres de son doux martyre, faisant des jeux, des danses, des luttes, des bastions. Là, là, dépendit-il tout en banquets faits à des escornifleurs et veneurs de repue-franche et de nappes mises ; en banquets faits aux dames, en chambres, en jardins, en la ville, aux champs, depuis midy jusqu'à minuit, et à toute heure il tenait table ronde : car le proverbe commun est véritable, que de la panse vient la danse. Là, là, en ces excès dissipa-t-il toute sa chevance. Jamais le pélerin de Jéricho fut si dépouillé et rendu si pauvre par les voleurs? Jamais le Carybde glouton dévora tant de galères ; jamais le baratron d'Athènes mit à fin tant de prisonniers, qu'en telles choses ses p...... lui dévorèrent ses écus. Tout fut abymé, tout perdu pour lui, non par naufrage, non par maladie, non par fortune ; mais *vivendo luxuriosè*, menant une vie bestiale avec les ......

» Après que le ventre de sa bourse fut tout vuidé par les clystères et rhubarbes de ses paillardises ; après que ses harpies belles et sales, vrayes sangsues, ses baladins et joueurs d'aubades, vous lui eurent comme désentraillé ses coffres, chausses et pourpoints mis à l'encan ; après que ces galloises que tant éperdûment il aimoit, vous eurent habillé ce folâtre muguet en cueilleur de pommes, en brûleur de maisons, si qu'à grand peine il lui restoit

une chemise autant nette, je crois, que celles des forgerons de Vulcain, nouée sur l'épaule, pour couvrir sa pauvre peau ; en somme après que ce paon naguère si fièrement brave fut déplumé, et qu'il n'eut plus un seul os à frire, voici à la bonne heure, l'amie de la virginité, l'ennemie de paillardise, la famine qui travailla cette région, famine si grande que lui-même fut aussi en nécessité. Alors il s'en alla bien misérable, car ses bonnes hôtesses, après l'avoir plus écumé que n'est la mer par ses pirates, plus déplumé que n'est la colombe par le milan, plus pressé que n'est la grappe de raisin par le pressoir ; ses bonnes hôtesses, disons-nous, l'avoient fait saillir dehors à grands coups de bâton et de langue, payemens dignes de tels services rendus à telles maîtresses, qui comme des harpies pleines des dépouilles de leurs amans les déchassent honteusement de leur nid à coups de griffes et à coups de bec, et disent avec une risée cruelle : A d'autres, ceux-ci sont plumés...... Il sortit du lieu déshonnête plus vite que le pas, à mon avis, vite, vite, sans dire beaucoup d'adieux ; il ne retourna pas, je crois, pour prendre son bonnet de nuit.....

« Or, maintenant nous sommes parvenus à l'endroit où l'Evangéliste déclare notre prodigue avoir été porcher, gardeur de cochons, *misit illum ut pasceret porcos*. Ce bourgeois mit le prodigue au métier le plus vil qui soit, pour la vileté de l'animal ; au plus dégoûtant, pour la saleté de l'animal ; au plus fâcheux, pour le peu d'obéissance et l'inquiétude de

cet animal. Car la brebis suit volontairement le berger marchant devant, tandis que le porc chassé à grands coups de fouet, à grand'peine veut-il marcher. Métier maigre sur tous, pour la stérilité de l'animal, qui ne donne lait comme la vache, ni laine comme la brebis, ni comme le chien sentinelle fidèle, ni service comme le cheval, ni port à dos comme l'âne, ni labourage comme le bœuf; métier mal-plaisant sur tous, car cet animal est toujours murmurant, grognant, grommelant, mutinant, soit qu'il marche, soit qu'il se couche, soit qu'il dorme....

» O prodigue, que cela te dut être amer! à toi jadis tant emmusqueté, issu de si bonne maison, et juif de nation (comme je suppose), qui devais abhorrer par nature et par loi, et les porchers et la chair de porc. C'eût été chose tolérable, si ton maître t'eût dit seulement: Va, mon enfant, donne à manger à mes levriers et à mes gros mâtins d'Angleterre; mais on te dit, Pauvre garçon, va, prends soin de bien engraisser mes cochons. Quel abaissement! et cependant digne de sa personne; car à qui enverroit-on mieux quelqu'un qu'avec ses semblables? il avoit vécu une vie de porc, et Dieu permet qu'il soit colloqué avec les porcs; il avoit servi les truies à face humaine, il sert les truies à trogne de truie; il avoit vécu goulument, il accompagne et sert un animal goulu...... »

Enfin le prodigue se décide à aller trouver son père et lui demander pardon. « Mais, dit le prédi-

cateur, pourquoy ne lui écrivit-il pas? Je pourrois répondre que ce garçon fut peut-être si bien appris, que, grâce à Dieu, il ne savoit ni lire ni écrire, non que le père ne l'eût mis à l'école, mais par sa nonchalance, pour avoir toujours fait ses volontés, et (si petit bout d'homme qu'il étoit), pour avoir toujours été aussi indisciplinable aux lettres qu'un âne à la lyre, une truie à la quenouille, ou un porc à la trompette..... Quoi qu'il en soit, il arrive chez son père qui le reçoit à bras ouverts, lui donne mille baisers damerets, le fait brave, l'affuble d'une robe damasquinée ou autre, la meilleure et la plus riche de toute sa garde-robe, lui met la bague de diamant au doigt, le fait chausser de brodequins ou de mules à la vénitienne, le festoye de la meilleure bête de son troupeau, loue les violons, les cornetteaux d'Angleterre, et l'on balle, on danse à son retour comme à des noces, etc., etc..... »

Nous terminons ici cet extrait des extraits que l'abbé d'Artigny a tirés des cinquante-deux sermons du P. Bosquier sur la parabole de l'enfant prodigue. Prolonger cet article, ce serait abuser de la patience du lecteur.

ANECDOTES.

Un général des chartreux, nommé Bibaut, né à Thiel dans les Pays-Bas, et mort en 1535, passait pour un prodige d'éloquence et de savoir [1]. Qu'on

---

[1] *Guillelmi Bibautii Sermones et conciones capitulares ad*

en juge par le fragment suivant tiré de son sermon de la Madelaine : « Marthe, mes chers frères, étoit une très-bonne femme, *rara avis in terris*, fort attachée à son ménage, très-pieuse, et qui se plaisoit à aller entendre le sermon et l'office divin. Mais Madelaine, sa sœur, étoit une coquette qui n'aimoit qu'à jouer, à causer et à perdre le temps. Cependant Marthe n'épargnoit rien pour l'attirer à Dieu. Ne voulant pas l'effaroucher, *cum illâ faciebat bonam sociam*, elle faisoit le bon compagnon avec elle, et entroit en apparence dans ses inclinations mondaines : de sorte que sachant combien elle aimoit le bon air et le beau langage, elle lui dit merveilles de la personne et des sermons de Jésus, pour l'obliger finement à venir l'écouter; Madelaine, poussée de curiosité, y vint enfin : mais arrivant trop tard; comme les dames de qualité, pour se faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, et passant par-dessus les chaises, elle se plaça *in conspectu Domini*, vis-à-vis du prédicateur, et le regarda effrontément entre les deux yeux. Voilà, mesdames du haut bout, en quoi vous imitez cette grande pécheresse; vous entrez avec grand fracas à l'église, vos yeux se fixent hardiment sur le prédicateur, et c'est tout. Ah! il en fut bien autrement de Madelaine; elle écouta le

---

fratres, de vitæ spiritualis profectu. Antverpiæ, 1654, *in-4°*. Ce volume est fort rare; on ne le trouvait guère que dans les bibliothèques des Chartreux.

Sauveur, se convertit et fit pénitence ; en ferez-vous de même? etc., etc. »

Ordinairement dans les églises, surtout au village, les hommes sont placés d'un côté et les femmes de l'autre. Un prédicateur, au milieu de son sermon, entendit causer du côté des hommes ; cela lui donnait des distractions, il s'en plaignit. Une femme se lève aussitôt, et pour venger son sexe, dit : « Au moins, mon révérend Père, on ne dira pas que c'est de notre côté. — Tant mieux, ma bonne, tant mieux, répond l'orateur, cela finira plus tôt. »

Un prédicateur, parlant de la facilité avec laquelle des jeunes filles se laissent tromper par des garçons sous de fausses promesses, s'écria : « Pauvre fille, quel fruit avez-vous recueilli des douceurs que ce jeune homme vous a débitées, des soins qu'il vous a rendus, de la promesse de mariage qu'il vous a faite? » Une jeune fille, placée vis-à-vis le prédicateur, croit que c'est elle qu'il interroge ; elle se lève, lui fait la révérence, puis dit en pleurant : « C'est bien vrai, Monsieur, il m'a leurrée de belles promesses, et, après m'avoir trompée, il m'a plantée-là. »

Le Père Guérin, minime, déclamant en chaire

contre le poète Théophile [1], auteur d'un recueil de vers licencieux, pour lequel il venait d'être condamné au supplice du feu, s'exprime ainsi : « Maudit soit l'esprit qui t'a dicté tes pensées! maudite soit la main qui les a écrites! malheureux le libraire qui les a imprimées! malheureux ceux qui les ont lues! malheureux ceux qui t'ont jamais connu! et béni soit Monsieur le premier Président, béni soit Monsieur le Procureur Général qui ont purgé Paris de cette peste! C'est toi qui es cause que la peste est dans cette ville; je dirai, d'après le révérend Père Garasse, que tu es un bélître, que tu es un veau, que dis-je un veau? d'un veau la chair est bonne bouillie, la chair est bonne rôtie; de sa peau on en couvre les livres; mais la tienne, méchant, n'est bonne qu'à être grillée; aussi le seras-tu demain; tu t'es mocqué

---

[1] Théophile Viaud a composé *le Parnasse des poètes satyriques ; ou Recueil de vers piquants et gaillards de notre temps*, 1625, pet. *in*-8°. Cette édition n'est point la première, puisque l'arrêt du parlement de Paris qui condamne le livre et l'auteur à être brûlés, date du 19 août 1623. Théophile étant en fuite, n'a été brûlé qu'en effigie; mais arrêté quelque temps après au Catelet en Picardie, il fut ramené à Paris et renfermé dans le cachot où l'on avait mis Ravaillac. Son affaire fut examinée de nouveau; il fit des protestations si réitérées de son innocence que le Parlement se contenta de le bannir de la capitale. Il est mort le 25 septembre 1626, âgé de 36 ans. Je crois que la première édition du *Parnasse* de Théophile a été imprimée vers la fin de 1622, avec la date de 1623. De Bure n'en parle pas dans sa *Bibliographie instructive*, n° 2978. Voy. *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, tom. II, p. 156.

des moines ; eh bien! les moines se mocqueront de toi. »

Il y avait à Vicence un grand usurier qui néanmoins déclamait sans cesse contre l'usure. Un jour, il pria instamment un prédicateur de grande autorité dans la ville, de ne point épargner en chaire ces maudits usuriers, cette peste publique. Le prédicateur, qui connaissait l'homme, ne pouvant comprendre quel intérêt il avait à le presser avec tant d'instance à cet égard, lui en demanda la raison. — « Elle est toute simple, répondit-il; cette ville fourmille de tant d'usuriers que je ne gagne presque rien; si, par votre éloquence, vous pouvez faire rentrer tous ces pécheurs dans la bonne voie, ils quitteront le métier, et, certes, mes affaires en iront beaucoup mieux. »

Lorsque la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, fut enceinte, après une stérilité de vingt ans, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui était un bon homme, annonça cette grande nouvelle dans un de ses prônes. « Si la Reine, dit-il, nous donne une princesse, nous n'en serons guère plus avancés à cause de la loi salique; aussi prions Dieu qu'il y ait un Prince dans ses entrailles; au reste il y a ce qu'il y a. » Heureusement ce fut un Prince, et ce Prince fut le plus grand Roi qui ait gouverné la France.

Un des hommes les plus zélés dans le saint ministère, l'abbé M***., vicaire d'une paroisse considérable à Lyon, montant en chaire pour son prône qu'il faisait toujours d'abondance et selon les circonstances, s'aperçut que son auditoire n'était composé en grande partie que de femmes du petit peuple. Il crut devoir leur parler alors d'un des abus les plus dangereux dans leur condition, celui de la loterie.

« On ne s'occupe que de cela pendant le jour, leur disait-il, on en rêve la nuit; on se réveille en se rappelant ses songes; on court chez sa voisine : Ma commère, j'ai rêvé cette nuit des numéros, treize et soixante-quatre, il faut les prendre. On quitte l'ouvrage, on va en toute hâte au bureau, et on prodigue les petits bénéfices qu'on a faits dans la semaine. On jette dans ce gouffre infernal du hazard l'argent qui devoit être destiné à entretenir le ménage, à élever, à nourrir de malheureux petits enfants qui, par la folie de leur mère, vont se trouver sans pain, etc., etc. » Et il étendit son discours avec autant d'onction que de véhémence sur un jeu aussi pernicieux, qui conduit à la ruine des familles, de là au vol et à tous les crimes les plus horribles.

Comme il sortait de chaire fort échauffé pour aller prendre quelque repos, une bonne femme l'arrête par sa soutane. « Monsieur l'abbé, lui dit-elle, je suis bien fâchée de vous retenir un moment; mais permettez-moi de vous demander : n'est-ce pas le numéro treize et le numéro soixante-quatre

que vous avez nommés tout à l'heure? » On pense bien que le prédicateur, furieux du beau fruit que l'on avait tiré de son sermon, ne répondit qu'en éconduisant très-rudement l'indiscrette questionneuse.

Un bon religieux cordelier prêchant à Bourges, vers 1655, sur la Trinité, en présence de l'archevêque qui était de la famille de Lévi, termina ainsi son exorde : « Il me seroit impossible, Monseigneur,
» de réussir en un si haut dessein, si je ne me ser-
» vois de l'intercession de Madame votre cousine, en
» lui disant *Ave Maria.* [1] »

EXTRAITS DES SERMONS DE P. CAMUS,
EVÊQUE DE BELLEY.

Jean-Pierre Camus, né à Paris en 1582, d'une

---

[1]. L'archevêque de Bourges était alors Anne de Lévi de Ventadour, né en 1605, nommé en 1649 et sacré en 1651; il est mort le 15 mars 1662.

C'est peut-être au bizarre compliment de ce prédicateur que sont dues les plaisanteries que l'on a faites sur la prétendue parenté de la famille de Lévi avec la Sainte Vierge. On raconte qu'un duc de Lévi ne sortait jamais de son hôtel en carrosse pour se rendre à l'église Notre-Dame, sans crier au cocher : « Chez » ma cousine. »

Au reste n'a-t-on pas dit de la maison de Croy que ses titres de noblesse ont été sauvés dans l'arche de Noé, et que sa généalogie remontant à Adam se voyait dans l'église des Célestins, à Heverlé?

Les d'Albert descendraient du centurion Longis, etc., etc., etc.

famille originaire d'Auxonne, fut nommé évêque de Belley par Henri IV en 1609, et sacré par saint François de Sales, évêque de Genève [1]. Doué de

[1] Ce digne prélat fut invité par les magistrats de la ville de Dijon, à y venir prêcher le carême en 1604; il accepta, et ces Messieurs délibérèrent le vendredi 27 février, qu'ils iraient au devant de lui, et qu'à son arrivée on lui présenterait le vin d'honneur. Le mardi 9 mars, nouvelle délibération des magistrats qui décident que la ville fournira la somme de cent cinquante livres pour la nourriture de M. l'évêque de Genève qui doit prêcher à la Sainte-Chapelle, et que cette somme sera remise entre les mains de l'avocat Villars chez qui doit loger ledit évêque. Le saint prélat arrive peu de jours après et commence ses prédications qui durèrent jusqu'au dimanche de Quasimodo, et eurent le plus grand succès. Le lendemain lundi 26 avril, le vicomte Maïeur (M. de Frazans) et les échevins allèrent faire leurs adieux à M. l'évêque de Genève, et le remercier de ses saintes et doctes prédications. Ces Messieurs lui offrirent ensuite, comme témoignage de reconnaissance, un grand bassin d'argent doré et une bague d'or émaillée de blanc, avec un grand et large saphir au milieu. Le saint prélat refusa tout, conformément au vœu qu'il avait fait de ne rien recevoir des princes ni des corps de ville. (EXTRAIT des anciens *Registres de la Mairie de Dijon*, année 1604.

S. François de Sales, né le 21 août 1567, fut sacré évêque de Genève le 8 décembre 1602; il est mort à Lyon le 18 décembre 1622, a été béatifié en 1661 et canonisé en 1665; sa fête est fixée au 29 janvier.

C'est pendant son séjour à Dijon que ce saint prélat eut des conférences avec M[me] de Chantal, née dans cette ville le 23 janvier 1572. Elle se mit sous sa direction; il lui communiqua ses projets sur l'établissement de l'Ordre de la Visitation; elle les adopta avec joie. Le premier monastère de cet Ordre fut

beaucoup de facilité pour écrire, il produisit un grand nombre d'ouvrages qui consistent en sermons, en romans spirituels, en livres de polémique, et qui forment 15 vol. *in*-8°; mais la plupart de ces productions pèchent par défaut de goût et quelquefois de jugement, comme le prouveront les différents extraits qui vont composer cet article.

Cet orateur burlesque n'aimait ni les moines, ni les nouveaux Saints; il ne les épargnait pas plus dans la chaire que dans le cabinet. Il comparait les moines à des cruches qui se baissent pour se remplir, faisant allusion à la gourmandise et aux révérences de quelques-uns d'entre eux. Il dit un jour dans un de ses sermons : « Je donnerois cent nouveaux saints pour un ancien; il n'est chasse que de vieux chiens, il n'est châsse que de vieux saints. » Ailleurs, il dit encore : « On voyoit dans les anciens monastères, de grands moines et de vénérables religieux; à présent on n'y voit que des moineaux, *illic passeres nidificabunt.* » Le même goût le dirigeait quand il s'écriait en pleine chaire : « Après leur mort, les papes deviennent des papillons, les sires des cirons, et les rois des roitelets. »

---

fondé à Annecy le 6 juin 1610, et elle en fut nommée supérieure; celui de Dijon ne fut établi que le 8 mai 1622. On compte quatre-vingt-sept couvents de cet Ordre, dont la fondation est due à son zèle et à sa piété. Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal, cette illustre fondatrice, est morte à Moulins, le 13 décembre 1641. Elle a été béatifiée en 1751, et canonisée en 1767. La célèbre Mme de Sévigné fut sa petite-fille.

Prêchant à Paris le 30 novembre 1614, premier dimanche de l'Avent, dans l'assemblée des Etats-Généraux [1], il parla ainsi : « Qu'eussent dit nos pères de voir passer les offices de judicature à des femmes et à des enfants au berceau ! Que reste-t-il plus à faire sinon, comme cet empereur ancien, d'admettre des chevaux au sénat ? eh, pourquoi non, puisque tant d'ânes y ont entrée ! »

Il comparait les évêchés à des baillons, parce que ceux qui les obtenaient cessaient de prêcher et devenaient ordinairement paresseux.

Voici comment ce prédicateur s'exprime dans la préface de sa *Dominicale,* ouvrage qui fait suite à ses *Homélies quadragésimales* : « La plume des écrivains est volontiers portée par l'aure (le vent) de la publique faveur, comme sur l'aîle d'un aimable Favonius. C'est ici du biscuit sec, mais succulent ; serré, mais substantieux ; peu de chair de discours, mais prou de nerfs, de cartilages et de moelle de concept. Vous trouverez, mon cher lecteur, en ce petit volume, des eaux alambiquées et éteintes par l'empreinte d'un parler concis, mais qui néanmoins comprennent beaucoup de choses en un petit espace. Navire de Mirmécides qui fait voir toutes les pièces d'un grand vaisseau sous l'aile d'une mouche...... La

---

[1] Ces Etats-Généraux sont les avant-derniers qui ont eu lieu en France ; les derniers datent du 5 mai 1789, sous le règne de l'infortuné Louis XVI, et ont duré jusqu'au 30 septembre 1791.

hache de Phocion a été employée maintes fois pour couper la redondance des mots. »

L'auteur se plaint des abréviateurs « qui font métier d'ôter le crin et l'oreille aux ouvrages de mise ; » et pour les empêcher de mettre la main dans ses sermons, il a voulu s'abréger lui-même.

Après ce début modeste, il vient à sa méthode : « Elle va d'un pareil air que celle des homélies précédentes : les membres y sont divisés en jointures ; les parties en parcelles, les morceaux en lopins, les points en articles ; pièces toutes taillées, il n'y a plus qu'à les coudre avec un discours de fil ou de soie ; il n'y a aucune façon ; c'est un entassement de bonne foi, un promptuaire, un congiaire, une corne d'abondance ; nul point ne passe l'autre, symétrie exacte partout....... ; tout est brodé et bordé. J'ai fait comme ceux qui emboîtent des horloges et du crystal. »

Voyons comment notre orateur va justifier l'application de sa brillante méthode, et prenons pour exemple l'un de ses sermons les plus notables sinon par la beauté, la pureté, la simplicité des détails, du moins par la singularité. Ce sermon est celui du vingt-troisième dimanche après la Pentecôte ; il a pour sujet la guérison de l'hémorroïsse par le Sauveur, et pour texte, ces paroles de l'Evangile : *Ecce mulier quæ sanguinis fluxum patiebatur.* L'auteur se proposait d'abord de parler dans ce sermon, du mort ressuscité par Jésus-Christ, et il débutait ainsi :

« Le soleil qui reverdit au printemps les arbres

secs, est le même qui en automne dessèche les arbres verds. Notre Seigneur, soleil d'orient, en notre Evangile opère deux miracles ; il ressuscite un mort, qui est reverdir un arbre sec, et étanche le flux de sang qui affligeait une femme, qui est assécher un arbre trop rempli d'humidité.... »

Mais l'orateur, pour ne point trop embrasser de matière, se borne à la guérison de l'hémorroïsse, qu'il regarde comme la figure de l'incontinence. Il fait voir la nature de ce vice, sa laideur, ses remèdes, et aborde ainsi son sujet :

« Les étymologistes disent que le mot *luxuria* est dit *quasi fluxuria ;* ce qui convient bien à cette sale maladie qui affligeait cette femme de notre Evangile..... D'autres estiment que ce mot de *luxure* est composé de ces deux-ci, *lux urens :* et de fait, les poètes, parlant des passions sensuelles, les dépeignent toujours par des feux et des flammes. Le grand Virgile (ÆN. IV, *v.* 66), dit de l'incontinente Didon, *est mollis flamma medullas interea..., uritur infelix Dido.* Que si ce sont des feux, comment peuvent-ils exciter des flueurs. Très aisément, mes frères ; car comme le bois verd mis au feu se suppure, ainsi la sensualité embrasée d'un mauvais amour *despumat in libidinem.* Voyez-vous le pot qui bout se bouffler pour écumer ? Il en est ainsi de notre chair..... C'est une fontaine ardente, un feu grégeois qui flambe dedans les eaux. Mirez le symbole de ce vice en la chaux, qui arrosée aboutit à une ardeur pétillante, en une visqueuse dissolution.

» Si nous consultons la poésie, boutique des anciennes moralités, elle nous fera voir une mère née de la mer, qui engendre un fils de Vulcain tout entouré de flammes...... L'écoulement de Narcisse, changé après en une fleur chaude en quelque degré, nous représente la même chose. Si nous feuilletons le livre de la nature, nous rencontrerons la salamandre, symbole de l'amour, qui prenant naissance de l'eau, tire sa nourriture des flammes : l'incontinence est donc une ardeur humide, une ardente humidité. »

L'orateur fait voir dans le deuxième point de son sermon toute l'horreur de l'incontinence, surtout dans les personnes avancées en âge : « C'est ici, dit-il, l'extrême turpitude de la décrépitude, *turpe senilis amor*. Hélas ! nous ne voyons que trop de ces cygnes blancs qui traînent le char de Vénus, que trop de ces barbes chenues adonnées à la déshonnêteté. O vieux étalons ! vous ne pouvez pas, avec Socrate, remercier les ans de ce bénéfice de vous avoir délivrés des fers de la sensualité ! Est-il vrai que vous ressemblerez au bois qui brûle d'autant mieux qu'il est plus sec ? Considérez que vous contrariez, non-seulement le Ciel, mais encore la nature, que vous faites bouillir les glaces ; au lieu que la froidure de votre sang devroit geler ces folâtres feux. »

« Or ce que nous avons déclamé contre l'intempestive ardeur des vieux, ne rend pas pourtant plus excusable l'impureté des jeunes : ce vice est infame en quelque âge que ce soit, et honnit autant ceux

qui sont en orient, que ceux qui penchent vers l'occident. »

Le prédicateur, sans autre preuve, passe aux remèdes de l'incontinence. « Le premier est la communion, parce que l'hémorroïsse fut guérie en touchant la robe du Sauveur, et que le corps et le sang de cet Homme-Dieu sont cachés sous la robe des accidents du pain et du vin... Le vin étant l'huile qui nourrit la flamme de l'incontinence, il est bien singulier que le vin consacré ait la vertu de l'éteindre. Cérès et Bacchus, dit la Parœmie [1], sont-ce pas les avant-courriers de Vénus? Israël, après avoir bien bu et bien mangé, paillarda-t-il pas avec les filles de Moab? Néanmoins voilà Notre-Seigneur avec du vin converti en son sang, qui rafraîchit les ébullitions de notre sang.... C'est le vrai Mithridate qui nous peut servir d'antidote au venin du péché, et principalement à celui de la déshonnêteté. »

Le second remède est le mariage, lequel est néanmoins pernicieux à plusieurs; la raison du prédicateur est que « cette flamme volage qui les échauffe, est plus aisée à éteindre du tout sans objet, que de la faire arrêter à un seul. »

Il descend ensuite au corollaire de la vénération des reliques. « Quoi! on donne bien cette propriété au hyacinthe de préserver du tonnerre; à l'améthyste, d'aider aux accouchements; aux émeraudes

---

[1] La Parœmie est une espèce de figure ou d'allégorie serrée; elle diffère de la parabole en ce qu'elle est moins étendue.

de garder de l'ivresse; au saphir de rendre sage celui qui le porte! Pensons-nous que les reliques des Saints n'ayent pas de plus puissantes et surnaturelles opérations (propriétés)? »

L'orateur finit ce beau discours par un appendice sur la foi et les œuvres; à l'occasion de celles-ci, il fait une sortie contre les protestants, lesquels en nient la nécessité, croyant la foi suffisante : « Saint Jacques en sa canonique, dit-il, a décidé rondement cet altercat; mais il ne plaît pas à nos prétendants de la recevoir. »

Le sermon de Noël, prêché en 1650, est assez remarquable par l'érudition profane, mythologique et scientifique qu'y prodigue l'auteur, et surtout par ses comparaisons ridicules et par son style ampoulé. Voici l'exorde de ce sermon sur la naissance de Jésus-Christ :

« Il n'appartient pas à tous les peintres de représenter Alexandre, ni à tous les oiseaux d'envisager le soleil, ni à tous les vaisseaux de cingler en pleine mer; je confesse que je suis incapable de vous expliquer ce grand *Verbum caro factum est*, que raisonne l'Eglise en cette célèbre fête. Je n'ai ni pinceau, ni couleurs assez vives pour dépeindre ce relevé mystère, ni la vue assez perçante pour affronter cette splendeur, ni de barque assez forte pour voguer en un océan si vaste. »

L'orateur divise son sermon en six parties, savoir : l'admiration que cause en nous ce mystère; les figures qui l'ont annoncé; la victoire que Jésus-

Christ naissant a remportée sur le monde ; comment il a terrassé l'orgueil par son humiliation, l'avarice par son indigence, les délices du siècle par sa mortification. Il y a un peu de confusion dans la manière dont sont arrangées ces diverses parties ; mais l'ensemble n'en est pas moins curieux, comme on va en juger par quelques citations d'une éloquence vraiment burlesque. L'auteur, après avoir parlé de l'admiration que doit causer ce grand mystère, s'écrie :

« C'est ici que rasant la mer avec notre esquif, nous allons voir comment l'enfant Jésus, en cette sienne naissance, a vaincu le monde........... Il est notre Bellérophon qui, monté sur le Pégase de son humanité, ailé par l'union de sa divinité, a dompté le monde, *confidite, ego vici mundum*. Monde, vraye chimère bigarrée : lion par le devant en son orgueil, dragon par la partie postérieure en son avarice, et chèvre en la mitoyenne par sa lubricité ! Il est notre jeune Horace terrassant les trois Curiaces de l'ambition, de la convoitise et de la sensualité. Il est notre Hercule qui a terrassé ce Cerbère à trois gosiers, et qui en son berceau a étouffé des serpens ; vray est que celui-là n'en écrasa que deux, mais le nôtre en a écrasé trois : la vanité du monde par son abjection, l'avarice du monde par sa pauvreté, les délices du monde par sa mortification.

» Que la vanité du siècle soit dénotée et figurée sous l'emblême de ce colosse de diverses compositions que vit le roi d'Assyrie, il est assez connu

chez les allégoriques. Cessent les empiriques de vanter leurs distillations qui réduisent à si peu de si grosses masses ; car voici la Divinité réduite sous l'humanité et comme alambiquée et quintessenciée sous le corps d'un petit enfant. Quelle prodigieuse alchimie ! Le Ciel en terre et la terre en ciel, rendant l'immortalité mortelle et la mortalité immortelle. Disons en l'excès de notre ame : voici l'Iliade de la Divinité sous la coquille de l'humanité ; voici le grand navire de l'infinité sous l'aile de la mouche de l'enfance ; voici le Ciel dans une sphère de verre avec tous ses astres, tous ses mouvements, toutes ses dimensions ; voici tout l'univers non en représentation, mais en effet sous une mappemonde ; ô saint Augustin, ne vous étonnez plus, voici l'Océan dans une coquille ; voici la perle de la Divinité dans la nacre de la mortalité.....

« O qu'il est bien vrai, notre petit époux, que vous êtes la pomme des vallées, le puits des eaux vives, très-profond et très-creux en humilité ! Qui jamais vit en si bas lieu chose plus précieuse ! C'est un diamant dans la mousse de quelque rocher écarté. Admirez ce peu de levain qui doit enfler la pâte de l'Evangile. Voyez ce grain de moutarde, lequel ayant pris sa croissance, abritera tant de nations sous son ombre. Peut-on descendre en un degré plus bas d'humilité et d'abjection pour confondre toute mondaine superbe ?

» Voyez à quelle extrémité son indigence le réduit ; des drapelets déchirés, un peu de fumier,

une étable, une mangeoire à bêtes. O enfant prodigue d'amour! vous voilà en une région lointaine avec votre substance dissipée : combien d'anges mercenaires a votre Père céleste, qui abondent de richesses, et vous, vous êtes ici accablé de pauvreté! Voici le jeune Alexis qui vit en pauvreté dans sa propre maison, mais inconnu : *mundus eum non cognovit*, bien que *Domini sit terra et plenitudo ejus*. La pauvreté l'accable d'une part, l'amour de notre salut le presse de l'autre; mais l'amour prévaut; pour ce pouvoit-il dire :

» Paupertas me sæva domat, dirusque cupido,
Est toleranda fames, non tolerandus amor.

» Venez, mes chères ames, cherchons notre richesse en cette pauvreté; fouillons dans ce fumier, nous y trouverons comme le coq fabuleux une pierrerie cachée; nous y rencontrerons le trésor mussé, la perle évangélique. En cette sainte journée, ceux qui ont été à la sacrée communion, n'ont-ils pas trouvé le petit Jésus dans le foin des espèces consacrées, dans les langes des corporaux, sur la crèche de l'autel, sur la mangeoire des patènes?

» Représentez-vous un enfant nouveau-né; est-il rien de plus frilleux? C'est un bourgeon que la moindre gelée peut rôtir : oui, car comme dit le poète :

» La pénétrante froidure
Fait une vive brûlure.

Et l'Aristote a bien remarqué que le grand froid a quelquefois fait couler et résoudre du plomb. Là-

dessus pensez comme devoit transir le petit Jésus dans cette étable dominée des quatre vents, pendant la nuit, sans feu que de son amour, sans lumière que de ses yeux.

» O délicats et enfoncés dans la plume et la fourrure, qui redoutez l'atteinte des moindres vents coulis, qui perdez la messe de minuit de peur du serein ou du rhume! venez ici, et vous serez entièrement confondus. N'alléguez aucune excuse, ni de jeunesse, ni de vieillesse; tout prétexte est de cire aux rayons de cet exemplaire soleil. »

Le prédicateur revient encore à l'enfant Jésus; il suppose qu'il avait la peau aussi blanche que la neige; mais le froid ajoute le rouge à sa couleur naturelle, ce qu'il prouve par ces paroles, *candidus et rubicundus*. Il ne devait pas oublier l'âne et le bœuf; aussi, nous allons le voir désirer d'être changé en ces animaux, de devenir âne ou bœuf, pour réchauffer le petit Jésus dans sa crêche. « Ah! dit-il, qui me donnera, par une sainte métamorphose, que je me transforme en ce pauvre bœuf, ou en ce pauvre âne, afin que si je ne peux mieux, j'empêche du moins que ce sang qui rougit ainsi ses membres tendrelets ne se glace; mais ne fais-je pas maintenant cet office? ne suis-je pas le bœuf travaillant en votre aire à bouche-lie?

» Conclusion : Quel est le lâche soldat qui ne suive, ayant cet Alexandre en tête? qui ne deviendra Alexandre, ayant ce Philippe ou plutôt philanthrope à imiter? Voilà notre César qui passe au

hazard le Rubicon, *candidus et rubicundus!* Qui ne voudra se jeter après lui à la nage?.... »

On prétend que l'évêque de Belley, faisant un jour le panégyrique de saint Marcel, prit pour texte de son discours, le nom latin de ce Saint, MARCELLUS, et qu'il le coupa en trois, pour faire l'application de chacune des trois syllabes aux trois points de son sermon. Il dit donc qu'il trouvait trois choses cachées dans le nom mystérieux de ce grand Saint: 1° que MAR voulait dire qu'il avait été une *mer* de charité et d'amour envers son prochain; 2° que CEL montrait qu'il avait eu au souverain degré la *sagesse* des enfants de Dieu; 3° que LUS prouvait assez comme il avait porté la *lumière* de l'Evangile à un grand peuple, et comme lui-même avait été une lumière de l'Eglise, et la lampe ardente qui brûlait du feu de l'amour divin. — On peut douter de la vérité de cette anecdote. Quoique P. Camus courût après les jeux de mots, il n'en faisait jamais qui décelassent une crasse ignorance [1]; il savait très-bien que les syllabes ou mots *cel* et *lus* ne sont ni latins ni français,

---

[1] Nous en citerons un en passant; ce jeu de mots est un peu gai pour un prélat; mais alors on était beaucoup moins réservé dans la conversation qu'on ne l'est maintenant. Voici le fait: un mari se plaignait hautement des infidélités de sa femme en présence de notre évêque: « Taisez-vous, dit en riant P. Camus, il vaut mieux être *Cornelius Tacitus* que *Cornelius Publicus*. — Ce mot est bien dans le goût du XVII[e] siècle. Mais est-il réellement de l'évêque de Belley? nous en doutons.

et que pour donner lieu à la niaiserie qui fait le fond de ce rébus, il eût fallu que le grand Saint s'appelât *Marsallux* et non *Marcellus*.

Le même évêque de Belley, prêchant la Passion à St. Jean en Grève devant le duc d'Orléans Gaston, s'aperçut que ce Prince était placé entre M. d'Emery et M. de Bullion, Intendants des finances. Il prit de là occasion de faire cette exclamation équivoque : Ah ! Monseigneur, quand je vous vois entre deux larrons..... Cela fut remarqué par une bonne partie de l'assemblée qui se mit à rire. Le Prince qui dormait, demanda ce que c'était ? Ne vous inquiétez pas, lui dit M. de Bullion en lui montrant M. d'Emery, c'est de nous deux que l'on parle [1].

Voici encore un sermon auquel assista le même Prince. L'évêque de Belley prêchait aux Incurables, un lundi de Pâques ; il en était à l'*Ave Maria*, lorsque le duc d'Orléans entra suivi d'un cortège nombreux, entr'autres de l'abbé de la Rivière, insigne flatteur [2],

---

[1] Vigneul de Marville raconte différemment cette anecdote : « Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, dit-il, prêchant aux Incurables, dit en apostrophant un crucifix : *Ah! mon Seigneur, je vous vois entre deux larrons*. A ces mots, le duc d'Orléans, Gaston fils de France, qui avait à ses côtés un surintendant des finances et un fameux partisan, ôta son chapeau, pour faire croire à l'auditoire que c'était à lui que le prédicateur s'adressait. » (Dans ce temps, on se couvrait au sermon.)

[2] Cet abbé (Barbier de la Rivière), très-connu par sa souplesse et ses intrigues avec le Prince dont il est ici question et avec le cardinal Mazarin qu'il trahissait tour-à-tour, devint

et de Tubeuf, Intendant des finances. Après que Monseigneur eut pris place et que l'auditoire fut tranquille, ce Prince fit prier l'orateur de recommencer; (c'était alors l'usage pour les personnes du sang royal.) L'évêque obéit, et après l'avoir salué fort humblement, il lui dit : « Monseigneur, dimanche dernier, je prêchai le triomphe de Jésus-Christ à Jérusalem, vendredi, sa mort ; hier, sa résurrection; et aujourd'hui je dois prêcher son pélerinage à Emmaüs avec deux de ses disciples. J'ai vu, Monseigneur, votre altesse royale dans un même état. Je vous ai

---

aumônier de la duchesse d'Orléans, grand-aumônier de la Reine, enfin Evêque Duc de Langres, Pair de France. Né en 1593, il est mort à Paris le 20 janvier 1670. Il avait laissé par testament cent écus à celui qui ferait son épitaphe. Le malin Lamonnoye se mit sur les rangs, mais bien certainement sans espoir de gagner les cent écus ; car voici l'épitaphe ou pour mieux dire l'épigramme dont il affubla la mémoire de Monseigneur :

Ci gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage.
Je n'en dirai pas davantage :
C'est trop mentir pour cent écus.

La naissance de l'abbé de la Rivière est très-obscure ; les uns le font naître à Montfort-l'Amaury, d'un mouleur de bois; M. de Landine place son berceau à Etampes ; enfin feu M. l'abbé Mathieu, estimable savant de Chaumont, dit qu'il est né à Vandelicourt près de Compiègne, d'un nommé Antoine et d'une Cécile Lemair, gens ignorés.

vu triomphant dans cette ville avec la reine Marie de Médicis, votre mère; je vous ai vu mort par des arrêts sous un Ministre; je vous ai vu ressuscité par la bonté du Roi votre frère; et je vous vois aujourd'hui en pélerinage. D'où vient, Monseigneur, que les grands princes se trouvent sujets à ces changements? Ah, Monseigneur, c'est qu'ils n'écoutent que les flatteurs, et que la vérité n'entre ordinairement dans leurs oreilles, que comme l'argent dans les coffres du Roi, c'est-à-dire, un pour cent. » On ne dit pas quelle impression cette tirade fit sur le Prince et sur les deux disciples qui l'accompagnaient; le trait est hardi.

ANECDOTES.

Le cardinal de Richelieu assista en 1632 à une cérémonie où un cordelier prêcha avec fermeté et assurance; ce ministre, devant qui tout tremblait, fut étonné de n'avoir pas imposé à ce religieux, ou du moins de ne l'avoir pas un peu intimidé; et, après le sermon, il lui demanda comment il avait pu parler avec tant d'assurance. Le cordelier lui répondit : « Ah! Monseigneur, je m'étois préparé. Quand j'ai su que j'aurois l'honneur de prêcher devant votre éminence, j'ai appris mon sermon devant un carré de choux au milieu desquels il y en avoit un rouge, et cela m'a accoutumé à votre présence. »

Un prédicateur obligé de prêcher à la hâte devant le même cardinal de Richelieu, lui dit pour s'excu-

ser : « Monseigneur, n'ayant pas eu le temps de me préparer, je me suis abandonné au Saint-Esprit ; mais une autre fois je prendrai mon temps, je me préparerai, et je ferai mieux. »

Le Père Honoré, célèbre capucin, né à Cannes en Provence, prêchait d'une singulière manière ; il rendait terribles les vérités de la religion, en les présentant sous une forme burlesque. Prêchant un jour contre la vanité du monde, il prit une tête de mort entre ses mains : « Parle, dit-il dans son langage provençal, ne serois-tu point la tête d'un magistrat ? Qui ne dit rien consent. » Il lui mit alors un bonnet de juge : « Hé bien ! poursuivit-il, n'as-tu point vendu la justice au poids de l'or ? n'as-tu point ronflé plusieurs fois à l'audience ? ne t'es-tu pas entendu avec l'avocat et le procureur, pour violer la justice, cette belle vierge, malgré ses cris ? Combien de magistrats ne se sont assis sur les fleurs-de-lys que pour mettre la vertu mal à son aise ! » Il jeta alors la tête avec une espèce d'emportement ; il en prit une autre à qui il dit : « Ne serois-tu point la tête d'une de ces belles dames qui ne s'occupent que du soin de prendre des cœurs à la pipée ? » Il tira alors une fontange et la lui mit, puis lui dit : « Hé bien ! tête éventée, où sont ces beaux yeux qui jouoient si bien de la prunelle ? cette belle bouche qui formoit des ris si gracieux, qui feront pleurer tant de malheureux dans l'enfer ? où sont ces dents, qui ne

mordoient tant de cœurs que pour les mortifier, afin de les pouvoir faire mieux manger au diable? ces oreilles mignonnes, auxquelles tant de godelureaux ont chucheté si souvent pour pouvoir entrer dans le cœur par cette porte? où est ce fard, cette pommade et tant d'autres ingrédiens dont tu t'enluminois le visage? que sont devenus ces roses et ces lys naturels ou artificiels que tu laissois cueillir par des baisers impudiques? »

Ce prédicateur, plein d'enthousiasme, parcourait ainsi toutes les conditions. Il mettait à sa tête de mort tantôt un chapeau, tantôt un bonnet, ou bien une cornette, ou un capuchon, suivant le rôle qu'il lui faisait jouer; il avait soin de se munir de tout l'attirail qui lui était nécessaire, lorsqu'il devait prêcher ce sermon vraiment dramatique.

Ce bon religieux, avec ses discours farcis de quolibets et de turlupinades, ébranlait vivement les sens; il s'insinuait dans les esprits malgré le son de sa voix aigre et glapissante. Aussi le Père Bourdaloue dit à Louis XIV qui lui demandait son sentiment sur ce capucin : Il écorche les oreilles, mais il déchire les cœurs.

Il a fait des missions presque par toute la France, et les a signalées par de grandes conversions et des restitutions abondantes. Il a laissé des vestiges de son zèle qui ne s'effaceront jamais.

Etienne Molinier, prêtre du diocèse de Toulouse,

est un des prédicateurs qui ont le moins donné dans les écarts de ses confrères. Ses sermons ont été recueillis en 14 *vol. in*-12, publiés de son vivant en 1633, puis 3 volumes après sa mort arrivée en 1645; il a harangué Louis XIII le jour de son sacre, en 1610, au nom de la province de Languedoc. Voici un passage de son sermon sur la fête de Noël : « *Videbit omnis caro salutare Dei.* La vue de nos entendemens est trop débile pour l'apercevoir si la lumière de la foi ne nous éclaire..... Allons donc avec l'œil de la foi pour contempler les merveilles du Verbe incarné..... Si j'ouvre l'œil de la chair, je ne vois ici qu'une étable, une vile crèche, un boteau de foin, un enfant dans les drapeaux; mais si j'ouvre l'œil de la foi, je contemple le ciel en cette étable, en cette crèche un trône, en cet enfant un Dieu, en ces maillots celui que le Père céleste engendre en son sein dans l'éternité. » Plus loin il dit : « Quand ce divin enfant voulut sortir au monde, la nature qui avoit admiré la conception, a révéré l'enfantement; elle s'est reculée, et la main de Dieu a fait son office, *tu es qui extraxisti de ventre.* Ainsi en sa résurrection il sortira du sépulcre sans ouvrir la pierre, il entrera dans le cénacle, les portes étant fermées. Voyez la lumière du soleil, elle entre par les fenêtres sans percer les vitres, les pénètre sans les rompre, et les traverse sans les diviser. »

Dans son sermon sur l'envie, Molinier examine les causes de ce vice, ses effets, enfin sa malice. Le premier effet de l'envie est d'attaquer l'envieux lui-

même, comme le premier effet de la foudre est de déchirer la nue qui l'engendre : cette passion ronge l'ame qui l'a conçue..... « Qui est-ce qui fait perdre le sommeil à Thémistocle ? Ce n'est pas la douleur, mais les trophées de Miltiade. » De là l'orateur passe à une transition que nos meilleurs prédicateurs ne dédaigneraient pas. « Bien est vrai que ce n'est pas l'intention de l'envieux de s'affliger et se tourmenter lui-même, il cherche à nuire à l'objet de sa passion ; que s'il n'a pas la force de lui porter du détriment de la main, il le fait de la langue, il dénigre sa renommée...... Et tout ainsi que les vautours rencontrant des prés émaillés et odoriférans, passent outre sans arrêter leur vol ; mais s'ils découvrent quelque voierie puante, c'est là qu'ils se perchent pour y planter leur bec et leurs ongles : de même l'envieux passe gentiment sous silence la gloire, la noblesse, la science du prochain, et va porter tout d'un coup sa langue vénéneuse et son bec médisant sur les vices. »

Segrais raconte qu'un prédicateur faisant le panégyrique de Louis XIII et le louant de sa chasteté, en rapporta un exemple en ces termes : « Ce prince, mes chers frères, jouoit un jour au volant avec une dame de sa Cour, et le volant étant tombé dans le sein de la dame, la dame vouloit qu'il vînt l'y prendre ; que fit ce chaste prince ? Pour éviter le piège qu'on lui tendoit, il alla prendre les pincettes

du coin de la cheminée, etc. » Ce trait, dit Segrais, serait bon à mettre dans un *Asiniana ;* c'est se moquer d'amuser un grand auditoire de ces bagatelles ; aussi un gentilhomme présent au sermon s'écria : « Il auroit mieux fait de ne pas me mettre à la taxe. » Ce qui fit rire toute l'assemblée.

« Un prédicateur bas-normand, et d'un Ordre régulier, prêchant avec réputation dans une ville célèbre de Bretagne, fut prié par certains religieux de cette ville de leur donner un sermon de sa façon le jour de saint Thomas. Le prédicateur reçut avec plaisir l'honneur que ces religieux lui faisoient, les assurant qu'il cherchoit depuis longtemps l'occasion de faire connoître au public que saint Thomas d'Aquin étoit normand et bas-normand. Ces Pères effrayés de l'intention du prédicateur, le prièrent très-humblement de ne rien dire de semblable, vu que les Bretons haïssant les Normands à mort, ce seroit les détourner de leur dévotion envers le Saint, et leur rendre les Thomistes abominables. Le prédicateur leur répartit qu'il ne vouloit offenser personne, ni rien dire en chaire que de bien à propos. Mais le jour de la fête, sur le milieu du sermon, venant à parler de la profonde sagesse de saint Thomas, il éleva tout d'un coup une voix de tonnerre, s'écriant à pleine tête : *Aussi étoit-il du paiis de sapience le grand Saint, normand et bas-normand du côté de sa mère.* Ce mot lâché, il se fit un effroyable murmure par

toute l'église, et un sifflement comme de serpents irrités. Le Prieur, outré jusqu'au fond du cœur, sortit de l'auditoire et s'en alla préparer toutes choses à la vengeance. Quand le prédicateur, après son action, fut retourné à la chambre destinée au repos des orateurs sacrés, le frère qui devoit l'assister mit le feu à un fagot mouillé, et se retirant, ferma la porte à double tour. La fumée étouffoit le prédicateur, et il avoit beau exciter la flamme du coin de son manteau, plus il faisoit de mouvement, et plus il étouffoit. Il but toute sa sueur dans cet exercice; et ne trouvant ni pain ni vin pour se soulager, il se jeta sur la paillasse d'un lit dégarni pour prendre un peu de repos : mais cela lui fut impossible, et il ne pouvoit deviner comment se termineroit un jeu si désagréable. Il étoit dans cette inquiétude, quand sur le soir il entendit ouvrir sa porte, et une voix qui lui crioit : *Si vous voulez souper, entrez dans la chambre voisine*. Pressé de la faim, car de la journée il n'avoit pris qu'un bouillon, il passa brusquement de sa chambre dans celle qu'on lui marquoit. D'un premier coup d'œil il aperçut une table bien couverte : un grand turbot étaloit ses franges sur les bords d'un vaste bassin; des soles, des vives, un ragoût et une tourte de poisson, tenoient les quatre coins de la table, et dans les entre-deux il y avoit des câpres, des olives, une salade avec des anchois, et des huîtres marinées. Le vin brilloit sur le buffet dans des carafes de cristal; et les verres étoient proprement rincés. Le Père Prieur avec son supé-

rieur et quatre autres de ses religieux, prenoient l'air d'un grand feu; le prédicateur les salua tous : mais pas un ne fit semblant de le voir ni de l'écouter. On présenta à laver; le Prieur y invita les siens sans faire nulle civilité au prédicateur. On se mit à table; le Prieur mit son supérieur à côté de lui, les autres se rangèrent de suite, deux de chaque côté, personne ne disant au prédicateur, Mettez-vous là. Cependant comme il s'aperçut qu'il y avoit un septième couvert, et une septième place, il prit sans façon le lieu qu'on lui laissoit. Le Prieur servit ses religieux, et ne mit rien sur l'assiette du prédicateur. Mais le prédicateur, homme bien avisé, se servit lui-même, et du tranchant de son couteau fit une brèche irréparable à la tourte qu'il avoit sous les yeux. Le Prieur, à plusieurs retours, but à la santé de ses religieux et ils lui en firent raison, ne faisant nulle mention du prédicateur, non plus que s'il n'y avoit point été. Il buvoit pourtant à la sourdine, et on le laissoit boire. Au dessert, le Prieur, le verre à la main, dit, en s'adressant à ses religieux : C'est à la santé du prédicateur *asinus, asinior, asinissimus,* qui a osé prêcher, contre la vérité de l'histoire, que saint Thomas est normand et bas-normand ; vous m'en ferez raison. Le prédicateur se voyant attaqué personnellement, prit son sérieux et dit d'un ton grave : C'est à tort, mes Pères, que vous me traitez si mal : j'ai prêché la vérité dans la chaire de vérité ; et c'est à la plus grande gloire de saint Thomas, que j'ai déclaré

qu'il étoit normand et bas-normand; en voici la preuve. Alors, tirant de dessous son manteau l'*Année dominicaine*, composée par un savant Jacobin, il leur fit voir qu'il n'avoit point parlé témérairement et sans autorité. Le Prieur prit ses lunettes, pour examiner la chose; le supérieur l'accoloit pour voir de plus près, et les autres regardoient par dessus l'épaule de ceux-ci. Enfin convaincus par leurs propres yeux, et craignant que le prédicateur ne se vengeât de l'insulte qu'on lui avoit faite, ils s'accusèrent eux-mêmes d'inconsidération, comblèrent le prédicateur de louanges, admirèrent sa profonde érudition et la grande connoissance qu'il avoit des anciennes généalogies; et après mille acclamations, le conjurèrent d'oublier ce qui s'étoit passé. Le Prieur fit signe qu'on apportât d'une certaine liqueur toute céleste qui sert à apaiser les émotions qui s'élèvent quelquefois entre les frères. Chacun en but la mesure nécessaire pour avoir son effet; et le sommeil étant survenu, on ne se souvint plus de cette histoire de part ni d'autre, que pour s'en divertir et en rire de grand cœur. »

Lors de l'éclipse du 12 août 1654, la consternation fut si grande qu'un curé de campagne ne pouvant suffire à confesser tous ses paroissiens qui, croyant la fin du monde très-prochaine, se précipitaient au confessional, leur dit : « Mes enfants,

ne vous pressez pas tant, je viens d'apprendre de bonne source que l'éclipse est remise à quinzaine.

Un capucin monte en chaire et annonce à ses paroissiens qu'il va prêcher sur la patience, sur la nécessité de pratiquer cette vertu et sur les avantages qu'on en retire dans toutes les circonstances de la vie ; il s'interrompt et fait signe au sacristain de fermer la porte de l'église, puis il reprend son discours : « Mes frères, la patience est une vertu..... fermez donc cette porte... Oui, mes frères, la patience est une vertu.... fermerez-vous cette porte?.... La patience est une.... (En colère et frappant du pied,) Mais, morbleu, fermez donc cette porte..... » — L'auditoire a dû être fort édifié de voir ainsi le prédicateur joindre l'exemple au précepte.

DU PETIT PÈRE ANDRÉ.

ANECDOTES ET EXTRAITS.

Le petit Père André tient une place distinguée parmi les prédicateurs originaux dont les sermons sont assaisonnés de bons mots et de quolibets. Il mêlait ordinairement la plaisanterie à la morale pour réveiller ses auditeurs. Son nom de famille était Boullanger. Né à Paris en 1582, d'un président au parlement, il était entré dans l'Ordre des Augustins réformés ; il est mort en 1657. A-t-il mérité complètement la réputation d'orateur bizarre et burles-

que dont on l'affuble assez généralement ? C'est sur quoi nous allons consulter ses contemporains. Vigneul de Marville, tom. II, pag. 315 de ses *Mélanges*, dit : « qu'il a souvent assisté à ses sermons et qu'il n'a jamais remarqué qu'il eût dit les impertinences qu'on lui attribue ; cependant il convient que, ne fardant point la vérité, il la présentoit toute nue et sans voile ; que toutes ses expressions étoient naïves et fort naturelles ; que ses comparaisons étoient toujours prises dans ce qu'il y a de plus bas; et c'est ce qui a donné lieu aux contes que l'on a faits de lui. Mais il menoit une vie très-sainte et très-austère, et n'avoit nulle considération pour le monde. »

Guéret, dans sa *Guerre des auteurs anciens et modernes*, 1671, in-12, p. 154, émet une opinion qui ne s'éloigne pas beaucoup de celle de Vigneul de Marville : « Tout goguenard, dit-il, que l'on croit le petit Père André, il n'a pas toujours fait rire ceux qui l'écoutoient. Il a dit des vérités qui ont renvoyé des évêques dans leurs diocèses, et qui ont fait rougir plus d'une coquette. Il a trouvé l'art de mordre en riant. Il ne s'est point asservi à cette lâche complaisance dont tout le monde est esclave, et toute sa vie il a fait profession d'une satire ingénue qui a mieux gourmandé le vice que des apostrophes vagues que personne ne prend pour soi. Demandez aux marguilliers de St.-Etienne-du-Mont, comment il les a traités sur leur chaire de 10,000 livres ? Demandez aux jésuites s'il sont satisfaits du panégyrique de leur fondateur? Il disoit lui-même : On ne me

reprochera jamais d'avoir fait des contes à plais comme il y en a beaucoup ; j'ai suivi la pente de mon naturel qui est naïf et qui me porte à instruire le peuple par les choses les plus sensibles. Ainsi pendant que d'autres se guindent l'esprit pour trouver des pensées sublimes qu'on n'entend pas; j'abaisse le mien jusqu'aux conditions les plus serviles et aux choses les plus ravalées, d'où je tire mes exemples et mes comparaisons. Elles produisent leur effet... »

Tallemant des Réaux qui a aussi vécu du temps de notre prédicateur [1], lui a consacré un article dans ses *Historiettes*, édition in-16, tom. VI, p. 42-55. Voici comment il en parle dans le début de cet article : « Le Père André, augustin, vulgairement appelé le petit Père André, étoit de la famille des Boullanger de Paris, qui est une bonne famille de robe. Il a prêché une infinité de Carêmes et d'Avents ; mais il a toujours prêché en bateleur, non qu'il eût dessein de faire rire, mais il étoit bouffon naturellement, et avoit quelque chose de Tabarin dans la mine [2]. Il parloit dans la conversation

---

[1] Gédéon Tallemant des Réaux, né à la Rochelle vers 1619, vivait encore en 1691 ; mais il n'existait plus en 1701.

[2] Ce Tabarin était un personnage des rues, qui vivait au commencement du XVIIe siècle, et qui a acquis une certaine célébrité par la manière fine, enjouée et burlesque avec laquelle il débitait ses rôles et ses quolibets à Paris, soit sur le Pont-Neuf, soit sur la place Dauphine, étant en société avec Mondor, charlatan et vendeur de baume. On a plusieurs petits ouvrages

comme il prêchoit. Il y tâchoit si peu, que quand il avoit dit quelques gaillardises il se donnoit la discipline; mais il y étoit né, et il ne pouvoit s'en tenir...... Du reste il étoit bon religieux et fort suivi par toutes sortes de gens, par quelques-uns pour rire, et par le reste à cause qu'il les touchoit. Effectivement il avoit du talent pour la prédication. On a fait plusieurs contes de lui dont j'ai recueilli les meilleurs..... »

Ainsi s'exprime Tallemant des Réaux sur le compte du petit Père André. Mais le recueil d'anecdotes qu'il rapporte n'est à citer ni en entier, ni littéralement, parce que plusieurs de ces anecdotes nous ont paru plus qu'apocryphes, et rendues dans un style inconvenant qui était assez familier à Tallemant peu châtié dans ses expressions. Ce n'est pas que nous garantissions l'authenticité de tous les faits que nous allons rapporter; le lecteur judicieux pèsera le degré de foi qu'il peut accorder à chacun d'eux.

Un docteur de Sorbonne, qui n'était pas encore habitué au ton familier et aux comparaisons singu-

---

imprimés sous son nom depuis 1622 jusqu'à 1664, et dont quelques-uns sont assez recherchés. Il a paru dans ces derniers temps un opuscule fort curieux, intitulé : *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur* (par M. C. Leber), Paris, Crapelet, 1835, *gr. in*-16; c'est de Tabarin dont il est question dans cet ouvrage.

ères du Père André, fut très-surpris, assistant un jour à l'un de ses sermons, de l'entendre comparer les quatre grands docteurs de l'Eglise latine aux quatre rois du jeu de cartes. « Saint Augustin, disait-il, est le *roi de cœur* par sa grande charité; saint Ambroise, le *roi de trèfle,* par les fleurs de son éloquence; saint Jérôme, le *roi de pique,* par son style mordant; et saint Grégoire, le *roi de carreau,* par son peu d'élévation. »

Un évêque avait appelé le Père André le petit falot; celui-ci, pour s'en venger, prit pour texte du premier sermon qu'il prêcha en présence de ce prélat, ces paroles: « *Vos estis lux mundi.* Vous êtes, Monseigneur, le grand falot de l'Eglise, et nous, nous ne sommes que de petits falots... »

Un dimanche des Rameaux, le Père André devait prêcher le soir; un autre religieux prêchant le matin du même jour, dit qu'il ne savait pas positivement si c'était sur un âne ou sur une ânesse que Jésus-Christ fit son entrée à Jérusalem, mais qu'il laissait ces minuties à discuter au prédicateur du soir. Le Père André, averti de cette raillerie de son confrère, dit dans son sermon le soir: « Comme le prédicateur du matin a été embarrassé pour décider si c'est d'un âne ou d'une ânesse que s'est servi Notre Seigneur, et qu'il me renvoie cette question, vous lui direz que c'est un âne. »

Du temps du petit Père André, on appelait Rubens le peintre de la Reine-mère, parce qu'il avait peint la galerie du Luxembourg. Le prédicateur,

parlant de saint Luc dans un de ses sermons, s'écria : « C'est lui qui est le peintre de la Reine-mère, à meilleur titre que Rubens, puisqu'il est le peintre de la Reine mère de Dieu. »

Un jour, citant dans un sermon ces paroles de l'Evangile : *j'ai acheté une métairie, je m'en vais la voir*. « Vous êtes un sot, dit-il, vous deviez aller la voir avant de l'acheter. »

Une autre fois, tandis qu'il prêchait dans une église de campagne, un jeu de cartes tomba d'une de ses manches au milieu de l'auditoire ; chacun se mit à rire. Le prédicateur, sans se déconcerter, fit ramasser ces cartes par les plus grands enfants qui se trouvèrent dans l'église, et demanda ensuite à plusieurs les noms des cartes qu'ils tenaient. Ils les nommèrent toutes ; il leur fit après des questions sur le catéchisme, auxquelles ils ne répondirent pas de même. Alors s'adressant aux pères et mères : « C'est ainsi, dit-il, que vous négligez l'instruction de vos enfants, vous les entretenez dans les inutilités de la vie, et causez par une négligence criminelle la perte de ces ames précieuses, rachetées au prix du sang divin. » Il s'étendit quelque temps sur cette matière, et ceux que cette aventure avait fait rire d'abord, furent persuadés à la fin qu'il avait apporté ce jeu de cartes pour donner occasion à cette instruction pathétique. Cela annonce beaucoup de présence d'esprit dans ce prédicateur.

A la fête de sainte Madelaine, parlant d'abord de

la vie peu édifiante de cette sainte, encore pécheresse, il se mit à décrire le costume de ses galants et les habilla à la mode : « Enfin, dit-il, ils étoient faits comme ces deux grands veaux que voilà devant ma chaire. » Tout le monde se leva pour voir ces deux godelureaux qui se gardèrent bien de bouger.

Déclamant un jour contre la galanterie des dames, il dit qu'il y en avait une dans l'auditoire dont la débauche avait éclaté, et qu'il leur allait montrer cette malheureuse pour lui donner de la confusion de son désordre ; « mais non, dit-il, en se reprenant : je ne la nommerai pas, la charité chrétienne me le défend. Cependant userai-je de ménagement avec le vice ? Non, mais accordons cette difficulté, et sans vous nommer personne, je vais vous la faire connoître en lui jetant ma calotte ; puis faisant semblant de la jeter : là voilà, dit-il, là voilà. » Toutes les femmes qui étaient vis-à-vis la chaire, baissèrent la tête pour éviter le coup de calotte. Alors le prédicateur s'écria : « Bon Dieu ! je croyois qu'il n'y en avoit qu'une, et en voilà plus de cent. »

Le Père André comparait une fois les femmes à un pommier qui était sur le grand chemin. « Les passants, dit-il, ont envie de ses pommes ; les uns en cueillent, les autres en abattent, il y en a même qui montent dessus et vous les secouent comme tous les diables. »

Ce religieux était chargé d'annoncer une quête pour former la dot d'une demoiselle qui désirait se faire religieuse. Il dit avant de commencer son ser-

mon : « Messieurs, on recommande à vos charités une demoiselle qui n'a pas assez de biens pour faire vœu de pauvreté. » (Ce mot a été aussi attribué à Pierre Camus, évêque de Belley).

Notre facétieux orateur commença, un jour, son sermon par cette expression familière : « Foin du pape, foin du roi, foin de la reine, foin de M. le cardinal, foin de vous, foin de moi, *omnis caro fœnum.*

Une autre fois, la foule était telle à l'église pour l'entendre, que des jeunes gens étaient montés sur l'autel. Arrivant en chaire, il s'en aperçut et s'écria : « La prophétie est accomplie, *super altare vitulos.*

M. de Péréfixe, archevêque de Paris, assistant à un sermon du petit Père André, se laissa gagner par le sommeil. Le prédicateur s'avisa, pour réveiller le prélat, de dire au suisse de l'église : « Fermez les portes, le pasteur dort, les brebis s'en iront, à qui annoncerai-je la parole de Dieu ? » Cette saillie causa tant de rumeur dans l'auditoire que Monseigneur se réveilla et n'eut plus envie de dormir.

Un avocat alla un jour se confesser près de notre prédicateur, qui lui donna pour pénitence de se rendre, dans l'après-dîner, au sermon qu'il devait prêcher. L'avocat s'y rendit. Le sujet du sermon était le *Dœmonium mutum* de l'Evangile. « Savez-vous, mes chers frères, dit l'orateur, ce que c'est que *Dœmonium mutum ?* vous l'ignorez ? je vais vous l'apprendre : c'est un avocat aux pieds du confesseur. Au barreau, ces messieurs jasent comme des pies ; mais

au confessionnal, au diable le mot, on n'en peut rien tirer, *dæmonium mutum.* »

Prêchant dans un couvent frappé récemment de la foudre, notre orateur s'étendit sur la bonté de Dieu qui prend un soin particulier de ses créatures. « En faut-il d'autres preuves, dit-il, que ce qui vient d'arriver dans la pieuse maison où je prêche? La foudre tombe sur la bibliothèque, la consume, et ne blesse aucun religieux. Si malheureusement elle fût tombée sur le réfectoire, que de gens tués! que de larmes répandues! quelle désolation! grâces, mon Dieu! grâces vous soient éternellement rendues du soin que vous avez de vos serviteurs et de vos élus! »

Un évêque qui n'avait jamais osé monter en chaire, ayant quelques griefs contre le petit Père André, lui défendit de prêcher dans son diocèse. « Et moi, répliqua celui-ci, je lui défends de prêcher par tout le royaume. »

Le jour de la fête de saint François, notre orateur prêchant chez les PP. Capucins, releva ainsi le mérite de leur saint patron : « Jésus-Christ, dit-il, avec cinq pains nourrit une seule fois cinq mille personnes. Ah! que saint François enchérit bien là-dessus! avec deux aunes de toile (la besace), il nourrit tous les jours plus de cinquante mille religieux; ce que l'on doit regarder, ajouta-t-il, comme un miracle perpétuel de la Religion. » (On attribue encore ce mot à l'évêque de Belley.)

Le P. André, prêchant à Bordeaux le jour d'une

fête qu'on appelle dans cette ville la fête de l'O bref (ou fête du bout de l'an) et qui est célébrée par les jeunes mariées, s'exprima ainsi après son exorde : « Mesdames, puisque je vous prêche votre fête, si faut-il que je vous apprenne l'origine de son nom ; et, certes, je ne puis m'empêcher d'admirer en cela la sagesse de nos pères qui lui ont donné un nom si convenable ; car, enfin, quand au bout de l'année, un père demande à sa fille comment elle se trouve de son mari : O mon père, dit-elle aussitôt, que vous m'avez donné un honnête homme ! O si vous saviez comme il m'aime ! O que je suis heureuse avec lui ! Eh bien ! Mesdames, c'est là l'omicron des Grecs, c'est-à-dire le petit O, l'O bref. Mais qu'à la seconde ou à la troisième année, un père fasse la même demande à sa fille : — Mon père, répond-elle d'un air triste, que les choses sont changées ! mon mari est un joueur, un ivrogne, un débauché ; que je suis malheureuse ! — Et c'est là, Mesdames, l'oméga, c'est le grand O, c'est l'O de par tous les diables. »

Le même prédicateur, dans son sermon du mauvais riche, fit la comparaison du pauvre à une poule, et du riche à un petit chien de Boulogne, joujou des dames. « Un riche, dit-il, Dieu, pendant sa vie, le traite comme les femmes traitent leurs petits chiens ; elles partagent avec eux tous leurs bons morceaux ; elles ne les nourrissent que de friandises et les couvrent de rubans jusqu'à la queue. Mais quand le chien est mort, on le jette sur le fumier. La poule

est une misérable qu'on ne nourrit que des choses les plus viles, mais après sa mort elle est servie avec honneur sur la table du maître. De même le riche pendant sa vie est heureux, mais après sa mort il est enseveli dans l'enfer; au lieu que le pauvre est placé dans le sein d'Abraham. »

Ce prédicateur faisait usage des proverbes les plus populaires et les plus communs; un jour la reine Anne d'Autriche arriva à son sermon qui était déjà commencé; il lui dit pour tout compliment: « Soyez la bien venue, Madame, nous n'en mettrons pas plus grand pot au feu. » Et il poursuivit son discours sans le reprendre dès le commencement, selon la coutume.

Un jour, ayant appris que madame de la Trimouille assistait incognito à son sermon sur l'*Enfant prodigue*, il fit à celui-ci un train d'équipage tout semblable à celui de la duchesse: « Il avoit, dit-il, six beaux chevaux gris-pommelés, un beau carrosse de velours rouge avec des passements d'or, une belle housse dessus avec armoiries, puis des pages, des laquais vêtus de jaune, passementés de noir et de blanc..... »

Dans un sermon sur la *Transfiguration*, il dit: « Cela se fit sur une montagne; je ne sais ce que les montagnes ont fait à Dieu, mais on les rencontre partout: quand il parle à Moïse, c'est sur une montagne; quand il donne sa loi, c'est encore sur une montagne; le sacrifice d'Abraham, aussi sur une montagne; le sacrifice de Notre Seigneur, encore sur

une montagne ; enfin rien ne se fait de miraculeux que sur des montagnes ; aussi la transfiguration n'étoit pas une affaire de vallée. »

Parlant du mot *Hosanna* qui se chante le dimanche des Rameaux, et des enfants qui l'employaient lors de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem : « Ces enfants, dit-il, étoient montés sur un arbre ; je ne me rappelle pas le nom de cet arbre en ce moment, je vous le dirai tantôt. » En effet, le sermon fini, le prédicateur, avant de descendre de chaire, dit : « A propos de cet arbre dont je vous ai parlé, Messieurs, il se nommoit sycomore. »

L'avocat général Talon assistait un jour à son sermon ; le petit Père André voulant lui faire la cour, et parlant de Cicéron, s'écria : « Cicéron, Messieurs, c'étoit un grand avocat général [1]. »

Prêchant, un jour de Pâques, sur les devoirs des époux, il se demanda si le devoir conjugal, exigé à pareil jour, pouvait être refusé : « A cela, dit-il, il faut répondre par une comparaison : si le jour de Pâques un débiteur vous apporte de l'argent, il est bonne fête, mais les gens ne sont pas toujours en humeur de payer ; je suis d'avis qu'on le reçoive : faites l'application, Mesdames. » — St. François de

---

[1] Le titre d'*avocat général* subsiste depuis 1587 ; le premier magistrat qui l'a porté est Antoine Seguier, il a eu sa retraite en 1589. Omer Talon, celui dont nous parlons, a été avocat-général de 1632 à 1652, année de sa mort.

Sales, consulté à ce sujet, était aussi du même avis; il a une lettre fort curieuse sur cette question.

Notre prédicateur interdisait, à bon droit, la lecture des romans à ses auditeurs, surtout aux dames; mais un jour il s'exprima d'une manière plus que familière et même ignoble à cet égard : « Les romans, les romans ! s'écria-t-il, j'ai beau les faire quitter à ces femmes, dès que j'ai tourné le cul, elles ont le nez dedans. »

Il compara une fois le paradis à une grande ville : « Il y a, dit-il, la grande rue des Martyrs, la grande rue des Confesseurs, la grande rue des Saintes Femmes, mais il n'y a point de grande rue des Vierges ; c'est un petit cul-de-sac (impasse) bien étroit, bien étroit. »

Prêchant chez des religieuses qui l'avaient pressé de leur donner un sermon, il leur dit en jouant sur son nom : « Eh bien ! me voilà ; à cause que je suis *Boullanger*, vous croyez que j'ai toujours du pain cuit ; mais vous ne songez pas combien j'ai de choses à faire ! » et il se mit à leur compter toutes ses occupations.

Ce plaisant orateur, faisant le panégyrique de saint Ignace chez les Jésuites, prit pour texte de son sermon : *Vos estis fines terræ*, qu'il rendit de cette manière ambiguë : Vous êtes les fins de la terre. » Et pour voiler l'équivoque, il compara les révérends Pères aux Apôtres qui avaient porté l'Evangile aux extrémités de la terre.

A Poitiers, les mêmes Pères lui demandèrent aussi

le panégyrique de leur patron; il y consentit. Au milieu de son sermon il supposa un dialogue entre Dieu et saint Ignace qui lui demandait un lieu pour son Ordre : « Je ne sais où vous mettre, dit Jésus-Christ; les déserts sont habités par saint Benoît et saint Bruno; saint Bernard occupe les vallées, saint François les petites villes[1]; où vous placer? — Ah! Seigneur, dit saint Ignace, mettez-nous seulement en lieu où il y ait à prendre, dans les grandes villes, par exemple, et laissez-nous faire du reste. »

Peu disposé en faveur des RR. PP., il leur décochait toujours quelques traits. Dans un autre sermon, il dit : « Le Christianisme est comme une grande salade; les nations en sont les herbes, les docteurs sont le sel; le vinaigre, les macérations; et l'huile, les bons Pères Jésuites. Y a-t-il rien de plus doux qu'un bon Père Jésuite? Allez à confesse à un autre, il vous dira : vous êtes damné si vous continuez; un Jésuite adoucira tout. Puis, l'huile, pour peu qu'il en tombe sur du drap, elle s'y étend et occupe insensiblement une grande place. Qu'on envoie un bon Père Jésuite dans une province, elle en sera bientôt toute pleine. »

« L'Evangile, disait-il une autre fois, est une douce loi, Jésus-Christ nous l'a dit, il le faut croire. »

---

[1] Il existe un ancien distique latin relatif aux lieux adoptés par les fondateurs d'Ordres :

Bernardus valles, colles Benedictus amabat,
Oppida Franciscus, magnas Ignatius urbes.

A l'instant deux Jésuites entrent dans l'église où il prêchait : « Tenez, dit-il, voilà deux camarades de Jésus, demandez-leur si cela n'est pas vrai ? »

ANECDOTES.

Un religieux, prêchant dans l'église de Saint-Paul le jour de la fête de S. Jean l'Evangéliste, dit qu'il y avait cette différence entre S. Jean et S. Paul : l'un était bien plus ouvert que l'autre. S. Paul, ajoutait-il, fait le mystérieux et le réservé, et ne veut dire à personne les secrets qu'il a appris du Ciel; S. Jean, au contraire, ne cache rien : Tout ce que j'ai vu et tout ce que je sais du Verbe, dit-il, je vous le dis, *quod vidimus de Verbo vitæ annuntiamus vobis*. Mme de Sévigné qui se trouvait à ce sermon auprès de Ménage, lui dit : « Il me semble qu'il met S. Paul bien bas et S. Jean bien haut. — Venez l'entendre, lui répondit Ménage, le jour de S. Paul; vous verrez qu'il mettra S. Jean bien au-dessous de lui, et qu'il vous prouvera que S. Paul était sage et prudent de cacher les secrets du Ciel, et S. Jean un indiscret de les révéler. »

Nous trouvons dans les manuscrits de M. le Président Bouhier, que Mgr. de Béthune, archevêque de Bordeaux (de 1646 à 1680), ayant prêché près de deux heures dans sa cathédrale, et étant au bout de son sermon qui n'était pas fort clair, finit en disant : « Voyez-vous bien, mes frères, il y a plus

d'une heure et demie que je vous prêche, et cependant ce que je vous ai dit n'est tiré ni de la Sainte Ecriture, ni des Pères, ni des Théologiens; tout cela est de moi. »

Lorsque Jean Sobieski, roi de Pologne, força, le 12 septembre 1683, les Turcs commandés par le grand visir Cara Mustapha, au nombre de 200,000 hommes, à lever le siège de Vienne, un prédicateur, prêchant dans cette ville, prit pour texte de son discours : *Fuit homo missus à Deo cui nomen erat Johannes.*

L'Electeur, archevêque de Cologne, Joseph Clément, étant en France en 1711, aimait beaucoup les cérémonies de l'Eglise, qui tenaient à son état; il disait la messe à la Cour, et même il aimait à prêcher. Mais il paraît qu'il ne gardait pas toujours le décorum qui convenait à sa dignité. Se trouvant un jour à Valenciennes au commencement d'avril, il fit inviter toute la ville à le venir voir officier et à entendre son sermon. L'église fut pleine et les tribunes garnies de sa musique avec trompettes et timbales. Il monte en chaire, fait le signe de la croix, salue les assistants, puis tout-à-coup s'écrie : *Poisson d'avril, poisson d'avril!* et la musique de lui répondre, et lui de rire, de faire le plongeon, et de s'enfuir au bruit des trompettes et des timbales. — Ce singulier prédicateur est mort

presque subitement à Bonn, le 12 novembre 1723, et a été inhumé dans son église métropolitaine, le 4 janvier suivant. Heyendal, abbé de Rolduc, dit qu'il était *scandalosissimæ incontinentiæ*, ce qui contraste avec son oraison funèbre prononcée par le P. Averhausen, jésuite, qui le représente comme un saint. — L'histoire du *poisson d'avril* est tirée d'une note des *Mémoires* de Dangeau, p. 211.

Essayons quelques anecdotes sur les prédicateurs anglais, elles ne dépareront pas notre galerie parénétique.

Saint Aldhem ou Adelm, évêque de Sherborn, voyant que les Anglais encore barbares (c'était au VIIe siècle), faisaient peu d'attention à ses sermons, s'avisa d'un expédient singulier pour les attirer et les fixer autour de sa chaire. Il mit en ballades tous les sujets religieux sur lesquels il avait à les entretenir. Par ce moyen il parvint à se faire écouter [1] et à

---

[1] Ce n'est pas la seule fois que des moyens un peu profanes ont été employés pour rappeler et fixer l'attention des auditeurs. Les temps modernes nous en offrent des exemples. Nous avons déjà vu que Maillard a chanté à Toulouse, en chaire, la *Bergeronnette savoisienne*, chanson du temps.

On raconte qu'à Rome, où l'on prêche quelquefois sur les places publiques, un prédicateur débitait un jour son sermon en plein air; il avait un assez nombreux auditoire. Pendant qu'il prêchait, un charlatan vient sur la même place et, à une certaine distance, pose sa cage à marionnettes. Voilà Polichi-

opérer une heureuse réforme. Cet évêque est un des premiers qui ont introduit en Angleterre la langue latine et la poésie. Il est mort en 709.

Jacques Usserius (Usher), célèbre chronologiste irlandais, né à Dublin en 1580, archevêque d'Armagh en 1624, et primat d'Irlande, prêchait avec beaucoup de zèle et d'ardeur contre la tolérance que l'on avait pour les catholiques en Irlande. Un jour il prit pour texte de son sermon ces paroles d'Ezéchiel : *Et assumes iniquitatem domûs Juda quadraginta dies ; diem pro anno dedi tibi.* Cap. IV, *v.* 6. « Vous porterez l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours ; je vous ai établi un jour pour une année. » Il appliqua ces paroles à l'Irlande en disant qu'à compter depuis cette année (1601) où il prêchait, dans quarante ans les protestants d'Irlande porteraient l'iniquité de ceux qu'ils voulaient tolérer alors. En effet les quarante ans ne furent pas plutôt écoulés que les Irlandais catholiques (en novembre

---

nelle qui attire les passants par son aigre suzurrement ; il est entendu des auditeurs du sermon, qui aussitôt quittent la place pour se rendre près de signor Pulcinella. Le prédicateur les presse de revenir, puis alongeant du côté des frivoles fuyards un crucifix qu'il tenait, il leur crie : « *Ecco, ecco il vero Pulcinella!!!* Le voici, le voici le vrai Polichinelle. » Cette exclamation burlesque et plus qu'indécente en fit revenir plusieurs, mais ce fut le plus petit nombre.

1641) massacrèrent, dit-on, les protestants Anglais au nombre de dix mille. Ce fait est-il bien avéré? Quant à Usserius, il mourut le 10 avril 1655, et son corps fut transféré le 17 du même mois, par ordre du Protecteur, à Londres et inhumé dans l'abbaye de Westminster [1].

M. de Châteaubriand a cité, dans son *Essai sur les révolutions anciennes et modernes;* Paris, 1826, 2 *vol. in*-8°, l'extrait d'une espèce de sermon anglais,

---

[1] Six ans auparavant, il avait assisté, par simple curiosité, à l'exécution barbare du roi Charles Ier (décapité à Londres le 9 février 1649). C'est de la terrasse de la comtesse de Péterboroug, près de Wite-Hall, qu'il voulut voir cette sanglante tragédie. Mais il ne put en soutenir l'aspect; il tomba en faiblesse à l'appareil du supplice, et l'on fut obligé de l'emporter chez lui où l'on eut bien de la peine à le rappeler à la vie. Il était pénétré de l'innocence de Charles, et avait même de l'attachement pour ce prince. Voici un rapprochement assez singulier : Usserius a vu sur l'échafaud le premier roi condamné à mort par ses sujets; et son arrière-petit-fils a assisté le second roi qui, cent-quarante-quatre ans après, a éprouvé le même sort. En effet Usserius a laissé une nombreuse famille; l'une de ses petites-filles fut mariée à Robert Edgeworth et devint mère de l'abbé de Firmont, ce digne et vertueux ecclésiastique qui, le 21 janvier 1793, assista l'infortuné Louis XVI dans ses derniers moments. L'abbé de Firmont quitta la France en 1796, se rendit d'abord en Angleterre, puis alla rejoindre Louis XVIII à Blankenbourg; il passa près de ce prince les dix dernières années de sa vie, et mourut le 22 mai 1807, âgé de 62 ans.

prêché du temps de Cromwel, et qui a dû faire beaucoup d'effet sur les auditeurs :

« Hurlez, hurlez, s'écrie le prédicateur, criez, beuglez, rugissez, ô vous libidineux maudits, jureurs, ivrognes, impurs, superstitieux, diaboliques, sensuels, habitants terrestres de la terre ! Courbez-vous, courbez-vous, ô vous arbres très-dédaigneux! Et vous chênes élevés, vous, hauts cèdres, et vous petits buissons, criez de toutes vos forces; écoutez, écoutez, vagues orgueilleuses, et vous, mers indomptables; écoutez aussi, vous écume roide, nue, incirconcise et enragée qui haïssez la réforme..... » — Voilà du sublime dont n'approcheront jamais nos prédicateurs français.

Nous citerons encore, mais dans le genre simple, l'extrait suivant d'une pièce en vers composée par un jeune quaker pénétré d'amour pour Jésus-Christ; ce passage commence ainsi en anglais :

« Dear friend J.-C., with true unfeigned love i thee salute......

» Mon cher ami Jésus-Christ, je te baise avec un amour sans réserve.... Touche-moi, cher ami, moi membre conjointement uni à tous en Christ qui est assis aux lieux célestes. Là je ne serois point étranger parmi les amis. J'aime tendrement, je l'avoue, les ames voyageuses qui soupirent et gémissent véritablement pour l'adoption qui rachète les péchés...... »

Arrêtons-nous; de tels chefs-d'œuvre ne doivent

pas être prodigués; on en trouvera la suite à la source que nous avons indiquée [1].

Le docteur Robert South, chapelain de Charles II, prêchait un jour à Londres devant la Cour et un grand nombre de seigneurs. Il s'aperçut au milieu de son discours que le sommeil avait gagné une grande partie de ses auditeurs. Il s'interrompt tout-à-coup, et changeant de ton, appelle par trois fois le comte de Lauderdale; ce seigneur, réveillé en sursaut, s'étant levé : « Milord, lui dit tranquillement le chapelain, pardonnez-moi si je trouble votre sommeil; c'est seulement pour vous prier

---

[1] Nous ajouterons seulement que toutes ces belles choses sont tirées d'un volumineux recueil anglais en 3 gros vol. in-8° que possède M. de Chateaubriand, et dont il a donné un détail curieux dans une note de son ouvrage précité, l'*Essai sur les révolutions*, etc. Voy. tom. II, pp. 184-187. Ce vieux recueil offre une réunion de pamphlets du temps de Cromwell; ce sont pour la plupart des espèces de sermons politiques, de pièces semi-religieuses dont les titres indiquent assez le cas que l'on en doit faire; par exemple : *Tendre visitation de l'amour du Père à tous les enfants élus.* — *Epître aux très-justes congrégations qui sont assemblées dans la lumière, et sont les adorateurs du Père en esprit et en vérité.* — *Quelques tendres avis au Pape et à tous ceux qui suivent ce chemin.* — *Alarme à la chair, avec une invitation au vrai chercheur.* — Etc., etc., etc.

de ronfler un peu moins fort, attendu que vous courez risque de réveiller Sa Majesté. »

Le même chapelain, étant en chaire une autre fois, en présence du même roi Charles, s'exprima d'une manière si violente et si comique sur le compte de Cromwell, que Sa Majesté éclatant de rire, voulait lui donner le premier siège vacant [1].

Le docteur Swift prêchant un jour sur l'orgueil, dit : « Mes chers auditeurs, il y a quatre sortes d'or-

---

[1] Ce sermon a dû être prononcé vers la fin de 1660, deux ans après la mort de Cromwell, décédé le 23 août 1658. (Il avait été déclaré Protecteur des trois royaumes le 26 décembre 1653). Cet homme ou plutôt cet hypocrite qui joignait l'enthousiasme religieux à une haute capacité politique, avait tellement fasciné les esprits, que le peuple le regardait comme un *saint* et le disait *assis à la droite du Père céleste.* Aussi le 30 décembre de la même année 1658, le corps de ce *saint restaurateur de la liberté anglaise* fut inhumé à Westminster avec la plus grande pompe; ses funérailles coûtèrent à l'Etat plus de 60,000 liv. st. (1,500,000 fr.) Mais cette gloire s'éclipsa lors de la restauration de Charles II qui, rappelé à Londres, y avait fait sa rentrée le 8 juin 1660. Le 18 décembre de cette même année 1660, les deux chambres ordonnèrent de concert que le cadavre de Cromwell et ceux de trois de ses complices morts avant la restauration (Ce sont Bradshaw, président de la haute cour de justice, Henri Ireton et Thomas Pryde, membres de cette cour), seraient exhumés, pendus et brûlés à Tyburn, ce qui fut exécuté le lendemain. *Sic transit gloria....*

gueil : celui de la naissance, celui de la fortune, celui de la figure et celui de l'esprit ; je vous parlerai des trois premiers ; quant au quatrième, je n'en dirai rien, il n'y a personne parmi vous à qui l'on puisse reprocher un vice si condamnable. »

Lorsque le fameux voleur Jack Sheppard fut enfin arrêté, jugé, condamné à mort et pendu à Londres, tout le monde prit part à cet événement; on fit des poëmes, des pièces sans nombre sur sa vie, sur ses tours d'adresse, sur sa capture et sur son supplice, comme on en a fait en France sur Cartouche ; on multiplia par la gravure plusieurs de ses portraits, même celui que fit James Thornill, peintre de la reine Anne, par ordre de cette princesse ; enfin on vit jusqu'à la chaire s'emparer des évasions de Jack Sheppard comme d'un texte de sermon propre à frapper les esprits. Un prédicateur, après avoir rappelé les moyens qu'employa plusieurs fois l'ingénieux voleur pour s'échapper de prison, en tira cette morale figurée, pour engager ses pieux auditeurs à s'échapper aussi, mais chrétiennement, de cette prison terrestre où le péché nous retient. Tous les instruments, tous les objets, tous les lieux mentionnés dans le récit de la plus remarquable des évasions du célèbre Sheppard, ne sont point négligés par le prédicateur; mais tout est au figuré. Voici le fragment :

« Laissez-moi maintenant vous exhorter, mes frères,

à ouvrir les *cadenas* de vos cœurs avec le *clou* de la pénitence. Quittez les *chaînes* de vos concupiscences favorites ; montez à la *cheminée* de l'espérance ; arrachez-en le *barreau* des bonnes résolutions ; percez les *murs de pierre* du désespoir. Elevez-vous jusqu'aux *toits* de la méditation divine. Fixez la *couverture* de la foi, en vous aidant du *fer pointu* de l'Eglise ; laissez-vous glisser jusqu'aux *greniers* de la résignation ; descendez les *escaliers* de l'humilité ; c'est ainsi que vous atteindrez la *porte* de délivrance, par où l'on sort des *cachots* de l'iniquité ; c'est ainsi que vous échapperez aux griffes de ce vieux *bourreau,* le diable, qui rôde sans cesse autour de vous comme un lion rugissant, *quærens quem devoret*..... »

Un évêque anglais, prêchant un jour à la Cour, dit, en finissant son sermon, que ceux qui n'en profiteraient pas, iraient habiter pendant toute l'éternité un lieu que la politesse ne lui permettait pas de nommer devant une assemblée aussi respectable.

L'indéfinissable et admirable Sterne, prébendaire d'Yorck, disait de ses sermons : « Les uns sont sortis tout brûlants de mon cœur, je voudrais que ce fût là un titre pour les offrir au sien... (au cœur d'Eliza) ; les autres sont sortis de ma tête, et je suis plus indifférent sur leur réception.... » Ailleurs il dit

encore : « Mes sermons sont des hussards qui frappent lestement un coup à droite, un coup à gauche; mais on les verra toujours être les auxiliaires de la vertu.... » Ceux qui ont lu les sermons de Sterne, trouveront cette plaisante définition assez juste. — Dans le cours de son inimitable *Tristram Shandy*, il parle aussi de ses sermons, mais sous le nom d'Yorick, et sur le ton facétieux qui domine dans cet ouvrage. « C'était la coutume d'Yorick, dit-il, de noter sur la première page de chacun de ses sermons le lieu, le temps et l'occasion où il avait été prêché; et il y joignait toujours un petit mot sur le sermon lui-même et qui était rarement à sa louange. Par exemple : *Sermon sur la dispersion des Juifs ;* je n'en fais pas le moindre cas ; je conviens que c'est un prodige d'érudition, mais d'une érudition triviale, et mise en œuvre plus trivialement encore. — Sur un autre sermon : Celui-ci est d'une composition lâche; je ne sais ce que diantre j'avais dans la tête quand je le fis. — Sur un autre : L'excellence de ce texte, c'est qu'il convient à tous les sermons; et de ce sermon, c'est qu'il convient à tous les textes. — Pour celui-ci, je mérite d'être pendu, car j'en ai volé la plus grande partie, et le docteur Pidigunes m'a dénoncé; rien n'est tel qu'un voleur pour en découvrir un autre. » — On reconnaît bien là le style gai et piquant de l'auteur. Laurent Sterne est mort en 1768. Voltaire l'appelait le second *Rabelais* de l'Angleterre ; Swift était le premier à ses yeux.

Un ouvrage intitulé : *L'Angleterre vue à Londres et dans ses provinces pendant un séjour de dix années*, etc. Paris, 1815, *in*-8°, nous fournit, pp. 367-371, des détails assez singuliers sur le clergé anglais et particulièrement sur ses prédicateurs, dans les temps modernes, ou, pour mieux dire, dans le temps où l'auteur a écrit [1]. Il commence par nous apprendre une chose très-connue, c'est que ce clergé est le plus riche de la chrétienté depuis le schisme de Henri VIII. « L'archevêque de Cantorbery, primat d'Angleterre, a, dit-il, un revenu de plus de trois millions de francs; l'évêque de Winchester a plus de deux millions de rentes, etc.... ; mais, ajoute-t-il, les prêtres subalternes n'ont pas autant à se louer de leur récolte dans la vigne du Seigneur ; les desservants de petites succursales reçoivent une somme fixe et modique du recteur, ou vicaire, ou bénéficier ; et ce léger traitement suffit à peine à leur existence.......

» Les obligations ou les devoirs du clergé ne sont pas gênants. Ceux qui sont placés à la tête des paroisses ou des succursales, font les baptêmes, les ma-

[1] Cet auteur est M. le maréchal de camp Pillet, chevalier de Saint-Louis, et officier de la Légion d'Honneur, qui a résidé en Angleterre pendant dix ans, dont six comme prisonnier de guerre. Il n'a certes pas flatté la nation anglaise, et quoique dans son introduction il annonce une grande impartialité, on s'aperçoit qu'il a écrit parfois sous l'influence des souvenirs de sa captivité. Mais son ouvrage est curieux et intéressant.

riages et les enterrements des personnes de leur communion, et ce sont les seuls points de communication avec leurs paroissiens. Le dimanche ils récitent le matin et le soir, devant le pupitre qui est au bas de la chaire, des prières qui durent une demi-heure, et ils y ajoutent un sermon de la même longueur. Lorsqu'un prêtre veut débiter quelque chose de bon, il achète ordinairement son sermon tout fait, et il n'a pas la peine d'en charger sa mémoire.

» L'habitude de lire les sermons dans l'Eglise anglicane, vient d'une cause politique. Le prêtre est obligé de représenter son discours devant le magistrat et de jurer qu'il ne s'est servi que des expressions contenues dans son cahier; car le prêtre anglais peut être recherché dans le cas où il serait soupçonné d'avoir répandu une doctrine contraire aux lois établies. Souvent les prêtres de la haute église, dans les circonstances politiques importantes, reçoivent leurs discours tout faits avec ordre de les débiter de la part de l'évêque.

» M. Withbread se plaignit au parlement le 31 octobre 1812, de cet usage d'envoyer ainsi des discours dans lesquels on provoquait à l'assassinat. Il ajouta que plusieurs ministres avaient trouvé les provocations si choquantes, qu'ils s'étaient refusés à les lire à l'église. M. Bathurst, ministre d'état, répondit que de pareils sermons pouvaient être le fruit d'un zèle *indiscret*, mais que le Gouvernement n'y avait point de part. J'ai entendu moi-même,

ajoute l'auteur, un de ces sermons à Ashburn, dans le Derby-Shire, et l'orateur était à peine descendu de la chaire que deux Français furent assassinés dans la rue par des hommes du peuple revenant de l'église.

» La femme d'un de ces prédicateurs, du sieur Proby, ministre de Litchefield, en présence de laquelle on dissertait sur l'inconvenance de ces sermons et surtout contre cette phrase débitée par son mari : *tuer un Français partout où on le rencontrera est une œuvre agréable à Dieu*, voulut bien convenir que cette phrase était peut-être un peu forte, mais qu'il était indispensable, pour soutenir l'esprit public, d'exciter le peuple à maltraiter et battre les prisonniers de guerre Français aussitôt qu'ils osaient se montrer. »

L'auteur ajoute au récit de ces tristes détails, la traduction littérale d'une prière publique, adressée par l'archevêque de Cantorbery à tous les ministres des paroisses avec ordre de la lire chaque dimanche, afin d'appeler la bénédiction du Tout-Puissant sur les armes de la Grande-Bretagne contre la France; cette prière est ainsi conçue : « O Seigneur tout-» puissant! donne-nous le pouvoir de détruire jus-» qu'au dernier de ce peuple perfide, qui a juré » de dévorer, tout vivants, tes fidèles serviteurs. »

Il faut dire que ce délire frénétique et toutes ces horreurs ont eu lieu dans le temps où la guerre et le blocus continental, ordonné par Napoléon,

portèrent les Anglais au plus haut degré d'exaspération.

L'auteur parlant, vers la fin de son ouvrage, p. 483, de la religion anglicane, dit qu'en général « son extérieur a moins de solennité, mais plus de recueillement, plus de décence que dans nos églises : une croyance dont toutes les cérémonies se bornent à entendre un sermon lu froidement en chaire, à réciter des prières, et à chanter des hymnes en langue vulgaire, prête moins à l'inattention que la pompe et le chant de l'église latine. »

EXTRAIT DE L'ORAISON FUNÈBRE DE CRILLON, PAR LE P. BENING.

Louis de Crillon, né en 1541, fut l'un des plus grands guerriers du XVIe siècle ; il se distingua sous cinq rois (Henri II, François II, Charles IX, Henri III, et Henri IV). Les soldats l'appelaient l'*homme sans peur ;* Charles IX et Henri III le saluaient du nom de *Brave,* et Henri IV, son ami, le surnomma le *Brave des braves.* Il ne fut pas moins célèbre par ses vertus que par son courage. Un jour Henri, en présence des Grands de sa Cour et des ministres étrangers, mit la main sur l'épaule de Crillon et dit : « Messieurs, voilà le premier capitaine du monde. — Vous en avez menti, Sire, reprit vivement Crillon ; je ne suis que le second, vous êtes le premier. » Ce grand homme mourut le 2 décembre 1615.

Nous ignorons si, pour faire son oraison funèbre, on a choisi l'orateur de la chaire le plus éloquent de son temps; mais ce que nous pouvons affirmer, sans crainte d'erreur, c'est que cette oraison est l'une des pièces les plus singulières qui existent en fait de style bizarre et d'éloquence amphigourique. Elle fut composée et prononcée à Avignon, en 1615, aux funérailles du héros, par le P. Bening, jésuite, qui la fit imprimer (avec une dédicace au Roi) sous le titre de BOUCLIER D'HONNEUR [1]. Avant de rapporter les passages les plus saillants de ce burlesque panégyrique, citons le début de la dédicace au jeune roi Louis XIII, qui venait d'épouser Anne d'Autriche, le 16 octobre de la même année

---

[1] Le titre entier de cet ouvrage est LE BOUCLIER D'HONNEUR, *où sont représentés les beaux faicts de très-généreux et puissant seigneur feu Messire* LOUIS DE BERTON, *seigneur de* CRILLON, *chevalier des ordres du Roy, maistre de camp du régiment de ses gardes, conseiller en ses conseils d'Estat et privé, lieutenant-colonel de l'infanterie françoise : appendu à son tombeau pour l'immortelle mémoire de sa magnanimité, par un Père de la Compagnie de Jésus, dans l'église cathédrale de Nostre-Dame de Dons, d'Avignon.* Avignon, 1616, in-8°. — Lyon, 1616, in-4°. — Nouvelle réimpression, *Paris, Desprez*, 1759, in-12, avec pagination de 197 à 324. La cause de cette pagination défectueuse est que cette pièce avait été réimprimée pour figurer à la fin du 2e vol. de la *Vie de Crillon*, par Mademoiselle de *Lussan*; Paris, 1757, 2 vol. in-12. On l'a supprimée et remplacée par d'autres pièces; mais on a conservé la composition, sans changer la pagination, et on y a fait un nouveau frontispice daté de 1759.

1615. Ce début donnera un avant-goût du savoir-faire du P. Bening :

« Sire, dit-il, je crains que ce ne soit une impertinence parmi les chants d'allégresse que la France pousse au ciel en actions de grâces pour l'alliance tant désirée entre la France et l'Espagne, d'entremesler le chant lugubre d'une épitaphe funeste, et qu'il ne semble que nous voulions esteindre les feux de joye avec nos larmes et faire faner les fleurs de lys avec la cendre de la mort. Car, comme la musique n'est pas de saison avec le deuil, ainsi le deuil n'est point à propos au temps de la musique. Néanmoins l'affection que V. M. a portée au sieur Crillon, la perte qu'a faite toute la France, nous donnent le ton pour en commencer nos plaintes et doléances. Bien seroit-ce une impertinence, si nous faisions estat d'arrester le courant de la joye publique avec la bonde et le marbre du tombeau du défunt. A Dieu nc plaise que je prétende couvrir d'un voile violet la face de vostre sacré et fortuné hyménée. Je sçai que le cœur des grands rois, tel que vous estes, Sire, est capable des qualités contraires et qu'il peut tout-à-la-fois mener deuil et liesse pour divers subjets et motifs. Il n'y a que les hautes montaignes en l'Inde, qui en mesme temps ayent le printemps et l'hyver, qui portent le verd et la neige, qui sentent la bise et le zéphire ; il n'appartient qu'au roi du ciel, à Jésus, d'estre voyager ensemble et bienheureux ; et par la partie supérieure de son ame reposer au sein de la vision béatifique et

au havre de gloire, et en la mesme ressentir la tourmente d'une douleur extrême. Voire il est à propos de donner du relief à l'esclat de vostre bonheur et du nostre par les ombrages et grotesques de ce discours funèbre...... » Cette dédicace fort longue, finit par ces mots : « Me contentant en mon particulier, au secret de mon oratoire, à l'imitation de tous mes Pères et frères espandus en ce Royaume, d'offrir à Dieu pour la prospérité de vostre mariage les victimes de mes lèvres, sans m'enhardir de monstrer à vostre Cour les avortons de ma langue et de ma plume, lesquelles je voue au service de Vostre Majesté comme doit faire, son très-humble, très-fidèle et très-obéissant serviteur, selon Dieu, Fr. Bening, de la Compagnie de Jésus. — *D'Avignon, le 20 janvier* 1616. »

A la suite de la dédicace est l'oraison funèbre, qui commence ainsi :

« *Abjectus est clypeus fortium.* II Reg., 1. Le bouclier des forts a esté atterré.

» Les choses qui ont coustume de jetter la pâleur sur la face des orateurs, le battement dans le cœur et le tremblement sur les lèvres, aujourd'hui m'enflent le courage, m'échauffent le sang, et me délient la langue : ce sont la saincteté et majesté du lieu, la splendeur et noblesse de l'assistance, le riche et magnifique subject; car ès choses grandes le vouloir suffit, ès petites le faire y est requis. Le lieu, c'est cet ancien temple dédié à la plus grande des cieux, la royne des anges, fondé par une des plus

grandes dames de la Judée, saincte Marthe, rétabli et doté par le plus grand des empereurs et rois, Charlemagne; l'assistance, c'est vous, Monseigneur l'illustrissime et révérendissime, c'est vous, Messieurs; le subject, ce sont les beaux faits du plus grand guerrier qui ait piéça endossé le harnois, du plus grand capitaine qui ait jamais mené armée, du plus grand maistre de camp qui ait oncques porté le bâton. Hélas! est-il mort, ce miracle de force, ce prodige de vaillance, ce parangon de magnanimité, ce courage à l'épreuve des adversités, difficultés et traverses? est-il donc mort, Crillon? Il est mort! ces parements noirs sur ces parois, cette chapelle ardente au mitan de cette nef, ce son lugubre des cloches, ce grand deuil sur la face, ces larmes aux yeux d'un chacun en sont les fidèles témoins et rapporteurs. D'autant plus que sa valeur me réhaussoit au commencement le courage, d'autant plus le regret de sa mort me le rabbat maintenant. Ce triste spectacle, ce collier veuf, cette épée orpheline, cet ordre délaissé de feu Louis de Berton, me font fendre le cœur de tristesse, et fondre les yeux en larmes. Comment donc parlerai-je de Crillon? Parler et pleurer tout ensemble ne se peut; parler je ne puis de sa mort sans pleurer, et parlant de Crillon, faut parler de sa mort. Si faut-il apporter quelque consolation à la douleur de Messieurs ses parents, frères, sœurs et nepveux; rendre quelqu'honneur à l'immortelle mémoire du défunt, et satisfaire aux louables désirs qu'a cette

honorable compagnie d'ouïr parler de Crillon : quoi faisant, nous parlerons plutôt de Crillon vivant que de Crillon trépassé ; de Crillon sur un coursier, que de Crillon sur un tombeau ; de Crillon à la tête d'une armée, que de Crillon à la queue d'un convoi ; de Crillon bouillant, soufflant, battant, triomphant, que de Crillon sans force, sans pouls, sans ame, sans mouvement.

» Mais ne sera-ce point par aventure une témérité et imprudence à moi qui fais profession d'une vie pacifique et non guerrière, de parler des exploits de guerre, comme jadis reprocha Annibal à un philosophe péripatéticien? Mais que puis-je dire en si peu de temps sur un si plantureux et ample sujet? Mais quelles paroles pourroit-on trouver pour répondre aux coups que ce bras martial a desséréés, et assénés sur la tête des ennemis du Roi et de la France ? Mais qui est-ce de vous, Messieurs, qui avez eu l'honneur de le voir suant sous son harnois, empoudré parmi les chamaillis, perdu dans la mêlée, empourpré de son sang et de celui de ses ennemis, qui ne feroit mieux et avec toute sa perfection, ce que je vais entreprendre d'ébaucher ? Néantmoins le commandement de mes supérieurs, les prières de ceux qui me font commandement, les obligations qu'a notre Compagnie à la mémoire de ce grand héros, la communauté du sol natal, l'alliance qui est entre Mars et les Muses m'ouvrent la bouche que le respect et la douleur m'avoient cousue, et me commandent de parler de cet Hercule Musagète.....

Quel thème prendrons-nous? quel sera le plain-chant sur lequel nous chanterons ce funèbre épitaphe? Etant sur ce pensement, je pensai que je ne pouvois mieux louer ce grand guerrier, que d'emprunter l'oraison funèbre que David fit sur la mort d'un grand guerrier, et prenant langue de lui, m'écrier avec lui : *abjectus est clypeus fortium;* le bouclier des forts est atterré et enterré.

» Pouvions-nous donner un surnom plus honorable pour un capitaine, mieux convenable au sieur de Crillon, plus significatif de ses vaillances et prouesses que celui de bouclier? Car appeler quelqu'un bouclier, écu, ou pavois, c'est l'appeler fort, brave, preux, vaillant, valeureux, courageux, magnanime; et appeler quelqu'un magnanime, c'est lui donner le haut bout au fait de la guerre, la prescéance aux affaires d'état, la main droite ès choses de piété et de religion......

» Mais qu'est-ce que magnanimité? qu'est-ce qu'être magnanime? c'est avoir une ame grande. Et qu'est-ce qu'avoir une ame grande? il nous faut expliquer ceci à la façon que les théologiens discourent de la grandeur invisible et ineffable de Dieu, la mettant aux pieds de la grandeur corporelle des créatures, et prenant leurs mesures et allignements d'icelle....

» Nous appelons une chose grande qui est assortie de ces quatre dimensions, longueur, largeur, hauteur et profondeur. Ils disent que la longueur de Dieu, c'est son éternité; la largeur, c'est son immen-

sité ; la hauteur, c'est sa puissance en miséricorde ; la profondeur, c'est sa sagesse ou justice. De même pouvons-nous déchiffrer la grandeur d'une ame par ces quatre pièces et ameublements. La hauteur d'une âme est de ne s'attacher à rien de bas...... La profondeur est de descendre jusques au plus creux des pensées et conseils de l'ennemi...... La longueur, à supporter avec patience l'envie, l'ennui, le travail...... La largeur du courage ne reconnoît aucunes bornes ni lisières de temps, de lieu et d'âge.

» Or, venons au point. Comment est-ce que je prouve que le sieur de Crillon a été magnanime et le bouclier des forts? Est-ce parce qu'il étoit extrait d'un estoc fort illustre et généreux?.... Est-ce parce qu'il étoit d'une bonne et forte constitution?...... Est-ce donc parce qu'il étoit natif et originaire d'Avignon, que nous pouvons appeler par titre d'honneur, comme jadis Epaminondas disoit de la plaine de Beoce, l'échafaut de Mars; ou comme Xénophon de la ville d'Ephèse, la boutique de la guerre? Tout cela est vrai; mais sa magnanimité paroît principalement en la hauteur, profondeur, longueur et largeur de son courage.

» 1° La hauteur, en ce qu'il ne pouvoit se tenir sous le toit d'une maison, à l'abri d'une tente, sous l'ombre d'une courtine, aux champs, à la campagne, au jour, à l'ombre, au soleil, au hâle, au serein; mon Crillon le pied toujours en l'air ou sur l'étrier, la tête sous le ciel qui étoit son pavillon et son dais. La volupté ne l'a jamais collé à la terre,

les délices ne l'ont jamais colleté. Cet Annibal ne s'est point arrêté à Capoue; ce Samson n'a point perdu sa force au giron de Dalila; cet Achille ne changea jamais le pourpoint en une veste féminine; cet Hercule ne quitta jamais son épée pour prendre une quenouille. Telle étoit la hautesse de son cœur, qu'il étoit supérieur à toutes les difficultés et encombres qui l'accueilloient.......

» 2° La profondeur étoit son conseil et prudence qui est l'œil de l'art militaire, la visière d'un guerrier, et le cadran de la vie humaine......

» 3° La longueur de sa magnanimité étoit sa longanimité et patience à attendre l'ennemi et son temps, à ne s'attiédir jamais, à tenir coup à une entreprise, à ne lâcher point; sa vertu ne disoit jamais, c'est assez; sa valeur étoit sans virgule, sans souffrance, sans période......

» 4° Reste la quatrième dimension de sa valeur, qui est la largeur et l'étendue d'icelle; qu'en dirai-je; mais que n'y a-t-il à dire là-dessus? sa force n'étoit rétrécie en un lieu seulement, encernée d'un temps, limitée à une sorte d'ennemis, enclose en un âge, attachée à une action. A quoi le voulez-vous, où le voulez-vous, contre qui le voulez-vous? à pied, à cheval, avec la lance, avec l'épée, au siége, à l'escarmouche, à une saillie, à une tranchée, sur une muraille, à une brèche, à une camisade, de nuit, de jour, en santé, en maladie, au printemps, à l'hiver de son âge, avec une poignée de gens, avec une grosse armée? il est toujours Crillon..... En

quel coin de la France n'a-t-il empreint les vestiges de sa valeur? Quelle partie de l'Europe n'a senti ou ouï les foudres de son bras? Toute la France a été le théâtre et le colisée de ses prouesses. »

Le Père Bening, après être descendu dans un grand détail des actions mémorables de M. de Crillon, conduit son héros aux portes de la mort, et le représente, pour me servir de ses termes, sous le pressoir de sa dernière maladie. Voici de quelle manière il s'explique : « Quand la maladie, sergente du ciel, nous met la main dessus, et que la mort nous dit : il faut suivre, Dieu l'a dit; allons, suivons, n'estrivons pas, à l'imitation de notre Crillon, qui averti qu'il falloit déloger, battre aux champs, aller servir son quartier au ciel, reçut cet ajournement en maistre de camp, c'est-à-dire, aussi généreusement qu'autrefois il entendoit volontiers le son de la trompette pour monter à cheval; car comme le Père spirituel qui l'assistoit, lui eut dit : Monsieur, il faut aller au Ciel, lui, avec un tressaut le prenant par la main et le serrant très-fort, allons, allons, dit-il; tout comme il eût dit pour aller livrer un combat, monter à l'assaut, prendre quelque ville...... »

L'orateur finit son discours par une longue péroraison qui est dans le même goût. « Hélas! messieurs, après avoir emmiellé vos aureilles du narré de tant de vaillances et actes héroïques, faut-il que je les enfielle de ce triste mot : *abjectus est*, il est mort.... Il n'y a plus de Crillon. Nous ne le verrons plus

faire volter son cheval, le manier à saults gaillards, à la carrière, à bride ronde, en long; *abjectus est*, il est mort...... Nous ne le verrons plus dans son carrosse faire le tour de la ville, réjouir de son aspect ses amis, remplir de révérence les étrangers, aumôner de son argent les pauvres; *abjectus est*, il est mort. Nous ne le verrons plus dans nos églises battre la poitrine de ses mains, le Ciel de ses prières, nos oreilles de sa voix exemplaire; *abjectus est*, il est mort.... Où est celui qui jadis a donné la loi à la fortune, la vie à ses ennemis, la paix à la France, le royaume au Roi, leur païs aux François, les tribunaux à la justice, les autels à la religion? *abjectus est*, il est mort. Où est celui qui a gravé son nom sur l'éternité, sa valeur sur le corps de ses ennemis, sa mémoire sur le cœur des François, sa libéralité sur les mains des pauvres? *abjectus est*, il est mort. Où est celui à qui jamais homme ne fit quitter le gantelet, ni fuite le bouclier, ni crainte la couleur, ni fortune la constance? *abjectus est*, il est mort. Mort, as-tu bien osé mettre la main sur celui qui tant de fois t'a donné le cartel de défi en bataille rangée? Celui qui a sauvé nos rois n'a-t-il pu se sauver soi-même? *abjectus est*, il est mort. Saint Père, voilà votre vassal et défenseur; Roi de France, voilà votre bouclier; noblesse, voilà votre modèle; soldats, voilà votre père; pauvres, voilà votre dépensier; François, voilà votre pavois; Avignonnois, voilà l'honneur de votre ville; Religion, voilà ton protecteur; magnanimité, voilà ton parangon;

clémence, voilà ton lustre; libéralité, voilà ta gloire; sincérité, voilà ta perle; *abjectus est,* il est mort. La Briolle, Saint-Jean-d'Angéli, Nismes, La Rochelle, voilà vostre foudre; Calais, Tours, Quillebœuf, voilà vostre mur; Dreux, Jarnac, Montcontour, voilà vostre Mars; Paris, La Fère, Boulogne, Laon, voilà vostre Crillon; Chambéri, Conflans, Charbonnière, Montmillian, voilà le brave Crillon; Dauphiné, comtat d'Avignon, voilà le brave des braves; *abjectus est,* il est mort.

» Adieu, Crillon, adieu; adieu, le capitaine des merveilles; adieu, la merveille des capitaines; adieu, mon brave; adieu, brave Crillon; adieu, brave des braves; nous ne vous verrons donc plus, nous ne vous ouïrons plus. La grande perte qu'a faite toute la chrétienté! le grand guerrier que vous avez perdu, Saint Père! le grand serviteur que vous aviez là, mon Roi! l'inexpugnable boulevard que c'étoit pour vous, ô France! mais que tu as perdu, Avignon! Son ombre, comme celle du frêne, chassoit loin de tes murs les serpents huguenots. Mais le sincère ami, le grand bienfacteur que tu as perdu, Compagnie de Jésus! Il se disoit tout tien et de cœur et de bouche : aussi avoit-il le cœur dans sa bouche, et la bouche dans son cœur, tant il estoit franc en ses paroles et cordial en ses franchises.....

» Au demeurant, ne vous attristez point tant d'avoir perdu un si grand homme, comme remerciez Dieu de vous l'avoir prêté, joint qu'il n'est pas tout mort. Ce n'est que la moindre partie de Crillon

qui est en terre ; son ame vit et triomphe au ciel, qui est l'hébergement des ames magnanimes..... De là il considère la France qu'il a tant aimée, le Roi qu'il a tant fidèlement servi, les Princes qu'il a si cordialement honorés, son pays qu'il a toujours prisé. Il me semble que je vous vois, grande ame, prosternée devant la majesté de Dieu, mettant à ses pieds toutes vos couronnes, navàles, murales, civiques, triomphales, comme les saints vieillards de l'Apocalypse, et dire avec eux : *Dignus es, Domine Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtutem.....* Jaçoit que son ame vive, néanmoins Crillon est mort, *abjectus est.* L'union entre l'ame et le corps est rompue. A quoi est-il réduit ce grand héros! cette hautesse de courage, combien est-elle abbaissée ; cette longueur, combien raccourcie ; cette largeur, combien rétrécie ; cette profondeur, combien applanie ! Alcmène portant les cendres de son fils Hercule dans une petite urne, chez le tragique latin, s'écrie tout éperdue de douleur et d'admiration : *Huc ille decrevit gygas!* Est-il possible que dans le creux et l'obscur de cette grotte soit encoffré ce grand Crillon, la réputation duquel alloit joindre les nues, et les victoires outrepassoient les limites de France, et que cinq ou six pieds de terre suffisent à celui de qui le cœur étoit plus large que toute l'Europe! *Huc ille decrevit gygas.....* »

L'auteur trace ensuite un petit tableau de la piété de Crillon, qui, malgré la trivialité du style, ne manque pas de force. « La dévotion de Crillon, dit-

il, n'étoit point féminine, mais mâle, virile et martiale, selon son naturel, air guerrier et humeur soldatesque; la brièveté de son oraison étoit aggrandie par la grandeur de son ame; ses prières étoient comme les ouvrages de Timante, auxquels, comme dit Pline: *plùs intelligebatur quàm pingebatur*. Son cœur parloit plus que sa bouche; les mondains au contraire parlent plus souvent de la bouche que du cœur. Le sieur de Crillon traitoit avec Dieu comme avec les rois, brièvement et révéremment. Ce n'est pas pourtant que je veuille dire que quand en une longue traite de prières, la ferveur, l'affection et la dévotion s'y retrouvent, que cette oraison ne soit de plus grand prix et valeur; mais j'assure qu'une petite oraison bien troussée et faite avec attention et récollection intérieure, est plus agréable à Dieu qu'une longue, lente et languissante oraison...... La dévotion solide ne consisté pas à marmoter les psalmes, mais à les pratiquer; car Dieu aime mieux voir bien faire, qu'ouïr bien dire..... »

Enfin le Père Bening termine son chef-d'œuvre par quelques réflexions sur la nécessité de mourir: « Mais, dit-il, à quoy en venons-nous, Messieurs? Pour Dieu, éveillons-nous et pensons à ceci: Crillon est mort, et il nous faut mourir. Il n'y a homme si haut monté que la mort ne désarçonne; si haut perché, qu'elle ne culbute; si bien armé à blanc et à cru, qu'elle ne perce; si bien retranché et barricadé qu'elle n'enfonce; si ferme en son assiette qu'elle ne renverse. La mort est cet Até d'Homère

qui se promène et danse sur la tête des hommes ; la mort est ce glaive de Damoclès, qui, lorsque nous banquetons et passons nos jours en plaisirs ou quelque joyeux déduit, nous pend sur la teste ; la mort est la faux que Zacharie voyoit voler en l'air ; la mort est la pierre qui, dévallant d'une montagne, abbattit cette superbe statue de Nabuchodonosor, composée d'or, d'argent, d'airain et de terre ; la mort est le bord et l'arène où se rompent et se brisent les flots sourcilleux des puissances terriennes, qui semblent devoir abysmer et absorber toute la terre... Il faut mourir ; nous partageons ce jour, cette matinée, cette heure, cette minute, voire ce moment, avec la mort, et cependant le temps, le jour, l'heure et la minute est incertaine. Une heure a soixante minutes ; après avoir passé la première, on ne peut se promettre de passer la seconde, et se peut faire qu'après avoir passé les cinquante-neuf, on ne passera pas la soixantième, mais on trespassera. Il faut mourir ; nous ne pensons mourir que quand nous rendons le dernier soupir. Il n'en va pas ainsi, ce dit Sénèque ; nous mourons tous les jours, à toute heure, à tous moments ; nostre vivre n'est qu'un mourir ; à mesure que nous vivons, nous mourons ; à mesure que nous croissons, nostre vie decroît. Qui a vécu un tiers de ses ans, a un tiers de soi mort ; la vie nous fuit, la mort nous suit. Il faut mourir, et cependant nous ne pensons qu'à vivre. Tous les hommes sont après à faire des projets ; tel fait bastir une belle maison, mais sur le point de

l'habiter, voici le grand mareschal de logis qui lui commande de desloger et remuer mesnage; tel dresse un joli parterre, mais aucun de ses arbres ne l'accompagnera à la sépulture, fors qu'un rameau de cyprès; tel fait de belles emplettes, mais ses héritiers les débiteront pour lui; tel fait dessein de voyager, de voir le pays, mais Dieu lui en fait voir un auquel il ne s'attendoit pas. Il faut mourir et bien mourir; pour bien mourir, bien vivre; pour bien vivre, mourir à l'ambition, volupté et avarice. J'ai dit, et n'ai rien dit. » Ainsi finit l'orateur.

Tel était ce que l'on appelait encore éloquence de la chaire au commencement du dix-septième siècle, du moins chez certains prédicateurs, comme le Père Bening.

ANECDOTES.

Dans un sermon sur le jugement dernier, un prédicateur navarrois, parlant des trompettes effrayantes qui réveilleront les morts à la fin du monde, s'écria : « Oui, vous les entendrez, pécheurs, quand vous y penserez le moins, peut-être demain, que dis-je demain, peut-être tout-à-l'heure. » A l'instant les voûtes de l'église retentissent du son terrible d'une douzaine de trompettes qu'il avait fait placer secrètement dans la nef. Tout l'auditoire est dans une frayeur mortelle; on croit voir les gouffres de l'enfer prêts à s'entr'ouvrir. Chacun s'enfuit en tremblant. Dès-lors ce prédicateur fut en odeur de sainteté parmi les Navarrois.

Il n'est pas le seul qui ait eu recours à des moyens aussi singuliers pour frapper les fidèles.

Un bon curé de campagne, faisant le prône à ses paroissiens, dont le territoire était en vignoble, leur dit : « Vous savez, mes chers frères, combien les saints vendangeurs ont fait de tort par le passé à nos vignes ; je vous donne avis que notre bon prélat les a tous transférés entre Noël et les Rois, auquel temps ils pourront geler et grêler tant qu'ils voudront. » Rabelais, liv. III, ch. 33, attribue cette plaisante imagination à François de Dinteville, évêque d'Auxerre (de 1514 à 1530) ; mais Estienne Tabourot [1] en gratifie un curé de l'Auxerrois. C'est une imitation du conte que Bebelius fait de ce fou qui pestait contre le soleil de ce qu'au lieu d'être si ardent en juillet, il ne gardoit pas un peu de cette chaleur pour l'hiver qui en avait tant besoin.

Un capucin dit un jour en chaire que la Provi-

---

[1] Voy. son *Almanach* imprimé sous le nom de Jean Vostet-Breton (anagramme d'Estienne Tabourot), *Paris*, 1588, in-8°. E. Tabourot, né à Dijon en 1547, y est mort en 1590. Sa tombe se voit encore à l'église Saint-Benigne. Son ouvrage le plus connu a pour titre : *Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords*, qui a eu plusieurs éditions, dont la plus complète et la dernière est de 1662, 2 tom. en 1 vol. in-12.

dence avait mis la mort à la fin de la vie pour donner aux pécheurs le temps de se convertir.

Un homme fort simple, ayant acheté une charge d'auditeur des comptes, alla un jour au sermon, et à chaque fois que le prédicateur disait : mon cher auditeur, il prenait cela pour lui, se levait et faisait une inclination.

Un chanoine de Liège, pour vanter le mérite de saint Hubert, disait en chaire que « si le Saint-Esprit étoit mordu d'un chien enragé, il faudroit qu'il recourût à son saint pour être guéri. »

Un chanoine de Saint-Cloud prêchait un jour que le superflu n'est point à nous, mais aux pauvres, et qu'un seul habit doit suffire à un bon chrétien. Un honnête marchand, frappé de l'éloquence du prédicateur, lui porta le lendemain deux habits, de trois qu'il avait, pour le prier de les remettre aux pauvres. Le chanoine absent de chez lui par un très-mauvais temps, rentre tout trempé, un instant après l'arrivée du marchand, et prie celui-ci, avant de l'entendre, de lui permettre de changer d'habit, parce que le sien est mouillé. « Ah ! oui, dit le marchand, vous avez des habits de rechange, tandis que vous dites en chaire qu'un bon chrétien ne doit en avoir qu'un; eh bien ! à votre exemple, je me

servirai des miens dans le mauvais temps. » Et il remporta ses deux habits.

L'histoire du premier ou plutôt des deux premiers sermons qu'a prêchés l'illustre Bossuet, est assez remarquable pour que nous la rappelions dans un ouvrage consacré à quelques singularités parénétiques. L'orateur, à peine âgé de seize ans, et n'ayant pas encore terminé ses études, se trouva dans le cas d'improviser son premier sermon, non pas à l'église, non pas en plein jour, mais dans un élégant salon, aux bougies et au milieu d'un cercle brillant, composé des dames les plus distinguées de la capitale et de quelques beaux esprits. M. le cardinal de Bausset raconte ainsi cette curieuse aventure :

« Le marquis de Feuquières (protecteur de Bossuet), parloit souvent avec enthousiasme à Madame et à Mademoiselle de Rambouillet du talent extraordinaire et de la facilité prodigieuse de ce jeune ecclésiastique. Il ne craignit même pas d'avancer que si on vouloit enfermer le jeune Bossuet seul et sans livres, dans une chambre, en lui laissant seulement quelques moments pour se recueillir, il se trouveroit prêt à prononcer un sermon sur tel sujet qu'on jugeroit à propos de lui donner. Le défi fut proposé sur-le-champ par Madame et Mademoiselle de Rambouillet, et accepté par le marquis de Feuquières qui envoya chercher Bossuet au collége de Navarre. Il n'arriva que dans la soirée à l'hôtel de

Rambouillet. Toutes les conditions annoncées furent remplies avec l'exactitude la plus minutieuse. Le jeune orateur, après un moment de réflexion, prit la parole, étonna la nombreuse et brillante assemblée qui l'entendoit, et surpassa l'idée que le marquis de Feuquières avoit prétendu donner de son talent et de sa facilité. Il étoit onze heures du soir lorsque Bossuet prêcha ce singulier sermon; c'est ce qui fit dire au bel esprit Voiture, *qu'il n'avoit jamais ouï prêcher ni si tôt ni si tard.*

M. Cospéan, évêque de Lisieux, qui se trouvoit alors à Paris, ayant ouï parler de ce sermon, désira entendre prêcher notre jeune orateur de la même manière; il l'invita à se rendre chez lui, et là, en présence de deux autres prélats, amis de M. Cospéan, Bossuet prononça un discours qui excita l'admiration de cette assemblée si peu nombreuse et par cette raison plus redoutable pour le jeune orateur. L'auditoire étoit sans doute moins brillant que celui de l'hôtel de Rambouillet; mais il étoit composé de juges plus capables d'apprécier les dispositions et le mérite d'un orateur chrétien et d'un ministre de l'Evangile. M. Cospéan fut frappé de l'espèce de phénomène que lui offroit un jeune ecclésiastique qui n'avoit pas même encore achevé le cours de ses études. »

Ce fait prouve les heureuses et précoces dispositions que Bossuet avait pour l'improvisation. Dans sa longue et brillante carrière, il a prêché six *Carêmes* et quatre *Avents*, soit à Paris, soit à la Cour, et lui-

même a souvent dit qu'il n'avait jamais prêché le même *Carême* ni le même *Avent*. Et combien d'autres sermons lui sont encore dus, sans compter les oraisons funèbres! Quel talent! quelle facilité et quelle activité, surtout quand on considère ses autres ouvrages!

Jacques-Benigne Bossuet, né à Dijon, dans la nuit du 27 au 28 septembre 1627, est mort à Paris le 12 avril 1704, un peu avant quatre heures et demie du matin, âgé de soixante-seize ans six mois et seize jours.

Le Père Séraphin, célèbre prédicateur, prêchant devant Louis XIV, dit à ce monarque: « Sire, je n'ignore pas la coutume qui me prescrit de vous faire un compliment; mais je supplie Votre Majesté de m'en dispenser; j'ai cherché un compliment dans l'Ecriture-Sainte et j'ai eu le malheur de n'y en point trouver. »

Le même prédicateur, prêchant une autre fois devant Louis XIV, s'aperçut que l'abbé de Fénélon dormait; il s'interrompit et dit: « Réveillez cet abbé qui dort et qui n'est peut-être au sermon que pour faire sa cour au Roi. » Sa Majesté sourit.

Un prédicateur, peut-être encore le même, s'avisa

de faire une peinture un peu trop vive et trop directe de la conduite de Louis XIV ; ce prince en témoigna son mécontentement par ces mots : « J'aime à prendre ma part d'un sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse. »

Le même Roi demanda un jour à Boileau quel était un prédicateur qu'on nommait Le Tourneux et auquel tout le monde courait. « Sire, répondit le poète, Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nouveauté, c'est un prédicateur qui prêche l'Evangile. » Le Roi lui ordonnant d'en dire sérieusement son avis, il ajouta : « Quand il monte en chaire, il fait si peur par sa laideur qu'on voudroit l'en voir sortir, et quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte.

Le Père Chaussemer, jacobin, prêchant devant Louis XIV, après le fameux passage du Rhin, et dans le moment où le Roi venait de laver les pieds des pauvres pendant la semaine-sainte, dit à ce monarque : « Ces ondes orgueilleuses que vous avez passées avec autant de rapidité qu'elles sont rapides elles-mêmes, sècheront un jour ; et ces gouttes d'eau que vos mains royales viennent de répandre sur les pieds des pauvres, subsisteront éternellement devant le tribunal de Dieu. »

Le célèbre Bourdaloue, dans son sermon de la fausse conscience, dit : « Souvenez-vous que le chemin du ciel est étroit, et qu'un chemin étroit ne peut avoir de proportion avec une conscience large. » C'est à peu près l'idée qu'un ancien prédicateur a rendue dans le style de son temps : « Le Ciel n'a point de porte cochère, on n'y entre point en carrosse. »

Le même orateur prêchait le Carême à Saint-Sulpice. Un jour que M. le Prince y était, l'orateur se fit long-temps attendre. Cependant tout le monde causait à l'église en l'attendant ; et comme la foule était grande, le bruit était aussi fort grand. Sitôt que M. le Prince aperçut le Père Bourdaloue, il s'écria tout haut : « Voici les ennemis, voici les ennemis ! »

Ménage ayant assisté à un sermon que Bourdaloue prêchait en présence du Roi de France et du Roi d'Angleterre, dit en le voyant descendre de chaire : « Voilà le prédicateur des Rois et le roi des prédicateurs [1]. »

---

[1] C'est ainsi que, de notre temps, on appelle un riche banquier de la nation israélite, le Roi des Juifs et le Juif des Rois.

Notre grand orateur excellait surtout dans les portraits dont il enrichissait ses discours ; une dame disait que tous les prédicateurs qui l'ont voulu copier, n'ont fait que des marmouzets.

Le Père d'Harrouis, jésuite, disait, avec une naïve et piquante modestie, à Ménage : « Lorsque le Père Bourdaloue prêcha l'année dernière à Rouen, les artisans quittoient leurs boutiques pour aller l'entendre ; les marchands, leur négoce ; les avocats, le palais ; les médecins, leurs malades qui s'en trouvèrent mieux ; mais pour moi, quand j'y prêchai ensuite, je remis toute chose dans l'ordre ; personne n'abandonna son emploi.

Un capucin, prêchant, un jour, devant le prince de Condé, le compara à Belisaire, et dit que la valeur ne leur avait jamais manqué, mais souvent la fortune.

Le maréchal de Gassion entendant prêcher un religieux qui exhortait le peuple à se sauver : « Je crois, dit le Maréchal, qu'il nous prend tous pour des poltrons. » (*Lantiniana.*)

Madame Cornuel disait du Père Gonnelieu, jésuite

et prédicateur fort sévère, qu'il surfaisait en chaire, mais qu'au confessionnal il donnait à bon marché.

L'abbé de Beauvais, prêchant le Carême de 1773, à Versailles, tonna fortement dans son dernier sermon contre les vieillards vicieux qui conservent encore au milieu des glaces de l'âge les feux impurs de la concupiscence. Louis XV assistant à ce sermon avec toute sa Cour, dit en sortant au maréchal de Richelieu : « M. le Maréchal, le prédicateur a jeté bien des pierres dans votre jardin. Oui, Sire, reprit le Maréchal, il y en a tant jeté, qu'il en est rejailli quelques-unes dans le parc de Versailles. »

SUR LE P. DE ISLA
ET SUR LES PRÉDICATEURS ESPAGNOLS.

Le Père Joseph-François de Isla [1], célèbre jésuite espagnol, né à Ségovie en 1714 et mort à Bologne

---

[1] Quoique FELLER et la *Biographie universelle* donnent au Père de Isla le prénom de *Jean,* nous croyons devoir l'appeler *Joseph-François,* et nous nous appuyons de l'autorité de M. de la Serna Santander, célèbre bibliographe espagnol, qui, citant les divers ouvrages du Père de Isla, et entre autres son *Historia del famoso predicador,* etc., l'appelle toujours *Joseph-François.* VOYEZ Le *Catalogue des livres de C. de la Serna Santander, rédigé par lui-même ;* Bruxelles, 1803, 4 vol. in-8°, N°ˢ 3263 et 3390.

L'abbé Feller fait naître le P. de Isla, en 1703, à Villavidane dans le royaume de Léon ; nous présumons que c'est une erreur.

(Italie) en 1783, a composé, sous le nom du licencié Lobon de Salazar, un ouvrage très-remarquable, intitulé : *Historia del famoso predicador fray Gerundio de Campazas, alias Zotes, escrita por el Lic. D. Francisco Lobon de Salazar.* 1758-1770, 2 vol. in-4°. Ce livre, dont le premier tome a été imprimé en Espagne, et le second hors du Royaume, est une critique ingénieuse, fine, judicieuse et très-gaie des mauvais prédicateurs espagnols. Il est à leur égard ce que *Don Quichotte* est aux romans de chevalerie, et ce que le *Chef-d'œuvre d'un inconnu* est aux commentateurs en *us* ; malheureusement il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de faire passer les beautés de cet ouvrage dans une autre langue ; l'auteur est inimitable dans son style, surtout dans le satyrique et le plaisant. Cependant il existe une traduction anglaise sous ce titre : *The History of the famous Preacher friart Gerunt de Campazas, ortherwise Gerund Zotes. Translated from the spanish.* London, Davies, 1772, 2 vol. *in*-8°. Il en a paru une en français dans ces derniers temps ; elle est intitulée : *Histoire du fameux prédicateur frère Gerunde de Campazas, dit Zotès ; écrite par le Père Jean Isla, sous le nom du licencié Don François Lobon de Salazar, prêtre bénéficier de Preste, d'Aquila et de Villagarcia de Campos, curé de la paroisse de Saint-Pierre, professeur de théologie en l'université de Valladolid. Dédiée au public ; traduite de l'espagnol par F. Cardini.* Paris, chez Aimé André, 1822, 2 forts vol. *in*-8°. Mais, nous le répétons, ces traductions, par la difficulté de rendre la finesse et le mordant de

pression de l'auteur, ne donnent qu'une idée parfaite de son talent et du mérite de son ouage.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur la vie laisante de frère Gérunde ; mais nous citerons quelques passages d'anciens sermons espagnols qui ont autorisé, à juste titre, le Père de Isla à les tourner en ridicule.

Croirait-on que l'on a poussé en Espagne le honteux abus de l'application de la mythologie aux choses sacrées jusqu'à prêcher et imprimer un sermon où se trouve cette absurde allusion dont le ridicule surpasse encore l'inconvenance : « Marie fut conçue de la blanche écume de la grâce divine dans la mer de la nature humaine [1]. » Et cette autre infamie : « Le divin Adonis Christ s'amouracha de la belle Vénus Marie [2]. » Nous trouvons ailleurs un insensé prédicateur qui ose bien se servir de la fable de Danaé pour prouver que Dieu aime les ames chastes qui vivent cloîtrées : « *En Danaé*, dit-il, *je contemple une ame retirée qui a fait vœu de clôture pour sa vie ; et en Jupiter transformé en pluie d'or, je considère le Christ, qui descend comme pluie du ciel*. Et nubes pluant Justum. »

Un curé de village avait si souvent parlé du Dieu *Apollo* dans les sermons qu'il prêchait à ses parois-

---

[1] Voy. l'*Histoire de Fr. Gerunde*, tom. I, p. 368 ; il y a de longs détails sur cette écume.

[2] Voy. *idem*, p. 30.

siens, qu'une vieille femme faisant son testament, y inséra cette clause : « *Item*, je lègue mes poules et le coq au bienheureux signor saint *Pollo*, pour la grande dévotion que j'ai eue pour lui depuis que notre curé en a dit tant de bien. »

Voici le début d'un sermon sur la circoncision ; il est pris parmi les grands modèles du siècle : « Sachez que la vapeur condensée du nuage qui servit de carrosse triomphant à Jésus-Christ, fut formée de la congélation de la sueur diaphorétique sortie de Sa Majesté dans le jardin des Oliviers. » Puis l'orateur dit ensuite : « La circoncision a été le prélude de l'enchaînement sanglant, la cause de l'œuvre de la rédemption, ou le cachet déchiré, le sceau ouvert, le fil rompu qui a annoncé la Passion ; l'heureuse missive adressée au Christ qui, étant en même temps Dieu, étoit digne d'être déifié. *Dignus est Agnus, qui occisus est, accipere virtutem et divinitatem*. Amant libéral, il donne des gages de générosité dans la peau dont il se dépouille..... La sortie de son sang a été plus solennelle, que son entrée dans Jérusalem n'a été la cause de sa mort ; orient de l'occident, courage de l'abattement, coin de la sépulture, fin première de la fin et de tout ce qui est au-delà. Le bois aride de la croix ne dessécha point la valeur du Christ ; les clous l'augmentèrent et ne laissèrent pas évaporer la suavité de sa vertu. Le coup de lance produisit un fruit d'une liqueur rougeâtre, aromatique et odoriférante. Christ est la fleur de la croix ; la circoncision lui donna la naissance parce qu'il

fut la fleur de cette fleur, et le premier bouton de la rose de vie ou bourgeon animé. Le couteau fut la première épine qui perça sa vie ; et sa blessure la première vapeur du plus exquis parfum [1]. »

On retrouvera le pendant de ce galimatias dans l'extrait suivant d'un sermon sur la Sainte Vierge ; commençons par l'exorde :

« Le meilleur *Ave*, la fidèle Marie, vint à l'opposite d'*Eva* (d'Eve). Si Eve fit l'ourlet de la ruse, Marie broda le tissu de la vérité. Eve fit pécher Adam, Marie demanda au Christ notre Rédemption..... L'ange vient saluer la Vierge et lui donne un avis obscur et mystérieux, *quod enim ex te nascetur sanctum*..... O Marie, la plus pure *Ave* de grâce qui soit dans le livre purpurin de la génération du Christ, livre pour lequel le sang servit d'encre, Marie de papier, le Saint-Esprit de plume, et dans lequel furent réunis et reliés les cahiers épars du volume de la vie : cet *Ave* miraculeux ne peut être autre chose que l'*Ave Maria*. Saluons-la donc et donnons-lui les éloges qu'elle mérite. *Ave Maria*. »

Après cet exorde vient le sermon dont il suffira de citer un passage pour prouver qu'il est vraiment digne de cet exorde. L'orateur dit : « Lorsque la très-sainte Marie portoit dans le sein son divin fils Jésus, l'archange Gabriel qui lui servoit d'escorte et de garde du corps, l'accompagnoit partout sous la

---

[1] Voyez la même histoire de Fr. Gerunde, pp. 47, 48.

forme humaine ; il lui montroit une superbe croix qu'il portoit au cou et sur laquelle l'enfant Jésus jetoit de temps en temps ses yeux de colombe.... [1] »

Voici des détails miraculeux relatifs aux trois rois mages, que nous ignorions complètement, et qu'il est bon de connaître, surtout sortant de la chaire de vérité, selon l'habile prédicateur :

« Le Ciel, par un prodige singulier, dit-il, fit connoître aux Mages la naissance du Christ. Dans la même nuit, 1° il naquit un enfant au roi BALTHAZAR, et cet enfant, d'après Bosquier, fut saint Barthelemy, lequel enfant se levant aussitôt debout, dit ces paroles : *In hâc nocte, in Judœâ, natus est nobis Salvator mundi.* 2° En entrant dans un des jardins de son palais, le roi MELCHIOR entendit une voix; c'étoit celle d'une belle colombe qui disoit : *In hâc nocte natus est Salvator generis humani.* 3° Dans le même moment et la même nuit, il naquit d'un petit oiseau qui avoit déposé ses œufs dans le jardin du roi GASPARD, un lion et une brebis, le Ciel voulant faire connoître par cette merveille que le Verbe divin s'étoit fait homme et avoit pris naissance; c'est saint Germain qui le rapporte.... [2] »

Passe encore si, à de telles fables bizarres, le prédicateur, emporté par un zèle aveugle et outré, ne mêlait pas quelquefois des propositions scandaleuses;

---

[1] Voy. la même histoire, pp. 49, 50.

[2] *Idem*, p. 50.

par exemple, il dit que : « Jésus-Christ, quoique né pour tous, naquit spécialement pour saint Joachim, et presque pour lui seul; — que le Christ est le souverain poisson, parce que les épines, espèces d'arêtes, firent partie des instruments de sa Passion; — que les ames se transforment en *lois* (*de Dieu*) par la force de l'amour divin; — que Jésus est le Dieu *pénate* dans chaque famille chrétienne; — que la sagesse de Marie est supérieure à celle du Christ; — que le peuple angélique (le ciel) éprouva un tremblement de terre peu après sa fondation; — que saint Jean fut le remède contre le mal de cœur qui affligeoit Jésus-Christ; — que Dieu est sujet à ce mal; etc., etc., etc. [1] » Comment de pareilles absurdités ont-elles pu entrer dans la tête d'un homme et surtout d'un homme chargé de prêcher l'Evangile?

Dans un sermon imprimé à Madrid en 1740, le prédicateur fait un *escamoteur* de saint Jean de la Croix dont il célèbre la fête; et pour mieux développer son idée, il s'explique ainsi :

« Lorsque des sauteurs de corde et des joueurs de gobelets arrivent dans un village, deux sortes de gens concourent indépendamment d'eux à se donner en spectacle : les *curieux*, et les *mimes* ainsi nommés dans l'antiquité, et que nous appelons *arlequins*. Le *curieux* ne perd point de vue le joueur de gobelets,

---

[1] *Idem*, p. 51.

sans cependant parvenir à connoître en quoi consiste son habileté. L'*arlequin* prétend l'imiter, mais seulement pour faire rire. Le sujet de mon sermon sera la lumière de la raison de mon très-grand saint Père, obscurcie par le diable *Submodio :* de manière que quand celui-ci est attentif au jeu comme *curieux* et qu'il emploie toute sa perspicacité, il ne peut saisir les plus beaux tours d'adresse, et que lorsqu'il est *arlequin* et qu'il cherche à imiter la légèreté du sauteur de corde, il ne fait que servir de risée, ce qui est l'effet de l'audace du démon. Mes deux points seront donc le diable *curieux* et le diable *arlequin*. Ave Maria. »

Ensuite il établit dans son discours que la sagesse divine qui a déjà passé une éternité à *jouer*, selon ce mot de la Bible, *Delectabar per singulos dies, ludens omni tempore* (Prov. VIII, *v.* 30), a donné des leçons de jeu et d'escamotage à S. Jean de la Croix, en lui expliquant tous les instruments dont se sert l'opérateur dans ses jeux de mains, tels que la baguette, les cartes, les gobelets, les soucoupes, les livres, les couteaux, les boules, l'alène, les étoupes, les rubans, etc., qui, tous, après le jeu, disparoissent dans la poche de l'escamoteur, comme tout ce qui nous a occupé pendant la vie disparoît dans la poche de la mort. Ainsi « la *baguette* marque la manière dont la sagesse de Dieu gouverne l'empire ; sur le *livre* sont écrites les destinées de la vie ; les *cartes* représentent les dignités et les emplois que l'on ambitionne et qui varient continuellement ; les *étoupes* désignent la va-

nité de ceux qui recherchent les honneurs, et le *feu* ce qui fomente l'irascibilité et la concupiscence ; les *rubans*, ce qui nous enchaîne et fascine nos yeux ; les *soucoupes*, l'emblême du plus grand des mystères (l'Eucharistie); les *boules*, les biens de la fortune qui roulent comme elle ; les *gobelets* qui couvrent ces biens et la manière dont ils sont répartis ; le *couteau*, sa vraie signification; et l'*alène*, la pointe aiguë dont la charité quelquefois nous blesse. Dieu joue ainsi, et a enseigné à jouer de la même manière au grand S. Jean de la Croix. » Comment a-t-on pu autoriser l'impression de pareilles bouffonneries !

Veut-on un exemple du style amphigourique de certain prédicateur espagnol ; il faut recourir à une phrase qui termine l'exorde d'un sermon sur la présence réelle dans le Sacrement de l'Eucharistie : « Vous la démontrer, mes frères, ce sera la grande et pénible entreprise de la frêle barque de mon entendement, prête à déployer ses voiles dans le golfe du discours ; et pour qu'elle reçoive en poupe une brise bénétique, il est nécessaire d'implorer le souffle de la divine impératrice des anges, par l'acrostique épinikion du célestial paranymphe, qui est l'*Ave Maria* [1]. » — Voici un autre passage qui ne le cède en rien au précédent : l'orateur parlant du baptême

---

[1] Cela rappelle l'exorde d'un Capucin qui débuta ainsi : « J'embarque ce discours sur le galion de mes lèvres, pour passer la mer orageuse de vos attentions et arriver enfin au port fortuné de vos oreilles. »

du Messie, s'exprime ainsi : « Le Sauveur reçut le frigide mundificant, *baptizatus est Jesus ;* le taffetas azuré du céleste rideau fut immédiatement déchiré, *et aperti sunt cœli ;* et le Saint-Esprit descendit en voltigeant en forme de colombe; *Spiritum Dei descendentem sicut columbam* [1]. »

Le Père Isla a voulu se moquer de ce genre, en étalant tout ce qu'il y a de plus ridicule dans le premier sermon qu'il prête à son fameux prédicateur, frère Gérunde de Campazas ; le sujet est la fête de Sainte-Anne; voici comment il fait débuter son burlesque orateur, qui entonne d'abord d'une voix creuse et gutturale le *Soit béni et glorifié le Saint-Sacrement,* qui ensuite fait gravement le signe de la croix, et qui, après avoir toussé deux fois, commence ainsi son exorde [2].

« On n'estime pas moins la couleur verte, bien qu'elle ne soit pas jaune, que l'écarlate qui n'est pas bleue. *Dominus, O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei !* Les couleurs ne manquèrent pas à sainte Anne pour être l'oracle de la vue, et les paroles pour être la foi de l'ouïe, comme l'a dit le Christ, *fides ex auditu, auditus autem per verbum Christi.* Cette grande sainte naquit, ainsi que la foi l'assure pour l'avoir ouï dire, de couleur rouge, parce que les

---

[1] Ailleurs il est dit que cette divine Colombe bat toujours des ailes sur la tête des prédicateurs.

[2] Cet exorde n'est composé que de phrases ridicules, empruntées aux prédicateurs du temps.

ondes azurées de ses funestes sensations la firent palpiter avec force dans le sein maternel; *ex utero ante luciferum genui te*. A cet ange transparent, à cette diaphane intelligence, à cet objet spéculatif de la plus âcre dévotion, ce peuple extatique et fervent consacre son culte hyperbolique, et admire son visage agréable et serein; *vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis*. » Je quitte un moment l'exorde et je passe au sujet tant important que l'auditeur curieux commence à comprendre. *Qui potest capere capiat*.

« Anne, comme chacun le sait, fut la mère de Notre-Dame, et des auteurs dignes de foi affirment qu'elle la porta vingt mois dans son sein, *hic mensis sextus est illi;* et d'autres ajoutent qu'elle pleura, *plorans ploravit in noctem :* d'où j'infère que Marie fut une *Zahori* [1]. » Que l'auditeur attende l'argument. « Sainte Anne fut la mère de Marie; Marie fut la mère du Christ; donc sainte Anne est l'ayeule de la Très-Sainte-Trinité, *et Trinitatem in unitate veneremur*..... »

Nous ne prolongerons pas cette citation d'un sermon plus que ridicule, où l'auteur, accumulant toutes les absurdes conceptions des prédicateurs du temps, en a fait la plus sanglante satire. Il est certain que son livre prouve quel était l'état déplorable de la

---

[1] Le mot *Zahori* signifie en Espagne, chez la gente populaire, une personne née avec la faculté de voir clairement et nettement toute chose cachée, et même enfouie, pourvu qu'elle ne soit pas couverte d'un drap bleu.

chaire en Espagne aux XVIIe et XVIIIe siècles ; et, comme il le dit lui-même : « Au lieu de prédicateurs, l'Espagne avait des criailleurs, des charlatans, des saltimbanques, des perroquets et des insensés. » Cependant il y avait quelques orateurs dont les sermons furent généralement estimés, tels que saint Thomas de Villeneuve, Louis de Grenade et le P. Vieyra ; arrêtons-nous à celui-ci.

Le P. Antoine Vieyra, de l'ordre des Jésuites, a joui de la plus haute réputation, comme prédicateur et comme zélé missionnaire. Né à Lisbonne en 1608, il est mort au collége de Bahia dans le Brésil, en 1697 ; il a rempli cette longue carrière, féconde en événements curieux, de la manière la plus honorable, soit dans ses missions, soit à la Cour de Lisbonne, soit à la Cour de Rome, soit même sous les verroux de l'Inquisition. On l'appelait le *Cicéron lusitanien ;* et le général des Jésuites, dans sa correspondance, le nomme *le véritable interprète de l'Ecriture Sainte, l'organe particulier ou canal du Saint-Esprit, le modèle des orateurs et le père de l'éloquence.* Cependant, il faut en convenir, le P. Vieyra a parfois été entraîné par le mauvais goût de son temps. On trouve dans ses sermons quelques traits assez singuliers, et qui, à coup sûr, ne lui ont pas valu les titres pompeux dont nous venons de parler. Par exemple, dans son sermon sur la puissance de la Sainte Vierge, il raconte l'historiette suivante qu'il a sans doute tirée de quelque légende ridicule du XIIIe siècle ; la voici telle que la donne dans une note,

le traducteur de l'*Histoire du frère Gérunde*, tom. 1, p. 460.

« Un moine revenoit d'une maison dans laquelle il s'introduisoit toutes les nuits. Il avoit à son retour une rivière à traverser ; Satan fit chavirer le bateau et le moine fut noyé au moment où il commençoit l'invitatoire des Matines de la Vierge. Deux diables se saisissent de son ame, et sont arrêtés par deux anges qui la réclament en qualité de chrétienne. « Seigneurs anges, disent les diables, il est vrai que Dieu est mort pour ses amis, et ce n'est pas une fable ; mais celui-ci étoit du nombre des ennemis de Dieu ; et puisque nous l'avons trouvé dans l'ordure du péché, nous allons le jeter dans le bourbier de l'enfer ; nous serons bien récompensés de nos prévôts. » Après bien des contestations, les anges proposent de porter le différend au tribunal de la Vierge. Les diables répondent qu'ils prendront volontiers Dieu pour juge, parce qu'il jugeoit selon les lois ; « mais pour la Vierge, disent-ils, nous ne pouvons en espérer de justice ; elle briseroit toutes les portes de l'enfer plutôt que d'y laisser un seul jour celui qui, de son vivant, a fait quelque révérence à son image. Dieu ne la contredit en rien ; elle peut dire que la pie est noire, et que l'eau trouble est claire ; il lui accorde tout. Nous ne savons plus où nous en sommes ; d'un embesas elle fait un terne, d'un double-deux un quine ; elle a le dez et la chance. Le jour que Dieu fit sa mère, fut bien fatal pour nous. »

Nous reprocherons encore au P. Vieyra, faisant dans l'un de ses sermons un éloge pompeux de la *figure circulaire,* d'avoir dit : « Si le Tout-Puissant étoit dans le cas d'apparoître sous une forme géométrique, ce seroit sûrement sous la *circulaire,* préférablement à la *triangulaire,* à la *carrée,* à la *duodécagonale,* ou à toute autre connue des géomètres, etc. »

Une autre fois, prêchant sur le jugement dernier, il dit que les morts ressusciteraient chacun avec le caractère qu'il avait de son vivant : les gens gais ressusciteront gais et alertes ; les gens tristes seront mélancoliques ; puis il ajoute : « Si ce jour n'étoit pas si fâcheux, ce seroit un beau spectacle que de voir là réunis les fameux personnages de tous les âges ; mais comment une si grande multitude pourra-t-elle tenir dans une vallée, dans la vallée de Josaphat ! Ah, ah, la difficulté est grande, elle est bonne, plût-à-Dieu que la réponse le fût aussi. » — De pareilles fadaises paraissent peu dignes d'avoir occupé un prédicateur aussi célèbre que le Père Vieyra [1].

Les Espagnols ne tarissent pas sur l'éloge de leur pays, qui en général est beau ; leur amour propre à

---

[1] Ses OEuvres ont été recueillies et imprimées à *Lisbonne,* de 1679 à 1718, 15 *vol. in*-4°. Les treize premiers ne contiennent que ses sermons ; on trouve, à la fin du quatorzième, quelques opuscules, entre autres sa *Dissertation sur les larmes d'Héraclite,* lue dans une assemblée de savants, au palais de la reine Christine.

cet égard est tel qu'un de leurs prédicateurs crut singulièrement flatter ses auditeurs, en employant dans un sermon sur la tentation de Jésus-Christ, l'hyperbole suivante qui paraîtra sans doute peu convenable dans son résultat. « Le diable, dit-il, porta le Sauveur du monde sur le pinacle pour tâcher de le tenter ; mais ayant trouvé à qui parler dans la forme syllogistique, il changea de batterie. Il offrit au Fils de Dieu, l'empire des divers royaumes, et avec une lunette d'approche, il lui fit voir l'Italie, l'Allemagne, la France ; mais par malheur pour lui, les Pyrénées lui cachèrent l'Espagne, ce qui le mit au désespoir ; car s'il eût pu découvrir au Sauveur toutes les beautés qu'elle renferme, je ne sais trop ce qu'il en seroit arrivé. » (Voy. *Etat présent de l'Espagne,* par l'abbé de Vayrac; *Paris,* 1718; 4 *vol. in*-12.)

Un religieux espagnol, Pierre de Valderame, prieur du couvent de S. Augustin à Séville, prononça, en 1610, le panégyrique de saint Ignace, le jour de la fête de sa béatification. Ce discours, chef-d'œuvre de ridicule et de bizarrerie, a été traduit en français, par le P. François Solier, et cette traduction a été condamnée le 1er octobre 1611, par la Faculté de théologie de Paris, quoiqu'elle eût été approuvée par Mathieu Le Heurt, docteur de Sorbonne [1]. Prouvons par différentes citations com-

---

[1] Cette traduction venait d'être imprimée à Poitiers, avec

bien est fondé le jugement que l'on a porté de cette pièce singulière.

« Le nom de sainct Ignace, escrit sur du papier, dit l'orateur, fait plus de miracles que Moyse avec sa baguette sur laquelle estoit escrit le nom de Dieu, et autant que les apostres au nom de Jésus-Christ, par la vertu qu'il leur avoit donnée; son nom a tant d'auctorité que toutes les créatures luy obéissent sur le champ.... Quand S. Ignace vivoit, sa vie et ses mœurs estoient si graves, si sainctes et si relevées, mesme en l'opinion du Ciel, qu'il n'y avoit que les Papes comme saint Pierre, les impératrices comme la Mère de Dieu, quelques souverains monarques, comme Dieu le Père et le Fils, qui eussent le bonheur de le contempler..... »

On connaît beaucoup d'éloges emphatiques du fondateur de la Compagnie de Jésus; mais on ne conçoit pas des exagérations d'une telle absurdité.

Voici d'autres extraits du même panégyrique que je dois à l'obligeance de M. G..... D........, philologue et bibliographe distingué, qui a eu la bonté de les copier littéralement sur le volume de Poitiers,

---

celle de deux autres sermons sur le même sujet, sous ce titre : *Trois très-excellentes prédications prononcées au jour et feste de la béatification du glorieux Patriarche, le bienheureux Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, par le* R. P. *Pierre de Valderame, et par deux autres* RR. PP. *Dominicains ; le tout nouvellement traduict par le P. Solier de la Comp. de Jésus*. A Poictiers, par Ant. Mesnier, 1611, *in*-8° de VIII-223 pag.

cité dans la note précédente. Ces extraits offrent un autre genre de ridicule.

« Ceste saincte religion [1] disoit parfois à Dieu : *Erue à framea, Deus, animam meam, et de manu canis animam meam....* Délivrez, ô grand Dieu, délivrez ma vie des pattes du chien et du tranchant de l'espée, qui est une façon de parler assez extraordinaire, car si le prophète eust dit : délivrez-moy des pattes du lyon, les griffes duquel sont autant dangereuses que ses dents, il eût beaucoup accourci et esclarci sa prière. S'il eust dit : délivrez-moy des pattes du tigre, il eût encore plus doctement et plus avantageusement parlé. Car le tigre ne donne jamais coup de patte qu'il n'emporte la pièce de la chair qu'il touche. Mais disant, délivrez-moy de la patte du chien, il a usé d'une nouvelle sorte de parler, laquelle néantmoins estant bien pesée vient fort à propos et si est très subtile. Quand le chien veult mordre le passant, il ne se sert point des pattes ; mais lorsque le dogue ou mastin se rue sur celuy qu'il veut offenser et luy porte les pattes contre la poictrine, c'est signe qu'il le veut outrager en la face où les playes sont plus laides et difformes....... » *p.* 2 *et* 3.

« A ceste occasion, le patriarche Abraham travailla tant pour empescher que son fils et légitime héritier ne print femme de la race de Canaam, quoyqu'il habitast en leur terre...... » Ce ne fut pas tant

---

[1] Le mot *Religion* signifiait alors ordre religieux, et c'est de l'ordre des Jésuites qu'entend ici parler le P. Valderame.

à raison de l'idolâtrie que les Cananéans suivoient, comme parce qu'ils estoient yssus de Cam, homme vilain et roturier, qui perdit sa noblesse pour avoir encouru la malédiction de son père.... Il estoit voirement noble de race, mais son impudence le rendit vil et obscur. De luy sont descendus les Mores ou Nègres, que Dieu semble avoir teints de ceste funeste couleur pour montrer qu'ils sont yssus de parents vicieux.... » *p. 3 et 4.*

« C'est moy seul en ceste assemblée qui ay très-juste subject de craindre, me trouvant au bord d'un tel océan de sçavoir et en présence de si grands esprits, lesquels me semblent prests à remarquer les traicts de ma témérité et arrogance, à guise d'une grande armée qui tient l'arc bandé et la flesche preste à décocher, et donner dans le blanc de mon ignorance, pour avoir entrepris de monter en ce lieu et discourir d'un si haut subject en leur présence.... » *p. 9.*

« On racompte une chose merveilleuse des avettes ou mouches à miel : c'est que qui en part ou divise une, trouve au milieu de son intérieur une petite teste de bœuf. Ainsi l'a escrit Ulysse Aldobrando (Aldrovande), et le confirme par divers passages de plusieurs graves auteurs. La raison est parce que les abeilles s'engendrent de la teste d'un bœuf ; et l'autheur de la nature nous a voulu donner à entendre, par ceste merveille, que nous devons porter gravé et empreint au milieu de nostre cœur celuy qui nous a donné l'estre et la vie.......

» Par aventure est-ce aussi la cause pour laquelle Nostre Sauveur appeloit les Juifs ses ennemis du nom des abeilles.... Car ils sembloient porter encore au cœur le faux Dieu qu'ils avoient adoré (le veau d'or), parce qu'ils ne pouvoient engloutir le vray Dieu qu'ils presemtoient (pressentoient). » *p.* 16 *et* 17.

« D'icy je descouvre à mon advis clairement (ce) que vouloit signifier l'apparition du glorieux apostre S. Pierre, faite à nostre bien-heureux Ignace, pour le guerir d'une fort longue maladie. Car ce divin apostre est particulier médecin des mammelles, comme nous apprenons de l'histoire de sainte Agathe, à laquelle il rendit les tettes que le tyran luy avoit fait arracher, ainsi qu'elle recognoissoit disant : Dieu m'a envoyé son apostre pour me guerir, *et mamillam meam meo pectori restituere*, et remettre en mon sein la mammelle que le tyran m'avoit cruellement ostée. Le bien-heureux Ignace donc et sa religion sacrée estants les mammelles spirituelles, du laict et doctrine desquelles les enfants reçoivent la première et les vieillards leur dernière nourriture, il fut raisonnable que le sainct qui est singulier médecin des mammelles corporelles vînt aussi guerir les spirituelles de l'Eglise.... » *p.* 43.

« Mais je veux demander à Dieu Nostre-Seigneur, la raison pourquoy ce bien-heureux personnage secourt si promptement et tant asseurement les femmes qui sont en travail d'enfant. Il me semble, Messieurs, que Sa Maiesté divine me respond, que ce bien-heureux patriarche, comme bon pasteur, a

prins la charge d'enseigner le peuple chrestien, qui est le troupeau de Dieu. Partant qu'il doibt assister aux mères qui sont enceintes, de peur que les créatures, qui sont comme les agneaux qu'il doibt après eslever, ne se perdent...... Car le vigilant pasteur accompagne toujours les brebis qui sont pleines, pour les ayder à se délivrer et garantir les agneaux de tout danger. » *p.* 51 *et* 52.

« Je sçay bien que le parfaict amour ne peut estre esteint par l'eau.... Je sçay bien que Jonas, ayant cent mille tonneaux d'eau sur la teste, ne perdit pourtant le feu de l'amour de Dieu qui brusloit en sa poictrine, veu que du ventre de la baleine mesme il luy addressoit ses prières et requéroit miséricorde. » *p.* 74.

« N'estimez pas, Messieurs, que ce soit, sans y avoir pensé, que j'ai appelé travail l'instruction de la jeunesse. Car Artemidore a piéça escrit, et non sans cause, que qui songe estre en travail d'enfant, ou en avoir charge, se peut asseurer que quelque peine et travail l'accueillera bientost, parce qu'il n'y a rien plus laborieux ni difficile au monde que bien eslever des enfants... » *p.* 82-83.

« Son humilité s'estendit bien jusques à ce poinct là : et la mesme vertu fut aussi cause qu'il ne voulut donner son nom à la religion qu'il avoit instituée, ni permettre qu'on l'appelast la Compagnie d'Ignace ou des Ignaciens, comme on praticque journellement ez autres religions, qui portent les noms de leurs fondateurs, comme les Au-

gustins, Bénédictins, Bernardins, Célestins : ains leur donna le nom de Jésus, de peur que celuy d'Ignace ne lui acquist trop de bruit et de renom parmy le monde.... » *p.* 85.

Le P. Labat raconte, dans ses *Voyages en Espagne et en Italie*, Amst., 1731, 8 *vol. in*-12, tom. IV, *p.* 26, qu'il assista, étant à Tivoli, le 15 septembre 1709, à un sermon extraordinaire qui se fit en plein air sous des oliviers. Ce jour est dédié à la fête du Nom de Marie. Le prédicateur étoit l'un des plus célèbres du pays. Laissons maintenant parler l'auteur ; quoiqu'un peu verbeux, il peint assez bien :

« Ceux qui faisoient les honneurs de la fête, dit-il, me placèrent civilement vis-à-vis le prédicateur. Il parut, après s'être fait attendre raisonnablement, monta en chaire, s'assit sans cérémonie, examina son auditoire d'une manière grave et même un peu méprisante; et après quelques moments de silence, se leva, ôta son bonnet, fit un signe de croix sur son front, un autre sur sa bouche, un troisième sur son cœur qu'il plaça au côté gauche selon l'ancien système, et enfin un quatrième qui couvroit ceux-là, puisqu'il l'étendit depuis la tête jusqu'au bas de l'estomac. Il s'assit après cela, enfonça son bonnet, et commença son discours par ces paroles : *Vidi librum grandem scriptum intus et foris*, qu'il expliqua ainsi : *Ecco il verissimo ritrato di Maria sempre virgine;* c'est-à-dire, voici le véritable portrait de Marie tou-

jours vierge. Cette application fut suivie d'une longue digression sur tous les livres dont on ait eu connoissance jusqu'à présent, tant manuscrits qu'imprimés. Ceux qui composent l'Écriture Sainte passèrent les premiers en revue; il en nomma les auteurs, il fixa l'époque et les raisons de leur composition. Il passa de là à ceux des anciens philosophes, des Egyptiens, des Grecs; ceux des Sibylles parurent sur la scène, et l'éloge de la Sibylle tiburtine y fut mêlé fort ingénieusement. L'Iliade d'Homère ne fut pas oubliée, non plus que l'Énéide; pas un ne lui échappa; après quoi il conclut que rien n'étoit comparable à ce grand livre écrit dehors et dedans; livre, nous dit-il, sorti de l'imprimerie du Saint-Esprit, enregistré en la datterie du Père éternel, dédié à la Sagesse increée, approuvé par les docteurs des neuf hiérarchies, publié par les douze apôtres dans les quatre parties du monde; livre enfin qui tient la première place dans la bibliothèque céleste, dans lequel les anges et les saints étudient continuellement, qui est la terreur des démons, la joie du ciel, les délices des personnes divines, la récompense de l'Église triomphante, l'espérance de la souffrante, le soutien, la force, le bouclier de la militante. Il ne sortit point de ce grand livre, il le feuilleta pendant trois grands quarts d'heure, et s'apercevant qu'il étoit temps d'aller se reposer, il nous quitta brusquement sans nous dire adieu, c'est-à-dire sans nous bénir et sans avoir parlé de la Sainte

Vierge autrement que dans l'explication de son texte.

« Jamais je n'ai entendu de sermon qui m'ait plu autant que celui-là, jamais je ne me suis moins ennuyé; aussi je ne crois pas que, dans ce genre de prêcher, il y ait jamais rien qui en approche. La Passion du P. Imbert, supérieur de notre mission de la Guadeloupe, son sermon de S. Jean de Dieu, celui du P. Ange de Rouen, capucin, sur l'indulgence de la portioncule, m'avoient paru jusqu'alors des chefs-d'œuvre inimitables; mais je dois dire à la louange de celui que je viens de rapporter, et pour lui rendre justice, qu'il surpassoit autant ces trois pièces, que le ciel empirée surpasse celui de la lune en grandeur et en élévation. »

Le Père Chatenier, dominicain, prêchant à Paris vers 1715, rappela, dans la chaire, le ton et les parades des siècles précédents, si l'on en croit Sablier, qui dit l'avoir entendu, et qui rapporte, dans ses *Variétés sérieuses et amusantes,* tom. III, p. 487-490, quelques traits de ses sermons. « Un jour, dit-il, que le P. Chatenier étoit en colère contre les jeunes gens qui venoient à ses sermons pour rire, il nous reprocha vivement notre indécence, et finit par nous dire : « Après votre mort, où croyez-vous que vous irez, jeunes gens? Au bal, à l'opéra, dans ces assemblées où il y a de belles femmes? Non, non; au feu, au feu, au feu! » Et il prononça ces derniers mots

d'une voix si forte et si effrayante, qu'il épouvanta l'auditoire, et que tout le monde songeoit à fuir, croyant que le feu étoit à l'église. »

« Dans un autre sermon, parlant des devoirs réciproques des maîtres et des domestiques, il supposoit un dialogue entre le confesseur et son pénitent; le confesseur recommandoit au pénitent d'être bon, humain envers ses serviteurs et servantes, de ne point les maltraiter, de les aimer. — Mais, mon Père, répliquoit le pénitent, comment voulez-vous que j'aime cette servante? Elle est laide, elle est puante, elle me fait de mauvaise soupe. »

« Une autre fois, prêchant à Saint-Germain-l'Auxerrois, il étoit probablement mécontent des marguilliers, car il les envoya en enfer la fourche au cul. »

« Il excelloit à travestir les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Pour prouver les suites funestes de la paresse, il raconta ainsi l'histoire de David et de Betzabée : « David étoit un paresseux qui ne se levoit qu'à midi. Dieu le punit. Il alla sur sa terrasse à peine éveillé; de là, il vit une grosse vilaine qui n'étoit pas couverte, et fit le péché. »

« Voici comment Chatenier racontoit la conversion de la Madeleine : « C'étoit, disoit-il, une grande dame de qualité, très-libertine; elle alloit un jour à sa maison de campagne, accompagnée du marquis de Béthanie et du comte d'Emmaüs. En chemin faisant, ils aperçurent un nombre prodigieux d'hommes et de femmes assemblés dans une prairie. La

grâce commençoit à opérer; Madeleine fit arrêter son carrosse, et envoya un page pour savoir ce qui se passoit dans cet endroit. Le page revint, et lui apprit que c'étoit l'abbé Jésus qui prêchoit; elle descendit de carrosse avec ses deux chevaliers, s'avança vers le lieu de l'auditoire, écouta l'abbé Jésus avec attention, et fut si pénétrée de sa doctrine, que de ce moment elle renonça aux vanités mondaines. » Cette histoire du bon Père Chatenier le fit dès-lors appeler l'abbé Jésus. »

« Il se permettoit quelquefois d'ajouter aux détails historiques qui sont dans les Évangiles, et il ne le faisoit pas toujours heureusement, comme on va le voir. Parlant un jour de la Passion, il dit en propres termes : « Quand on fut près de pendre Notre Seigneur, les disciples envoyèrent en poste S. Jean pour en donner connoissance à la Vierge sa mère, qui étoit en Galilée, et pour la prier de venir voir son fils avant sa mort. S. Jean arriva qu'il étoit déjà nuit. La Vierge lui répondit : « Qu'on le pende si on veut; il est trop tard, je ne sortirai point. » Cela doit vous apprendre, filles et femmes, à ne point sortir à heure indue. Cela n'est point dans l'Évangile; mais je puis bien me l'imaginer. » (Extrait des *Variétés,* p. 489-490.)

Ne serait-ce pas ce même prédicateur qui, pour donner une leçon aux dames de la Cour, feignit d'être à la porte du paradis, où il vit plusieurs per-

sonnes qui se présentèrent pour entrer. « Une duchesse frappe à la porte. S. Pierre demanda : qui est-là ? La duchesse répondit : C'est Madame la duchesse une telle. — Quoi ! dit S. Pierre, Madame la duchesse qui va au bal, Madame la duchesse qui va à l'opéra, Madame la duchesse qui a des galants, Madame la duchesse qui met du fard ! Au Diable, au Diable Madame la duchesse ; et il lui ferma la porte au nez. »

Un évêque de Noyon n'estimait que les gens de qualité ; revenant d'entendre prêcher l'abbé Testu, il dit : « En vérité, je viens d'entendre un gentilhomme qui prêche bien. » Le même évêque s'étant engagé à faire le panégyrique de Saint Jean-de-Dieu, envoya dégager sa parole, parce qu'il trouva dans la vie de ce saint qu'il avait été domestique.

Ménage disait que, de son temps, il y avait trois singuliers prédicateurs à Angers : le P. Costar, qui n'avait qu'un sermon ; Bautru, prieur de Matras, qui n'en avait que la moitié d'un, car un jour il resta à mi-chemin ; et le prieur de Pommier, qui n'en avait point du tout, car, monté en chaire, il resta la bouche ouverte, et en descendit sans prononcer un mot.

Le même Ménage raconte qu'un cordelier, prê-

chant la Passion dans un couvent, se mit à genoux selon la coutume, après la première pause, pendant que les religieux chantèrent : *O Crux ave*. Comme il se relevait, des veaux, qui passaient dans la rue, se mirent à beugler d'un ton si semblable au chant qui venait de finir, que le prédicateur, croyant que c'étaient les religieux qui commençaient la strophe suivante : *Te summa*, se rejeta aussitôt à genoux, ce qui fit sourire plus d'un auditeur.

Un prédicateur diffus prêchait tous les dimanches, et se cachait le reste de la semaine pour éviter ses créanciers : « Cet homme, dit un plaisant, est invisible six jours de la semaine, et incompréhensible le septième. »

EXTRAITS DES SERMONS DU P. BRYDAINE.

Jacques Brydaine, célèbre missionnaire, né à Chusclan, diocèse d'Uzès, le 21 mars 1701, est mort à Roquemaure le 22 décembre 1767. Il a fait une grande impression dans son temps, moins par le nombre de ses missions, que l'on porte à deux cent cinquante-six, que par les succès éclatants qu'il a obtenus. Son éloquence rustique avait dans sa bouche une énergie que n'a point le style fleuri des prédicateurs de la ville. Sa voix forte et tonnante pouvait se faire entendre de dix mille personnes en pleine campagne. Des sons inarticulés, une chaleur

de débit égale à l'ardeur de son zèle, une familiarité brusque et quelquefois singulière, rendaient plus terribles les mots sublimes qu'il employait assez souvent et toujours heureusement. On remarquait dans tout ce qu'il disait une éloquence naturelle qui jaillissait des sources du génie; des élans dont la vigueur agreste découvrait plus de talent et plus d'idées que l'indigence superbe de l'imitation; des tours naturellement oratoires; des métaphores très-hardies; des pensées brusques, neuves et frappantes; une élocution très-simple, mais assez noble dans sa popularité; un art parfait d'exciter et de soutenir l'attention du peuple, qui ne se lassait jamais de l'entendre; des apologues ingénieux, attachants et quelquefois sublimes; le secret merveilleux d'égayer pieusement ses auditeurs et de les faire pleurer à volonté; l'accent de l'indulgence mêlé aux cris déchirants d'une indignation douloureuse; tous les caractères d'une riche imagination; des beautés originales et inconnues, que les règles des rhéteurs n'ont jamais devinées; quelques traits ravissants, parfois même des morceaux entiers traités avec un soin que tempérait son imagination, et dans lesquels la régularité de sa composition attiédissait sensiblement sa chaleur ordinaire. On s'est longtemps souvenu de lui avoir entendu prononcer le début du premier sermon qu'il prêcha dans l'église de Saint-Sulpice à Paris, en 1751. La plus haute compagnie de la capitale voulut l'entendre par curiosité. En arrivant à la chaire, Brydaine aperçut dans l'as-

semblée plusieurs évêques, un grand nombre de personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques ; et ce spectacle, loin de l'intimider, lui inspira ce superbe exorde, si connu, mais que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter comme type de ce que l'éloquence offre de plus beau [1].

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre Missionnaire, dépourvu de tous les talents que vous exigez, quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment bien différent ; et si je me sens humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité : comme si j'étais accoutumé à me prêcher moi-même ! A Dieu ne plaise qu'un ministre du Ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous ! Car, qui que vous soyez, vous n'êtes tous comme moi, au jugement de Dieu,

---

[1] C'est M. l'abbé Maury qui, le premier, a retenu et fait connaître cet exorde improvisé. Un savant moderne a fait à ce sujet l'observation suivante : « Si l'illustre écrivain qui a recueilli ce beau fragment n'a pas eu besoin d'appeler son talent au secours de sa mémoire, il faut convenir que jamais l'éloquence spontanée des Missionnaires ne se signala avec plus de force et d'éclat, et que les discours les plus estimés des orateurs sacrés les plus célèbres n'offrent rien qui surpasse ce morceau sublime. Le reste du sermon avait été composé d'avance. » (Art. Bridaine, par M. Vincent-Saint-Laurent, dans la *Biographie universelle.*)

que des pécheurs. C'est donc uniquement devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé dans ce moment de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai publié les justices du Très-Haut, dans des temples couverts de chaume. J'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés dont la plupart manquaient de pain ! J'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma Religion ! Qu'ai-je fait, malheureux ! J'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu ! j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces ames simples et fidèles que j'aurais dû plaindre et consoler ! C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou sur des pécheurs audacieux et endurcis; ah ! c'est ici seulement, au milieu de tant de scandales, qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté la mort qui vous menace, et de l'autre mon grand Dieu qui doit tous vous juger. Je tiens déjà dans ce moment votre sentence à la main. Tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez ! L'abus ingrat de toutes les espèces de grâces, la nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer, et par-dessus tout l'Eternité ! l'Eternité ! voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais dû sans doute réserver pour

vous seuls. Eh ! qu'ai-je besoin de vos suffrages qui me damneraient peut-être sans vous sauver ? Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne ministre vous parlera ; car j'ai acquis une longue expérience de ses miséricordes. C'est lui-même, c'est lui seul qui, dans quelques instants, va remuer le fond de vos consciences. Frappés aussitôt d'effroi, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter entre les bras de ma charité, en versant des larmes de componction et de repentance ; et à force de remords vous me trouverez assez éloquent. »

Qui ne sent, en lisant et après avoir lu un pareil exorde, combien cette éloquence de l'ame est au-dessus des froides prétentions du bel esprit moderne? En s'excusant, pour ainsi dire, d'avoir été trop menaçant ou trop sévère au milieu des pauvres et bons habitants des campagnes, il se mettait par ce zèle courageux à sa véritable place ; il prenait hautement sur son imposant auditoire tout l'ascendant qu'il avait à craindre lui-même ; il exerçait dès son début toute l'autorité qui appartenait à son ministère ; et il préparait ainsi tous les cœurs aux terribles vérités qu'il se proposait d'annoncer. Ce ton mâle et fier avec mesure lui donnait le droit de tout dire. Plusieurs personnes dignes d'en juger ont encore présents à leur mémoire quelques traits de son sermon sur l'Eternité, où il avait pris pour texte ce verset des psaumes, *annos æternos in mente habui*, et qui était divisé en trois points : *Il y a une Eternité ;*

nous touchons à l'Eternité ; nous sommes les maîtres de notre Eternité. Une tradition récente nous a conservé le souvenir de l'effroi prodigieux qu'il répandait dans l'assemblée, lorsque mêlant, selon son usage, des comparaisons populaires et frappantes à des conceptions sublimes, il s'écriait : « Eh ! sur quoi vous fondez-vous donc, mes frères, pour croire votre dernier jour si éloigné ? Est-ce sur votre jeunesse ? Oui, répondez-vous, je n'ai encore que vingt ans, que trente ans. Ah ! vous vous trompez du tout au tout. Non, ce n'est pas vous qui avez vingt ou trente ans : c'est la mort qui a déjà vingt ans, trente ans d'avance sur vous, trente ans de grâce que Dieu a voulu vous accorder en vous laissant vivre, que vous lui devez et qui vous ont rapproché d'autant du terme où la mort doit vous achever. Prenez-y donc garde, l'Eternité marque déjà sur votre front l'instant fatal où elle va commencer pour vous. Eh ! savez-vous ce que c'est que l'Eternité ? C'est une pendule dont le balancier dit et redit sans cesse ces deux mots seulement dans le silence des tombeaux : toujours, jamais ! jamais, toujours ! et toujours ! Pendant ces effroyables révolutions, un réprouvé s'écrie : quelle heure est-il ? Et la voix d'un autre misérable lui répond, l'Eternité. » L'organe tonnant de Brydaine ajoutait dans ces occasions une nouvelle énergie à son éloquence ; et l'auditoire accablé par l'impétuosité de son action et la puissance de ses figures, était alors consterné devant lui. Le silence profond qui régnait dans l'assemblée, surtout quand il prêchait,

selon sa coutume, à l'entrée de la nuit, était interrompu de temps en temps par des soupirs longs et lugubres, qui partaient à la fois de toutes les extrémités du temple, dont les voûtes retentissaient enfin de cris inarticulés et de profonds gémissements. Ces accents d'une douleur sourde et étouffée se démêlaient dans le lointain, au milieu des agitations du remords, qui faisait éclater bientôt son action secrète et profonde sur les consciences, par les coups soudains et redoublés dont chacun frappait alors sa poitrine. Orateurs qui ne songez qu'à votre seule renommée, reconnaissez ici votre maître! tombez aux pieds de cet homme apostolique, et apprenez d'un Missionnaire ce que c'est que la véritable éloquence. Le peuple! le peuple! voilà le véritable, le premier juge de votre talent, et, dans votre carrière, l'infaillible et suprême dispensateur de la gloire!

Nous citerons encore du P. Brydaine un apologue qui ne manquait jamais de produire un grand effet dans sa *Conférence sur la Communion indigne*. Voici comment l'abbé Maury en parle : « L'orateur, après avoir tonné, dit-il, de toute la puissance de son zèle, de son talent et de son organe contre les sacriléges, s'arrêtoit et se séparoit pour ainsi dire de son auditoire : il regardoit fixement l'autel en levant ses deux mains jointes; il sembloit absorbé dans le respect et dans la douleur devant le Tabernacle. Ce silence frappoit encore plus que ses paroles; il l'interrompoit tout-à-coup, en disant lentement, les yeux fermés, avec cette demi-voix qu'il savoit

si bien affoiblir, au lieu de la rendre plus sonnante, quand il vouloit commander une grande attention : « Les aveugles! les ingrats! Que leur dirois-je de plus, s'ils ne partagent pas d'eux-mêmes les transes de ma foi?..... Dieu, poursuivoit-il en s'asseyant ou plutôt paroissant succomber à son abattement, Dieu réveille en ce moment dans mon esprit le souvenir d'une histoire édifiante dont vous avez tous autant besoin que moi pour soulager votre piété, du récit et du poids de ces horribles profanations.

» Il y avoit donc, mes frères, très-loin d'ici, dans une ville que je ne dois point nommer, pour ne pas vous faire connoître les parties intéressées; il y avoit, dis-je, un jeune homme d'une très-grande famille, d'une parfaite conduite, de la plus belle espérance, et qui jouissoit dans tout le pays de la meilleure réputation. C'étoit un fils unique, connu par son excellent cœur, et qui faisoit la gloire et les délices de ses parents. Il arriva que d'autres jeunes gens de son âge, avec lesquels il n'avoit aucune liaison, se compromirent, de la manière la plus grave, dans une très-mauvaise affaire avec sa propre famille qui voulut absolument en avoir justice. On leur fit donc leur procès, qui fournit bientôt assez de preuves pour les pouvoir tous condamner à mort. La désolation étoit universelle dans la ville où ils devoient subir leur triste sort au milieu de la place publique. Notre charitable jeune homme en fut touché; et ne voyant point d'autre moyen d'obtenir leur grâce,

poussé par son bon naturel, il sut si bien s'y prendre, que, par un effort de la générosité la plus extraordinaire, il intervint comme partie principale dans ce procès criminel, en se substituant lui-même à cette troupe de malheureux. Ce n'est pas tout. Il faut vous dire encore qu'il étoit le fils du seigneur du lieu ; il poussa donc la charité jusqu'à se faire charger juridiquement, et à se charger par son propre fait de toute la responsabilité du crime qu'ils avoient commis, paroissant ainsi l'unique criminel aux yeux de la justice ; de sorte que les juges ne virent plus et ne durent effectivement plus voir que lui seul à poursuivre et à punir.

« On l'admira, on le plaignit. Mais la rigueur des formes et la lettre de la loi obligèrent les magistrats de prononcer contre lui, quoiqu'à regret, un arrêt de mort. Ce fut une consternation générale. Le jour de l'exécution est fixé au lendemain. Par une disposition de la Providence, au moment où le bourreau arrive sur la place pour préparer l'échafaud, il est frappé lui-même de mort subite en présence de tout le peuple. On s'écrie sur-le-champ de tous les côtés que c'est une déclaration manifeste du Ciel, et qu'il faut absolument faire grâce au pauvre patient, victime volontaire du dévouement le plus héroïque. Tous les cœurs déchirés poussent à la fois le même cri en sa faveur. Mais tout-à-coup un autre jeune homme fait entendre sa voix au milieu de la multitude : c'étoit précisément l'un des complices impliqués dans le même procès criminel, et auquel un si

beau sacrifice venoit de sauver la vie. Personne ne se présente, dit-il, pour dresser l'échafaud : eh bien! je prends sur moi ce soin. Il n'y a point de bourreau! j'en ferai les fonctions, et je me charge du supplice. Tout le monde frissonna d'horreur, comme nous tous tant que nous sommes ici présents, en entendant une proposition si barbare, que les juges n'étoient pas en droit de rejeter. Il se mit donc à l'œuvre, et la sentence fut exécutée. Vous frémissez, mes frères! A la bonne heure! Mais je suppose que vous me comprenez. Ce jeune homme si intéressant qui vient de mourir en quelque sorte devant vous pour le salut de ses frères, savez-vous qui c'est? C'est Jésus-Christ en son état de victime toujours vivante dans le sacrement de l'Eucharistie! Et ce bourreau d'office, ce bourreau volontaire, qui est-il? C'est vous tous pécheurs sacriléges qui m'écoutez. Jésus-Christ, votre rédempteur et le mien, s'étoit donné pour vous une seconde vie par le testament et par le prodige de son amour. Il sembloit pour toujours à l'abri d'une nouvelle mort dans ce tabernacle. C'est vous tous, malheureux Judas, c'est vous qui avez renouvelé son supplice après sa résurrection; c'est vous qui, par vos communions en état de péché mortel, avez dit, sinon en paroles, au moins par le fait, ce qui est pis encore : Tirez Jésus-Christ du fond de ce sanctuaire où il est caché sous les voiles eucharistiques ; livrez-le-moi sur cette table sainte : c'est moi qui vais le crucifier de nouveau; c'est moi qui veux élever de mes mains sa croix sur

un autre Calvaire ; c'est moi qui me charge d'être son bourreau ! »

« Un prédicateur à la mode se donnerait bien de garde de hasarder un pareil mouvement d'éloquence, si son talent lui en suggérait l'idée ; mais heureusement Brydaine osait être sublime. »

Le Père Brydaine, comme un apôtre, marchait sans cesse entouré des pécheurs qu'il convertissait, des riches qui lui apportaient leurs aumônes, qui brûlaient des livres impies, ou qui restituaient des biens usurpés. Voici l'exorde d'un de ses sermons sur l'incrédulité. Il apprend que plusieurs encyclopédistes, entre autres d'Alembert et Diderot, sont rassemblés, pour le tourner en ridicule, dans l'église où il va prononcer son sermon sur les athées. Il monte en chaire et s'écrie : « Thuriféraires, éteignez le feu sacré ! Diacres, fermez les portes du temple ! Prêtres du Dieu vivant, voilez le sanctuaire ! je vais parler des incrédules... »

Son art consistait à captiver et à soutenir l'attention par l'attrait de la nouveauté ; il ménageait avec soin la gradation de tout ce qui lui paraissait propre à exciter la curiosité, à intéresser le cœur et à frapper l'esprit. Étant un jour à la tête d'une procession, il prononça une exhortation sur la brièveté de la vie, et finit par dire à la multitude qui le suivait : « Je vais vous remener chacun chez vous.... » Et il les conduisit dans un cimetière.

Qui croirait, d'après les talents et les succès bien avérés du P. Brydaine, qu'un tel prédicateur a eu

recours à des gestes et à des actions peu dignes de la gravité de la chaire, et qu'on ne tolère guère que dans ces anciens prédicateurs du seizième siècle dont nous avons parlé. Voici cependant ce qu'on lit dans l'*Histoire de la prédication*, p. 480 :

« Le Père Brydaine se faisoit traîner par son valet, la corde au col, au milieu de l'église, comme une victime qui s'efforçoit de toucher la miséricorde de Dieu : les bonnes femmes craignoient qu'on ne l'étranglât. Après ce prélude de singeries, il remontoit en chaire, reprenoit son discours et disparoissoit tout d'un coup; pendant qu'on le croyoit enfoncé dans les abîmes, il faisoit retentir sa voix, contrefaisant une ame damnée que les diables chargeoient de leurs chaînes. On se figure le trouble qu'un tel spectacle causoit dans l'ame d'une troupe de paysannes : il s'en est trouvé qui se sont accusées tout haut d'un péché de foiblesse, et se sont déshonorées par cette confession publique; il y a eu des têtes renversées. » Que prouve ce passage, emprunté à l'*Histoire de la prédication*, du P. Jos.-Romain Joly? Il prouve que le P. Brydaine, comme tous les grands talents, avait aussi parfois son côté faible; c'était celui de l'exagération dans les moyens qu'il croyait les plus propres à frapper un auditoire ignorant, plus sensible à des images singulières qu'aux raisonnements les plus logiques.

Disons un mot des ouvrages du P. Brydaine; le seul qui ait été publié de son vivant, est un recueil de Cantiques, qui a d'abord paru sous le titre de

Cantiques spirituels à l'usage des Missions du diocèse d'Alais, in-12, puis sous le simple titre de *Cantiques spirituels*, Montpellier, 1748, *in*-12; ce recueil a eu quarante-sept éditions.

Les ouvrages posthumes du même prédicateur sont : 1° Des *Lectures et Méditations pour le temps de la mission, extraites des Discours inédits du P. Brydaine*, etc. Montpellier, A. Seguin, 1821, *in*-12 de 60 pages.— 2° *Réglement de vie pour une pieuse demoiselle, précédé de la Méthode pour assister avec fruit au saint sacrifice de la messe*, etc. Avignon, Seguin aîné, 1821, 1822 et 1838, *in*-18.— 3° *Sermons du P. Brydaine, missionnaire royal, publiés sur les manuscrits autographes*. Avignon, Seguin aîné, 1823, 5 vol. *in*-12.—Nouv. édition, 7 *vol.* — 4° *Instruction sur le mariage, adressée aux personnes qui sont libres et à celles qui ne le sont pas*. Avignon, Seguin aîné, 1827, *in*-12.

On trouvera beaucoup de détails sur le Père Brydaine dans l'ouvrage intitulé : *Le Modèle des prêtres, ou Vie de J. Brydaine, missionnaire, par M. l'abbé Carron. Cinquième édition*. Paris, *Rusand*, 1823, *in*-12. La première édition est de *Londres*, 1803, *in*-12. Le respectable abbé Carron, né à Rennes le 23 février 1760, est mort à Paris le 15 mars 1821, laissant un grand nombre d'ouvrages tous estimés.

ANECDOTES.

André Valladier, dont nous avons déjà parlé, *p*. 128-145, a encore un sermon assez singulier;

c'est celui du troisième dimanche de l'Avent, qu'il a prêché, en 1612, à Saint-Méderic de Paris. Après avoir assuré que *les ames des saints gardent les villes, sont avec nous, nous gardent, nous regardent et nous aident,* il cite, à l'appui de ce qu'il avance, plusieurs traits concernant S. Pierre, S. Sergius, martyr; S. Ferréol et S. Ferjeux [1], S. Agricole, dont les ames ont défendu ostensiblement et sauvé des villes assiégées; et comme ces faits ne sont pas articles de foi, et que le prédicateur craint qu'on ne les révoque en doute, il apostrophe ainsi les protestants avec autant de délicatesse que de goût : « Les huguenots s'en riront, gros animaux, bestes brutes, qui se moquent de tout,.... qui croyent plus à un Tite-Live qu'à toute la sacrée antiquité..... Laissons-les là en leur damnation et en l'enfer de leur incrédulité. Riez, riez, perdus! riez-vous de nous, et nous pleurerons de vous, et pour vous et pour la ruine de vos ames. Nous vous apprendrons donc que les ames heureuses fréquentent avec nous, ont soing de nous, se plaisent avec nous, etc. »

---

[1] L'orateur prétend que ces deux saints, patrons de Besançon, apparaissent et font chaque nuit, en forme de flambeaux, le tour de cette ville lorsqu'elle est menacée d'une camisade* ou de quelqu'autre danger : « chose, dit-il, qui advient toujours sans manquer, et y a autant de tesmoins de cette vérité qu'il y a de citoyens en ycelle ville. »

* Camisade veut dire attaque soudaine faite à la pointe du jour ou pendant la nuit.

Pierre Dyvollé, dominicain, dans ses sermons pour le carême, prêchés à Chartres et imprimés à *Paris, Guill. Chaudière,* 1596, *in*-8°, parlant de la vénération due aux images des saints, raconte, p. 55 (d'après Sozomène, *Eccl. hist.,* lib. V, cap. 20), que la femme, guérie du flux de sang par l'attouchement de la robe de J.-C., « fist faire, en mémoire de ce bénéfice, une image de Nostre Seigneur, laquelle approchoit de sa semblance au plus près qu'elle peust, et la mist dessus la porte de sa maison : autour de laquelle les herbes qui croissoient estoient de telle vertu, qu'à l'attouchement d'ycelles toutes maladies estoient guaries. Ce qui monstre, ajoute le prédicateur, qu'il est très-bon et utile d'avoir des images, et y a plus de treize cents ans qu'on a escrit qu'il est bon d'en avoir, etc. » — Eusèbe, et beaucoup d'autres écrivains des premiers siècles de l'Église, ont parlé de cette statue de J.-C. (VOYEZ des détails assez étendus sur cet objet dans les *Recherches sur la personne de J.-C.,* etc. Dijon, Vict. Lagier, 1819, *in*-8°, p. 85-95.

Un prédicateur anglais riche, car il était pourvu d'un très-bon bénéfice, prêcha un jour, à Londres, sur le mépris des richesses et sur le désintéressement. C'est sans doute pour prouver qu'il était bien pénétré de ces vertus, qu'il avait fait placer à la porte de l'église un homme avec encre, plume et papier, proposant, à tous ceux qui en sor-

taient, de souscrire pour l'impression de son sermon.

Les Méthodistes, en Angleterre, ne sont quelquefois pas moins ridicules dans leurs sermons que nos anciens prédicateurs. Un auteur moderne raconte que l'un d'eux introduisit un jour dans son sermon une comparaison du Christianisme avec le pot-au-feu : « Le pot, dit-il, c'est l'Église qui renferme tout ; la viande, c'est la parole de Dieu dont l'ame doit se nourrir chaque jour ; le bouillon, c'est la grâce d'en haut, qui découle du ciel dans nos cœurs ; enfin les trois pieds de la marmite, c'est le symbole de la Sainte Trinité, base de tout l'édifice. »

Jean de Sérez, prédicateur de Toulouse au XVIe siècle, voyant le grand-hôpital de cette ville surchargé de malades, y fit un sermon sur la charité, dans lequel il dit qu'il avait appris que les habitants de Toulouse devaient faire un voyage, et qu'il les prévenait que, pour faire un bon et heureux voyage, comme il l'avait expérimenté lui-même, il fallait d'abord se pourvoir d'un bon cheval, en prendre bien soin, voir s'il avait une bonne litière, s'il mangeait bien son avoine, si la selle ne le blessait pas, et, en ce cas, faire panser ses plaies ; qu'autrement le cheval, quelque fort qu'il fût, laisserait

le voyageur en chemin. « Eh bien! mes frères, continua-t-il, vous désirez tous faire le saint voyage de paradis; je vous ai appelés dans cet hôpital, afin de vous pourvoir chacun d'un bon cheval pour monter au ciel. Je vous réponds donc de la part de Dieu que si vous prenez chez vous un de ces pauvres, si tous les soirs vous voyez faire son lit, si vous êtes attentif à lui faire donner sa réfection et à faire panser ses playes, s'il en a, soyez bien certains que ce pauvre sera la monture qui vous fera arriver lestement et sans encombre en paradis. » Ce sermon produisit un tel effet, que chaque habitant demanda un pauvre pour le soigner, et même il y eut plus de demandeurs que de pauvres. (VOY. Catel, *Mém. de l'Histoire du Languedoc*, liv. 2.)

Du temps du cardinal du Perron, il y avait encore des prédicateurs qui, parlant des saints, disaient Monseigneur S. Augustin, Monseigneur S. Ambroise, Monseigneur S. Hiérôme. Le cardinal en question, assistant un jour à un sermon d'un prédicateur qui employait à tout propos ces expressions honorifiques, dit : « On voit bien que nostre prédicateur n'a pas beaucoup de familiarité avec les Pères de l'Église, et qu'il les connoît très peu, puisqu'il leur donne encore du Monseigneur. »

Auparavant, on disait Monsieur saint Antoine, Monsieur saint Ambroise, Monsieur saint Augustin, en opposition aux luthériens qui, dans le prin-

cipe et depuis, ont toujours dit : Antoine, Ambroise, Augustin. — (Voyez les *Observations de Ménage sur la Langue française*. Paris, 1626, 2 vol. in-12, tom. IIe, *p*. 416-417.)

L'abbé Faydit, parlant d'un sermon du P. Arnoux, jésuite, sur la Passion, prêché devant la Cour de France, « qui, dit-il, commençoit à être fort polie et d'un goût délicat sous le feu roi Louis XIII, » raconte que l'on admira cette heureuse apostrophe de l'orateur aux Juifs qui fouettoient J.-C. : « C'est moy qu'il faut fouetter, et non pas J.-C. qui est innocent. Il faut fouetter le mensonge et non pas la vérité. Il faut fouetter les hypocrites, les parjures, les calomniateurs, les vindicatifs, les idolâtres, les médisants, les superbes, les ambitieux, les ravisseurs du bien d'autruy, les fornicateurs, etc. » — Cet abbé Faydit n'avait pas beaucoup de goût : on en peut juger par sa *Télémacomanie*, satire dégoûtante contre le chef-d'œuvre de Fénélon, et par quelques épigrammes contre les sermons de Bossuet. Dans l'une de ces impertinentes rimailleries, il exhorte l'aigle de Meaux à se taire, et à laisser parler en sa place l'ânesse de Balaam.

Croirait-on qu'un R. P. capucin s'avisa de faire l'apologie de Judas dans un de ses sermons ? C'est le cardinal Mazarin lui-même qui a raconté la

chose, et voici ses propres expressions : « Il n'y a si mauvaise cause qu'on ne puisse défendre, si peu que l'on soit éloquent. Je me souviens, par exemple, d'avoir entendu un prédicateur faire l'apologie de Judas, en représentant qu'il étoit intendant des finances et maître-d'hôtel de Jésus-Christ, et que, manquant de fonds pour la subsistance des apôtres, il pensa qu'en livrant son maître aux Juifs, c'étoit le vrai moyen de rétablir ses finances, et avec d'autant plus de raison, qu'il se croyoit très-sûr que son maître auroit le pouvoir de se tirer de leurs mains, puisqu'il s'étoit déjà tiré de plus méchants pas que celui-là. » (VOYEZ *Pièces intéressantes*, par La Place, tom. II, *p*. 298.)

On trouve dans un vieux Recueil de sermons, intitulé : *Anima fidelis*, Lugduni, de Vingle, 1499, fol. CIV, recto, le passage suivant, tiré de la *Feria secunda dominice secunde*, sur l'obstination dans le péché. — « *Iterum*, dit l'orateur, *assimilatur peccator obstinatus passeribus qui primo anno quum exeunt nidum, non audent intrare campanile; quando campane pulsantur, timent motus campane. In secundo anno non timent campanas, sed intrant campanile; in tertio anno dum campana pulsatur, stant super eam et stercorisant.* »

M. de Harlai, archevêque de Rouen, de 1616 à 1651, prêchant dans une paroisse de cette ville pen-

dant une mission, s'avisa de diviser son sermon en vingt-deux points. Un artisan n'eut pas plutôt entendu cette division qu'il sortit brusquement. Quelqu'un lui dit : Où allez-vous si vite? Il répondit : Je vais chercher mon bonnet de nuit, car je vois bien que nous coucherons ici. (*Menagiana*, tom. II, p. 70.)

M. de Beaumanoir de Lavardin, évêque du Mans, en 1649, ayant voulu prêcher une fois, resta court; de sorte qu'il fut obligé de descendre de chaire. Peu après, il se fit peindre, et la maligne Madame de Sablé, voyant son portrait, s'écria : « Mon Dieu, comme il est ressemblant ! on dirait qu'il prêche. »

Un père capucin, appelé à prêcher le jour de la Transfiguration, montait dans la chaire; parvenu au-dessus de l'escalier, il fit un faux-pas et tomba, la tête en bas et les pieds en l'air, ce qui, d'après la simplicité du vêtement des capucins, le mit dans une position peu décente aux yeux de son auditoire. Heureusement il ne se fit aucun mal, remonta en chaire, et commença son sermon par le texte suivant : *Nemini dixeritis visionem*. MATH., XVII, *v*. 9. « Ne parlez à personne de ce que vous avez vu. » Ce texte, qui était celui de son sermon, mais qui semblait avoir été fait pour la circonstance, servit d'excuse à l'orateur, qui sut ainsi capter l'attention et les suffrages de ses auditeurs.

On sait que le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre au commencement du règne de Louis XVI, a fait des changements et des réformes dans l'administration et la discipline militaire; quelques-unes de ses opérations ont été louées, d'autres ont été vivement blâmées. Un jour, le P. Beauregard, célèbre prédicateur, prêchait son fameux sermon sur les mauvais livres, et jamais il ne le prêchait qu'on ne vît plusieurs de ses auditeurs venir déposer à ses pieds quelques-uns de ces instruments de corruption. Comme il rentrait chez lui après son sermon, un officier se présente et lui apporte un paquet de brochures enveloppé et ficelé : Mon Père, lui dit-il, votre éloquence persuasive m'a tellement touché, que je vous apporte tout ce qu'il y a de plus mauvais dans ma bibliothèque, en vous priant de détruire promptement par le feu ces écrits détestables. Le P. Beauregard félicite cet officier, et lui promet, en le reconduisant, qu'il va jeter au feu ces œuvres du Démon. A peine l'officier est parti, que le bon Père va ouvrir le paquet pour exécuter sa promesse. Qu'y trouve-t-il? Un vingtaine d'exemplaires des nouveaux réglements militaires du ministre de la guerre, M. de Saint-Germain. Il ne put s'empêcher de rire de cette épigramme d'un nouveau genre [1].

---

[1] C'est ce même P. Beauregard qui, treize ans avant la révolution, prononça à Notre-Dame de Paris ces paroles prophétiques, qui firent tant de bruit dans le temps : « Oui, vos tem-

Il arriva à Turin, en 1780, un tour assez plaisant à la suite d'un sermon. C'était en carême, vers le commencement de février, où les jours sont courts. Un prédicateur fort à la mode, qui prêchait un peu longuement, s'étendit un jour si bien sur son sujet (la *Contrition*), qu'il était nuit avant qu'il eût terminé son discours. A peine avait-il fini, qu'un des auditeurs élève la voix, et demande humblement à être entendu. On fait silence, et cet homme, avec un ton de véritable componction, déclare que le sermon qu'il vient d'entendre a fait une telle impression sur lui misérable pécheur, qu'il a résolu de changer entièrement de vie; et que, pour donner

---

ples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je? Grand Dieu! que vois-je?.... Aux saints cantiques qui faisaient retentir ces voûtes sacrées en votre honneur, succéderont des chants lubriques et profanes! Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viendras ici même prendre audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs! » Ces paroles furent prononcées en 1776, et firent beaucoup crier contre l'orateur. Condorcet, dans une note de son édition des *Pensées de Pascal*, en 1776, le traita de ligueur et de fanatique. Cependant ce que le P. Beauregard avait prédit s'accomplit à la lettre en 1793-1794. Condorcet, proscrit et arrêté, s'empoisonna près de Paris, le 28 mars 1794, pour éviter l'échafaud. Quant au Père Beauregard, il s'exila et mourut en 1804, âgé de 73 ans, au château de Gronincq, en Souabe, chez la princesse Sophie de Hohenlohe.

une preuve de sa parfaite contrition, il va s'accuser publiquement de tous ses crimes. Il avoua donc hautement qu'étant avocat de profession, il avait abusé de la confiance de ses clients pour les tromper en vendant leurs intérêts à leurs parties adverses; qu'il avait souvent plaidé contre sa conscience, et soutenu effrontément des causes qu'il savait mauvaises; il s'accusa aussi d'avoir été mauvais fils, mauvais mari, mauvais père. Et après avoir fait la longue énumération de toutes ses fautes, il conclut par vouloir donner une preuve convaincante de la sincérité de son repentir en se nommant, et dit qu'il était l'avocat un tel, demeurant à tel endroit. A peine eut-il achevé, qu'une autre voix s'écrie : « Qui est cet infâme calomniateur? Ne l'écoutez pas; c'est moi qui suis l'avocat un tel, et je ne suis point coupable des sottises que ce coquin vient de débiter. Qu'on l'arrête! qu'on l'arrête! » Chacun se mit à rire; mais le mauvais plaisant avait pris la porte, et jamais on ne put découvrir qui il était.

Un bon curé francomtois, des environs de D..., prêchant contre les blasphémateurs, quelque temps avant la révolution, débuta ainsi avec beaucoup d'onction : « Nom de Dieu, sacré nom de Dieu! comme on vous outrage!.... »

Un autre curé, digne ecclésiastique, mais un peu

original, mort depuis quelques années à Besançon, prêcha en 1816, dans l'église Saint-Maurice, sur la *Communion pascale* : « Mes frères, dit-il, cette communion ne ressemble pas aux autres; elle a un caractère tout particulier ; c'est une lettre de change tirée à vue, et qui, passé le jour, est protestée avec amende et compte de retour. Or, savez-vous ce que c'est que compte de retour de Dieu?.... » Ici le prédicateur continua la comparaison, et épuisa toute la série des termes de banque et de protêt. Cela lui fut d'autant plus facile, qu'il était fils de banquier. — Nous tenons cette anecdote de M. W...., témoin auriculaire.

Tout finit par la mort : finissons donc par l'indication de quelques prédicateurs que cette implacable ennemie du genre humain a frappés à l'improviste dans la chaire même, au milieu de leurs saintes fonctions ; le cas est assez rare.

Pierre du Chatel (*Castellanus*), célèbre prélat du XVIe siècle, né à Arc-en-Barrois (Haute-Marne), lecteur et bibliothécaire de François Ier, évêque de Tulle en 1539, de Mâcon en 1544, grand-aumônier de France en 1548, enfin évêque d'Orléans en 1551, mourut le 2 février 1552 d'une attaque d'apoplexie qui le frappa au milieu d'un sermon qu'il prêchait à Mâcon.

M. l'abbé Bredart est mort en prêchant à Saint-Omer en avril 1824.

M. l'abbé Papillon est également mort en chaire à Londres en août 1824.

M. l'abbé Paris, né en 1757, curé de la principale paroisse du Havre, prêchant sur la mort, le dimanche 27 août 1826, a été frappé subitement d'un coup de sang ; il n'a eu que le temps de dire : « Je me trouve mal, mes frères, » et il est tombé sans vie sur le bord de la chaire.

FIN DES ANECDOTES ET DES EXTRAITS.

POEME

SUR

LES MAUVAIS GESTES DES PRÉDICATEURS [1].

C'est en vain qu'un docteur qui prêche l'Evangile,
Mêle chrétiennement l'agréable et l'utile.
S'il ne joint un beau geste à l'art de bien parler,
Si dans tout son dehors il ne sait se régler,
Sa voix ne charme plus, sa phrase n'est plus belle,
Dès l'exorde j'aspire à *la gloire éternelle ;*

---

[1] Quoique ce petit poëme de Sanlecque soit aujourd'hui presque oublié, il tient tellement à notre sujet que nous croyons devoir le reproduire, pour ne rien omettre dans notre recueil de ce qui a été dit de plus essentiel et de plus amusant sur les prédicateurs. D'ailleurs il n'est pas tout-à-fait sans mérite ; il y a quelques bons vers, et il faut se rappeler qu'à l'époque où écrivait Sanlecque, il n'existait pas dans le genre didactique beaucoup de modèles reconnus. Boileau venait de publier son *Art poétique*, (en 1674), et notre auteur en a imité assez heureusement le début et quelques autres vers.

Louis de Sanlecque, poète satirique, est né à Paris en 1652, de Jacques de Sanlecque, habile graveur en caractères d'imprimerie ; il entra fort jeune dans la congrégation des chanoines de Sainte-Geneviève, devint prieur de Garnay près de Dreux, et mourut dans ce prieuré le 14 juillet 1714. Ses poésies sont peu nombreuses ; elles ont été imprimées à Lyon en 1726, sous le nom de Harlem, *in*-12, et réimprimées par les soins de Montchesnay à la suite du *Bolæana*, Amsterdam, 1742, *in*-12, en 72 pages.

Et dormant quelquefois sans interruption,
Je reçois en sursaut sa bénédiction.
Vous donc qui, pour prêcher, courez toute la terre,
Voulez-vous qu'un grand peuple assiége votre chaire?
Voulez-vous enchérir les chaises et les bancs,
Et jusques au portail mettre en presse les gens?
Que votre œil avec vous me convainque et me touche;
On doit parler de l'œil autant que de la bouche.
Que la crainte et l'espoir, que la haine et l'amour,
Comme sur un théâtre, y parlent tour à tour.
Il est des damoiseaux dont l'œillade amoureuse
Accompagne toujours la phrase précieuse;
Qu'un air pareil jamais n'efféminе vos yeux.
J'aimerais mieux encor ces prêcheurs furieux,
Qui portant vers le Ciel leurs regards effroyables,
Apostrophent les Saints comme on chasse les diables;
Et qui voulant prouver que le Seigneur est doux,
Gâtent leurs arguments par des yeux en courroux.
Surtout, gardez-vous bien, mémoires chancelantes,
De montrer dans vos yeux deux prunelles roulantes.
Quelle pitié, de voir l'orateur entrepris,
Relire dans la voûte un sermon mal appris!
Vos yeux vous rendent sots de plus d'une manière:
Pourquoi, quand vous criez, fermez-vous la paupière?
Tel jadis l'Andabate [1], armé de son poignard,
Combattait à l'aveugle, et vainquait par hasard.
Mais vous, qui blâmez tant la paupière cousue,
Ne m'ouvrez pas des yeux où rien ne se remue.
Quel acteur êtes-vous? lorsque vous me parlez,
Votre gosier s'enflamme, et vos yeux sont gelés.
C'est ainsi qu'autrefois on voyait des idoles,
Sans animer leurs yeux, animer leurs paroles.
Mais si votre œil enfin s'obstine à se glacer,
Au cercle de Benoît [2] il faudra vous placer.

---

[1] Espèce de gladiateur. — [2] Ouvrier en figures de cire.

Jadis un charlatan, docteur en médecine,
Devina (car chez eux vous savez qu'on devine)
Que l'œil pouvait avoir lui seul plus de cent maux.
Mais moi qui de cet œil dois compter les défauts,
Sans faire le devin, j'en trouve plus de mille.
Tantôt je ris de voir une paupière agile
Se mouvoir par article, et joindre à chaque instant
Le jour avec la nuit dans un œil clignotant.
Tantôt d'un cours réglé la prunelle agitée,
D'un coin de l'œil à l'autre est sans cesse emportée.
Ainsi du Marché-Neuf le Maure [1] ingénieux
Fait jouer par minute un ressort dans ses yeux.
L'un poussant dans les airs ses regards pleins de zèle,
Jusqu'au haut de son œil fait enfuir sa prunelle.
L'autre, sans y penser, nous met dans l'embarras,
En voyant du côté qu'il ne regarde pas.
Ici, cet œil qui craint la trop grande lumière,
N'ose voir qu'au travers des poils de sa paupière.
Là, ce jeune étourdi regarde à tout hasard.
Mais voyons comment l'œil doit jeter son regard.
Veut-il de la tristesse exprimer les alarmes?
Qu'une faible prunelle y nage dans les larmes.
Veut-il paraître gai? Que les jeux et les ris
Fassent autour de lui mille agréables plis.
Doit-il être en fureur? Que ses vives prunelles
D'une comète en feu dardent mille étincelles.
Doit-il être percé des traits de la pitié?
Que la langueur l'abatte, et le ferme à moitié.
Dans l'amour, il est doux; dans la haine, sévère.
Il est trouble, s'il craint; il est clair, s'il espère.
Dans un étonnement il ne se peut mouvoir.
Dans une rêverie il regarde sans voir.

---

[1] Tête de Maure qui remue les yeux dans l'horloge du Marché-Neuf.

L'œil sait toujours du cœur les premières nouvelles.
C'est lui qui le premier épouse ses querelles,
Qui sert ses passions, qui suit ses intérêts,
Qui n'est point en repos si le cœur n'est en paix.
L'œil enfin pleure ou rit, quand le cœur le désire.
Mais que jamais le front n'ose leur contredire.
Il faut qu'à sa manière il fasse ce qu'ils font.
Ce qu'on voit peint dans l'œil, doit être écrit au front.
Il ne faut donc jamais que le front se sillonne,
S'il ne reçoit du cœur une loi qui l'ordonne,
Et si l'œil ne subit la loi tout le premier.
Un docteur sans cela déclame en écolier.
Ainsi n'ayez point l'air de ce missionnaire,
Qui n'ayant ni le cœur ni l'œil pleins de colère,
Contraint toujours son front à se rider pour rien.
Que votre bouche aussi s'ouvre et se ferme bien ;
Souvent d'un seul côté la bouche se renverse,
Et fait prendre à ses mots un chemin de traverse.
Souvent, la bouche ouverte, on a beau s'efforcer,
Chaque lourde syllabe est une heure à passer.
Ici, cet orateur qui pousse une invective,
A chaque mot qu'il dit, fait pleuvoir sa salive.
Là, je ris de ce fat qu'on voit à tout propos
Caresser sa pensée, et rire à tous ses mots.
L'un, quand son front se ride, ayant un œil farouche,
Pour la moindre syllabe ouvre toute la bouche,
Et craignant que sa voix n'avorte entre ses dents,
Lance de ses poumons des mots toujours tonnants.
L'autre, pour éviter ces manières outrées,
Ne parle qu'au travers de ses lèvres serrées,
Et, comme un instrument qui ne rend que des sons,
De ses mots retenus ne nous dit que les tons.
Enfin on peut compter plus de mines burlesques,
Que n'en grava jamais Calot dans ses grotesques ;
Et souvent, tel qui croit les autres grimaciers,

Est au haut de ma liste écrit tout des premiers.
Vous donc, de qui la bouche est digne de censure,
Croyez qu'il est honteux d'en outrer la figure.
Ne remuez jamais vos lèvres qu'en parlant,
Et ne les ouvrez point pour attraper du vent.
N'allez pas publier la loi de l'Evangile
De l'air impétueux dont parlait la Sibylle.
On soutient un mensonge avec emportement,
Mais une vérité doit se dire aisément.
Toutefois il est vrai qu'un ton plein d'énergie
Doit des cœurs assoupis guérir la léthargie;
Mais quoique de la voix il faille s'efforcer,
La bouche n'a jamais le droit de grimacer.
Il ne suffit donc pas à l'acteur qui se forme,
Que son œil et son front reçoivent la réforme;
Sa bouche doit encor, en se réglant sur eux,
Joindre son action à ce qu'ils font tous deux,
Afin qu'après cela, tous trois d'intelligence
Forment sur le visage une triple alliance.
Ne croyons pourtant pas un visage parfait,
Sitôt que dans l'acteur ce bel accord s'est fait;
Le moindre mouvement d'une tête volage
Pourrait d'un ange même enlaidir le visage.
En effet quand vos yeux, remplis de majesté,
Des célestes esprits répandraient la clarté;
Quand Dieu sur votre front graverait la figure
De ce TAU glorieux dont parle l'Ecriture;
Quand votre bouche enfin, faisant sortir sa voix,
D'un ton de précurseur ferait trembler les rois;
(Ne prenez point ceci sur le pied d'hyperbole)
Si l'on voyait toujours, de parole en parole,
Sur le pivot du cou votre tête tourner,
Ces trois talents qu'en vous je viens d'imaginer,
Cette voix si terrible au plus fier auditoire,
Ces yeux où Dieu ferait un essai de sa gloire,

Ce front scellé du sceau de sa divinité,
Tout cela n'aurait plus qu'une vaine beauté.
Il ne faut pas aussi, gravités espagnoles,
Qu'une tête immobile énerve vos paroles.
On a de l'air d'un fat quand on est trop Caton.
Que ceux qui dans leur sein enfoncent leur menton,
Ne mettent plus ainsi leur col à la torture,
L'art ne permet jamais de forcer la nature.
Pour ceux de qui la tête affecte un air penché,
Tartufe eût fait comme eux, s'il eût jamais prêché.
Mais vous, de qui les mains et la tête branlante
Forcent chaque syllabe à devenir tremblante,
Vous deviez autrefois avoir été choisis,
Pour faire les trembleurs à l'opéra d'Isis.
Nous voyons des prêcheurs coiffés à la moutonne
Se faire les yeux grands, et la bouche mignonne,
Se radoucir la voix ; et pour tout geste enfin
Aux dames d'alentour faire la belle main.
Est-ce là nous tracer le chemin de la gloire?
Non. C'est faire l'amour à tout un auditoire.
Mais ce n'est pas ici qu'il faut moraliser,
Un maître n'a le droit que de dogmatiser.
Songeons à ce docteur, dont la voix pédantesque
Donne un nouveau relief à son air soldatesque.
Vous le voyez toujours campé comme un lutteur,
Avec ses poings fermés morguer son auditeur.
Il semble, quand il veut pousser un syllogisme,
Qu'il appelle en duel tout le Christianisme ;
Ou que, de sa fureur nous prenant pour témoins,
Il veuille défier le diable à coups de poings.
Mais l'ame des chrétiens devient un champ stérile,
Quand de tels insensés y sèment l'Evangile.
Car il n'est point de fou qui prêche utilement,
Et la sagesse en nous doit parler sagement.
On raconte qu'un jour certain missionnaire,

Après mille raisons ne sachant plus que faire,
Pour convertir un Suisse instruit par Mélancthon,
Le convainquit enfin à grands coups de bâton.
Or, si pour une fois le zèle apostolique
A rendu par miracle un bâton pathétique,
Conclura-t-on d'abord, qu'un docteur furibond
Ait droit de s'escrimer de son bras vagabond?
Non, non. Un orateur n'est point une furie.
Prêchez donc sans fureur et sans effronterie.
Ne soyez ni trop lent, ni trop précipité;
Distinguez bien l'air vif d'avec l'air emporté.
Soyez grave sans faste, aisé sans nonchalance,
Modeste sans froideur, hardi sans insolence.
Joignez vos agréments aux règles de notre art;
Quiconque plaît sans lui, ne plaît que par hasard.
Sans lui craignez toujours quelque trait de satire.
Et si cet orateur que tout Paris admire,
Néglige avec succès l'art qu'il sait mieux que moi,
C'est qu'il est comme un prince au-dessus de la loi.
Je connais parmi nous certains sots immodestes,
Qui pour un mot tout seul vont nous faire cent gestes.
J'en sais d'autres aussi, pour le moins aussi sots,
Qui, pour un geste seul, vont nous dire cent mots.
Mais du geste et du sens la mesure pareille
Doit autant charmer l'œil, qu'elle charme l'oreille.
Si le geste et le sens sont toujours de complot,
Un seul geste jamais ne dément un seul mot.
Surtout n'imitez pas cet homme ridicule,
Dont le bras nonchalant fait toujours la pendule.
Au travers de vos doigts ne vous faites point voir,
Et ne nous prêchez point comme on cause au parloir.
Chez les nouveaux acteurs, c'est un geste à la mode
Que de nager au bout de chaque période.
Chez d'autres apprentis l'on passe pour galant,
Lorsqu'on écrit en l'air, et qu'on peint en parlant.

L'un semble d'une main encenser l'assemblée ;
L'autre à ses doigts crochus paraît avoir l'onglée.
Celui-ci prend plaisir à montrer ses bras nus ;
Celui-là fait semblant de compter ses écus.
Ici, ce bras manchot jamais ne se déploie ;
Là, ces doigts écartés font une patte d'oie.
Souvent charmé du sens dont mes discours sont pleins,
Je m'applaudis moi-même, et fais claquer mes mains.
Souvent je ne veux point que ma phrase finisse,
A moins que pour signal je ne frappe ma cuisse.
Tantôt, quand mon esprit n'imagine plus rien,
J'enfonce mon bonnet, qui tenait déjà bien.
Quelquefois en poussant une voix de tonnerre,
Je fais le timbalier sur les bords de ma chaire.

Il paraît que ce poëme, composé vers 1687, n'a point été terminé. L'auteur, très-modeste, n'a publié aucune de ses poésies ; s'il en a paru quelques-unes de son vivant, c'est hors de France et sans son aveu. Il craignait les fâcheuses interprétations de ses satires contre les faux dévots.

MÉLANGES.

ANCIENS MONUMENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE.

1° Vie de la Vierge Marie. *Légende inédite.*

2° Vie de Judas Scarioth, sénéchal de N. S. *Légende inédite.*

3° Recherches sur la DISCIPLINE, instrument de pénitence.

Pour faire un peu diversion aux anecdotes sur les prédicateurs et aux extraits de leurs sermons, qui nous ont occupé assez longtemps, nous croyons devoir clorre notre volume par quelques pièces d'un genre différent, mais qui sont également amusantes par la forme comme monuments du vieux langage. Nous dirons cependant que ces pièces ne sont pas totalement étrangères à notre sujet primitif, car 1° la chaire de vérité retentit souvent du nom et des vertus de MARIE, dont nous allons donner la vie ou plutôt la légende. 2° Dans cette même chaire, on foudroie l'infâme trahison de JUDAS dont la biographie singulière nous occupera ensuite. Enfin 3° c'est encore dans la chaire que l'on invite continuellement les pécheurs à la pénitence; et nous donnerons l'histoire d'un antique instrument (la DISCIPLINE) consacré à cette œuvre expiatoire. Ainsi finira ce recueil destiné à distraire et à soulager un instant les fidèles ayant quelque disposition au spleen ou à la mélancolie.

LA VIE
DE NOSTRE-DAME
LA GLORIEUSE VIERGE MARIE.

Légende.

PRÉLIMINAIRE.

Cette vie est entièrement composée de passages extraits d'un très-vieux livre imprimé en caractères gothiques, et écrit en français, quoique son titre porte *Vita Christi*. C'est une légende fort singulière que l'imagination de l'auteur a brodée sur les faits peu nombreux que l'Évangile nous a révélés de la vie de la Sainte Vierge. L'écrivain, comme tous les légendaires, a cherché à remplir les lacunes du récit de cette adorable vie, en recourant aux vieilles traditions puisées dans les pseudo-évangiles, et en les arrangeant à sa manière. Cette bizarre relation est surtout remarquable par la naïveté du style, tel qu'il était au quinzième siècle, et par la bonhomie qui y règne d'un bout à l'autre; c'est ce qui la fait lire avec quelqu'intérêt. Nous donnons donc cette histoire comme ancien monument de notre langue et comme modèle du talent de nos légendaires souvent ignorants mais toujours habiles à piquer et à satisfaire l'innocente

et pieuse curiosité de nos ancêtres. Passons aux détails de l'ouvrage ; il est divisé en trente-neuf chapitres, et parsemé de quelques notes pour l'intelligence du texte et de l'orthographe que nous avons scrupuleusement respectée.

CHAPITRE Ier.

Comment Joachin print à femme saincte Anne qui estoit fille de Ysachar de la lignée de David.

Joachin fut de Galilée et estoit de la cité de Nazareth. Il print à femme saincte Anne mère de la benoiste Vierge Marie [1]. Son père avoit nom Ysachar de la lignée de David. Joachin estoit simple homme, et aymoit Dieu et humblement le servoit et honoroit. Il donnoit voluntiers pour l'amour de Dieu aux pauvres gens. Il avoit en luy telle ordonnance que il donnoit à l'église la tierce partie de ce qu'il amassoit, et l'aultre tierce partie aux pauvres ; l'aultre partie retenoit pour son ménage. Et pour ce qu'il départoit ses biens si justement, ilz multiplioyent bien, et en avoit tousjours tant qu'il s'en tenoit content. Il commença à faire ces choses

---

[1] S. Joachin et sainte Anne ne sont nommés ni dans l'*Évangile*, ni dans les *Actes des Apôtres*, ni dans les *Epîtres*. Le premier ouvrage où il est question d'eux est un très-ancien livre intitulé : Le *Protévangile de saint Jacques*, attribué à saint Jacques de Jérusalem, frère, c'est-à-dire cousin-germain de Jésus-Christ, par une des sœurs de la Sainte-Vierge ; ce livre a été écrit par les Ebionites (hérétiques) dès le temps des Apôtres ou peu après leur mort. Il paraît que c'est dans cet ouvrage que notre auteur a puisé tous les détails qu'il donne sur S. Joachin et sur sainte Anne ; au reste ces deux noms ont été adoptés par l'Eglise, où ils sont publiquement honorés dès les premiers siècles. Voy. les Bollandistes, tom. VI, *Jul.* p. 250. La fête de sainte Anne se célèbre le 26 juillet.

qu'il n'avoit que quinze ans; quant il fut en l'eage de vingt ans, il print à femme saincte Anne, et quant il eut demouré avec elle vingt ans, ils ne peurent avoir nulz enfans. Ils firent veu à Dieu que s'ilz avoyent aulcun enfant, qu'ilz le mettroyent au temple.

CHAPITRE II.

Comment Joachin et saincte Anne avoyent de coustume d'aller en Hiérusalem offrir au temple.

Adonc Joachin et saincte Anne avoyent coustume de visiter le sainct temple de Salomon troys foys chacun an [1] : c'estassavoir les troys principales festes de l'an. Or advint une foys que Joachin avec ses parens et amis allèrent en Hiérusalem, et mena saincte Anne avec luy. Quant il alla pour offrir son offrande, le prestre de la loy vint à luy et luy dit : « Comment es-tu si hardi d'entrer dedans le temple de Dieu quant tu es mauldit, et bien apert [2], car tu ne peulx avoir enfans [3]. » Et

---

[1] Ces trois fêtes étaient 1° celle de *Pâques*, où l'on offrait les premiers grains de l'année avec un agneau en holocauste; 2° la fête de la *Pentecôte*, où l'on offrait des pains de la nouvelle récolte, les holocaustes et le sacrifice pour le péché ; enfin 3° la fête des *Tabernacles*, où l'on rendait grâces à Dieu pendant huit jours après que le vin et les fruits de la terre étaient serrés. Tous les Juifs étaient obligés de se trouver à ces trois principales fêtes et de prendre part aux prières publiques et aux actions de grâces. Voy. le *Lévitique*, XXIII, *v.* 11, 12 et suiv.

[2] Et bien apert signifie, et c'est bien vrai, c'est bien clair.

[3] On trouve dans le *protévangile* de S. Jacques, que ce fut un nommé Ruben qui, lorsque Joachin voulut faire son offrande au temple, le repoussa, lui disant : « Cela ne vous est point permis, parce que vous n'avez point de postérité dans Israël. »

lui fit grant honte et vergoigne devant tout le peuple et devant ses parens et amis. Adonc Joachin se partit du temple tout courroucé et honteux, et ne osa retourner en sa maison de la grant honte qu'on luy avoit faict au temple, mais s'en alla aux montaignes sans dire mot à personne du monde. Et quant la benoiste saincte Anne fut retournée de Hiérusalem, elle s'en alla en son hostel en Nazareth auquel elle cuidoyt bien trouver son mary Joachin ; mais il s'en estoit ja allé sans dire mot et sans murmurer contre le prebstre de la loy, ne de personne du monde ; et estoit avec ses bergiers ès montaignes.

CHAPITRE III.

Comment saincte Anne plouroit pour l'amour de Joachin ; mais l'ange la vint reconforter.

Quant saincte Anne ne trouva pas son mary, elle pria Dieu, disant : « Sire Dieu, puisque je ne puis avoir enfans, pourquoy m'as-tu osté mon mary. » Et se print à plourer et disoit : « Que ne m'avez-vous donné filz ou fille, je les vous eusse offerts au temple. » Adonc l'ange lui dit : « Ne te esbahis pas, car tu concepvras ung enfant par le vouloir de Dieu. » Puis s'en alla. Et saincte Anne fut toute troublée de paour, et se mist dessus son lict comme demy-morte, et appella sa servante et lui dit : « Pourtant que je ne puis avoir enfans, on ne me doit nullement priser. » Et elle luy respondit : « Je n'en puis mais si n'en pouvez avoir ; si Dieu vous a osté vostre mary, c'est pour vos péchez. » Dont elle ploura tendrement.

CHAPITRE IV.

Comment l'ange s'apparut à Joachin, et luy annonçà la conception de la Saincte Vierge.

Quant Joachin eust demouré en la montaigne avec les bergiers, l'espace de quinze moys, l'ange s'apparut à luy seul, non pas avec ses bergiers, car ilz estoyent alors loing de luy. Et quant Joachin apperceut l'ange, il eut paour; mais l'ange luy dist : « *Ne timeas*, n'aye paour de ma vision, car je suis l'ange Gabriel qui te suis envoyé pour te dire que tes prières sont ouyes et tes aulmones présentées devant Dieu. Pourquoy ne t'en retournes-tu vers ta femme? — Certes, dit Joachin, non feray, car j'ay ja demouré vingt ans avec elle sans avoir enfans, et pour ce qu'il a pleu à Dieu que je n'en aye point eu, j'ay esté mis hors du temple de Hiérusalem à grant honte devant tout le peuple qui estoit présent; pourquoy retourneray-je veu qu'on me getta hors du temple? Je veulx demourer ici avec mes bergiers. » Et l'ange lui dit : « Saches pour certain que je me suis aujourd'huy apparu à ta femme Anne, et l'ay trouvée en son jardin moult dolente où elle estoit en oroyson; je l'ay confortée en sa tribulation. Saches qu'elle concepvra une fille en laquelle Jésuchrist descendra prendre chair humaine; et sera saincte sur toutes les aultres femmes, et se appellera Marie, et jamais ne fut la pareille et sera mère de Dieu consacrée et remplye du Sainct-Esperit et voudra tousjours demeurer au temple de Dieu, affin que nulle personne ne puisse avoir suspection sur elle. Elle enfantera le Filz de Dieu, lequel sera saulveur de tout le monde, et s'appellera Jesus. Or descends donc des montaignes et

va hastivement à ta femme. » Adonc Joachin s'agenouilla devant l'ange et lui dit : « Puisque tu m'as si bien reconforté, je te prie que tu viennes en ma maison boire et manger, et, s'il te plaist, tu me donneras ta bénédiction. » L'ange dit : « Je ne boy ne mange de tes viandes; ce que je mange est invisible à toy; pour ce, ne de boire, ne de manger ne me fault pas parler, mais fais sacrifice à Dieu de tout ce que me veulx donner; car le sacrifice te pourra fort bien prouffiter au corps et à l'ame, et tantost [1] que tu l'auras faict, tu t'en retourneras devers ta femme Anne, comme je t'ay dit. » Joachin répondit : « Hélas! vous sçavez que j'ay esté débouté et mis hors du temple de Dieu pource que je n'ay point eu d'enfans, et pour ceste cause je m'en suis venu avec mes bergiers en ces montaignes. » Et l'ange luy dit : « Ne te chaille [2], mais fais seulement ce que je te dis. — Sire, dist Joachin, tu sais bien que je ne suis pas digne de faire sacrifice à Dieu, et si ne oseroye faire mon offrande sinon que tu donnes ta puissance. » Et l'ange répondit à Joachin : « Penses-tu que j'eusse dit que tu sacrifiasses à Dieu, s'il en estoit desplaisant. »

CHAPITRE V.

Comment Joachin fut joyeulx des nouvelles que l'ange luy avoit dictes, et fit sacrifice à Dieu.

Adonc Joachin fit sacrifice d'ung aignel, et l'ange

---

[1] *Tantôt* signifie ici aussitôt; mais il a encore d'autres acceptions comme on le verra dans le cours de cet ouvrage; l'auteur l'emploie souvent pour bientôt, alors, au plutôt, promptement, etc.

[2] *Pour* ne t'inquiète pas.

monta au ciel à la fumée, et Joachin tomba par terre pour ce que l'ange l'avoit laissé ; il y fut depuis l'heure de sexte jusques à vespres [1]. Tantost vindrent les pastoureaulx avec leurs brebis, lesquels trouvèrent Joachin qui estoit encore tout estendu; ils cuidoient [2] qu'il se fust voulu tuer et le crièrent à haulte voix tant qu'ils peurent; et incontinent il se leva, et fut tout esbahy [3] et leur dit comment l'ange estoit venu à luy, et comment il luy avoit dit qu'il sacrifiast et qu'il s'en allast devers sa femme. Quant ils sceurent les nouvelles, ils en furent fort esbahis. Ils luy dirent qu'il accomplist ce que l'ange luy avoit dit et annoncé; que saincte Anne viendroit au devant à la Porte dorée, laquelle avoit grant desir de le veoir, car elle ne sçavoit où il estoit. Quant les pastoureaulx eurent admonesté Joachin qu'il s'en allast, il fut nuyct et se couchèrent. De rechief l'ange s'aparut à Joachin en son dormant, et luy dit : « Joachin, lieve toy bien matin et descends la montaigne et t'en va à ta femme en Hiérusalem où elle te attend. » Et l'ange vint de rechief à saincte Anne et luy dit : « Anne, n'ayes paour de riens, car je te dis que tu concepvras aujourdhuy une fille qui s'appellera Marie, laquelle enfantera le Fils de Dieu; et t'en va à la Porte dorée, et là tu attendras Joachin ton mary, car il viendra tantost. » Et quant Joachin eut cheminé jusques auprès de Hiérusalem, et saincte Anne fut venue

---

[1] *C'est-à-dire* depuis midi jusqu'au soir.

[2] Ils pensaient : le vieux mot cuider signifie penser, croire, s'imaginer, présumer, être d'avis. Vient-il de *cogitare* ou de *credere ?*

[3] Etonné, surpris ; il signifie aussi être dans l'admiration.

à la Porte dorée avec sa chambrière, et quant elle eut bien attendu, elle regarda loing devant elle et veit Joachin avec ses bergiers, et l'attendit jusqu'à ce qu'il fust à la Porte dorée, car elle n'osoit passer le commandement que l'ange lui avoit faict.

CHAPITRE VI.

Comment Joachin et saincte Anne se trouvèrent à la Porte dorée, ainsi que l'ange leur avoit commandé.

Incontinent que Joachin fust venu à saincte Anne, elle l'embrassa en rendant graces à Dieu de ce qu'il estoit venu; après ils s'en allèrent en Hiérusalem et menèrent grant joye avec leurs parens et amis, et couchèrent la nuyct ensemble, et, en crainte de Dieu et révérence, eurent compaignie l'ung avec l'autre, et fut conceue la benoiste Vierge Marie par la grâce de Dieu ainsi qu'avoit dit l'ange Gabriel. Quant saincte Anne eut porté la glorieuse Vierge Marie par l'espace de neuf moys, elle enfanta.

CHAPITRE VII.

Comment la glorieuse Vierge Marie fut présentée au temple pour servir à Dieu.

Tantost que saincte Anne l'eut enfantée, elle l'appella Marie, et la nourrit benignement. Et quant elle eut trois ans accomplis, Joachin et saincte Anne la portèrent en Hiérusalem au sainct temple offrir à Dieu. Et quant ilz l'eurent offerte à Dieu, ils la menèrent avec les aultres vierges qui apprenoient leurs heures

et le psaultier, et jour et nuyct elle ne cessoit de prier et rendre graces à Dieu. Et saincte Anne dit au prestre de la loy : « Or puis-je bien maintenant, la grace-Dieu, venir au temple moy et mon mary sans répréhension. » La glorieuse Vierge Marie estoit si plaisante que tout le peuple s'en esmerveilloit. Elle alloit et parloit moult saigement et tousjours estudioyt. Jamais elle n'estoit oyseuse ; estoit si saige comme si elle eust esté en l'eage de trente ans, et jamais ne fut femme plus parfaicte.

CHAPITRE VIII.

Comment la glorieuse Vierge Marie usoit ses jours dévotement au temple de Nostre Seigneur.

Lors la benoiste Vierge Marie estoit tousjours en oroyson, et sa benigne face resplendissoit si fort que à peine la povoit-on regarder. Le mestier de Nostre-Dame estoit de filer de soye, de laine, de lin, de couldre et de tisser plus subtillement que jamais fit femme ; et avoit une ordonnance d'elle-même, car depuis le matin jusques à tierce, elle demouroit en oroyson ; et depuis tierce jusques à nonne, elle ouvroit et tissoit ; et puis à nonne elle retournoit jusques à ce que l'ange venoit à elle, et luy apportoit à manger ; et tant plus vivoit et plus ardante estoit au service de Dieu, et ses parolles estoient moult doulces, car elles estoyent du sainct Esperit, et ne bevoit, ne mangeoit de tout le jour, fors ce que l'ange luy apportoit, et l'autre viande donnoit aux paouvres. Les autres vierges veoient l'ange souvent parler à elle. Quant les malades la touchoient, incontinent ilz estoient guaris. Quant elle fut en l'eage de douze ans, Ysachar

donna grans dons à levesque [1] prebstre de la loy, affin qu'il trouvast moyen que la Vierge Marie print à mary ung de ses fils. Adonc levesque vint à la Vierge Marie et dit qu'il falloit qu'elle fust mariée; elle respondit gratieusement qu'elle ne povoit, car son père et sa mère l'avoient donnée au service de Dieu; et d'aultre part qu'elle avoit voué virginité à Dieu. Et levesque sen alla et tint conseil avec les princes de la loy, et trouvèrent en conseil qu'ils envoyassent par tout le pays de Judée ung herault annoncer que tous hommes venissent le tiers jour au sainct temple de Salomon. Puis levesque vint devant tout le peuple qu'il avoit faict assembler et leur dit tout hault en ceste manière : « Or ça, seigneurs, entendez bien ce que je diray, et qu'il n'y ait faulte; vous sçavez bien que depuis que le temple de Salomon fut faict, ont esté des filles de Rois, de prophètes et de évesques qui estoient grandement de

---

[1] Quelques lecteurs seront peut-être surpris de voir l'auteur donner le titre d'évêque à un prêtre de la loi hébraïque. Mais ce mot était employé longtemps avant l'établissement du Christianisme. Il vient du mot grec *episcopos,* en latin *episcopus,* et signifiait chez les Anciens *surveillant* ou *inspecteur*. Les Athéniens appelaient ainsi ceux qu'ils envoyaient dans les provinces qui leur étaient soumises pour voir si tout s'y passait dans l'ordre. Les Romains ont aussi donné ce nom à ceux qui étaient inspecteurs et visiteurs des vivres. Cicéron, dans une de ses épitres, semble annoncer qu'il a été revêtu de cette charge, *episcopus oræ Campaniæ*. On appelait aussi *diocèse* l'étendue d'un gouvernement; Cicéron s'est servi de ce mot dans ce sens. C'est donc des payens que nous sont venus ces mots; mais depuis, ils ont été consacrés par les chrétiens, et ont une spécialité toute particulière.

haulte lignée, et, toutesfoys quant elles estoient en eage de marier, jamais on n'en trouvoit une qui refusast de soy marier ; mais Marie si [1] a voulu trouver une nouvelle loy, car elle nous a dit qu'elle avoit donné du tout sa virginité à Dieu, et que jamais homme ne habiteroit avec elle; et pour ce il fault adviser à qui nous la baillerons. » Et tout le peuple respondit que levesque avoit tresbien dist. Et adonc ils mirent entre eux sort sur les douze lignées, et le sort cheut sur la lignée de Juda. *Dixit Angelus episcopo ut moneret homines non habentes uxores ut secum deferrent virgas ad templum.*

CHAPITRE IX.

Comment le prince de la loi commanda à tous ceulz de la lignée de Juda qu'ilz retournassent au matin.

« Je vous admoneste, dit levesque de la loy, que tous ceulx qui sont à marier de la lignée de Juda, que vous venez tous demain bien matin au temple, et que chascun apporte en sa main une verge. » Et ainsi que levesque le commanda, il fut faict.

Adonc Joseph, lequel estoit assez compétemment aagé, y vint entre les aultres jeunes gens sans avoir nulle verge en sa main comme les aultres avoyent, car il n'y estoit pas venu pour soy marier, mais seullement

---

[1] Le mot *si* a beaucoup d'acceptions différentes dans le vieux langage ; il signifie tantôt *il, elle, vous ;* tantôt *oui, aussi, pour ;* tantôt *de cette façon, de cette manière ;* tantôt *son, sa, sien, ses, ces*, etc., etc. Il était jadis fort usité, et s'entendait très-bien sous ces différents rapports.

y estoit venu pour regarder le mystère que les aultres faisoyent. Et quant ils furent tous venus devant levesque de la loy, chascun sa verge à la main, il n'y en eut nulle qui fist le signe qu'elle devoit faire. Levesque regarda Joseph qui n'en avoit point, et le blasma comme par mocquerie et dit à tous : « Allez vous en et retournez demain bien matin, et chascun de vous apporte sa verge en la main. » Et quant ils s'en furent tous allés, l'ange s'apparut à levesque et lui dit : « *Ei ex virga cujus de cacumine egredietur flos trade Mariam.* » L'ange dit encore à levesque : « Dieu m'a icy envoyé à toy ; et te mande que à celuy à qui sur la verge qu'il tiendra en sa main viendra une colombe, baille à celuy Marie pour espouse. » Et, ce dit, l'ange s'en alla ; et quant vint le lendemain au matin, tous ceulx qui estoyent à marier retournèrent au temple avec leurs verges en leurs mains.

CHAPITRE X.

Comment la verge de Joseph florit entre tous ceulx de la lignée de Juda.

En allant, Joseph disoit à soymesme : « Levesque se mocquoit hier de moy pour ce que je n'avoye ma verge en la main, et ne l'osoye porter de grant paour qu'ils ne se mocquassent de moy pour ce que je suis vieil, mais je la porteray maintenant. » Adonc Joseph print sa verge et s'en alla au temple, et se mist tout derrière les jeunes pour ce qu'il ne se vouloit pas fort avancer. Et quant ils furent tous ensemble, chascun d'eulx leva sa verge contremont ; et quant Joseph vit que chascun levoit sa verge, il leva la sienne. Et

incontinent qu'il l'eut levée, une colombe blanche se vint seoir dessus, et sa verge fut toute florie [1]. Quant levesque de la loy le vit, il l'appella, car il estoit derrière tous : « *Veni, Joseph, ostende virgam tuam.* Viens, Joseph, monstre-moy ta verge. » Joseph fut tout esbahy, et s'en vint droit à levesque, portant sa verge florie en la main, dont les aultres furent tous esbahys et dirent : « *Beatus est Joseph in senectute sua.* O que Joseph est heureux en sa vieillesse d'avoir une si belle pucelle pour espouse! » Adonc levesque dit à Joseph qu'il print la Vierge Marie pour femme. Et Joseph tout honteux lui dit qu'il estoit ja vieil, et qu'il ne luy appartenoit pas d'avoir une si belle fille : « Et je veuil bien que la donnez à ung aultre de ces jeunes gens. » Et levesque lui respondit : « Elle n'a peu [2] à aultre estre donnée que à toy. » Adonc Joseph print la Vierge Marie pour femme.

CHAPITRE XI.

Comment l'ange Gabriel salua la Vierge Marie.

In mense autem sexto, missus est angelus Gabriel à Deo. Dieu envoya en Nazareth l'ange Gabriel, et luy

---

[1] Ce fait est rapporté dans l'*Evangile de la naissance de Marie*, dans celui de *S. Jacques ;* Eustache d'Antioche l'a répété dans son *Hexæmer ;* S. Grégoire de Nysse, dans son *Orat. in nativit. Christi ;* S. Epiphane, dans son *Hæres.*, 78, n° 8. Il y a quelques différences dans le narré de ces différents auteurs, mais il est inutile de les discuter ; car, malgré ces témoignages respectables, on peut douter de ce fait sans porter aucune atteinte à la foi.

[2] *Peu* pour *pu*.

dit : « *Vade ad dulcissimam filiam nostram Mariam Joseph desponsatam.* Va à nostre doulce fille Marie, espouse de Joseph, laquelle j'ayme sur toutes créatures, et luy diras que mon très doulx fils la salue pour mère, qu'il la prie qu'elle veuille recepvoir son salut gratieusement, car par elle j'ay intention que l'humain lignaige sera rachepté. » Nostre-Dame estoit au temple de Salomon en Hiérusalem avec les aultres vierges.

En ung moment l'ange fut devant la Vierge Marie en l'hostel où elle demouroit. En entrant en son oratoyre, l'ange la salua, disant : « *Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum.* Je te salue, Marie, pleine de grâce, Dieu soit avec toi. » Adonc la dame fut toute troublée, *non ex visione angelica, sed ex solo sermone,* non pas de la vision de l'ange, mais de la seule parolle, car elle avoit veu [1] souvent l'ange en ses oroysons, mais fust troublée pour ce que l'ange luy dit qu'elle estoit pleine de grâce ; *cogitabat qualis esset ista salutatio,* elle pensoit pourquoy il l'avoit ainsi saluée, car paravant ne l'avoit pas acoustumé : « Ne te chaille, dit l'ange, Dieu t'a faict grant grâce de ce que tu as la grâce que l'humain lignaige avoit perdue pour le péché du premier père Adam : *Ecce concipies et paries filium, et vocabis nomen ei Jesum ;* je te dis que tu concepvras le Fils de Dieu et l'appelleras Jésus, lequel veult que tu soyes sa mère, car il t'a élevée sur toutes. » Elle eut grant paour de perdre sa virginité, et demanda à l'ange comment elle pourroit concepvoir le Filz de Dieu : « *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco,* comment se pourroit ce faire, car je ne congnois nul

---

[1] *Veu* pour *vu*.

homme, ne n'ay volunté de congnoistre, car j'ai voué virginité à Dieu, et sçay bien que jamais femme ne peult concepvoir enfant sans congnoissance d'homme. » Et l'ange dit : « *Ne timeas, Maria, non humano more concipies;* Marie, n'ayes pas paour, car tu ne concepvras pas comme les aultres femmes, tu concepvras sans congnoissance d'homme; vierge seras quant tu concepvras, vierge quant tu l'enfanteras, et vierge après que tu l'auras enfanté; car le Sainct Esperit te enluminera, et ainsi enfanteras le Filz de Dieu; et affin que tu soyes plus seure [1], *ecce Elizabeth cognata tua et ipsa concepit filium suum in senectute sua;* ta cousine Elizabeth ha conceu [2] son filz en sa vieillesse et y a six moys. » Adonc la Vierge Marie joignit ses mains et leva ses yeulx au ciel, et dist : « *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum;* voicy la servante de Dieu, fasse de moy à sa volunté et plaisir; je suis contente qu'il soit ainsi que tu m'as dit. » *Tunc Filius Dei in utero Virginis Marie intravit,* et à celle heure le Filz de Dieu print chair humaine au ventre de la Vierge Marie; et Dieu le Père et le Sainct Esperit s'en retournèrent là sus au royaume de Paradis; et l'ange Gabriel aussi, le quel racompta aux autres anges comment la benoiste Vierge Marie concepvroit le Filz de Dieu bénignement.

---

[1] Plus sûre.

[2] *Ha conceu,* pour *a conçu;* l'orthographe du mot *ha* est très-usitée dans le vieux langage pour *a*.

CHAPITRE XII.

Comment la Vierge Marie rendit graces à Dieu après qu'elle eut conceu le Fils de Dieu.

Adonc la Vierge Marie se mist à deux genoulx en terre comme celle qui estoit enflambée en l'amour de Jésuchrist, laquelle rendit graces à Dieu du tres grant honneur qu'il lui avoit faict de prendre chair humaine en son précieux ventre. Alors commencèrent d'estre accomplies les prophéties, car l'advénement de Jésuchrist avoit esté annoncé par les prophètes, disant qu'il devoit venir du ciel en terre pour prendre chair humaine au ventre de la Vierge Marie, pour rachepter nature humaine et pour la getter hors des limbes d'enfer.

CHAPITRE XIII.

Comment la Vierge Marie alla visiter saincte Elizabeth.

Adonc il souvint à la Vierge Marie de ce que l'ange Gabriel luy avoit dit de sa cousine Elizabeth. Et après elle alla avec son mary en l'hostel de Zacharie, père de sainct Jehan-Baptiste. Quant elle fut en la maison, elle salua saincte Elizabeth, et dist : « *Salve, soror Elizabeth.* » Saincte Elizabeth se leva toute enflambée de la grace du Sainct Esperit, pleine de joye et lyesse de la venue de la glorieuse Vierge Marie, et s'embrassèrent doulcement d'une très grande amour ; et saincte Elizabeth dist : « *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tuis ;* tu es benoiste sur toutes les aultres femmes, et benoist est le fruit de ton ventre. *Et undè*

provenit hoc mihi ut veniat mater Domini ad me. Ecce dum vox salutationis tue[1] *facta est in auribus meis, exultavit infans in utero meo.* Et dont vient ce que la mère de Dieu vient à moy, et me faict l'honneur de me venir veoir en mon hostel? Doulce Vierge Marie, quant vous m'avez saluée, mon enfant que j'ai en mon ventre, s'est agenoillé devant vous. » Adonc la Vierge Marie dist : *Magnificat anima mea Dominum,* etc. Et après elles s'assirent ensemble, et tantost[2] Nostre-Dame demanda à sainte Elizabeth comment elle avoit conceu, et elle luy compta tout, et demoura la Vierge Marie troys moys en l'hostel de Zacharie jusques à ce que saincte Elizabeth eut enfanté saint Jehan-Baptiste.

CHAPITRE XIV.

Comment Joseph vouloit laisser Nostre-Dame quand il apperceut qu'elle estoit grosse d'enfant.

Après que Elizabeth eut enfanté sainct Jehan, Joseph trouva Nostre-Dame en Nazareth, et ne savoit pas qu'elle fust enceincte.

Quant il apperceut que la Vierge estoit grosse d'en-

---

[1] On trouve très-fréquemment, dans les ouvrages latins du moyen âge, la dyphthongue *æ* qui termine les noms féminins à différents cas, remplacée par le simple *e;* on est même allé jusqu'à écrire, au lieu de *volumen bibliorum, volumen biblie.* C'est ce qui est cause que, dans le premier siècle de l'imprimerie, on rencontre rarement des caractères typographiques représentant la dyphthongue *æ;* ils présentent presque toujours l'*e* simple.

[2] *Pour* aussitôt.

fant, il fut tout esbahy, *cogitabat ut eam occultè dimitteret*, il la vouloit laisser; mais l'ange s'apparut à luy en dormant et luy dist : « Joseph, filz de David, n'ayes pas paour, car ce qui est au ventre de Marie est du Sainct Esperit, elle enfantera ung filz que tu appelleras Jesus. » En celluy temps quant une femme estoit grosse sans mary, on la lapideoit; pour ce Dieu voulut qu'elle fust mariée, *ut partus Diabolo celaretur,* affin que l'ennemy ne se doubtast que Jésuschrist fust venu en ce monde pour prendre chair humaine au ventre de la Vierge Marie. Et au bout de neuf moys, *exiit edictum à Cæsare Augusto ut describeretur universus orbis.*

CHAPITRE XV.

Comment l'empereur Auguste César envoya ung hérault pour sçavoir le nombre de son peuple.

En ce temps-là Auguste César dit qu'il vouloit sçavoir le nombre des principales citez, villes et chasteaux de son empire et le nombre du peuple; et pour ce il appella son hérault et lui dit : « Il te fault aller par tous mes pays porter lettres aux seigneurs et qu'ilz fassent diligence de faire sçavoir par tout l'universel monde et chascun en sa region diligemment sans nulle faulte, pour avoir le nombre du peuple. Or on fit aussi crier ces nouvelles en Nazareth. Joseph les ouyt crier, de quoy il fut fort esbahy; et lui fut bien grief, car il estoit fort débile et alloit à grant peine; et Marie estoit si grosse qu'elle ne gardoit l'heure d'enfanter. « Certes, dit Joseph en soymesme, je m'en vays veoir Marie et luy diray les nouvelles. » La Vierge Marie ne sçavoit où estoit Joseph, et avoit assez demouré sans le veoir,

et disoit à soymesme : « Où est allé Joseph, mon loyal amy? hélas! j'ay grant paour qu'il ne demoure trop. » Et ainsi qu'elle disoit ces parolles, Joseph entra en sa mayson à grant joye et lyesse, et luy compta les nouvelles comment Auguste César avoit envoyé certains messagiers en divers pays pour sçavoir le nombre du peuple, et luy dit que pour ceste cause il falloit qu'il allast en Bethléem. Adonc la Vierge Marie dit qu'elle yroit avec luy; et Joseph respondit qu'il lui plaisoit très bien. *Vadit Domina hoc longo itinere,* Nostre-Dame alla en Bethléem avec Joseph; *et duxerunt secum bovem et asinum,* et menèrent avec eux le bœuf et l'asne sur lequel estoit montée Nostre-Dame. Quant ilz eurent fort cheminé, elle fut lassée, et dit qu'elle vouloit se reposer; mais Joseph luy dit qu'ilz estoient bien près de la cité, et tantost [1] y arrivèrent. *Et cum fuerunt in Bethleem, hospitium non potuerunt invenire,* et quant ilz furent en Bethléem, ilz ne peurent trouver logis.

Adonc la Vierge Marie estoit en l'eage de quinze ans, et s'en vouloit aller au divertoire [2]. Quant ils y furent, la Vierge Marie descendit de dessus l'asne. « Hélas! dit Joseph, il nous convient icy reposer pour meshuyt. » Le divertoire estoit moult obscur, car il estoit nuyct et n'avoyent point de feu, et incontinent Joseph en alla chercher.

---

[1] *Pour* bientôt.

[2] C'est plutôt diversoire, de *diversorium,* qui signifie auberge, hôtellerie.

CHAPITRE XVI.

Comment Nostre Seigneur Jésuchrist nasquit, et comment sa mère en prit soin.

Completi sunt dies Marie ut pareret filium suum primogenitum. Adonc les jours furent accomplis que la glorieuse Vierge Marie devoit enfanter Jésuchrist. Quant vint à la minuy, elle enfanta nostre Saulveur Jésus, sans nul mal, ne douleur sentir, et sans perdre virginité, car ainsi que la Vierge le conceut, elle demoura vierge devant l'enfantement et après.

Quant la Vierge Marie eut ainsi enfanté, voyant Jésus sur terre beau et reluysant comme le soleil, elle s'agenoilla et l'adora, comme dit la Saincte Escripture, *quem genuit adoravit;* lequel elle print moult honorablement en le baisant, et le mist en son giron. *Ex ubere de celo plene edocta Spiritu Sancto, Jesum lactavit et sub lacte totum corpus linivit;* par la grâce du Sainct-Esperit, les mamelles de la glorieuse Vierge Marie furent pleines de laict, et, endoctrinée du Sainct-Esperit, elle alaicta Jésuchrist. Quant il fut alaicté, elle le lava de son laict tout par le corps. *Et panniculis eum involvit,* puis après la Vierge Marie l'enveloppa de petits drapeaulx bien povrement, et puis le mist dedans la creche auprès de l'asne et du beuf; *tunc bos et asinus flexis genibus eum adoraverunt,* le beuf et l'asne s'agenoillèrent [1] et adorèrent nostre Saulveur Jesuchrist, roy de tout le monde du ciel et de la terre. *Nato Domino, angelorum multitudo eum adoraverunt;* quant

---

[1] La Monnoye, dans le onzième de ses *Noëls composés dans*

Jésuchrist fut né, une grande multitude d'anges descendirent du ciel en terre pour l'adorer; quant ilz eurent adoré, ilz s'en retournèrent lassus au ciel.

CHAPITRE XVII.

Comment l'ange annonça la nativité de nostre Saulveur Jésuchrist aux pastoureaulx.

Adonc Dieu le Père dict à sainct Michel : « Va en Bethléem aux pastoureaulx qui gardent les brebis, et leur dis que mon benoist filz, le Saulveur de tout le monde, est aujourd'huy né, et qu'ilz fassent grant joye de sa nativité. » Tantost sainct Michel descendit

---

la rue du Tillot, a rendu ce passage d'une manière fort plaisante; il dit en parlant du bœuf et de l'âne :

On di que cé pôvre béte
N'ure pas vu le pôpon,
Qu'elle se mire ai genon
Humbleman boissan lai téte.
Que d'âne et de beu je sai,
Qui po tô se fon dé féte,
Que d'âne et de beu je sai,
Qui n'an airein pa tan fai.

Ma le pu bea de l'histoire,
Ce fut que l'âne et le beu
Ansin passire tô deu
Lai neù san maingé ni boire.
Que d'âne et de beu je sai,
Couvar de pane et de moire,
Que d'âne et de beu je sai,
Qui n'an airein pa tan fai.

du ciel en terre et alla aux pastoureaulx ; et quant il fut devant eulx, il getta une si grande clarté qu'ilz en furent tous espouvantez ; *et timuerunt timore magno*, et ils eurent grant paour. Et adonc l'ange dit aux pastoureaulx : « *Nolite timere, quia ego sum angelus Dei*; n'ayez paour, car pour certain je suis l'ange de Dieu qui vous suis envoyé ; *et annuncio* (sic) *vobis gaudium magnum quod erit omni populo, quia natus est Salvator mundi*; je vous annonce que aujourdhuy est né le Saulveur de tout le monde et en telles enseignes : *invenietis infantem pannis involutum*; vous trouverez l'enfant enveloppé de petis drapeaulx dedans la creche du beuf et de l'asne. » Et quant il eut ce dit, une grande compaignie d'anges se mirent à chanter : *Gloria in excelsis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis*; gloire soit à Dieu et paix en terre ès hommes de bonne volunté. Et quant les anges eurent chanté ce beau chant, ils s'en montèrent au ciel. Et celuy jour, la benoiste Vierge Marie et tous les benoistz anges de paradis faisoyent grant feste et solemnité de ce que Jésuchrist, le rédempteur de tout le monde, estoit né, en rendant graces à Dieu le Père. *Pastores enim dixerunt ad invicem : transeamus usque Bethleem*, et les pastoureaulx dirent les ungz aux aultres : allons en Bethleem et verrons le grant miracle de Jésuchrist. Les pastoureaulx cheminèrent tous ensemble en grant joye et lyesse, tant qu'ils vindrent au divertoire, lieu où estoient Jésuchrist, Joseph et la Vierge Marie. Et là trouvèrent Nostre Seigneur qui estoit dedans la cresche avec l'asne et le beuf, ainsi que l'ange leur avoyt annoncé, et furent tous esmerveillez. Et incontinent l'adorèrent et rendirent graces à Dieu et à sa mère. *Et reversi sunt pastores laudantes et glorificantes Dominum*; les pas-

toureaulx retournèrent à leurs brebis, louant Dieu de ce qu'ils avoyent veu Jésuchrist et ouy chanter les anges.

CHAPITRE XVIII.

Comment Jésuchrist fut circoncis, et comment par après troys Roys de l'Orient se partirent de leur pays pour venir l'adorer en Bethléem.

Quant Nostre Seigneur Jésuchrist fut né du ventre de la glorieuse Vierge Marie, il voulut estre circoncis, non pas qu'il luy fust nécessaire, mais il voulut tenir la loy. *In peccatis autem nascimur, et necesse habemus renasci ex gratiâ quæ est in baptismo*; nous naissons tous en péché et ordure quant nous yssons [1] du ventre de nos mères jusques à tant que nous ayons été lavez du sainct lavement du baptesme. Or la circoncision estoit un sacrement de l'ancienne loy avant la nativité de nostre Saulveur; c'est pour ce que au bout de huyct jours qu'il fut né, il fut circoncis et incontinent appellé Jésus.

Et le treszième jour qu'il fut né, troys Roys de l'Orient vindrent en grande magnificence pour l'adorer, car la nuyct qu'il nasquit, ung ange leur annonça qu'il estoit né en Bethléem au pays de Judée. Incontinent que l'ange se fut parti d'eulx, une estoille leur apparut, laquelle les convoya jusques en Judée. Lesdits Roys estoyent montez chascun sur un dromadaire, lesquels cheminent autant en ung jour que faict un cheval en troys. Et tant cheminèrent avec leurs gens qu'ils vinrent

---

[1] Sortons.

en Judée ; et estant aux environs de Hiérusalem ils dirent ainsi : « *Ubi est qui natus est rex Judæorum*, où est l'enfant qui est né roi des Juifs ? Nous avons veu l'estoille, mais nous l'avons perdue. » Elle s'estoit mussée [1] sur Hierusalem pour cause du roy Hérodes ; et tout se faisoit par le vouloir de Dieu, lequel en ce faisant, voulut monstrer ung beau miracle, affin que la nativité de son précieux filz fut exaltée et manifestée par tout Hiérusalem. Et pour ce les troys Roys ne sçavoient où aller et demandoient où estoit né Jésuchrist ; et tant qu'il vint à la congnoissance du roy Hérodes, lequel fut tout esbahy pource que les troys Roys disoient qu'il estoit né ung roy des Juifz.

CHAPITRE XIX.

Comment le roy Hérodes manda quérir les plus saiges clercs de Hiérusalem et les troys Roys.

Adonc le roy Hérodes envoya incontinent quérir levesque de la loy et les princes, et leur demanda en quel pays avoient dit les prophètes, par espécial le prophète Micheas, lequel avoit annoncé Jésuchrist, et où cela estoit escript ? « Vrayement, dirent les maîstres de la loy, nous lisons ès livres des prophètes qu'il naistra en Bethléem. » Quant Hérodes ouyt ce dire, il fut moult troublé et ceulx de Hiérusalem. « Or ça, dist-il, faictes venir les troys Roys qui vont en Bethléem festoyer Jésus. » Incontinent les firent venir. Quand ils furent venus, le roy Hérodes les festoya à merveille et

---

[1] Cachée.

leur fit bonne chière, et puis leur demanda comment l'estoille leur estoit apparue, et ilz luy contèrent. « Or ça, dist Hérodes, allez en Bethléem, et demandez diligemment où est l'enfant, *et cùm inveneritis, renunciate mihi ut ego veniens adorem eum*; et quant vous l'aurés trouvé, passez par icy, et me dirés là où il est, car je le veuil aller adorer ainsi comme vous. » Mais certes Hérodes ne le vouloit pas adorer, et de faict le vouloit faire mourir. Tantost que Hérodes leur eut dit ceste parolle, ils le saluèrent, prindrent congié de luy, puis ils s'en allèrent de Hiérusalem, et le roy Hérodes leur bailla les deux maistres de la loy, lesquels les accompagnèrent jusque dehors de la cité de Hiérusalem pour leur monstrer le chemin qu'ils devoient tenir pour aller en Bethléem. Quant ils furent hors de la cité, ils firent retourner les princes de la loy, puis ils cheminèrent. Incontinent l'estoille leur apparut devant eulx et les mena jusques en Bethléem, et tout hault dessus le divertoire se planta comme si elle eust été en l'air, et vindrent dessus leurs dromadaires.

CHAPITRE XX.

Comment les troys Roys adorèrent Jésuchrist en lui offrant myrrhe, or et encens.

Quant la Vierge Marie ouyt cheminer les bestes, elle eut grant paour et print Jésus entre ses bras, car elle avoit paour de le perdre. Quant les troys Roys furent devant le divertoire, ilz descendirent de dessus leurs dromadaires; et incontinent entrèrent dedans, richement habillés. Et estant entrés ilz trouvèrent Jésus entre les bras de la Vierge Marie. Adonc ilz se mirent à genoux en grant honneur et révérence, et tout doul-

cement en approchant adorèrent Jésus comme Dieu et Roy de tout le monde, et luy offrirent leurs dons, c'est assavoir or, myrrhe et encens; dévotement et révéremment ilz baisèrent les pieds de Jésus. *Tunc puer Jesus dedit eis benedictionem*; adonc l'enfant Jésuchrist leur donna sa bénédiction.

Après ilz vouloyent retourner et passer par devers Hérodes, comme gens qui ne pensoyent à nul mal; mais ilz demourèrent ung peu au divertoire, car ils estoient las. Adonc l'ange les admonesta et dist : « Ne passez point par devers Hérodes, car il ne veult pas adorer Jésuchrist, mais de faict le veult tuer. » Quant ils eurent assez dormy et reposé, il leur souvint de ce que l'ange leur avoit dit, et ilz retournèrent en leur pays par aultre chemin. Quant ilz s'en furent partis, la Vierge Marie donna aux paouvres pour l'amour de Dieu les offrandes qu'ilz avoyent offertes à son enfant Jésus; car elle ne vouloyt point amasser de trésor ne nulle avarice. Ces troys Roys avoient nom Gaspar, Balthasar et Melchior, et ilz sont ensevelis en la cité de Coloigne.

CHAPITRE XXI.

Comment la glorieuse Vierge Marie au bout de quarante jours sortit du divertoire avec Jésuchrist.

Et demoura la Vierge Marie au divertoire quarante jours et quarante nuycts sans aller au sainct temple de Salomon pour sa purification, car elle estoit bien pure et nette, et l'avoyt esté tout le temps de sa vie; mais elle vouloyt tenir la coustume de la loy de Moyse; car il plaisoit à Dieu qu'ainsi fust faict pour céler son advénement à l'ennemy d'enfer.

Quant vint donc au bout de quarante jours après la

nativité de Jésuchrist, la Vierge sortit du divertoire avec Jésuchrist et Joseph, et s'en allèrent de Bethléem en Hiérusalem au temple de Salomon. Et quant ilz furent dedans, ilz acheptèrent deux turterelles pour offrir au temple, comme il estoit de coustume selon la loy. Adonc sainct Syméon, prebstre de la loy, fut inspiré de la grâce du Sainct Esperit affin qu'il peult veoir clerement nostre Saulveur Jésuchrist. Et quant il fut devant la Vierge Marie, laquelle le tenoit entre ses bras, il se agenoilla devant luy et l'adora entre ses mains. Adonc Jésuchrist luy donna sa bénédiction et se tira devers sainct Syméon et fist signe à sa mère qu'elle le laissast aller. Et quant la Vierge Marie congneut le signe, incontinent elle le bailla à sainct Syméon dont il eut grant joye. Il le print moult révéremment entre ses bras et l'enveloppa en son gyron, et puis chanta, *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* Après, Jésus estendit ses bras et se tourna vers sa mère, puis ils s'en allèrent à l'autel et firent la procession tout à l'entour, et sainct Syméon et Joseph alloient premiers et se tenoyent par les mains, disant : *redemptionem misit Dominus populo suo,* Dieu nous a envoyé la rédemption de tout le peuple; et Nostre-Dame alloit après portant Jésuchrist entre ses bras, et estoit avec elle Anne prophétesse ainsi nommée. Et quant ilz eurent environné tout l'autel, Jésuchrist s'assit dessus, ainsi que faict ung enfant, et regardoit Nostre-Dame et les aultres qui estoient tout à l'entour de l'autel. Et puis après Nostre-Dame s'en alla en Hiérusalem avec Joseph, et allèrent veoir saincte Elizabeth. Quant ilz eurent là demeuré ung peu de temps, ilz s'en allèrent en Nazareth.

CHAPITRE XXII.

Comment Joseph et Nostre-Dame s'enfuyrent en Egypte et emportèrent Jésuchrist pour la crainte d'Hérodes.

Quant le roy Hérodes veit que les troys Roys qui estoient allés en Bethléem pour adorer Jésuchrist, ne retournoient point devers luy, il se courrouça si fort qu'il entreprint de faire tuer tous les enfans innocens. Adonc l'ange de Dieu s'apparut à Joseph en dormant, et luy dist : « Joseph, liève toy et prens l'enfant Jésus et sa mère et t'en fuys incontinent en Egypte, et ne pars de là jusque à ce que je te le dis. Car le Roy Hérodes veût chercher l'enfant pour le tuer. » Et quant il eut ce dit, Joseph s'esveilla, puis esveilla la saincte Vierge Marie et luy compta la vision de l'ange. Adonc la benoiste Vierge Marie se leva hastivement pour s'enfuyr, car elle avoit grant paour que les gens de Hérodes ne luy voulsissent oster Jésuchrist. Et pour ce incontinent prindrent leur chemin pour aller en Egypte, et Jésuchrist n'avoit pas deux moys et n'avoit pas besoing de fouyr.

Nostre-Dame et Joseph fuyrent donc en Egypte et portèrent Jésuchrist avec eulx. Ils passèrent par boys, par forêts, par montaignes et par les déserts, comme gens qui avoient grand paour. Quant ilz eurent fort cheminé, la glorieuse Vierge Marie fust lasse et avoit grant chault pour le soleil. Et en passant par ung grant désert, Nostre-Dame veit ung arbre de palme beau et grant, dessoubz lequel se voulut reposer en l'ombre, et Joseph l'y mena. Et quant ilz y furent, Joseph la descendit de dessus l'asne; et quant elle fust descendue, elle regarda en hault, et veit l'arbre tout plain de

pommes, et dit : « Joseph, je voudroye bien avoir du fruict de cest arbre, car j'en mangeroye voluntiers; » et Joseph dit : « Marie, je m'esmerveille comment vous avez désir de manger de ce fruict! » *Tunc puer Jesus sedens in gremio sue matris exclamavit ad palmam et dixit : « Flecte te, arbor!* » Adonc Jésuchrist qui se seoit au giron de sa mère, dit à l'arbre de palme qu'il s'inclinast et qu'il laissast manger à sa mère de son fruict. *Statim ad vocem Domini inclinavit se palma*, et incontinent que Jésuchrist eut ce dit, le palme s'inclina vers la Vierge Marie et elle print des pommes ce qui luy pleut, et demoura encore ceste palme inclinée devant elle. Et quant Jésuchrist veit qu'il ne se dressoit pas, il dit : *erige te, palma*, dresse-toy, palme; et l'arbre se dressa. Et quant il se furent assez reposez, ilz se mirent à cheminer tant qu'ilz veirent la cité de Egypte dont ilz eurent grant joye et veirent qu'ilz estoient près du lieu que l'ange avoit dit à Joseph.

CHAPITRE XXIII.

Comment la Vierge Marie, Joseph et l'enfant Jésus arrivèrent en Egypte, et ce qui s'y passa.

Quant ilz furent dedans la cité de Egypte, ilz s'en allèrent tout droit au temple où ilz firent moult dévotement leur oroyson. Après qu'ilz eurent assez prié, ilz cherchèrent logis par toute la cité, mais nul ne tenoit compte d'eulx, car nul ne les congnoissoit; ilz en furent moult dolens et courroucez pour l'amour de Jésuchrist, lequel estoit jeune et tendre, et s'en retournèrent au temple auquel avoit troys cens soixante et cinq ydoles qui tombèrent incontinent par terre et rompirent en pièces.

Quant Effroidoyre, prince de Egypte, sceut les nouvelles que les ydoles estoient tombées par terre et rompues par pièces, il en fut moult dolent et courroucé, et incontinent il s'en alla au temple avec grant compaignie de gens. Et quant ilz furent dedans le temple, ilz veirent et congneurent la vérité. Effroidoyre et tous ses gens furent moult esbahys, car nul ne les avoyt faict tomber; mais d'elles-mesmes tombèrent par la volunté de Dieu. Quant il veit le miracle, il fut tout esbahy comment il pouvoit estre advenu, et que nul ne les avoit faict tomber. Après il s'en vint à la Vierge Marie et incontinent adora Jésuchrist comme souverain Dieu, dont tout le peuple d'Egypte creut en Jésuchrist et fut baillé par Effroidoyre ung bel hostel, et n'en voulurent point fors seullement une petite maison en laquelle ilz demourèrent sept ans entiers povrement et simplement; et là vivoient de ce que la Vierge Marie filloit, tissoit et cousoit. Il n'y avoit femme au monde qui si bien fillast, ne si bien fist quelque chose appartenant à femme qu'elle faisoit. Et quant les dévotes femmes de la cité veirent la grant povreté de la Vierge Marie, elles luy faisoyent du bien et la secouroyent en ses nécessitez; et la Vierge Marie les remercioit humblement de tous leurs biens. Le bonhomme Joseph charpentoit et besongnoit tousjours, car ce nonobstant qu'il fust viel, si faisoit-il tousjours ce qu'il povoit pour vivre.

CHAPITRE XXIV.

Comment le roy Hérodes fit tuer les innocens, cuydant tuer l'enfant Jésus par sa mauldicte envie.

Hérodes avoit esté moult courroucé de ce qu'il avoit ouy dire que Jésuchrist estoit né du ventre de la Vierge

Marie, et qu'il seroit roi des Juifz. « Comment, dit-il, les Juifz auront-ilz ung roy? non, car je le feray mourir. » Et dit : « Les troys roys qui estoyent allez adorer Jésuchrist en Bethléem se sont mocqués de moy, car ilz me debvoyent dire les nouvelles et ilz ont passé par aultre chemin, et pour ce allez tuer tous les innocens de Judée. » Ses serviteurs le firent, et en tuèrent CENT QUARANTE ET QUATRE MILLE.

Quant les enfans furent tués, Hérodes eut une grande maladie; et en ce temps il estoit en l'eage de septante ans; et ceulx de Bethléem eurent grant joye quant ilz sceurent qu'il estoit malade pour ce qu'il avoit faict tuer les innocens. Quant il sceut que les Juifz s'esjouyssoient de sa maladie, il en fut très dolent et courroucé et dit à ses serviteurs : « Allez-moy mettre en prison tous les plus grands seigneurs de mon royaulme, » et incontinent il fut faict. Puis commanda à sa sœur que après sa mort elle fist mourir les seigneurs qui estoient en prison, et sa sœur lui promist de ce faire; et cinq jours après Hérodes mourut; et sa sœur qui fut dame de ceans tantost délivra les seigneurs de prison sans leur faire nul tourment.

Defuncto Herode, ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : « Joseph, surge et accipe puerum cum Maria matre ejus, et vade in terram Hierusalem; defuncti sunt qui quærebant animam pueri. » Et quant le roy Hérodes fust mort, incontinent l'ange s'apparut à Joseph et luy dit : « Joseph, lieve toy et prens l'enfant et sa mère et t'en retourne en Nazareth, car Hérodes est mort. »

CHAPITRE XXV.

Comment Joseph retourna avec l'enfant et sa mère en Nazareth après la mort de Hérodes.

Quant Joseph fut esveillé, il compta tout à la Vierge Marie ce que l'ange luy avoit dit. Incontinent ilz prindrent Jésus et le mesnaige, et Nostre-Dame print congié des voysins, et ceulx d'Egypte la convoyèrent une grant partie du chemin et estoyent bien dolens qu'ilz s'en estoyent allez.

Quant ilz furent près de Hiérusalem, ilz eurent nouvelles qu'il y avoit ung aultre roy couronné qui s'appelloit Hérodes comme son frère ; ilz eurent paour et ne vouloyent pas aller en Hiérusalem, mais allèrent en Nazareth où ilz demourèrent paisiblement jusques à ce que Jésuchrist eust douze ans. *Cum Jesus esset annorum duodecim, ascendit cum parentibus Hierosolymam.* Quant Jésuchrist eut douze ans, il s'en alla avec Joseph en Hiérusalem ainsi qu'ils avoyent de coustume pour la feste. Et quant ilz eurent visité le temple, Jésuchrist se mussa [1] de ses parens. Joseph n'estoit pas avec Nostre-Dame, et Nostre-Dame cuydoit que Jésuchrist fust avec Joseph, et pareillement Joseph cuydoit que Jésuchrist fust avec la Vierge Marie.

---

[1] Se cacha.

CHAPITRE XXVI.

Comment la Vierge Marie et Joseph estoient dolens quant ilz eurent perdu leur enfant Jésus, et comment ilz le trouvèrent au milieu des docteurs.

La Vierge Marie s'en retourna en son hostel avec les femmes de Nazareth, et Joseph avec les hommes, et demanda à Nostre-Dame où elle avoit laissé Jésus; et elle respondit: « Je cuydoye qu'il fust avec vous.—Non est, » dit-il. Quant la Vierge Marie veit que Joseph ne sçavoit là où il estoit, elle fut fort esbahye, et demanda à ses voysins et voysines se ilz l'avoyent point veu, et ilz respondirent que non. Et tantost la Vierge Marie et Joseph cherchèrent partout, mais ilz ne le pouvoyent trouver. Adonc ilz s'en retournèrent en leur hostel veoir s'il y estoit retourné, et ilz ne le trouvèrent point. « Hélas! Joseph, dit la Vierge Marie, où est allé mon enfant? — Je ne sçay, dit Joseph, je cuydoye qu'il fust avec vous. — Non est, dit-elle; hélas! pouvre dolente, que feray-je de mon chier enfant que j'ay ainsi perdu? Hélas! où le trouveray-je? Se les Juifz l'ont trouvé, je doubte qu'ilz ne l'ayent prins pour ce que le roy Herodes le vouloyt tuer. » Et la doulce Dame plouroit et se desconfortoit tant que c'estoit grant pitié de la veoir. « Hélas! dist-elle, je voy bien que j'ay mal gardé mon enfant quant je n'en ay nulles nouvelles. » Et en se desconfortant pasma de douleur. Joseph aussi se desconfortoit de la perte de l'enfant et de la douleur de la mère. « Hélas! dist Marie, mon enfant, je crois que vous estes retourné au ciel vers vostre Père; plaise-luy donc de vous garder de mal et qu'il vous plaise venir bientost à moy pour veoir la grant douleur que je porte pour vous. »

Joseph dist : « Marie, allons en Hiérusalem sçavoir si nous trouverons Jésus. » Il allèrent droit au temple, et là trouvèrent Jésuchrist qui estoit au meilieu des princes de la loy, lesquels l'interroguoient, et il leur respondoyt si bien que les docteurs et princes de la loy estoient tous esmerveillez, car il leur respondoyt vivement et à toutes gens aussi ; *et videntes admirati sunt.* Sur ce arriva la Vierge Marie et Joseph, lesquelz rendirent graces à Dieu de ce qu'ilz avoyent trouvé Jésuchrist, lequel quant il veit sa mère qui ploroit incontinent vint à elle. *Et ipsa consolata est dulciter ;* et la Vierge Marie l'embrassa et baisa doulcement et luy dist : « Pourquoy nous avez-vous faict tant plorer, en quel lieu estiez-vous en Hiérusalem ? *Ecce ego et pater tuus dolentes quærebamus te ;* saiches, mon enfant, que Joseph et moy te avons tant cherché que à peine nous pouvons nous soustenir. » Jésuchrist leur respondit : « A quoy me quérez-vous, et pourquoy me plorez-vous ? *An nesciebatis quod in his que sunt Patris mei oportet me esse ;* ne sçavez-vous pas bien qu'il me falloit icy estre pour accomplir la volunté de mon Père ? » Ilz n'entendoient pas ce qu'il vouloit dire, et Nostre-Dame luy dit : « Mon très doulx filz, allons en nostre hostel. » Jésuchrist respondit : « Il me plaist, mère, allons. » Adonc Marie, Joseph et Jésuchrist partirent de Hiérusalem et allèrent en Nazareth là où ils demourèrent certain temps.

CHAPITRE XXVII.

Comment la glorieuse Vierge Marie et Joseph se contenoyent avec Jésuchrist en son jeune eage.

Nous ne trouverons point en toute la Sainte Escripture que Jésuchrist se démonstrast, dont je m'esmer-

veille qu'il faisoit adonc en celluy temps, s'il demouroit tousjours sans riens faire? Non, car il alloit au temple veoir la synagogue des Juifz, et là il demouroit en oroyson, puis retournoit vers la glorieuse Vierge Marie. Et Joseph faisoit tousjours son mestier en gaignant sa vie, et Nostre-Dame habilloit[1] à boire et à manger et pour eulx troys seullement, car tous les jours beuvoient et mangeoient ensemble à une table; mais ilz ne couchoient pas ensemble; car chacun d'eulx avoit sa petite couche pour prendre son repos. Et ainsi que Jésuchrist croissoit, il demoura avec eulx depuis qu'il eût douze ans jusques à trente.

...... *Completus igitur Christus viginti novem annis ætatis suæ matri dixit :* « *Tempus est ut ostendam me in mundo;* » et quant Jésuchrist eut vingt-neuf ans, il dist à sa mère : « Il est temps que je me monstre au monde, affin que je accomplisse le salut du monde pour lequel Dieu mon père m'a envoyé au monde. *Confortetis igitur, mater charissima;* et pour ce, très-chière mère, confortez-vous, car je viendray tantost à vous. » *Mater cum lachrymis amplectebatur dulciter filium,* et la Vierge Marie en plourant embrassoit doulcement son chier filz en disant ainsi : « *Fili mi, estote memor mei;* mon très-doulz filz, souvienne-vous de moy et revenez tantost. »

Et Jésuchrist s'en alla tout seul, car il ne avoit point encor de disciples, et alla tant qu'il vint au fleuve de Jordain, demandant l'aulmosne, car il n'avoit denier ne maille; et ce faisoit-il pour nous monstrer exemple que nous debvons fuyr avarice, car l'avarice de ce

---

[1] Préparait.

monde n'est que damnation éternelle; *non enim portabat pecunias.*

Adonc Jésuchrist fut baptizé au fleuve du Jordain par sainct Jehan-Baptiste; ensuite il jeûna la quarantaine au désert, puis fut tenté par le Dyable; après quoy voulant retourner devers sa mère, il descendit de la montaigne, vint tout droit au fleuve Jordain où estoit sainct Jehan-Baptiste qui aussitost qu'il le veit, le monstra au doy aux aultres disciples en disant: « *Ecce Agnus Dei qui tollit peccata mundi*, voyez là l'aignel de Dieu, lequel aignel racheptera tous les péchez du monde; c'est celuy duquel j'ay tousjours parlé, *post me venit qui antè me factus est*; il vient après moy ung homme qui est faict devant moy. » Par après, les disciples de sainct Jehan-Baptiste vinrent à Jésuchrist qui les receupt benignement, puis leur dit: « Allez devers vostre maistre Jehan-Baptiste. Quant ilz s'en furent allez, Jésuchrist s'en alla en Nazareth devers la glorieuse Vierge Marie. Et quant elle le veit venir à elle, elle le congneut bien, et s'en vint tout droit vers luy pour l'embrasser, et le baisa et luy fit la plus grande chiere qu'elle peut, car elle eut moult grant plaisir et grant joye de sa venue. Et après que Jésus fut retourné vers sa précieuse mère, il commença à prescher en soy desmontrant à tout le peuple.

Peu de temps après, Jésuchrist alla querir sainct Pierre et sainct Andry et leur dist: « Venez après moy pour accomplir mon œuvre. » Adonc sainct Pierre et sainct Andry allèrent après Jésuchrist et commencèrent à ouyr et apprendre sa doctrine. Jésus appella une aultre foys sainct Jacques et sainct Jehan l'évangéliste, et allèrent pareillement après luy et l'ouyrent prêcher et prindrent sa doctrine; puis il appella sainct

Philippe et sainct Mathieu, lesquelz le suyvirent et ouyrent ses sermons. Les aultres demourèrent avec sainct Jehan-Baptiste.

CHAPITRE XXVIII.

Comment Jésuchrist et sa glorieuse mère se trouvèrent aux nopces de Cana, où il mua l'eaue en vin.

Nuptie facte sunt in Chana Galilee; en Galilée à Cana, furent faictes les nopces de Jehan l'évangéliste; et y fut la mère de Jésuchrist, car sa sœur Marie Salomé, qui estoit femme de Zébédée, la vint semondre [1] aux nopces, pour ce que sainct Jehan l'évangéliste estoit filz de ladicte Salomé. *Vocatus est autem Jesus et discipuli ejus ad nuptias*; Jésuchrist fut invité et ses disciples aux nopces de sainct Jehan l'évangéliste. Et Jésuchrist s'assist au meilieu de la table, pour ce qu'il ne vouloit point estre chief, combien qu'il fust le plus digne; et s'assist au meilieu du menu peuple. Et quant ilz eurent quasi disné, les serviteurs vindrent à Nostre-Dame et luy dirent : «Dame, nous n'avons plus de vin; que mettrons-nous sur la table? » Et Marie dit : « Je trouveray bien moyen que vous en aurez; attendez ung peu. » Adonc elle alla vers Jésuchrist, et dit : *Vinum non habent, fili mi*; mon fils, ils ne ont point de vin, et ma sœur est povre, je ne sçays comment nous en pourrons avoir. » Et Jésuchrist respondit : « *Quid enim mihi et tibi, mulier*; que m'en chault-il? ne qu'en avez-vous affaire? *Nondum venit hora mea*, il n'est pas en-

---

[1] Inviter avec instance.

core temps que je me monstre. » Adonc la Vierge Marie dit aux serviteurs : « *Quecumque dixerit vobis filius meus, hoc facite.* »

En effect, Jésuchrist voyant qu'il n'y avoit point de vin, dist aux serviteurs : « *Implete ydrias aquâ,* emplez les pots et grans vaisseaulx d'eaue tant qu'il en pourra entrer dedans. » Et ilz le firent et l'apportèrent devant Jésuchrist, lequel fit le signe de la croix sur les pots et vaisseaulx plains d'eaue, et incontinent l'eaue fut convertie en très bon vin. Et adonc Jésuchrist dit : « Donnez-en à Architriclin tout le premier et à tous les aultres après ; » car celluy Architriclin estoit le plus honorable qui fust céans après Jésuchrist et la Vierge Marie ; il estoit maistre d'hostel des nopces ; pour ce il commanda qu'on en donnast premier à luy qu'aux aultres. Quant Architriclin en eut beu, il appella sainct Jehan l'évangéliste et lui dit : « *Omnis homo primò bonum vinum ponit, tu autem servasti usque adhuc ;* je ne vis oncques telle ordonnance de nopces, ne serviteurs en la manière de ceulx-ci. — Pourquoy, dist sainct Jehan ? — J'ay vu, dit Architriclin, donner le meilleur vin au commencement du disner, et vous l'avez donné à la fin. » Adonc tout le peuple qui là estoit beut de ce vin, et les disciples de Jésuchrist creurent mieulx en luy qu'ilz n'avoient faict paravant [1]. *Finito convivio, Do-*

---

[1] On connaît l'anecdote de ce curé réprimandé par son évêque de ce qu'il avait assisté à une noce, et qui lui répondit : « Mais, Monseigneur, Jésus-Christ a bien assisté aux noces de Cana. » — « Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux, » reprit l'évêque. Ce prélat est M. de Nesmond, évêque de Bayeux, mort en juin 1715, à 86 ans. C'étoit un prélat très-respectable, très-

minus vocavit Joannem evangelistam, dicens : « Dimitte hanc uxorem tuam. » Quant ilz eurent disné, Jésuchrist appella sainct Jehan l'évangéliste et luy dist : « Jehan, laisse ta femme, viens après moy, car je te veulx mener à unes plus grandes nopces que ne sont cestes; et affin que tu le saiches, c'est ma passion. » Jésuchrist avoit tousjours grant desir d'accomplir le salut du monde. Il emmena la Vierge Marie en son hostel, et ses disciples alloient après luy, racontant l'ung à l'aultre ce qu'il avoit dit. Et quant Nostre Seigneur eut mené sa mère en Nazareth en son hostel, il print congié d'elle et luy dist qu'il reviendroit tantost.

CHAPITRE XXIX.

Comment Jésuchrist et la Vierge Marie plorèrent la mort de monseigneur sainct Jehan-Baptiste.

Quant le faulx Hérodes Antipe, à la requeste de s'amye Hérodiades, fist trancher la teste à sainct Jehan-Baptiste en prison, et que le spiculateur qui la coupa l'eut baillée à la pucelle dedans ung plat, ceste-ci l'apporta à sa mère, laquelle en fut bien ayse et par vengeance print ladicte teste par les cheveux et de grant fureur la frappa d'un cousteau au-dessus de l'œil droit, comme il appert visiblement au chief, lequel est en Picardie en la ville et cité d'Amiens.

Or quant ces choses advinrent et que sainct Jehan

---

charitable, et qui a parfaitement administré son diocèse; mais il avait une telle simplicité de mœurs, une telle naïveté, que ses mots et ses réparties prêtaient quelquefois à rire dans la société.

fust décollé, Jésuchrist n'estoit pas en Hiérusalem, *et cum obitus beati Johannis fuisset ei annunciatus, flevit Dominus et discipuli et mater virgo Maria*; et quant il fut dit à Jésus que sainct Jehan estoit mort et décollé, il se print à plorer, et ses disciples et sa mère qui fort l'aymoient. Mais Jésus la reconfortoit et elle luy dit : « *Heu, fili mi, quare non defendisti eum?* Hélas! mon fils, pourquoy ne l'avez-vous pas défendu de la mort? » Et il dit : « Mère, il ne le falloit pas défendre, car il est mort pour l'amour de mon Père, et brièvement il sera lassus en la gloire de paradis. »

Après ce, nostre Saulveur et rédempteur Jésuchrist s'en alla prescher en Nazareth et en Galilée, là où il fit pendant deux ans, moult miracles, comme de guérir un ladre, de rendre la santé au filz du chevalier centurion, d'enluminer ung aveugle lequel estoit aveugle de naissance; de guérir une femme du flux de sang, laquelle l'avoit porté douze ans; de faire ouyr un sourt, de ressusciter le filz de la vefve de Naym, de guérir ung démoniacle, de repaistre et sustenter cinq mille hommes de cinq pains d'orge et de deux poyssons, de ressusciter le Lazare, etc., etc.

Or arrivons à la passion du Saulveur, et voyons les douleurs qu'eust à supporter sa glorieuse mère la Vierge Marie, du moment qu'il fut attaché en la croix.

CHAPITRE XXX.

Comment la Vierge Marie fut desconfortée quant elle veit son enfant Jésus ainsi maltraicté.

Or est icy à considérer en quel point estoit la désolée et piteuse mère de Dieu, laquelle estoit en la presse des gens, et n'avoit encores pas veu comment son trèschier enfant estoit cruellement cloué et percé ses pré-

cieuses mains et piedz, jusques elle le veit lever en l'aer. Adonc elle leva les yeux en hault et de tout son pouvoir passa parmi la presse tant qu'elle approcha de la croix. Elle estoit toute souillée de la grant foule du peuple, et si que à grant peine se povoit soustenir. Elle désiroit fort approcher de la croix pour l'embrasser et baiser les pieds de son chier enfant; mais pour la grant tristesse et desconfort qu'elle eut de le veoir ainsi maltraicté, le cueur luy faillit, et tomba pasmée comme morte; et là demoura en la presse toute souillée, jusques à ce que sainct Jehan évangéliste, Marie Magdalaine et ses deux sœurs la relevèrent à grant peine; et quelque soustenement qu'ilz feissent, tousjours tomboit et se pasmoit, et longtemps demoura ainsi sans mot dire.

CHAPITRE XXXI.

Comment la croix de Jésuchrist fut faicte et comment Véronique eut la précieuse face du Saulveur, etc.

Nicodemus racompte que quant les Juifz furent au lieu où Jésuchrist devoit estre crucifié, ils eurent besoing d'ung charpentier pour faire la croix, et la firent en manière d'ung marteau, car elle n'avoit point de chief par dessus, et dirent que sans s'arrêter mettroient Jésuchrist entre deux larrons. Adonc les faulx Juifz estendirent la croix sur la terre et mirent Jésuchrist dessus et le clouèrent par les mains et par les pieds, puis cherchèrent une fuste en quoy ils pourroient ficher la croix.

Adonc une bonne femme de Hiérusalem qui estoit meselle [1] et avoit nom Véronique, veit Jésus estendu

---

[1] Lépreuse.

en la croix dont elle fut moult courroucée et mena grant deuil. La Vierge Marie la regarda et en eut grant pitié, et luy demanda qu'elle avoit, et elle dit : « Dame, je suis fort malade de mesellerie et cuydoye que Jésus, par sa grace et vertu me guerist, et maintenant je le voy estendu et cloué en croix en manière qu'oncques homme ne fut mis ; je ne cuydoye jamais guerir que par luy et y avois toute ma fiance. » La Vierge Marie luy dit : « Femme, baille moy ce drap que tu portes en ton chief. » Véronique lui bailla, et estoit en manière de touaille. La Vierge Marie le toucha à la face de Jésus qui suoit de douleur, et la semblance de la face de Jésus demoura en la touaille, puis elle la bailla à la Véronique et luy dit : « Femme, n'ayes paour ; car tu seras tantost guérie. » Elle la print et en toucha sa face, puis elle fut guérie, et de grant joye se print à crier louant Dieu et monstrant le miracle, dont les Juifz la vouloyent battre, mais Nycodemus l'en garda.

Tantost vindrent ceux qui estoient allés querir la fuste de la croix, et vindrent à grant compaignie et prindrent la croix où estoit Jésus et la levèrent en hault entre les deux larrons, Dismas à dextre et Gestas à sénestre. La croix de Jésus estoit plus haulte que les aultres. Au dessus, Pylate avoit escript : « Jésus de Nazareth, roy des Juifs, en grec, en hébreu et en latin. Les Juifz dirent qu'il n'estoit pas roy des Juifz ; mais Pylate dit : ce qui est escript est escript. Puis Dismas dit à Jésus : « Sire, ayez mercy de moy, » et Gestas dit à Dismas : « Ne voys tu pas bien qu'il ne se peult ayder ; comment nous ayderoit-il ? » Jésus dit à Dismas : « Aujourdhuy seras en paradis avec moy. » Puis dit : « Tout ce que les prophètes ont prophétisé de moy est accomply, » et inclina le chief à sa mère et

dit : « Femme, voicy ton enfant, en parlant de sainct Jehan évangéliste, » puis dit : « Jehan, voicy ta mère, je te la recommande, et que tu luy soyes fils et gouverneur, et qu'elle soit ta mère. » Adonc sainct Jehan benignement la receut, et Jésuchrist pria son Père et luy dit : « Père, pardonne à ces gens qui me donnent tourment, ils ne scavent ce qu'ils font. » Et quant vint à l'heure de none, Jésus, après avoir getté un cri, inclina son précieux chief et mist l'esperit hors du corps. Adonc la terre trembla, les pierres se fendirent, le soleil et la lune perdirent leur lumière, les morts se levèrent des monumens, et la vote du temple et la courtine rompirent, et fut de moult grandes obscurités, si que chascun cuidoyt estre mort.

CHAPITRE XXXII.

Comment la Vierge Marie demoura au pied de la croix.

Adonc la Vierge Marie resta devers la croix, regarda son Filz mort et se print à plourer : « Hélas! mon chier Filz, dit-elle, je t'ay eu par l'œuvre du Sainct-Esperit, et t'enfantay à grant joye, et maintenant je te vois pendu en la croix, dont j'ay très-grant douleur. Ceulx que tu vouloyes saulver te ont mis à mort. » A celle heure perdit la parolle, puis quant elle luy fut revenue, elle dist : « Ah, chier Filz, pourquoy ne te plaist-il que je meure avec toy, ne te plaise que demeure sans filz ; car tu es mon Seigneur et mon confort. Je perds aujourdhuy tout mon bien de ce monde et ma consolation et délectation. Sire, tu m'avois bien dit que mourir te convenoit pour nous saulver et rachepter des lymbes, et ressusciteroys le tiers jour; les œuvres que je t'ay veu faire en ta jeunesse me reconfortent; car

je sçay que te verray encores en grant joye, et celuy qui t'a à moy envoyé je le prends à tesmoing. Bien sçay que tu descendras en enfer pour tirer les tiens, et puis monteras au ciel. » Adonc elle regarda son enfant et de grant pitié qu'elle eut, perdit toute sa force, tellement qu'elle tomba par terre toute pasmée, et à peu que le cueur ne luy partit de la grant angoisse qu'elle souffroit, tant qu'il n'y a cueur si dur ne entendement d'homme qui n'y deust penser. Ses yeux levoit disant : « Hélas! pouvre dolente, que feray-je? car jamais n'auray Filz. Lasse, j'ay perdu la chose que plus j'aymoye en ce monde. Hélas! comment souffres-tu tant de douleurs à ta mère? Où est la mort qu'elle ne me vient querir? Lasse, mon confort, m'amour et ma joye que les Juifz ont faict mourir à grant tort et sans cause, pour ce qu'il leur monstroit leurs faultes et enseignoit leur saulvement.

» O felons et maulvais Juifz, ne m'espargnez pas; puisque vous crucifiez mon enfant, crucifiez-moy, moy qui suis sa dolente mère, et me tuez d'aulcune mort affin que je meure avec luy. O faulx Juifs qui me tollez mon enfant, vous estendez au monde sa joye, sa clarté, sa doulceur. Ma vie meurt et mon Filz est seul en qui estoit mon espérance en terre. Hélas! pourquoy vit la mère après son très-chier enfant. O mort, ne prends pas mon enfant tout seul, mais prends la mère quant et luy, car grant joye auroye-je se je pouvoye mourir avec luy. Trop est doulce la mort et débonnaire quant elle vient où je la demande et désire. Mieux me vault que je meure, que mener vie de mort; mais la mort si me fuyt quant je la désire. O Jésus, Filz débonnaire, reçoys la prière de ta dolente mère, et ne luy soyes dur; reçoys moy en la croix affin que après la mort je

vive avec toy. Chose nulle ne me seroyt si doulce que de mourir avec toy en la croix, et rien ne m'est si dur que vivre après toy. Hélas! tu me estoye père, mère, filz et mary, et maintenant suy vefve et orpheline, dont j'ay perdu mon enfant et mon plaisir. Hélas! où iray-je pour trouver mon enfant? Qui me pourra ayder, qui me donnera confort. Mon Filz qui as tout en ta main, donne moy conseil. Ah, mon chier enfant, il convenoit que ainsi fust faict et que tu fusses en moy incarné. » Pour ce grand desconfort que faisoit la Vierge Marie, les aultres dames qui la soustenoyent avec sainct Jehan et Joseph d'Abarimathie, plouroyent tendrement.

CHAPITRE XXXIII.

Comment Joseph d'Abarimathie et Nycodemus descendirent le précieux corps de Jésuchrist de la croix.

Après que Joseph d'Abarimathie eut obtenu de Pylate licence d'enlever le corps de Jésuchrist, luy et Nycodemus se préparèrent pour le descendre de la croix. Ils dressèrent contremont deux eschelles, l'une dessous le bras dextre; en ycelle monta Joseph avec ung marteau et une tenaille et tyra le clou de la main dextre; il tenoit bien fort, car il estoit moult long et estoit tant parfond en la croix qu'il ne se povoit avoir sans fort estraindre la main de Jésuchrist, mais il le faisoit à la bonne foy. Et quant il l'eut arraché, sainct Jehan évangéliste luy fist signe qu'il luy baillast secrettement affin que la Vierge Marie ne le veit pas, crainte que le cueur ne luy amolist. Et en l'aultre eschelle, du costé senestre, monta Nycodemus, lequel pareillement à grant peine tyra le clou de la main senestre et le bailla

à sainct Jehan, affin que la Vierge Marie ne le veit. Puis Nycodemus descendit pour tyrer le clou des pieds; et ce pendant qu'il le tyroit, Joseph d'Abarimathie soustenoyt le corps de Jésus sur ses espaules, lequel pendoit contre bas. La glorieuse Vierge Marie, voyant ceste chose, se eslevoit sur ses pieds tant qu'elle povoit pour toucher aux mains de son chier enfant dont les bras pendoient dessus les espaules de Joseph. Quand elle les povoit toucher, elle les baisoit voluntiers en plorant et gémissant amèrement de la grant pitié et douleur qu'elle avoit. Et quant le clou fut tiré dehors, Joseph d'Abarimathie si descendit tout doulcement de l'eschelle en soustenant sur ses espaules le précieux corps de Jésuchrist. Et Nycodemus aydoit à le soustenir; et quant ilz l'eurent descendu, l'estendirent sur un beau linceul tout blanc qu'ils avoient estendu par terre.

CHAPITRE XXXIV.

Comment le précieux corps de Jésuchrist fut mis au sépulchre, après avoir esté ensepveli.

Tantost après que le précieux corps de Jésuchrist fut descendu de la croix, sainct Jehan, Joseph d'Abarimathie, Nycodemus et Marie Magdaleine s'apprestèrent à l'ensepvelir en présence de la glorieuse Vierge Marie, laquelle le signa [1] et le bénit en leur disant : « Enveloppez-le au nom de Dieu ainsi que vous vouldrez. »

Adonc Joseph et Nycodemus enveloppèrent le précieux corps seullement depuis les espaules jusques aux cuisses, car la desconfortée tenoit tousjours le chief et les es-

---

[1] C'est-à-dire fit le signe de la croix.

paules en son giron, pour les envelopper elle-mesme; et Marie Magdaleine tenoit les cuisses et les pieds, et quand Joseph et Nycodemus eurent enveloppé le meilieu, Marie Magdaleine leur dit : « Je veulx envelopper les pieds par lesquels m'ont esté mes péchez pardonnez. » Et les regardoit piteusement comme ilz étoient percez des cloux, fendus, crevez et trempez de sang et les lavoit de ses larmes piteuses. Elles les avoit aultrefois lavez des larmes de contrition; et après les essuya doulcement de ses cheveux, et les enveloppa le mieulx qu'elle peut. Et restoit le chief et les espaules que sa doulce mère tenoit en son giron, et tous la regardoient et ne luy osoient dire pour la grande peine où ilz la veoient et ne l'osoient requérir de parfaire le demourant. Lors elle voyant qu'elle ne povoit plus esloigner, mist son visaige dessus celuy de son chier enfant, piteusement l'arrousa de ses larmes, le baisa sur la bouche et luy enveloppa le chief et les espaules, et le benist. Ainsi fut le corps de Jésus ensevely, et ne falloit plus que le mettre au sépuchre.

Or avoit près du lieu où Jésus avoit esté crucifié, ung jardin appartenant à Joseph d'Abarimathie auquel il avoit faict tailler son sépulchre de pierre neufve auquel personne n'avoit esté mis. En cestuy sépulchre mirent le corps de Jésuchrist, et en le portant la glorieuse Vierge Marie soustenoit le chief, et Marie Magdaleine les pieds, et les aultres portoient le corps plorant tendrement. Quant il fut au sépulchre, sa désolée mère le regardoit, et pour le toucher se baissoit si bas que à peu elle ne tomboit dedans, tant que Joseph et Nycodemus la relevèrent, puis mirent dessus le sépulchre une si grosse pierre qu'à peine troys hommes l'eussent peu lever. Et quant la Vierge Marie veit que luy estoit

du tout osté et qu'elle ne le povoit plus veoir, il n'est entendement qui peut dire la douleur qu'elle avoit et ne savoit plus à qui se complaindre. Puis en grant douleur et tristesse elle dit à ceulx qui estoient là avec elle : « Or çà, amys, ayez pitié de moy et me aydez à oster ceste pierre, et m'enclouez avec mon enfant. » Des piteux regrets que faisoit la benoiste Vierge Marie, furent esmeuz les cueurs de ceux qui là estoient à plorer, tant qu'ils ne sçavoient que faire ne que dire, et s'assirent tous contre le sépulchre, et Joseph dit : « Chière dame, s'il vous plaist, nous irons en Hiérusalem pour le mieulx, car nous ne faisons rien ici. » Adonc la glorieuse dame le remercia disant : « Ce que Jehan vouldra voluntiers je feray, car mon enfant m'a à luy baillée en garde. » Et sainct Jehan dit : « Dame, ce seroit honte à nous d'attendre icy la nuyct ; pour ce il vault mieux nous en aller au mont de Syon en la maison où soupa nostre Maistre. » La Vierge Marie et sainct Jehan allèrent ensemble, et chacun des aultres s'en alla en son hostel.

Depuis lors la saincte Vierge Marie demoura à Hiérusalem dans la maison de sainct Jehan évangéliste près du mont d'Olivet, lequel sainct Jehan en print soin comme de sa propre mère ; et se trouvoit parfois la glorieuse Vierge avec les apostres comme en l'ascension de son divin Fils, ou bien dans le cénacle où ils estoient réunis quant le Sainct-Esperit descendant en langues de feu vint les enluminer ; ainsi vescut la glorieuse Vierge Marie jusque à son trespassement merveilleux qui advint par après comme on le verra en suivant.

CHAPITRE XXXV.

Comment l'ange présenta la palme à la Vierge Marie et luy annonça son trespassement.

Après que le Sainct-Esperit si eust enluminé les apostres [1], l'ange si vint du ciel par le commandement de Dieu et apporta la palme à la sacrée et glorieuse Vierge Marie qui estoit adonc en oroyson et luy dist : « *Surge, Maria, et accipe palmam*; Marie, lieve-toy et prends cette palme que je t'apporte; car je te dis pour vray que dedans trois jours ton corps trespassera [2]. *Et ego omnes apostolos mittam ad sepeliendum te*, je envoyeray tous les apostres pour te ensepvelir. » Et elle luy dist : « *Obsecro te, Domine, ut mihi dicas nomen tuum*; je te supplie que tu me dies ton nom. » Et l'ange dist : « *cur queris nomen meum, Maria?* pourquoy demandes-tu mon nom, Marie? » Adonc la Vierge Marie print la palme et la mist sur sa couchette, et appella ses sœurs et voisines et leur dist : « Je vous prie qu'il vous plaise de demourer avec moy, et nullement ne me

---

[1] C'est-à-dire après la Pentecôte.

[2] Ces détails sont sans doute puisés dans le livre faussement attribué à S. Meliton, évêque de Sardes au second siècle. Il y a cependant une différence entre la date de l'événement adoptée par le faux Meliton et celle de notre auteur; celui-ci place la date de la mort de Marie, peu après la Pentecôte, tandis que le faux Meliton la place vingt-deux ans après l'ascension. Au reste on n'a rien de certain ni sur la date, ni sur le lieu de la mort de la Sainte Vierge. Voy. sur saint Meliton, *Biblioth. Patrum,* tom. II, part. 2, p. 212.

laissez; car demain je trespasseray, et iray en la gloire de paradis avec mon très-chier enfant. » Adonc les voisines, c'est assavoir Marie Jacobé et Salomé, Marie Magdaleine et Marie Marthe se prinrent à plourer et dirent : « Veillons et demourons ensemble, car nous ne sçavons l'heure que Jésuchrist viendra. » Et comme elles parloient l'une à l'autre, sainct Jehan vint et frappa à la porte. Les Maries luy ouvrirent et il entra dedans. *Quando vidit eum, turbata est Maria spiritu*; quand la Vierge Marie le veit, elle fut toute troublée en son esperit, et en souspirant ne se peult tenir de plourer et dist : « Jehan, souvienne-toy des parolles que mon doux enfant, ton maistre, te dist quant il estoit en croix, qu'il me recommanda à toy. *Rogo te, Johannes, ut custodias corpus meum,* je te prie, Jehan, que tu deffendes mon corps des Juifs, car je leur ay ouy dire : ne faisons compte jusques à ce que Marie soit morte affin que nous puissions avoir le corps qui a porté Jésus et le brusler. » Sainct Jehan oyant ces parolles se print à plourer et dist : « *O Domine! quid faciam ego quando dilectam meam mihi commissam amisero?* Hélas, Sire, que feray-je quant tu me auras osté ma dame. » Adoncque la Vierge Marie monstra à sainct Jehan les vestemens esquels elle vouloit estre ensevelie, et luy dist : « Jehan, tu me ensepveliras. » Et il respondit : « *Non possum ego facere solus,* je ne le puis faire se mes frères les apostres ne venoient pour me secourir. » Et elle luy dist : « Jehan, mon amy, ilz y seront, car l'ange les assemble pour les faire venir. »

CHAPITRE XXXVI.

Comment en ung moment tous les apostres se trouvèrent devant la porte de la Vierge Marie.

Les apostres se trouvèrent en ung moment devant la porte de la Vierge Marie où se firent grant feste ; et cependant sainct Jehan saillant hors les trouva tous ensemble devant l'huys dont il fut joyeulx et dist : « Benoist soit Dieu, mes frères, de ce que vous estes icy venus. » Et se firent grant feste. Tantost [1] les apostres luy demandèrent comment il estoit venu céans ? et il leur dist : « Ainsy que je preschoye à heure de none, je ne sceu riens que je fus céans où j'ay trouvé les Maries avec la mère de Dieu, lesquelles ploroyent tendrement et disoyent qu'elle devait aller de ce monde-cy en l'aultre et que l'ange du ciel avoit apporté la palme. Et quant je ouys ces parolles, je ne fuz pas joyeulx, mais moult dolent, et ay ploré amèrement. Et pour ce, mes frères, je vous prie que quant viendrez devant elle, que vous ne plorez point, ne quant nous irons l'ensepvelir pour la cause du peuple, *non enim oportet nos flere.* »

CHAPITRE XXXVII.

Comment les apostres entrèrent en l'hostel de la glorieuse Vierge Marie et la saluèrent humblement.

Post hæc autem ingressi sunt apostoli et salutaverunt Mariam, et après les apostres entrèrent en l'hostel de

---

[1] Aussitôt.

la Vierge Marie, et humblement la saluèrent, et la benoiste Vierge Marie les salua semblablement, et rendit graces à Dieu de ce qu'ils estoient venus à elle, et s'assist au meilieu d'eulx, et estoient les lampes allumées. Sainct Pierre dit aux apostres : « Mes frères, veillons tous ensemble. » Adonc la glorieuse Vierge Marie se mist en oroyson, et quant elle eut fini son oroyson, elle se mist dessus son lict, et sainct Jehan et sainct Pierre se mirent aux costez de son chevet. Tantost [1] qu'ils eurent un peu veillé, ils s'endormirent tous excepté les troys Maries qui veilloyent tousjours. *Ecce Dominus venit cum multitudine angelorum*; et Jesuchrist vint en grant compaignie d'anges, entre lesquels estoit sainct Michel, et quant la Vierge Marie le veit, elle dit : « Benoist soit Jésuchrist, car il ne m'a pas oubliée. » Quant elle eut ce dit, elle rendit l'esperit, lequel sainct Michel print.

CHAPITRE XXXVIII.

Comment les apostres trouvèrent la Vierge Marie trespassée.

Lors Jésuchrist dit à sainct Pierre : « *Tu Petre, accipe corpus Marie,* toy Pierre, prens le corps de Marie et le porte ensepvelir. » Alors Jésuchrist monta là sus au royaulme de paradis avec l'ame de sa glorieuse mère. Et tantost après les apostres s'esveillèrent et trouvèrent la Vierge Marie trespassée, puis la mirent dedans le suaire qu'elle avoit donné à sainct Jehan. Et ce faict,

---

[1] Après.

sainct Pierre print la palme et la mist devant et leur dit que nul ne plorast et ne fist semblant de riens. Adonc les apostres prindrent le corps de la glorieuse Vierge Marie, et le portèrent ensepvelir, et sainct Pierre se print à chanter le psealme : *In exitu Israel de Egypto, domus Jacob de populo barbaro.* Et cum audissent eos principes sacerdotum et turbe populi, dixerunt : Quid hoc est? Quant les apostres portoyent le corps de la Vierge Marie ensepvelir, les anges et archanges chantoyent par dessus ung chant mélodieux tellement que ceulx de Hiérusalem l'ouyrent. Les Juifs et évesques, Annas et Cayphas, demandèrent que c'estoit? et ung juif dit : « C'est Marie qui est trespassée que les apostres portent ensepvelir. » Annas et Cayphas dirent : « *Surgite, et interficiamus omnes apostolos;* seigneurs, armezvous, et allons tuer les apostres. »

CHAPITRE XXXIX.

Comment les Juifz voulurent ravir le corps de la Vierge Marie; et les mains demourèrent en la châsse.

Adonc ung juif cruel, plain de malice, voulut prendre le précieux corps de la Vierge Marie, et incontinent qu'il eut mis les mains dessus pour le prendre, il demoura pendu à la châsse, et ne se povoit avoir, et se print à crier à sainct Pierre qu'il lui pardonnast. Et sainct Pierre luy dit : « Croys en Jésuchrist et tu gueriras. » Et il respondit : « Je croys fermement en luy. » Et tantost qu'il eut dit le mot, il fut sain comme devant, et les aultres tomberent l'ung çà et l'aultre là. Sainct Pierre dit à celuy qui estoit guéry : « Viens après ceste palme, et t'en va par la cité, et

à tous ceulx qui vouldront croyre en Jésuchrist tu leur donneras santé. » Et tantost il s'en alla et trouva les Juifz tombez par terre et leur dit : « Ceulx qui vouldront croyre en Jesuchrist, je leur donnerai santé. » Cependant les apostres vindrent mettre le corps de la Vierge Marie au monument, puis ils s'assirent entour. Et tantost vint Jésuchrist à grant compaignie d'anges, et dit à sainct Michel et à sainct Gabriel, qu'ils prinssent le corps de sa mère en chantant.

Sainct Thomas alla droit au monument, car il n'estoit pas venu quant ils la portoyent au sepulchre, et fut bien marry qu'il n'avoit esté au trespas. Et quant il veit les anges qui emportoyent le corps de la Vierge Marie là sus au ciel, il se mist à genoux et fist sa priere à Jésuchrist que par sa saincte grace, il luy pleust laisser aulcun signe affin que les aultres apostres creussent certainement que les anges emportoyent le corps de la benoiste Vierge Marie là sus au royaulme de paradis. *Et tunc cecidit zona qua cingebatur Virgo Maria*; adonc cheut la ceinture de la Vierge Marie [1] que les

---

[1] Parmi toutes les reliques que l'on prétend posséder de la Sainte Vierge, sa ceinture a toujours tenu l'un des premiers rangs. On peut consulter à ce sujet *les Vies des Saints composées sur ce qui nous est resté de plus authentique et de plus assuré dans leur histoire* (par Adrien Baillet). *Paris, Jean de Nully*, 1701-1707, 17 vol. in-8° Voy. le tom. VIII, contenant le mois d'août, au 15 de ce mois, pp. 409-423; vous y trouverez d'amples détails dans un article intitulé, DES RELIQUES DE LA SAINTE VIERGE, c'est-à-dire ses dépouilles, ses habits, son tombeau, etc. Cet article a plusieurs paragraphes; dans le premier il est question du tombeau de la Sainte Vierge, dans lequel

apostres lui avoient ceinte quand ils l'ensepvelirent ; et tantost sainct Thomas leur courut dire : « Mes frères, les anges ont emporté maintenant le corps de Nostre-Dame en paradis, et voici la ceinture laquelle, à ma supplication, Dieu m'a envoyée entre mes mains. » Et lors les apostres retournèrent tout courant au sépulchre de Nostre-Dame et regardèrent dedans, et n'y trouvèrent riens ; *et corpus Mariæ non invenerunt*, et ne trouvèrent pas le corps de la Vierge Marie, car il s'en estoit monté au ciel après l'ascension de Nostre Saulveur et rédempteur Jésuchrist. Et le lieu où Nostre-Dame avoit esté ensepvelie, comme dit est, depuis l'ascension

---

on n'a point retrouvé son corps. Mais à la fin de ce paragraphe, on parle de ses *cheveux*, et même de son *lait*, que l'on dit garder en plusieurs endroits. — Dans le second paragraphe, il est question des habits et autres meubles de la Vierge, tels que sa *robe*, sa *ceinture*, son *voile*, son *écharpe*, son *manteau*, puis sa *bague* ou *anneau* de noces, ses *fuseaux*, ses *lacets*, ses *peignes*, ses *gants*, ses *souliers*, *pantoufles* et autres chaussures ; des *chemises* et autres petits meubles qu'on dit avoir été à son usage. Parmi ces objets, plusieurs étaient multipliés, car différents endroits se vantaient de les posséder. Dans le troisième paragraphe, on parle de la *ceinture* de la Sainte Vierge, qui avait encore plus d'éclat dans l'Eglise que sa *robe*. Le quatrième paragraphe est consacré aux *chemises* de la Vierge ; leur histoire est assez détaillée. Dans le cinquième paragraphe, on raconte tout ce qui a rapport à l'*anneau* de la Sainte Vierge. Enfin son *tombeau* est l'objet traité dans le sixième paragraphe qui termine cet article.

L'article suivant regarde les *images* de la Vierge, à commencer par celle que l'on attribue à saint Luc, etc., etc.

de Jésuchrist, est situé en la vallée de Josaphat qui est entre le mont de Sinay et le mont d'Olivet.

EPILOGUE.

Saincte Anne eut trois maris, c'est assavoir Joachin, Cléophas et Salomé. Et eut miraculeusement de Joachin une fille laquelle s'appelloit Marie qui fut femme de Joseph et mère de Jesuchrist.

Et quant Joachin fut mort, Cléophas la print pour femme, et elle en eut une aultre fille qui s'appelloit Marie, laquelle fust femme d'ung qui se nommoit Alphée, et fust mere de sainct Jacques le Mineur.

Et quant Cléophas fut mort, Salomé la print pour femme et en eut encore une fille qui s'appelloit Marie Salomé, laquelle fut femme de Zébédée et mère de sainct Jacques le Majeur et de sainct Jehan l'Evangeliste; et ainsy saincte Anne eut trois maris.

Cy finist le trespassement de Nostre Dame.

S'ENSUYT

LA VIE DE JUDAS SCARIOTH,

LEQUEL FUT SÉNÉCHAL DE N. S. JÉSUCHRIST ET LE VENDIT.

Légende.

PRÉLIMINAIRE.

Judas Iscariote a joué un rôle trop important dans la Passion du Sauveur, pour que les légendaires du moyen âge ne se soient pas occupés de rechercher ou plûtot de créer les détails de la vie de cet homme, dont le nom trop fameux est devenu le type de la trahison, comme le nom de Néron est celui de la cruauté. Cette vie de Judas est donc encore une légende tirée du *Vita Christi*, et que nous présentons comme monument de notre vieux langage. Il est inutile d'insister sur ce point que tous les faits qui s'y rencontrent et que l'Évangile ne mentionne pas, sont fabuleux, et n'ont été imaginés que pour accroître l'horreur que la personne et le nom de ce coryphée des traîtres doivent inspirer et ont inspirée dans tous les temps.

Avant d'aborder cette légende, disons quelque chose du mot ISCARIOTE, surnom donné à cet homme par les quatre évangélistes.

Les philologues et les commentateurs ne sont nullement d'accord sur l'origine et l'étymologie de ce mot : les uns le regardent comme composé de *is* ou plutôt *isch*, qui signifie homme, et de *Carioth* qui serait le nom d'un bourg de la Terre Sainte, que S. Jérôme, et après lui, Adrichomius placent dans la tribu d'Ephraïm. D'autres citent *Kerioth*, ville de Juda, dont parle Josué, c. xv, *v.*-25. [1] Ainsi *Iscariote* signifierait homme originaire de Carioth ou de Kerioth.

Le P. Amelotte, oratorien, dit dans la table géographique qui accompagne sa traduction du *Nouveau Testament*; 1666-1668, 3 vol. in-8° : « *Iscariot* peut avoir été un village auprès de Samarie vers l'orient, et de là Judas le traître fut appelé Iscariote ; ou peut-être ce nom lui fût donné par anticipation, parce qu'il s'étrangla, ou parce qu'il gardait les aumônes qui étaient données à Jésus-Christ, car du mot hébreu d'où se forme *Escariota* peuvent venir l'un et l'autre. » Cette dernière conjecture du P. Amelotte ne nous paraît pas plus fondée que celle d'un autre commentateur qui dérive Iscariote du mot *sachar* qui signifie récompense, à cause des 30 deniers que Judas a reçus pour prix de sa trahison ; cette étymologie est défectueuse et absurde.

Lightfoot fait venir Iscariote de *Iscortia*, mot talmudique formé de *Scorteus* qui en a la signification ; mais comme il n'y a là que quelque ressemblance de mots, cette étymologie n'est ni admise ni admissible.

Bartolocci, dans sa *Bibliothèque rabbinique*, Rome, 1675, 4 vol. in-fol., prétend que le mot Iscariote est composé de *Isch*, homme, et de *cariotæ*, espèce de palmier ; d'où il infère que Judas est né dans un lieu fertile en palmiers, dans la vallée de

---

[1] Comme il est dit dans le *Thesaurus S. Scripturæ propheticæ et apostolicæ*. Genev., 1613, *in*-8°. Voy. *p.* 371 : « *Judas Iscariotes, id est, ut nonnulli conjectant hebræis Isch-Kerijot, hoc est, vir Keriot seu Keriothites, ab urbe in tribu Juda sic vocata oriundus, cujus fit mentio Josue*, etc. »

Jéricho peut-être, parce qu'il y avait beaucoup de ces sortes d'arbres.

Enfin, dans la cinquième édition de la *Bible de Vence*, Paris, 1827-1833, 27 vol. in-8°, il est dit à la table des noms hébreux avec leur signification, que le nom Iscarioth veut dire *homme de meurtre*. (V. tom. 27, p. 120.) Nous n'avons vu que là cette interprétation, à laquelle l'autorité du savant M. Drach donnerait grand poids, si elle venait de lui; mais nous en doutons fort. Quant au nom Juda, il signifie *louange;* ce nom existait bien des siècles avant notre traître.

On voit par ce que nous venons d'exposer sur ces origines qu'elles sont toutes hypothétiques et qu'elles reposent la plupart sur des bases plus que fragiles. La première paraît la plus probable, elle n'a cependant pas été adoptée par notre biographe anonyme de Judas, car il le fait naître à Jérusalem.

Il existe encore d'autres particularités sur le même objet; mais elles sont aussi dénuées de fondement que les opinions que nous venons de rapporter; on peut malgré cela en amuser un instant le lecteur. Par exemple, Pietro della Valle raconte dans ses Voyages, qu'étant à Corfou, on lui montra un homme que l'on disait de la race du traître Judas; cet homme le niait, et il avait raison. Il est vrai que le bruit a été longtemps accrédité que Judas était de Corfou, que sa race y subsiste encore; et même on va jusqu'à montrer une maison qui, dit-on, lui a appartenu. C'est bien le cas de dire avec Horace : *Credat Judæus Apella, non ego*. Il en est de même d'une tour que l'on montre aussi à Ptolémaïs (aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre), et dans laquelle on prétend qu'ont été fabriqués les trente deniers prix du sang du Juste; c'est ce qui l'a fait appeler *la Tour maudite*.

Quelques esprits saugrenus ou mauvais plaisants ne se sont-ils pas avisés de placer aussi dans notre belle France le berceau du perfide Judas! Il y a tout au plus cent ans que l'on disait encore dans l'Anjou et dans le Maine, que Judas Iscariote était né à Sablé (Sarthe), et même on cite en preuve ce vers :

Perfidus ille Judas Sabloliensis erat.

Heureusement pour Sablé, cette preuve poétique n'est pas très-péremptoire, et n'équivaut point à un certificat de naissance bien légalisé.

On dit encore que les Bretons, parfois en bisbille avec les Normands, ont prétendu que ledit Judas était né entre Caen et Rouen, et on cite à l'appui ce couplet d'une vieille chanson :

Judas était normand,
Tout le monde le dit;
Entre Caen et Rouen ce malheureux naquit.
Il vendit son Seigneur pour trente marcs comptant;
Au diable soient tous les Normands! [1]

Cette pièce lyrico-populaire n'est pas plus probante que le vers précédent. En général il serait difficile de remonter à la source de ces plaisanteries satiriques, qui au reste n'ont jamais eu cours que dans les plus bas étages de la société, et qui sont tout-à-fait insignifiantes.

---

[1] Il paraît que depuis plusieurs siècles on en a voulu aux Normands; car dans l'antique *Paroissien* du diocèse de Chartres, on trouvait, au milieu des Litanies de la Sainte Vierge, un verset ainsi conçu : *A furore Normanorum libera nos, Domine*. Mais il faut convenir que *Normanorum* ne signifie dans ce verset que des ennemis politiques, des conquérants venant du Nord, qui, dans le principe, ont ravagé le pays et qui ne regardent point les populations modernes. Ce n'est qu'en 1773, que le Chapitre de Chartres a fait effacer ce verset dans les Litanies; il y existait depuis le temps où Hasting, chef des Normands, assiégea et saccagea leur ville en 855.

On trouve encore, dans les *Illustres Proverbes* (de Fleury de Bellingen), 1655, in-12, ce sot dicton : « *franc Normand et vrai traiflagoulamen*; savez-vous ce que signifie ce *traiflagoulamen*? il veut dire tout simplement, *traître, flatteur, gourmand, larron* et *menteur*. » Il faut avoir le diable au corps pour avoir imaginé un nom aussi baroque et aussi satanique. Il n'y a pas un descendant des anciens Neustriens qui ne préférera à cet odieux dicton, la citation suivante, extraite d'une revue anglaise moderne : « Les Normands sont, après les Hellènes, le peuple le plus brillant dans l'histoire; leur puissance sur le monde a été gigantesque; elle dure encore. Les Normands ont formé l'aristocratie européenne, et nous ne nous étonnerons pas de ceux qui cherchent à descendre d'une race si illustre. »

Nous ne prolongerons pas ces citations burlesques, et nous finirons par dire que si la France n'est pas le berceau de Judas, elle a eu dans ces derniers temps (il y a quelques années) un homme de sa nation qui, par ses nobles procédés, ses sentiments généreux et sa vive reconnaissance envers sa bienfaitrice, a prouvé que le pur sang d'Iscariote n'est pas encore tari chez les modernes, car, à coup sûr, ledit Israélite peut se proclamer hardiment le descendant en ligne directe de l'apôtre déchu qui va nous occuper.

I.

S'ensuyt la vie de Judas Scarioth, lequel vendit Jésuchrist : et premièrement comment fut engendré.

En Hiérusalem avoit une femme nommée Ciborée, et estoit femme de Ruben. Il advint une foys entre les autres qu'ilz eurent compaignie l'ung avec l'aultre, et puis s'endormirent : Ciborée songea qu'elle avoit conceu ung enfant qui feroit en son vivant plusieurs meurtres et trahysons. Quant elle fut esveillée, elle dit à Ruben qu'elle avoit conceu ung enfant qui feroit plusieurs maulx, se ainsi estoit qu'elle fut grosse. Et Ruben luy respondit : « Vous estes folle, ne parlés plus de cela : car le Dyable vous a tentée qui vous a faict dire ces parolles. — Et je dis, dit Ciborée, que j'ay conceu et enfanté, que mon songe sera vray : j'ay songé qu'il avoit tué l'enfant d'une royne, et qu'il vous avoit mys à mort, et qu'il m'avoit prise à femme, et qu'il debvoit vendre aux Juifz le Saulveur du monde. » Adonc fut Ruben moult esmerveillé. Et quant neuf moys furent passez, Ciborée enfanta ung filz [1] et le nourrist jusques à

---

[1] L'auteur donne pour père à Judas un nommé Ruben ; il ne

ung moys, et pensoit souvent à son songe. Et ne le vouloyent point faire mourir de paour d'être reprins; et ne le vouloyent pas garder, car ilz avoyent grant paour de luy.

II.

Comment Judas fut mys sur la mer, et comment la royne le trouva en l'isle Scarioth.

Adonc Ruben et Ciborée mirent Judas dedans la mer en ung vaissel [1] et le laissèrent aller à l'adventure, et les undes de la mer l'emmenèrent tant qu'il arriva en l'isle de Scarioth. Il advint que la royne de celluy pays, laquelle ne povoit avoir lignée, alloit sur la rive de la mer là où elle trouva ung vaissel au port, lequel elle fit tirer hors et le fit ouvrir. Quant il fut ouvert, elle veit dedans ung bel enfant, si beau que merveilles, et en souspirant elle dist : « Hélas ! si pour cettuy enfant je peusse renouveller mon royaulme, ie en seroye moult joyeuse. » Adonc elle le fit secrètement nourrir ; et incontinent après qu'elle eut trouvé Judas, elle se fit grosse. Et quant vint au bout de neuf moys, la royne disoit avoir enfanté Judas, de quoy il se trouva le contraire. Quant Judas fut grant, la royne le mist en son hostel et le nourrit honorablement, et l'aimoit moult.

---

s'est point conformé au texte de S. Jean, qui, dans son Evangile, chap. XIII, v. 26, dit positivement Judas Iscariote, fils de Simon.

[1] C'est-à-dire une petite nasse, ou panier de jonc ou d'osier.

III.

Comment la royne reprouchoit à Judas qu'il n'estoit pas son filz pour ce qu'il battoit son propre filz.

Or advint que la royne coucha avec le roy, et conceut ung beau filz dont elle enfanta au bout de neuf moys. Quant l'enfant fut grant, il s'entrebattoit souvent avec Judas qui estoit plus grant ; il battoit tousjours l'enfant de la royne, et le faisoit plorer, et le battoit si souvent que la royne en fut courroucée. Il advint ung jour qu'elle se courrouça fort, dont Judas fut moult doulent; et plus que devant se mist à battre l'enfant, dont la royne fut très malcontente, et luy dist : « Judas, se tu bats plus mon enfant, je te feray marry et doulent, et te feray laisser le pays, car tu n'es pas mon filz. — Non, dist Judas. — Vrayement non, dist la royne, car je t'ay trouvé en la mer, et t'en fys mettre hors, et ung grant temps te ay fait nourrir, et te ay fait venir en mon hostel et entretenu, chaussé et vestu ne plus ne moins que se tu feusses mon propre enfant. »

IV.

Comment le traistre Judas, par sa mauldicte envie, tua le propre filz de la royne et puis s'enfouyt.

Après ces parolles, la royne dist à Judas : « Or te donne garde que tu ne faces aulcun desplaisir ne oultraige à mon enfant, car, pour vray et sans faulte, si tu le fays, tu t'en repentiras amèrement. Et tantost que la royne eut ce dit à Judas, il fut fort esbahy, car paravant il cuidoit estre filz de la royne. Or advint ung jour que le roy et la royne le laissèrent et s'en allèrent

esbattre; et Judas demoura avec l'enfant. Quant le faulx Judas veit qu'ilz povoient estre bien loing de l'hostel, il print ung glaive et alla tuer l'enfant du roy [1], et, ce faict, s'enfouyt affin que la royne ne le fist mourir; et comme il s'en alloit, il trouva une compaignie de gens qui alloient en Hiérusalem, et se mist avec eulx, et cheminèrent tant qu'ilz vindrent en Hiérusalem, et là demoura Judas.

V.

Comment Pylate demanda à Judas s'il vouloit servir.

Le lendemain au matin, Judas arriva en Hiérusalem, et s'en alla esbattre par la ville, regardant çà et là, passant le temps. Pylate, qui là estoit, le veit en la rue, et veit qu'il estoit bel enfant : il pensa qu'il seroit bon à servir en court, et le fit appeller. Judas vint à luy et le salua, et luy fit grant honneur, car il avoit toute sa vie servi ung roy. Pylate luy demanda dont il estoit; et il dist : « Je ne sçay, par ma foy, mais j'ai esté nourry en l'hostel d'une royne, et suis venu en ceste ville pour servir quelque seigneur. — Mon amy, dist Pylate, vous debvez sçavoir bien et honneur [2], puisque vous

---

[1] Dans le *Mystère de la Passion*, dont nous parlerons à la fin de la présente vie, on voit le fils du roi de Scarioth jouer aux échecs avec Judas; celui-ci lui cherche querelle et le tue, puis il s'enfuit auprès de Pilate, qui en fait son intendant. Le reste des événements relatifs à Judas, dans ce mystère, est assez conforme à ceux que l'on va lire.

[2] C'est-à-dire, vous devez être instruit et savoir vous conduire en homme d'honneur et bien élevé.

avez servi en tel lieu ; me voulez-vous servir loyallement, et je vous donneray bons gaiges? » Judas luy respondit : « Sire, je suis vostre ; commandez-moy tout ce qu'il vous plaira commander, car bien loyallement vous serviray. » Adonc Pylate le nomme de sa maison pour le servir. Judas estoit si diligent que son service plaisoit fort à Pylate ; et l'aimoyt plus que nul aultre serviteur, et se gouvernoit le plus par luy, si que tous les aultres serviteurs en furent moult envieux. Advint ung jour que Pylate s'en alloit esbattre, et passa touchant ung jardin auquel avoit ung pommier chargé de moult belles pommes, desquelles Pylate eut desir de manger. Or estoit cestuy jardin à ung homme de Hiérusalem nommé Ruben, lequel estoit père de Judas ; et n'en savoit riens ledit Ruben, ne Judas aussi, car il ne congnoissoit nul de ses parens.

VI.

Comment Judas Scarioth tua Ruben son père dedans son jardin, quant il cueillit des pommes pour Pylate.

Pylate appella son serviteur Judas, lequel estoit plus prest à mal faire que tous les aultres, et luy dist : « Judas, va-t-en au jardin de Ruben, et m'apporte des pommes que j'ay veues en ung moult beau pommier, car se je n'en ay, je seray malade. » Et, ce dit, Judas print son espée et s'en vint au jardin de Ruben son père ; il ne sçavoit pas qu'il fust son père, ne Ruben aussi que Judas fust son filz. Judas commença à coupper les branches du pommier pour avoir des pommes ; et Ruben qui estoit en son hostel ouyt les coups. Tantost [1] il vint,

[1] Tantost signifie là aussitôt ; on l'employait aussi pour bientôt, alors, au plutôt, promptement.

et il trouva Judas qui couppoit les branches de son pommier et se courrouça, et dist : « Maulvais homme, que n'as-tu prins des pommes sans tailler l'arbre? Il appert que tu es meschant,» et se dirent de grans injures l'ung à l'autre, et s'entrebattirent tellement que Judas tua son père Ruben de son espée. Après qu'il l'eut tué, Ciborée, femme de Ruben et mère de Judas, vint et veit comment il sailloit du jardin et qu'il avoit tué son mary; elle commença à crier à haulte voix, soy desconfortant et disant : « Hélas! que feray-je de mon mary, que ce maulvais truant a tué? » Adonc Judas apporta des pommes à Pylate du jardin de Ruben. Et tantost qu'il les eut, Ciborée vint à Pylate plourant, criant et menant grant deuil, et se plaignoit de Judas qui avoit tué son mary à tort et sans cause. Mais Pylate, qui fort l'aymoit, n'en tint pas grant compte, et le fit appeller et luy demanda s'il estoit vray; il dit qu'ouy, mais que Ruben l'avoit premier oultraigé. « Venez çà, femme, dist Pylate. Il ne vous fault point tant plourer, car à cop faict il n'y a remède. Je ne vous sçauroye aultre chose faire; mais vous fault pourveoir d'ung aultre mary; vous prendrés donc pour mary mon serviteur qui sçait bien et honneur. » Ciborée respondit : « Non feray pour riens du monde. Vrayement, dist Pylate, Dame, si ferés; mais pour ceste heure saillez [1] ung peu hors de céans, car j'ay ung peu affaire. » Adonc Ciborée saillit, et tantost Pylate vint secrettement parler à Judas et luy dist : « Judas, mon amy, tu n'as chevance [2] ne possession; ceste femme est de riches gens. Et si [3] a maisons bien gar-

[1] *Saillez*, sortez.

[2] *Chevance*, fortune, biens, héritage, etc.

[3] *Si* pour elle.

nies et remplies de tous garnimens d'hostel et a belle chevance [1], prez, boys, vignes, terres et aultres possessions, or et argent. Se [2] tu la prens à femme, jamais de ton vivant ne seras povre. Sire, dist Judas, puisqu'il vous plaist de vostre grace me le conseiller, j'en suis content.» Adonc Pylate appella Ciborée et luy dist : «Çà, Ciborée, ne plorez plus et ne vous donnez tant de mélancolie : car je vous feray plus de biens qu'oncques ne fit à femme. Je vois bien que vostre mary est mort et ne peult ressusciter ; d'aultre part, Judas est mon serviteur, et de luy ne me puis passer qu'il ne fust grant dommaige ; il est jeune et bien sçavant, prenez-le à espoux pour l'amour de moy : car vous serez mieulx mariée que par avant, et je vous prometz, par ma foy, que si vous le faictes, je vous sçauray bon gré. Sire, dist Ciborée, bien me desplaist ; mais à vostre volunté soit faict.»

VII.

Comment Judas espousa Ciborée sa mère, et comment elle luy compta son songe.

Judas adonc print pour femme Ciborée sa mère; mais il ne sçavoit pas qu'elle fust sa mère, ny elle qu'il fust son filz. Quant ilz eurent demouré ung peu de temps ensemble, Ciborée se print un jour à plourer et à soupirer moult amèrement. Et Judas luy demanda qu'elle avoit? — « Hélas! dit-elle, je dois bien plourer, et ce n'est pas de merveilles. Las! dolente, il y a bien xxii

---

[1] Chevance, fortune.

[2] *Se* pour si.

ans ou environ que je mys un mien petit enfant de l'eage d'ung moys sur la mer dedans ung tonneau, et je pense qu'il soit pery ou noyé : car je songeay la nuyt qu'il fut engendré, qu'il tuerait le filz d'un roy et d'une royne, et mettroit à mort son père, puis me prendroit à femme, et debvoit faire plusieurs maulx et trahysons, et debvoit vendre le Rédempteur du monde aux Juifz xxx deniers. Adonc Judas apperceut que c'estoit luy : car la royne qui l'avoit nourry se courrouça à luy pour ce qu'il battoit son enfant, en luy reprochant qu'elle l'avoit tiré hors de la mer et qu'il estoit dedans ung tonneau ; et puis se recorda de l'enfant de la royne qu'il avoit tué, et mys à mort son père, et puis prins sa mère à femme [1] ; desquelles choses il eut grant contrition et repentance. Et estoit l'an de la Passion ; car adonc Jésuchrist preschoit et faisoit tous les jours plusieurs miracles évidens. Et Judas, qui moult estoit courroucé des grans maulx qu'il avoit faicts, s'agenoilla devant Ciborée sa mère qu'il avoit espousée, et luy cria mercy, qu'il luy pleust voluntiers luy pardonner, et sa mère luy pardonna voluntiers. Adonc Judas print congié, et s'en alla tout droict à Jésuchrist ; car il avoit ouy dire que c'estoit le sainct prophète, et qu'il pardonnoit les péchez. Quant Judas fut devant Jésuchrist, qui estoit à disner chez sainct Matthieu avec ses onze apostres, il s'agenoilla devant luy, et lui cria mercy en plorant, qu'il luy pleust luy pardonner, et pria qu'il fust ung de ses disciples. Et ung peu de temps après, Judas requist

---

[1] Il faut convenir qu'au fond de ces scènes épouvantablement burlesques, il y a une pensée profonde. L'auteur a cru devoir préparer le déicide par le parricide et l'inceste.

à Jésuchrist qu'il fust son apostre, et Jésuchrist fut content. Et paravant n'estoyent que unze apostres, et avec Judas furent douze. Adonc Jésuchrist fit Judas son sénéchaux [1], et cettui-ci achetoit tout ce qu'estoit nécessaire à Jésuchrist et à ses apostres; et prenoit tousjours la diziesme partie de ce qu'on donnoit à Jésuchrist.

VIII.

Comment Marie-Magdalene oignit les pieds de Jésuchrist, et comment Judas y trouva à reprendre.

Or il advint qu'après l'honneur que firent les Juifz à Jésuchrist [2] le jour du Sabbat, qui fut le jour de Pasques flories lors de son entrée en Hiérusalem, il alla souper chez Simon le lépreux à Béthanie. Les tables furent mises pour aller menger; le Saulveur print sa place, le Lazare s'assit [3], et Marie-Marthe servoit et administroit les viandes. Marie-Magdalene print une boiette plaine d'oignemens [4] précieux, et en oignit les pieds de Jésuchrist; et du grant odeur qui yssoit [5] de l'oignement,

---

[1] Jadis le mot *sénéchal* a quelquefois signifié pourvoyeur, maître d'hôtel, car on trouve dans un vieux roman de Merlin: « Judas estoit sénéchaux des apostres. »

[2] *L'honneur que firent les Juifs à Jésuchrist*, c'est-à-dire, les honneurs que rendirent les Juifs à Jésus-Christ.

[3] Les Juifs ne s'asseyaient point à table; ils prenaient leurs repas, comme les Romains, dans le triclinium, étendus sur des lits, s'appuyant sur le coude gauche, et se servant de la main droite pour boire et pour manger.

[4] *Oignemens*, parfums.

[5] *Yssoit*, sortait, s'évaporait.

toute la maison en estoit odorant. Et Judas Scarioth dit : « Il vaulsist mieulx que cest oignement, qui valoit bien troys cens deniers, eut esté vendu et donné aux povres ; » et Jésuchrist luy respondit : « Cest oignement n'appartient pas donner aux povres ; mais tu vouldroyes bien qu'il fust vendu pour te approprier l'argent ; » et dit encore Jésuchrist : « Cest oignement soit gardé jusques au jour de ma sépulture ; toujours aurés les povres avec vous, non pas moy..... »

IX.

Comment le jeudy à heure de nonne, Jésuchrist envoya Judas acheter ung aignel blanc et du poisson.

Le jeudy [1] à heure de nonne [2], Jésuchrist envoya Judas, son maistre dhostel, acheter ung aignel et du poisson, et vouloit souper avec ses apostres, disant qu'il ne mangeroit plus avec eulx jusques à tant qu'il seroit ressuscité. Judas alla en la cité et acheta ung aignel blanc et du poisson. Et tantost que les Juifz

---

[1] Les Juifs ne connaissaient point le *jeudi*. Les jours de la semaine n'avaient que des noms numériques : notre dimanche était *una sabbathi ;* notre lundi, *secunda sabbathi ;* notre mardi, *tertia*, etc. Ainsi le jeudi était le *quinta sabbathi*. Voyez une dissertation intitulée : La Semaine, *ou Recherches sur l'époque où les premiers chrétiens, les Romains et les peuples d'Occident ont commencé à adopter la semaine, c'est-à-dire la division des jours du mois en nombre septenaire*. (Dijon, Lagier), 1830, in-8° de 47 pages, tiré à cent exemplaires. V. p. 32.

[2] Cette heure répond à trois heures après midi.

veirent Judas, ilz luy demandèrent où estoit Jésus, et de paour qu'ils avoient qu'il ne s'apperceust de quelque chose, ilz ne luy en osoyent gueres parler, mais le regardoyent en luy faisant malechiere [1], tant que Judas congneut qu'ils le cherchoyent pour le mettre à mort. Tantost Judas porta à Jésuchrist l'aignel et le poisson; et Jésuchrist dit : « Va le apprester, et quant il sera prest, apporte-le au palays de David, car je souperay avec mes apostres. » Gamaliel qui avoit vu comment Judas acheta le poisson, pensa que Jésuchrist voulsist faire quelque chose, changea sa robe qu'il ne fust congneu et alla en la maison de Ruth [2]. Quant vint à la fin du jour, Judas print la viande et dit à Gamaliel, qu'il trouva à l'huys [3] comme ung povre, qu'il luy aydast à porter la viande; Gamaliel repondit : voluntiers le feray. Adonc portèrent la viande et mirent les tables.

---

[1] *Malechiere*, mauvaise mine. *Chiere* signifie visage, mine, contenance.

[2] Il est dit dans un chapitre précédent du *Vita Christi*, relativement à ce Ruth ou du moins à sa maison, que la veille, « quant il fut nuyct, Jésuchrist, avec la Vierge Marie et ses disciples et Marie Magdalène, s'en allèrent en Hiérusalem en la maison d'un prudhomme nommé Ruth; car aultrefois avoit esté en son hostel. Cette maison estoit auprès de Hiérusalem entre la cité et le palays de David. Derrière ceste maison avoit ung jardin où il y avoit plusieurs arbres et des canes qui jettoient le sucre, et estoit de costé ung fleuve nommé Cédron, et là Jésus enseignoit ses disciples et apostres, et leur monstroit sa mort comme elle s'approchoit; et ne voulut pas que Lazare allast avec luy, car les Juifs le vouloyent tuer après qu'il fut ressuscité. »

[3] *A l'huys*, à la porte.

Jésuchrist monta au palays avec les apostres, et laissa sa mère et Marie Magdalène avec Ruth, son hoste. Puis Jésuchrist se mist à table avec ses apostres et dit : « Mon Père commanda à Abraham et à Moyse qu'ilz fissent sacrifice d'aigneaulz ; or est le temps qu'on sacrifiera le Fils de l'homme. Je suis l'aignel sacrifiant qui doibs mourir pour tous remembrer. » Après qu'il eust dit qu'on apportast le poysson, Judas l'apporta. Quant Jésuchrist l'eut, il dit : « l'ung de vous me trahira. » Quant les apostres l'ouyrent, ils furent esbahis, et regardoyent l'ung l'autre, pensant lequel pouvoit estre. Et sainct Pierre dit : « Sire, dis-nous lequel te trahira, et nous le mettrons hors de nostre compaignie. » Jésuchrist dit : « Il n'est pas encore temps à vous de le sçavoir. » Saint Jehan luy dit : « Sire, dis-nous, s'il te plaist, qui est celuy qui te trahira? » Jésuchrist dit : « Celuy qui mettra la main avec moi au plat. » Et Judas l'y mit.

Tantost après que la cène fut faicte, le dyable entra au corps de Judas, et incontinent se partit, et de propos délibéré pensa comment il pourroit vendre et trahir Jésuchrist ; et alla trouver les Juifz.

X.

Comment Judas fit marché avec les Juifz pour leur vendre Jésuchrist.

Quant les Juifz qui tenoyent leur conseil, veirent le traistre et mauvais Judas, lequel estoit venu à eulx, gratieusement le receurent, et Cayphas luy demanda : « Où est Jésus ton maistre? » Et Judas respondit : « Je viens de là où il est ; et, si vous voulez, vous l'aurés bien et ferés à vostre volunté. » Et Annas dit : « O

Judas! Dieu t'a donné grant grace, et t'a enluminé quant tu as congneu vérité; regarde que tu veulx que nous te donnons et tu nous monstreras où il est, affin que nous ne puissions faillir. — Oui, dit Judas, car en sa compaignie il a ung cousin germain qui bien le ressemble [1]. — Judas, vous dictes tres bien, dit Annas; prenez de nous ce que vous vouldrez. » Et adonc Cayphas dit aux Juifz : « Que luy donnerons? Grant bien il nous a faict et à tous ceux qui viendront après nous; car si Jésus vit, il mettra tout le monde en erreur. » Benjamin, qui estoit l'ung des douze Juifz jurés, dit qu'on luy donnast trente deniers d'argent, mais qu'il fit ce qu'il avoit promis. « Je le feray, dit Judas, mais allons y saigement, car vous estes trop, et s'il sçavoit que le vouliez prendre, il s'enfuyroit; mais je sçay bien le lieu où il se pourroit fuyr, et se me voulez bien payer, je le vous rendray entre vos mains. » Et Annas dit : « Nous te baillerons trente deniers [2]. » Judas dit :

---

[1] C'était S. Jacques le Mineur, surnommé *le Juste*, fils d'Alphée et de Marie, sœur ou belle-sœur de la Sainte Vierge, selon le P. Pezzon et beaucoup d'autres. Il ressemblait, dit-on, beaucoup au Sauveur.

[2] Quelle était la valeur de ces trente deniers? Ceux qui ont regardé chacune de ces pièces comme un marc ou un talent se sont gravement trompés. Ce n'était qu'un sicle composé de quatre drachmes : la drachme valait 77 cent. de notre monnaie, et par conséquent le sicle 3 fr. 8 c.; ce qui fait 92 fr. pour la somme totale qu'a reçue Judas. Ce prix est désigné dans l'*Exode*, XXI, 32, pour la valeur d'un esclave.

Dans un roman historique du XVe siècle, intitulé : *La destruction de Hiérusalem et vengeance de nostre Saulveur et Rédempteur Jésuchrist, faicte par Vespasian*, empereur de

« Je suis content, et maintenant je le rendray. » Cayphas dit : « Envoyez tost quérir nos gens, et irons avec Judas, affin que Jésus n'eschappe. » Les evesques [1] firent armer leurs gens. Jésuchrist vint à ses apostres et les trouva dormans et dit : « Ne povez-vous veiller une heure avez moy? ne vous ay-je pas bien dit que l'ung de vous me trahira? Levez sus et veillez, car le

---

Rome, et par Tytus son filz ; dans ce roman, dis-je, où tout est fiction, hors le siège et la prise de Jérusalem, on trouve un chapitre ayant pour titre : *Comment l'Empereur fit vendre tous les Juifz, et en fit donner trente pour ung denier.* (Il faut prévenir d'abord que dans ce roman, S. Clément a converti Vespasien et ses barons, qu'il leur a administré le baptême, et que par conséquent l'empereur est zélé chrétien, va régulièrement à la messe et est outré contre les Juifs, de ce qu'ils ont crucifié le Sauveur.) Le chapitre en question commence ainsi : « Quant l'empereur veit qu'il tenoit tant de Juifz prins et qu'il en pouvoit faire à sa volunté, il dit à ses barons : Seigneurs, puisque Jésuchrist nous a faict tant de grace qu'il nous a donné victoyre, je vengeray sa mort et vendray tous les Juifz; et ainsy qu'ils achetèrent Jésuchrist trente deniers, ainsy en veulx donner trente pour ung denier. Et tantost fit crier que tout homme qui voudroit acheter des Juifz, qu'il s'en vînt à celluy qui estoit commis pour les vendre, et qu'il en donneroit trente pour ung denier, etc. »

[1] Nous avons déjà parlé, dans la *Vie de Marie,* de cette expression dont se servent les écrivains français du xve siècle, pour désigner les *princes des prêtres* chez les Juifs. Le Père Maillard, dans sa *Passion,* non-seulement se sert de ce mot dans le même sens, mais il nomme également *évêque,* Jésus mené à Cayphe. Il est vrai qu'il lui donne là le titre « de souverain évesque duquel seulement le Pape est vicaire. » Ce mot rentre alors dans l'acception qu'on lui donne ordinairement.

filz de l'homme est trahy et vendu. » Et de rechief Jésuchrist s'en retourna au jardin prier Dieu le Père; et quant il eut de rechief prié et qu'il sçavoit bien que sa mort et passion approchoit, il s'en retourna encores à ses apostres, et les trouva dormans et leur dit : « Dormez et reposez, car le jour s'approche qu'on vous esveillera. » Et Jésuchrist à la dernière fois s'en retourna au jardin, et pria son Père comme devant. Et Judas et les Juifz vindrent au jardin d'Olivet, lesquels portoyent fallots et lanternes pour le prendre.

XI.

Comment Judas livra Jésuchrist aux Juifz en le baisant, et comment sainct Pierre couppa l'oreille à Malchus.

Adonc Judas dist aux Juifz : « Allons au jardin, car il y est. » Et tantost les Juifz allèrent au jardin avec Judas; et quant ilz veirent Jésuchrist, il leur demanda : « Que quérez-vous [1] ? » Adonc ilz tombèrent à terre à la renverse, et puis se levèrent et dirent : « Nous demandons Jésus de Nazareth. » Et firent ainsi par troys foys; et à la tierce Jésuchrist leur dit : « Si vous me quérez, me voicy, et laissez aller mes apostres. » Adonc Judas vint baiser Jésuchrist, et tantost les sergens le prinrent et le lièrent bien fort. Adonc sainct Pierre print son cousteau et en coupa l'oreille à ung qui s'appelloit Malchus. Et Jésuchrist dit à sainct Pierre : « Mets ton glaive en sa gaine, car qui de glaive frappera, de glaive mourra; tu scays bien que, se je vouloye, que mon Père, qui a pouvoir sur tout, m'envoyeroit plus de

---

[1] *Que quérez-vous ?* Qui cherchez-vous.

douze mille légions d'anges pour me délivrer de ces gens; mais il sera faict de moy comme il a été prophétisé. » Sainct Pierre dit : « Se tous te renioyent, je ne te renieray pas. » Adonc Jésuchrist dist à sainct Pierre : « Saches que devant que le coq chante, tu me auras renyé trois fois. »

XII.

Comment se désespéra Judas voyant Jésuchrist condamné, et comment mist fin à ses jours.

Cependant ces faux et méchans Juifs, après avoir interrogé, frappé et conspué Jésus, le condampnèrent à estre crucifié sur le mont Golgotha entre deux larrons. Alors le traistre Judas, voyant que Jésuchrist estoit condampné, meu [1] de pénitence infructueuse, rapporta les trente deniers aux princes des prestres et anciens du peuple, en disant : « J'ai péché en baillant par trahison le sang juste. » Vérité reluist, dit sainct Jehan Crysostome; le traistre de soy-mesmes donne tesmoignaige, et clost la bouche à ceulx qui l'ont condampné, car en ce accuse les Princes de la loy, qui, à sa pénitence, furent plus que luy endurciz, en lui disant : « Que nous en chault-il ? Se tu as faict folie, si la prens [2]. » Dont il entra en désespoir; et, jettés les deniers au temple [3], s'en partit et se

[1] Mu.

[2] *Que nous en chault-il?* etc., etc. Que nous importe? si tu as fait sottise, tant pis pour toi.

[3] L'auteur du *Vita Christi*, et le Père Maillard ont omis la circonstance suivante : après que Judas eut jeté les pièces sur

pendit et creva par le milieu, si que les entrailles qui avoient conçu la trahison, cheurent toutes dispersées [1].

On trouve quelques détails de plus sur la fin de Judas dans le fameux *Mystère de la Passion*, qui a paru au commencement du xv[e] siècle, puisqu'il a été représenté en 1402. Comme cette pièce a été calquée sur l'histoire

---

le pavé du temple (ce qui prouve que le Conseil s'y était tenu), les Princes des Prêtres les ayant ramassées, ne crurent pas pouvoir remettre cet argent dans le trésor sacré parce qu'il était le prix du sang. Ils délibérèrent d'en acheter le champ d'un potier pour servir de sépulture aux étrangers. Ce champ était au midi de la montagne de Sion, hors des murailles de la ville sainte, et, par un effet de la Providence, il fut appelé communément par les Juifs *Hacel-Dama*, c'est-à-dire le *champ du sang*. Cette acquisition ne se fit qu'après la résurrection du Sauveur.

[1] Ce ne serait que miraculeusement, d'après le genre de mort de Judas, que ses entrailles eussent pu ainsi se détacher et tomber. La plupart des commentateurs, entre autres Casaubon, Gronovius, Heinsius, pensent que cette rupture des entrailles n'a jamais été ni pu être l'effet de la strangulation. Bèze remarque, que, d'après la force du grec et les scholies, le mot *suspendu* pourrait être remplacé par celui de *précipité*. Alors cet accident de Judas aurait pu être naturel, vu l'enflure violente qui survient d'ordinaire à ce genre de mort; c'est l'avis de Scheuchzer, dans sa *Physique sacrée*. Un théologien a émis cette autre opinion : « Après le morceau de pain (que Jésus donna à Judas pendant la cène), dit l'Ecriture, Satan entra en lui; et il n'est point étonnant qu'il ait mis en pièces un cadavre qui lui fut dévoué avec infamie. » Toutes ces vaines conjectures prouvent que les savans ont quelquefois du temps à perdre.

de Judas que nous venons de rapporter, nous allons en donner une petite notice qui offrira la récapitulation de cette histoire et quelques légères additions. Disons d'abord un mot du titre de ce volumineux drame religieux ; l'édition que nous citons est bien postérieure à sa première représentation : MYSTÈRE *de la saincte Passion de Nostre Sauveur J.-C., avec des additions et corrections faites par très-éloquent et scientifique docteur Messire Jehan Michel; lequel fut joué à Angiers moult triomphantement et dernièrement à Paris l'an* 1507; in-4°. Cette pièce, composée de vingt-cinq à trente mille vers, a un prologue et est divisée en quatre journées. Dans la première figurent 87 acteurs ; dans la seconde, 100 ; dans la troisième, 80 ; et dans la quatrième, 105 ; total 372 acteurs. Il est présumable que plusieurs rôles étaient remplis par un même personnage. Dès la première journée on fait faire et dire aux diables toutes sortes d'extravagances. Puis pour rendre Judas plus odieux, on lui fait commettre les crimes d'assassinat et d'inceste dont nous avons parlé dans sa vie, et l'on continue ses faits et gestes jusqu'à sa mort, ainsi que va le démontrer la petite récapitulation suivante du mystère.

On voit d'abord Judas jouer aux échecs avec le fils du roi de Scarioth ; il lui cherche querelle, le tue et se réfugie auprès de Pilate qui en fait son intendant.

Pilate et Judas vont se promener dans le jardin de Ruben et de Ciborée ; Judas ignore complètement qu'il est dans la propriété de son père et de sa mère ; ceux-ci, de leur côté, croient que leur fils a été noyé dans son enfance.

Comme les fruits de ce jardin sont beaux, Pilate ordonne à Judas d'en cueillir quelques-uns ; Judas obéit.

Alors survient Ruben qui en réclame le prix. Judas, loin de le payer, brise les branches des arbres; une querelle s'engage entre eux, Judas tue Ruben.

Ciborée accourt et demande justice à Pilate, de la mort de son mari. Mais Pilate qui sent que c'est à son instigation première que Judas a accompli un meurtre, veut le sauver, et pour y parvenir, il propose à Ciborée d'épouser l'assassin de son mari. Celle-ci fait d'abord quelque difficulté; mais l'affaire s'arrange, et séance tenante, le mariage se fait.

Bientôt la Jocaste juive reconnaît son fils dans son époux, et s'abandonne au plus affreux désespoir. Judas lui-même est effrayé de son double crime et va se jeter aux pieds de Jésus qu'il trouve à table chez S. Mathieu. Les dix apôtres choisis parmi les plus humbles et les plus pauvres pêcheurs, sont autour de lui. Jésus pardonne à Judas et le reçoit au nombre des siens.

Judas, dans le repas auquel il assiste avec Jésus chez Simon, murmure quand il voit à la fin Madeleine répandre sur les pieds du Sauveur, des parfums qu'on aurait dû vendre à son profit; Jésus lui fait quelques observations à cet égard.

Sathan, par ordre de Lucifer, s'adresse à Judas pour qu'il trahisse J.-C. Judas succombe et vend son maître trente deniers. Le marché conclu, le traître revient joindre les autres disciples, et trouve S. Pierre et S. Jean préparant le festin. Bientôt Jésus arrive et fait la cène avec ses apôtres [1]. A peine leur a-t-il offert le

---

[1] Voilà le troisième repas dont il est question dans ce mystère (celui qui a eu lieu chez S. Mathieu, celui de Simon et la cène); nous observerons qu'à ces trois repas donnés sur la scène, Jésus ne manque jamais de dire son *Benedicite*, en se mettant à table.

pain rompu, et Judas en a-t-il pris sa part, qu'un démon entre et saute sur les épaules du traître, sans être vu des autres convives. Judas possédé se lève et court avertir les Juifs auxquels il doit livrer son maître. La cène finie, on va au jardin des Oliviers; Jésus se met en prière, les apôtres s'endorment, les soldats s'avancent, Judas qui les conduit embrasse Jésus, et bientôt le Sauveur est arrêté et chargé de liens par ces soldats qui le reconnaissent au baiser du traître.

Judas, en voyant paraître Jésus chez Hérode, se repent; et le *Remords* (l'un des personnages de la pièce), s'empare aussitôt de lui et le livre aux plus affreux tourments. Le traître a beau rendre l'argent qu'il a reçu, rien ne l'apaise; il ne se possède plus; il invoque l'enfer; et *Désespérance* (autre personnage), paraît sur le champ et lui propose différents moyens de terminer son infâme vie par le suicide : il faut, lui dit-elle,

> Il faut que tu passes le pas :
> Voici dagues, et coutelas,
> Forcettes, poinçons, allumettes :
> Avises, choisis les plus belles,
> Et celles de meilleure forge,
> Pour te couper à cop la gorge,
> Ou si tu aimes mieux te pendre,
> Voici lacs et cordes à vendre.

Judas ne se le fait pas dire deux fois, il prend un lacet et se pend. *Désespérance* remplit à son égard les fonctions de bourreau, puis, avec l'aide des autres diables, elle l'emporte en enfer. Ainsi finit l'histoire.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR L'ORIGINE ET L'USAGE

DE L'INSTRUMENT DE PÉNITENCE

APPELÉ

DISCIPLINE.

L'usage de la *discipline*, considérée comme instrument de pénitence [1], remonte à des temps très-reculés. Les uns en reportent l'origine au VIe siècle; d'autres en regardent S. Dominique l'encuirassé et le B. Pierre

---

[1] Le mot DISCIPLINE, du latin *disciplina*, formé de *disco* et *puellus*, ou plutôt *pullus*, signifie proprement instruction de la jeunesse, institution, éducation, réglement, ordre, conduite. Comment a-t-il changé sa signification au point de désigner non-seulement un châtiment volontaire, mais même l'instrument qui sert à ce châtiment? Ce changement, qui a eu lieu vers le Ve siècle, est dû sans doute au bouleversement qu'a éprouvé la langue des Romains lorsqu'a commencé la basse latinité; beaucoup de mots ont été dénaturés soit dans leur acception, soit dans leur forme. On a d'abord appelé *discipline* la peine infligée aux coupables condamnés à la flagellation. Dans le premier livre de la loi des Lombards, Tit. 14, on trouve : *Servus verò secundum legem triplum componat damnum; in loco restituat; et pro banno*, DISCIPLINÆ *corporali subjaceat.* Matthieu Paris, en

Damien comme les premiers instituteurs. Mais il faut faire distinction entre la *discipline,* instrument de punition infligée à un coupable en le flagellant malgré lui, et la *discipline,* instrument de pénitence et de mortification dont on se frappe volontairement, en vue d'expiation de ses fautes. La première, instrument de châtiment, est fort ancienne. Dès l'an 508, on trouve, dans une règle de S. Césaire d'Arles, la flagellation établie comme peine appliquée aux religieuses indociles. Depuis ce temps, elle a continué à être spécifiée comme punition dans plusieurs règles monastiques. Voici un exemple de l'une des punitions de ce genre infligée, dans le IXe siècle, à une religieuse accusée et convaincue d'inceste par le concile de Douzi, tenu le 13 juin 874. On jugera, par cette pénitence, de l'esprit d'ordre qui régnait alors, et de la sévérité avec laquelle on punissait alors les fautes. Voici le fait :

Cette religieuse se nommait Duda, et avait péché avec un prêtre appelé Huntbert. Celui-ci nia le cas; mais la grossesse convainquit Duda, et deux religieuses (Berthe et Erprède) furent reconnues ses complices. On raconte ainsi la pénitence à laquelle Duda fut condamnée par le concile :

1° « Pendant trois ans, elle sera frappée de verges

1252, raconte aussi comment un religieux, coupable de quelque faute, reçut la discipline de la main de ses confrères : *Vestibus igitur spoliatus, ferens in manu virgam quam vulgariter* balais *appellamus, intravit capitulum et confitens culpam suam singulis fratribus,* DISCIPLINAS *nudus accepit.* Par la suite, on a étendu le nom de DISCIPLINE à l'instrument avec lequel on infligeait la punition; mais cela n'a eu lieu que dans les monastères.

sur le dos, en présence de l'abbesse et des religieuses, afin d'expier, par la douleur de la chair, les fautes que le plaisir de la chair lui a fait commettre.

2° « Pendant trois autres années, elle communiquera, à la vérité, aux prières des sœurs, c'est-à-dire qu'elle pourra y prendre part; cependant elle ne sera pas dans le chœur avec elles, mais derrière la porte, ou dans un lieu que l'abbesse assignera.

3° « La septième année, elle ira à l'offrande, mais la dernière de toutes; et après sept ans accomplis, elle recevra le corps et le sang de Notre Seigneur, si elle est vraiment pénitente.

« On lui recommandera de ne jamais oublier son péché, d'avoir toujours les yeux baissés, et de faire le signe de la croix toutes les fois que des pensées impures la tourmenteront. »

Quant à Berthe et Erprède, les deux religieuses ses complices, le concile ordonne « qu'on leur impose une pénitence de trois ans et demi, pendant lesquelles elles seront aussi frappées de verges, pour n'avoir pas découvert le péché de leur sœur à ceux qui auraient pu prévenir un si grand scandale. »

Les évêques, pour ordonner ces flagellations, s'autorisaient de la règle de S. Benoît d'Aniane [1], qu'ils di-

[1] Ce célèbre restaurateur de la discipline monastique en France, a commencé à s'occuper de sa règle vers 776, n'étant encore que simple moine à l'abbaye de Saint-Seine en Bourgogne, où il avait pris l'habit religieux en 774, et où il resta jusqu'en 780. Il se retira en Languedoc, et fut suivi de plus de trois cents disciples qui se mirent sous sa direction; c'est alors qu'il établit sa réforme dans une infinité de monastères de Pro-

saient avoir été publiée par l'inspiration du Saint-Esprit, et mise par S. Grégoire au rang des écrits canoniques, c'est-à-dire des écrits qui sont reçus par l'Eglise. On attribue cette instruction à Hincmar, 32ᵉ archevêque de Rheims (de 845 à 882), et il n'est pas difficile d'y reconnaître son style. (Voy. l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, par de Longueval, continuée par Berthier ; *Nismes*, 1780-81, 18 *vol. in*-8°, tom. VI, p. 262-63.)

Cette règle de S. Benoît renfermait parfois des injonctions très-sévères, si l'on en croit une note extraite de l'un des *Fabliaux analysés* par Legrand d'Aussy, édition de 1829, 5 *vol. in*-8°, tom. II, p. 409. « La règle, y est-il dit, ordonne des jeûnes excessifs, des flagellations rudes et sanglantes, même pour les enfants, *jejuniis nimiis, acribus verberibus coerceantur*. Si, au chœur, ces enfants faisoient en chantant la moindre faute, on les dépouilloit et on les frappoit de verges. Dans la seconde partie de la règle de S. Colomban, il se trouve aussi des détails non moins sévères, mais bien minutieux, sur ces sortes de pénitences ; c'est un tarif qui prescrit tant de coups de *discipline* pour le religieux qui ne se sera pas prosterné en sortant du couvent ; tant pour celui qui, au commencement de son repas, n'aura pas fait le signe de la croix sur sa cuiller ; tant pour celui qui n'aura pas coupé ses ongles avant de dire la messe ; tant pour celui qui, à table, n'aura pas ramassé les miettes de son pain ; tant, etc., etc. C'étoit le supé-

---

vence, de Languedoc et de Gascogne. Sa règle, connue sous le titre de *Codex regularum*, a été publiée à Rome, en 1661, par les soins de Lucas Holsteinius, et plusieurs fois réimprimée depuis.

rieur qui prononçoit ces peines, et qui ordinairement les infligeoit. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la discipline considérée comme instrument de châtiment. Revenons au principal objet de nos recherches, à la DISCIPLINE, simple instrument de mortification volontaire.

Ce genre de DISCIPLINE n'a point été connu avant le XI[e] siècle. Les premiers religieux qui l'ont pratiqué, sont Gui, abbé de Pomposie ou de Pompose, mort en 1040, et S. Popon, abbé de Stavelles, mort en 1048. Après eux est venu S. Dominique l'encuirassé [1]. Les moines du Mont-Cassin avaient aussi embrassé cette pratique avec le jeûne du vendredi, à l'exemple de P. Damien. Cette dévotion s'étendit beaucoup; mais comme

[1] Ce S. Dominique (qu'il ne faut pas confondre avec le fondateur de l'Ordre des Frères prêcheurs, et nullement de l'Inquisition, comme on ne cesse de le répéter), ce S. Dominique, disons-nous, était appelé l'encuirassé, parce qu'il portait une chemise de mailles de fer qu'il n'ôtait que pour se donner la discipline. Il habitait un hermitage dans l'Apennin. On prétend que ce saint se flagellait non-seulement pour lui, mais encore pour les autres, et cela n'était point contraire au prescrit des SS. Canons. On croyait que 3,000 coups de fouet, donnés en récitant dix psaumes, suppléaient à une année de pénitence, et que cent années étaient remplacées par la récitation de tout le Psautier, accompagnée de 15,000 coups. S. Dominique accomplissait cette pénitence d'un siècle en six jours. Il acquittait ainsi les péchés du peuple. Cette flagellation continuelle avait rendu sa peau aussi noire que celle d'un nègre. Il est mort le 14 octobre 1060.

elle trouva quelques opposants, ce qui n'est pas difficile à croire, P. Damien écrivit en sa faveur. Fleury, dans son *Histoire de l'Eglise*, nous a donné un extrait de l'écrit de ce pieux auteur, écrit dans lequel il ne faut pas rechercher la justesse du raisonnement. Quelles que soient les conjectures sur l'ancienneté de la discipline considérée comme instrument de mortification, il est certain que son usage s'est singulièrement multiplié depuis les XI et XIIe siècles. Nous allons maintenant l'envisager comme simple instrument.

La *discipline* était une espèce de fouet dont on se frappait le dos et les épaules à nu. Cet instrument se composait de cordelettes nouées, soit en crin, soit en cuir, soit en parchemin tortillé. On y employait aussi des chaînettes de fer, parfois terminées par des molettes d'éperons [1]. Cette dernière espèce était sans doute pour

---

[1] Les Mexicains en faisaient avec une herbe qu'ils appelaient *muguey*, et qu'on nomme en France *arrête-bœuf*. Ils s'en déchiraient cruellement le corps, poussant le zèle de la pénitence beaucoup plus loin que les Européens.

Le docteur Franç.-Ernest Brückmann, savant allemand, possédait dans son musée plusieurs objets curieux tenant à la religion, tels que croix mystérieuses, images, clochettes, amulettes, etc. On y voyait aussi un fouet à l'usage de l'Ordre des Flagellants. Voici comment il en parle dans ses *Epistolæ itinerariæ* :

« *Flagellum Ordinis Flagellantium.* Est flagellum ex funibus cannabinis, cum variis nodis duris interlocatis. Sacerdotes franciscani flagellum cum quinque nodis portant; laici hujus fraternitatis unicum flagellum cum duobus tantum habent nodis. *Flagellatio spontanea* est castigatio corporis et mortificatio voluntaria, quæ debet fieri publicè, in processionibus, pedibus

les grandes occasions ou pour une foi et une piété aussi vive, aussi ardente que celle de Saint Louis, dont nous parlerons plus bas. Ce meuble était devenu aussi commun dans les familles que les livres de prières le sont maintenant; chacun avait le sien. Dans le moyen âge, l'instruction et les livres étaient excessivement rares; le peuple ne savait point lire; sa vie était dure, ses mœurs grossières; un confesseur ne pouvait donc guère imposer de pénitences morales, telles que l'obligation de réciter les psaumes de la pénitence, ou toute autre prière un peu longue; alors il y suppléait par la DISCIPLINE, dont il réglait le nombre de coups selon la gravité des cas, et que souvent il appliquait lui-même.

Mais ceux qui savaient lire n'étaient pas pour cela exempts de cette pénitence corporelle; notre bon roi S. Louis va nous en fournir la preuve. Non seulement il possédait ce meuble pénitentiel pour son propre compte, mais il voulait que ses enfants en fussent pourvus, même par *duplicata*. C'est ce que nous apprenons par un passage d'un précieux manuscrit du commencement du XIVe siècle, renfermant la *vie de S. Louis* [1],

---

nudis, ut homines bona opera videant, quæ recreat animam, adfert æternam beatitudinem, diabolum expellit.

« Hæc disciplina à patribus confessionariis, pœnæ instar, peccatoribus dictatur. Alius pro alio se flagello verberare potest. »

Nous verrons par la suite un fait rapporté par Ducange, et qui a rapport à ce dernier passage : c'est un mari qui se fait discipliner pour sa femme.

[1] Ce curieux manuscrit (qui peut dater de 1299 environ), existait dans la bibliothèque de M. Paris de Meyzieu, vendue

composée par un religieux cordelier qui avait été pendant dix-huit ans confesseur de la reine Marguerite de Provence, femme de St. Louis. Voici ce passage, dans le langage du temps, et dans toute la pureté du texte :

» Li benoiez Rois enuoia a sadite fille de Nauarre [1] deux boistes ou trois d'iviere [2], et el fons de ces boistes auoit un cloet de fer [3] auquel il auoit liées cheennetes

---

en 1779. Il est sur parchemin, composé de 804 pages à deux colonnes ; il renferme des faits relatifs à la vie de S. Louis, dont la plupart sont peu connus. L'auteur les a tirés de l'enquête ordonnée par le pape Boniface VIII, pour la canonisation de Louis IX, décrétée par bulle du 2 août 1297 ; laquelle bulle passe pour un chef-d'œuvre dans son genre. Le manuscrit en question a été fait par ordre de Blanche de France, fille de S. Louis, née en 1252, à Joppé en Palestine, mariée à Burgos en 1269, à Ferdinand de La Cerda, fils d'Alphonse X, roi de Castille. Veuve en 1275, elle est morte à Paris le 22 juin 1320.

[1] Cette princesse était Isabelle de France, fille de S. Louis, née en 1241, et mariée à Thibaut V, dit le Jeune, Roi de Navarre, le 6 avril 1255. Elle est morte sans postérité le jeudi 23 avril 1271, aux îles d'Hières près de Toulon ; et son mari était mort à Trapani en Sicile, cinq mois juste auparavant, le jeudi 4 décembre 1270. Ils étaient l'un et l'autre âgés de 30 ans, et revenaient d'Afrique où ils avaient eu la douleur de voir mourir S. Louis le 25 août 1270, devant Tunis. (Nous dirons, en passant, que ce Roi est né le 25 avril 1215, non pas à Poissy, comme on l'a dit ordinairement, mais à la Neuville en Beauvoisis (Oise) ; il a été baptisé à Poissy, c'est sans doute ce qui a causé cette erreur. Trois chartes de Louis XI et de Henri IV ont exempté d'impôts les habitants de la Neuville, en considération de ce que cette commune est le berceau du saint Roi.

[2] D'ivoire.

[3] Un petit clou de fer.

de fer de la longueur d'un coute ou enuiron [1]; les cheennetes étoient encloses en chascune de ces boistes, desqueles ladite Royne se deciplinoit et batoit aucune foiz, si com ele recorda a son confesseur quant ele aprocha de sa mort. (Et encores enuoia li diz benoiez Rois a cele meesmes fille une cheennetes de haire lees ausi comme la paume de la main d'un homme [2], desqueles ele se ceignoit aucune foiz si comme ele recorda à son confesseur el tens deuant dit.) Et auecques tout ce, li benoiez Rois enuoia a ladite Roine une letre escrite de sa main en la quele il estoit contenu que il enveoit par frère Jehan de Monz, de l'Ordre des frères mineurs, adoncques [3] confessor de cele Roine et aucune fois du benoiez Rois, une deceplines encloses, si com il est dit desus, et la prioit en cele letre que ele se deciplinast souuent a celes deceplines [4] por ses propres péchiez et por les péchiez de son chetif père. »

Dans la même *Vie de saint Louis*, par le confesseur de la reine Marguerite, on trouve encore le passage suivant relatif à la discipline et à la haire dont faisait usage le saint Roi.

« L'en croit fermement que chascun iour du saint vendredi et ausi en chascun quaresme depuis que il

---

[1] D'une coudée.

[2] Une haire ou ceinture, en chaînettes de fer, large comme la paume de la main, 3 à 4 pouces.

[3] Alors.

[4] *A celes deceplines*, c'est-à-dire avec cette discipline; nous avons déjà fait remarquer, dans un de nos opuscules précédents, que les noms singuliers s'écrivaient au pluriel, comme l'a très-bien démontré M. Raynouard dans sa *Grammaire romane*, p. 50, et dans d'autres de ses savants ouvrages.

revint d'oultre-mer, tous les iors de lundi, de mercredi et de vendredi, il portoit la haire a sa char nue; et non pourquant il fesoit le plus secreement que il onques pooit teles pénitances, et se gardoit de ses chambellens si que nul deus, fors un seul, ne sauoit les aspretez des penitances que il fesoit. Il auoit trois cordelles ensemble iointes et longues près de pié et demi, et chascune de ces cordelles auoit quatre neus ou cinq, et tous les iors de vendredi par tout l'an et en quaresme es iors de lundi, de mercredi et de vendredi [1] il cerchoit mout bien sa chambre par tous les angles que nul n'i demorast ilecques, et dont il clooit l'uis [2], et demoroit enclos auec frère Giéfroi de Biaulieu son confesseur, de l'Ordre des Prééchéeurs, dedenz la chambre où ils estoient longuement ensemble [3]; et estoit creu et dit

---

[1] Le concile de Mâcon tenu en 581 ou 582, par ordre de Gontran, roi de Bourgogne, porte, article IX : « Depuis la Saint-Martin jusqu'à Noël, on jeûnera le lundi, le mercredi et le vendredi; on célébrera ces jours-là les messes selon l'ordre qui s'observe en carême. » On ne voit pas là que ce jeûne soit prescrit pour le carême; c'est de lui-même que S. Louis ajoutait ce surcroît d'abstinence à ses macérations ordinaires.

[2] Cette phrase peut se rendre ainsi : « Il faisait une recherche exacte par tous les coins de sa chambre, dans la crainte que quelqu'un n'y restât caché, et il en fermait la porte. »

[3] Il est dit dans une note sur les *Fabliaux*, traduits ou analysés par Legrand d'Aussy, d'après Nangis : « que Geoffroi de Beaulieu frappait son pénitent jusqu'à lui meurtrir toute la chair; que celui-ci ne s'en plaignit jamais, et que l'on ne sut l'aventure que par son nouveau confesseur à qui il la conta lui-même en riant, après la mort de Beaulieu. Sur les vitraux de l'église du monastère de Saint-Denis, est représentée la flagellation du

entre les chambellens et hors de la chambre, que lors li benoiez Rois se confessoit adoncques audit frère et que adoncques li diz frères le disciplinoit desdites cordelles. »

---

monarque ; il est à moitié nu et à genoux devant son confesseur qui le frappe. Le P. Montfaucon, dans *ses Monuments de la monarchie française*, a fait graver cette peinture, (tom. II, pl. XXIII, pag. 158). »

Cette gravure, très-grossièrement faite, n'est nullement conforme au récit que nous avons rapporté plus haut. Voici la description exacte qu'en donne Montfaucon, p. 158 :

« Le dévot prince se fait donner la discipline ; c'est son confesseur dominicain qui le fouette. Le compagnon du confesseur tient un livre marqué de deux X, qui sans doute signifient *Christus*. S. Louis a les épaules nues, un genou à terre et les mains jointes. L'action est marquée par ce vers :

Castigat sanctus Ludovicus verbere corpus.

Il se confessait tous les vendredis, et après la confession il se faisait donner la discipline. »

Dans cette gravure le confesseur frappe avec des verges et non avec une discipline ; ensuite deux religieux frappent tandis que S. Louis était toujours seul avec son confesseur. Ce dessin est aussi inexact que mal fait. C'est le quatrième des huit que Montfaucon a tirés des vitraux de la sacristie de l'abbaye de Saint-Denis, et qui représentent la vie, la mort et les miracles du S. Roi. Montfaucon croit ces vitraux du XIVe siècle, à en juger par les caractères employés dans les vers. Mais ils pourraient être moins anciens, car dans une de ces peintures on voit sur la tête d'un des fils de S. Louis, l'écu de France chargé seulement de trois fleurs de lis ; et, suivant l'opinion commune, cet écu qui avait jadis des fleurs de lis sans nombre, ne fut réduit à trois que sous Charles VI (de 1380 à 1422) ; cependant on en a découvert de plus anciens ainsi réduits, tels que sous Charles V

On voit, par le premier passage précité, que le saint Roi, crainte que sa chère fille, la reine de Navarre, ne se disciplinât suffisamment, faute de *discipline*, poussa la précaution jusqu'à lui en envoyer deux ou trois dans des boîtes différentes. Quant à lui, le second passage atteste les rudes austérités qu'il mettait en pratique. On ne peut pas douter qu'il ne prît aussi grand soin de l'instrument de pénitence qui servait à ses mortifications, si l'on en juge par la matière du coffret où il le renfermait; comme ceux de sa fille, ce coffret était en ivoire, ainsi que le prouve un article de l'Inventoire *des joyaux, vaisselle d'or et d'argent, estant au Louvre et à la Bastille de Paris, appartenant à feu le Roy Charles* (vi). Voici cet article :

« *Item.* Une petite boiste longuette d'iuoire, où sont les escourgées de fer de monseigneur saint Loys, dont il se batoit [1]. »

(de 1364 à 1380), sous le roi Jean (de 1350 à 1364), et même sous Philippe de Valois (de 1328 à 1350). Mais ce qui fait croire à Montfauçon que ces vitraux ont été peints avant 1350, c'est que l'on voit dans les vers des caractères dont l'usage avait cessé avant ce temps.

[1] Le même inventaire des joyaux et autres meubles de Charles VI, porte encore un article qui prouve que l'on conservait précieusement tout ce qui avait appartenu au saint Roi. Cet article est ainsi conçu :

« *Item.* La chemise de saint Loys dont il fault (manque) une manche; et une pièce du mantel et une cédule de parchemin, par manière de rolle, escripte de la main de monseigneur saint Loys, des enseigmens qu'il envoya à sa fille, (Isabelle, reine de Navarre). »

Ces *Enseignements* sont la lettre secrète que saint Louis

Il paraît que le bon Roi mettait la plus grande rigueur, quand il était question de s'administrer ou de se faire administrer la pénitence qui lui était prescrite; du moins les *escourgées de fer* prouvent qu'il ne choisissait pas l'instrument le moins rude. Au reste, tous ces détails matériels, qui nous paraissent si singuliers maintenant, tiennent au siècle où vivait ce grand Roi, et ne peuvent que confirmer tout ce que l'on a dit de sa haute piété et de ses éminentes vertus [1].

Dans le xiv° siècle, un événement malheureux fit prendre à l'exercice de la DISCIPLINE une telle extension, que cela dégénéra en abus excessifs et même en hérésie. Voici comment la chose arriva : une peste générale désola l'Europe en 1348; on en attribua les ravages à la juste colère du Ciel, et l'on en conclut qu'il fallait recourir à la pénitence et aux bonnes œuvres. La conclusion était bonne, mais on en abusa dans la pratique. Des particuliers en grand nombre, sans mission, sans

---

avait adressée à sa fille Isabelle; nous avons déjà parlé de cet article dans notre *Catalogue des livres de l'ancienne bibliothèque des Ducs de Bourgogne*, Paris, 1830, in-8°, p. 47. Il s'y est glissé une faute typographique, au dernier mot; au lieu de « qu'il envoya à sa sœur, » lisez comme ici, « qu'il envoya à sa fille. » Saint Louis n'a point eu de sœur mariée; tandis que sa fille Isabelle l'a été à Thibaut, roi de Navarre.

[1] Voltaire en porte lui-même cet admirable jugement : « Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux; il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. »

consulter les premiers Pasteurs de l'Eglise, s'associèrent, se choisirent des chefs, et, pour désarmer le Ciel, se mirent à courir les pays [1] en se flagellant avec une rigueur extrême. Revêtus d'un costume lugubre, ils avaient bannières, croix, torches et observaient un cérémonial plus singulier, plus révoltant qu'imposant. Après avoir formé un grand cercle, au milieu duquel ils se déshabillaient et se mettaient à nu jusques à la ceinture, le premier de la bande s'avançait, se prosternait à terre, tenant les bras en forme de croix, et tous les autres lui passaient sur le corps, le touchant légèrement de leur DISCIPLINE; après quoi ce premier flagellant se relevait et commençait sur lui-même une exécution terrible avec un fouet à nœuds et à quatre pointes d'éperon. Quand il s'était mis les épaules et le dos tout en sang, il cédait la place à un autre qui venait répéter la même scène, et cela durait jusqu'à ce que toute la bande eût défilé. Pendant l'opération on chantait l'*Oraison Dominicale* [2] et plusieurs autres

---

[1] La secte des Flagellants prit naissance en Allemagne; elle commenca dans la Souabe, fit ses premiers exercices publics à Spire, vint à Strasbourg et de là se répandit dans l'Alsace, dans la Lorraine, dans la Flandre; elle pénétra même dans la Champagne, et gagnant le midi alla jusques à Avignon; mais on ne la vit point à Paris.

[2] On ne sera peut-être pas fâché de voir ici l'*Oraison Dominicale* dans la langue vulgaire de ce temps-là ou plutôt du XIIe au XIIIe siècle :

» Sire Pere qui es és ciaux, saintefiez soit li tuens nons, auigne li tuens regnes, soit faite ta uolenté, si come ele est faite el ciel si soit ele faite en terre. Nostre pain de cascun ior

prières en langue vulgaire. Trois hommes de la troupe qui avaient la voix forte, se tenaient au milieu du cercle pour donner le ton aux autres, et en même temps se flagellaient d'une rude manière tout en chantant. Ensuite à un signal donné, tous se prosternaient le visage contre terre et poussaient de profonds sanglots. Les chefs debout et faisant le tour de la troupe prosternée, recommandaient de prier pour le peuple, pour leurs bienfaiteurs (ils ne vivaient que d'aumônes), pour ceux qui leur faisaient du mal, pour les pécheurs et pour les ames du purgatoire. Cela fini, on se relevait, on priait, les mains jointes vers le Ciel, et on recommençait la flagellation comme auparavant; puis afin que personne ne fût privé d'une action aussi méritoire, les premiers reprenaient leurs habits et laissaient faire le même exercice à ceux qui s'étaient tenus dans le cercle pour les garder. Telles étaient les jongleries de ces fanatiques.

Croirait-on que l'on chercha à s'autoriser de l'autorité divine, pour donner plus d'importance à ces pratiques aussi ridicules que cruelles? Un imposteur imagina une lettre venant du ciel et apportée par un ange dans l'église de saint Pierre à Jérusalem. Il était dit dans cette lettre que le Ciel était irrité de tous les crimes qui

---

nos done hui, et pardone nos nos meffais si come nos pardonons aços qui meffait nos ont. Sire, ne soffre que nos soions tempté par mauuesse temptation, mes, sire, deliure nos de mal. Amen. »

Cette prière est tirée d'un sermon qui se trouve dans un manuscrit sur parchemin de l'ancienne bibliothèque de Saint-Victor à Paris.

souillaient la terre, mais surtout de la profanation du Dimanche, de l'inobservance du jeûne des vendredis, des blasphêmes, des usures, des adultères, etc., etc.; que la Sainte Vierge et les anges ayant prié Jésus-Christ de faire miséricorde, il répondit que, pour l'obtenir, il fallait que chacun s'exilât de chez soi et pratiquât l'exercice public de la discipline, c'est-à-dire la flagellation pendant trente-quatre jours. C'est cependant sur une base aussi frivole, que reposa l'engagement pris par la secte d'observer les trente-quatre jours de flagellation publique. Un pareil exercice quotidien devait nécessairement exalter les cerveaux : aussi la secte ne tarda pas à se croire autorisée à faire des miracles, à chasser les démons, à remettre les péchés en vertu de cette opération où elle prétendait que le sang des flagellés se mêlait à celui que Jésus-Christ avait répandu pendant sa flagellation.

Cependant il arriva ce qui était inévitable dans une troupe de gens ramassés de tous côtés, de tout âge, de tout sexe, sans feu ni lieu, sans subordination légale et la plupart sortis de la lie du peuple; les vols, les cruautés, les débauches se mêlèrent à ces pratiques dévotieuses. L'autorité de l'Eglise se prononça enfin; une bulle du Pape Clément VI, publiée le 20 octobre 1349, proscrivit la prétendue lettre venue du ciel, la flagellation publique et toutes les réunions de ces fanatiques. L'autorité royale seconda l'autorité pontificale, et des peines très-sévères furent portées contre les flagellants et les flagellations publiques. La Faculté de théologie de Paris porta aussi un décret contre la secte, sous la date du 1er novembre de la même année 1349.

Nous dirons cependant que Clément VI, tout en condamnant la publicité de la flagellation, termine sa

bulle par un mot favorable à l'exercice de la discipline en particulier. Il nous semble du moins qu'on ne peut pas entendre autrement cette finale de ladite bulle : « Toutefois, dit le Saint-Père, nous n'entendons pas empêcher les fidèles d'accomplir dans leurs maisons ou ailleurs, les pénitences imposées canoniquement ou volontaires, pourvu qu'ils le fassent avec une intention droite, une vraie dévotion et sans conventicules ou pratiques superstitieuses. »

Le fameux Gerson se prononça aussi contre la secte des Flagellants, dans une lettre qu'il adressa à S. Vincent-Ferrier. Il explique à quelles conditions les pénitences disciplinaires peuvent devenir louables et même utiles. Il veut qu'elles se fassent avec la subordination due à l'autorité, mais que ce ne soit ni en public, ni avec effusion de sang, ni de manière à ce qu'il s'y glisse de l'ostentation, du scandale, de l'indécence. Il donne pour règle générale l'usage des cloîtres; cependant, il faut le dire, dans cette instruction marquée au coin de la sagesse, l'opinion de Gerson semblerait exprimée en termes qui parfois donneraient à penser qu'il était peu favorable à la pratique des flagellations volontaires [1].

---

[1] Le docteur Jacques Boileau, auteur de plusieurs ouvrages assez singuliers, se prononce d'une manière plus ouverte que Gerson, contre la flagellation volontaire, dans son HISTORIA *Flagellantium, sive de recto et perverso flagellorum usu apud Christianos*. Parisiis, 1700, *in*-12. (Notez que c'est le censeur qui l'obligea de mettre le mot *recto* dans le titre.) Il cherche à prouver dans ce livre que l'usage des flagellations volontaires n'a point été connu pendant les dix premiers siècles de l'Eglise; qu'il ne fut d'abord toléré qu'avec répugnance; qu'il est dangereux pour la santé et pour les mœurs; enfin qu'il donna

Au reste, tout cela n'empêcha point que l'exercice de la discipline, comme pénitence, ne continuât en France et ne s'y maintînt avec ferveur jusques vers les commencements du XVIII[e] siècle, comme nous le verrons par la suite.

Nous avons dit dans une note précédente, que l'on pouvait recevoir la *discipline* pour un autre, et que les canons de l'Eglise le permettaient; nous ajouterons que cette peine expiatoire avait ordinairement lieu au sortir du confessionnal, et que souvent le confesseur l'administrait lui-même à son pénitent. Celui-ci, sa confession étant terminée, passait derrière l'autel ou dans la sacristie, et là, à genoux, après s'être découvert les épaules, il se donnait à soi-même la discipline, ou

---

naissance à la secte des Flagellants, ces fanatiques atrabilaires qui attribuaient, comme nous l'avons vu, plus de vertu à la flagellation qu'aux sacrements, pour effacer les péchés. Notre docteur a été vivement réfuté par l'original Thiers, par Gretzer et par le P. Ducerceau. On fit aussi des satires contre lui; mais il fut loué par les journalistes de Trévoux. Un anonyme donna une traduction française de l'*Histoire des Flagellants*, en 1701, *in*-12; mais il y rendit, sans nul ménagement, des passages écrits dans l'original avec la liberté que permet le latin, mais que ne tolère pas le français. Ces passages ont été adoucis dans la nouvelle édition, ou plutôt traduction, qu'a donnée l'abbé Granet, en 1732, in-12, avec une préface historique. L'abbé Boileau tenait de son frère Despréaux pour l'esprit satirique; il répondit, avec autant de malignité que d'injustice, à quelqu'un qui lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin : « C'est de peur que les évêques ne me lisent; ils me persécuteraient. » Il disait des Jésuites : « Ils alongent le Symbole et accourcissent le Décalogue. » Il est mort à Paris, le 1[er] août 1716, âgé de 82 ans.

il la recevait des mains du confesseur, qui permettait quelquefois qu'une tierce personne de bonne volonté, (sans doute pour un motif plausible), substituât ses épaules à celles du pénitent [1].

Le savant Ducange, dans son *Glossarium infimæ latinitatis*, 1733, 6 vol. *in-fol.*, raconte à ce sujet, *tom.* II, *col.* 1529, au mot DISCIPLINARE, une anecdote assez plaisante : *Quidam vir zelotypus*, dit-il, *uxorem suam ad confessionem euntem, sequebatur : quam cùm sacerdos retrò altare duceret ad disciplinandam, hoc videns maritus ait : O Domine, tota tenera est, ego pro ipsâ recipio disciplinam ; quo flectente genua, dixit mulier : Percute fortiter, Domine, quia magna peccatrix sum.* Ce qui en français signifie : « Un certain jaloux suivit sa femme qui allait à confesse. Quand (après la confession), le confesseur conduisit la pénitente derrière l'autel pour lui donner la *discipline*, le mari s'avance et dit au prêtre : Mon Père, ma femme est délicate, permettez que je reçoive la discipline pour elle. Aussitôt il se met à genoux (et comme le prêtre allait commencer) : Frappez, mon Père, dit la femme, frappez fort, car je suis grande pécheresse. » *Se nò vero, bene trovato.*

Dans les XVIe et XVIIe siècles, l'exercice de la *discipline* était encore en pleine vigueur. C'est surtout du temps de la Ligue, qui avait pour base ostensible l'attachement

---

[1] Cela ne ressemble pas mal à ce qu'on raconte d'une dame de la Cour de Louis XV, laquelle, en expiation de ses péchés, ordonnait à ses gens de jeûner, tandis qu'elle faisait les honneurs et prenait sa bonne part des repas somptueux, fins et délicats qui se donnaient chez elle :

Il est avec le ciel des accommodements.

à la foi catholique luttant contre les attaques du protestantisme, que la DISCIPLINE était dans la plus grande activité, et faisait vibrer ses cordelettes acérées non-seulement près du confessionnal, mais en plein air au milieu de longues marches de processions. On vit en 1584 Henri III, le chancelier, les courtisans et les ministres à la tête de l'une de ces processions [1], marchant deux à deux dans les rues de Paris, couverts d'un grand sac de toile depuis le haut de la tête jusqu'aux pieds, ceints d'une grosse corde et tenant chacun à la main une DISCIPLINE, dont ils se frappaient les épaules. Henri III eut beau faire, ces dehors d'une dévotion affectée n'inspirèrent aucune confiance à un peuple qu'on indisposait contre lui. Il n'en fut pas moins obligé, au bout de quelque temps, de quitter Paris, et, retiré à S.-Cloud, il ne tarda pas à tomber sous le couteau de l'assassin Jacques Clément [2].

---

[1] « Le 2 mars (1584), second vendredy de Caresme, dit le *Journal de Pierre de l'Estoile*, les pénitens, précédés des minimes et des capucins, allèrent processionnellement, le Roy y étant en personne, aux sept églises ordonnées par la bulle du Pape obtenue à la prière de la Reine-mère. Ils partirent des Augustins à huit heures du matin, et y revinrent à six heures du soir. »

Voilà, Dieu soit loué, une procession assez longue; elle a duré dix heures de temps. — « Le vendredy 9 mars, le Roy partit de Paris pour aller à Notre-Dame de Chartres et de Cléry, lesquels voyages il fit à pied, accompagné de quarante-sept frères pénitens des plus jeunes et dispos pour bien aller de pied, et tout du long de leur voyage, portèrent toujours par les champs leur habit de pénitens. » Voy. la *Collection des Mémoires sur l'histoire de France*, (Petitot), tom. 45, pp. 270-271.

[2] On lit, dans le *Recueil de pièces intéressantes*, par la Place,

Dans ces temps d'une dévotion plus fervente qu'éclairée, les flagellations publiques se multiplièrent et finirent par offrir un spectacle si peu convenable, que la police s'en mêla, et un arrêt du Parlement de Paris, sous la date de 1601, les défendit expressément.

Ce n'est que vers la fin du XVIIe siècle, ou plutôt au commencement du XVIIIe, que l'usage de la DISCIPLINE a commencé à s'affaiblir. Il était encore dominant du temps de Molière, puisque, dans sa pièce de l'*Imposteur*, quand Tartufe paraît sur la scène, il le fait débuter par ces deux vers :

« Laurent, serrez ma haire [1] avec ma discipline,
Et priez que toujours le Ciel vous illumine [2]. »

Ces deux vers, qui, seuls, peignent déjà tout le Tartufe,

---

une anecdote singulière qui prouve que l'un des graves magistrats qui prit part au jugement du P. Bourgoing, en 1590, était bien éloigné de partager la joie féroce que ce crime épouvantable causa aux forcenés ligueurs de Paris : « A Tours, dit la Place, au procès du P. Bourgoing, prieur des Jacobins, qui fut écartelé comme complice de Jacques Clément, Hurault de l'Hopital, l'un des juges au procès, et qui depuis fut archevêque d'Aix, opina que dorénavant, en horreur de cet Ordre, il fallait que le bourreau fût vêtu en Jacobin. » Le mot est sanglant ; il n'a sans doute été dit que pour peindre la profonde indignation de son auteur contre un pareil forfait.

[1] La haire, ou le cilice, est une espèce de chemisette faite d'un tissu de crin, qui est rude et piquant. On le porte sur la chair par esprit de pénitence et de mortification. On en fait en forme de réseaux, afin qu'il y ait des nœuds qui incommodent davantage. Les Chartreux portaient continuellement la haire. Il y avait aussi des haires en forme de ceintures, de cinq à six pouces de largeur.

[2] Ces vers sont les deux premiers de la seconde scène du troi-

indiquent assez que la discipline était encore dans ce temps-là (1664) un meuble familier à la bourgeoisie en général. L'usage a pu s'en maintenir jusqu'à la fin du règne de Louis XIV; mais, dans les cloîtres, cet usage était toujours observé avec la plus grande ferveur. On ne se contentait pas de la discipline ordinaire, la dévotion avait raffiné sur les moyens de mortification, et l'on avait ajouté plusieurs instruments à celui que l'on employait dans le principe; c'est ce que prouve la lettre suivante d'un bon Père Religieux qui envoie pour étrennes à sa pénitente, une haire, une discipline et autres instruments de pénitence dont il lui prescrit l'usage. Cette pièce que je puise dans un petit *Recueil de lettres spirituelles*, est sans date; mais elle a été écrite vers le commencement du XVIII[e] siècle :

« Ma chère fille,

» *Que Notre Seigneur vous donne au commencement de cette année le saint esprit de mortification !*

» Je vous envoie pour étrennes une haire, une disci-

---

sième acte. Cette comédie a d'abord été jouée (les trois premiers actes seulement) à Versailles, à la sixième journée des *plaisirs de l'île enchantée*, le 12 mai 1664. Les trois mêmes actes ont encore été joués au Raincy, chez le grand Condé, le 29 novembre de la même année (1664), puis le 9 novembre 1665; et ce n'est que le 5 août 1667, que la pièce entière a été jouée à Paris, avec applaudissement du public. Mais le lendemain un ordre du premier président du Parlement en suspendit les représentations, et cet ordre, sur lequel on a fait un bon mot très-connu, n'a été levé que le 5 février 1669. Trois mois de représentations consécutives ont à peine suffi à l'empressement et à l'enthousiasme du public. Molière, né à Paris le 15 janvier 1622, y est mort le 17 février 1673, âgé de 51 ans.

pline, deux brasselets et une ceinture de fer que j'ai bénis, et auxquels j'ai appliqué les indulgences. Comme votre santé est forte et robuste, vous pourrez vous servir de tous ces instruments, mais avec modération et sobriété, de temps en temps. Vous porterez la haire une fois la semaine, le vendredi pendant six heures; la ceinture, le samedi pendant deux heures en l'honneur des douleurs de la Sainte Vierge; les brasselets, le lundi pendant le même temps pour honorer l'agonie de Notre Seigneur; vous userez de la discipline, le mercredi pendant un *miserere*.

» Je vous défends toute autre sorte de pénitence : cependant le mardi et le jeudi, vous demeurerez, l'espace d'un demi-quart d'heure, prosternée par terre, afin de vous humilier devant Dieu et d'implorer son assistance.

» Si en quelque jour de la semaine il se rencontre une fête, vous ne pratiquerez point ces sortes de mortifications, non plus que quand votre santé sera altérée. Vous pouvez vous adresser au P. Pagi qui a beaucoup d'expérience dans la conduite des ames, et de discrétion, qui pourra ajouter ou retrancher. Je suis en Jésus-Christ crucifié, ma chère fille, etc., etc. »

On voit par cette lettre que les rigueurs de la pénitence avaient fait de grands progrès sous le rapport disciplinaire, surtout dans les maisons religieuses; mais il n'en était sans doute pas de même chez les laïcs, et nous voyons Tartufe se borner à citer simplement sa haire et sa discipline. Ces instruments suffisaient à la bourgeoisie. On sait que la piété, la dévotion et toutes les pratiques religieuses étaient en grande recommandation sous le règne de Louis XIV, surtout vers la fin de ce règne; mais à peine ce prince eut-il les yeux fermés, qu'il se fit un grand changement dans cette partie; on jeta le

masque, et sous la Régence, époque de subite réaction morale, ou immorale si l'on veut, les abstinences et les mortifications ne furent plus de saison ni à la Cour, ni à la ville. Dès-lors sous le règne de la philosophie moderne et sous les sarcasmes de Voltaire, cela ne fit que croître et empirer, de sorte que *disciplines* et disciplinants n'existèrent plus guère qu'au fond de quelques cloîtres obscurs, puis la révolution consomma l'œuvre. Cependant il faut dire qu'après le régime de la terreur, lorsque l'exercice du culte fut rétabli, et que l'on permit à des personnes pieuses de se réunir et de former de nouveaux couvents, il est présumable que l'instrument dont nous venons de donner l'histoire n'a pas été oublié dans le renouvellement des pratiques cénobitiques, et que par conséquent il en existe encore maintenant dans ces saintes maisons ouvertes à la piété claustrale, et peut-être ailleurs.

FIN.

NOTICE

SUR LES SAINTS PATRONS.

On sait que depuis l'établissement du Christianisme, qui a répandu ses bienfaits sur presque toute l'Europe et dans plusieurs autres parties du Monde, les différents Etats, empires, monarchies, républiques, se sont choisis un patron dans le Ciel. La Russie, par exemple, est sous l'invocation de S. Nicolas; l'Autriche, sous celle de la Sainte Vierge; Rome, sous celle de S. Pierre et de S. Paul; Venise, sous celle de S. Marc; l'Angleterre, sous celle de S. Georges; la France, sous celle de S. Denis; le Portugal, sous celle de S. Antoine de Padoue, etc. Mais dans aucun pays, la manière d'honorer son saint patron n'a été plus remarquable, plus solennelle, plus singulière qu'en Portugal. Voici ce qu'en raconte (dans son *Portugiesiche Grammatik*) M. Junk, qui était en Portugal en 1762, et qui y commandait un corps de volontaires levé à ses frais.

« Vers le commencement du XVIIIe siècle (en 1706), les habitants de Lisbonne crurent sans doute beaucoup ajouter à la gloire de S. Antoine, leur patron, ou du moins s'attirer encore davantage sa protection, en le décorant d'un titre pompeux. En conséquence, on résolut de conférer au grand saint la haute dignité de maréchal-général des armées de Portugal. Mais, comme pour parvenir à ce rang distingué, il fallait passer suc-

cessivement par tous les grades militaires inférieurs, on le fit d'abord soldat, puis bas-officier, sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, etc., etc., etc., enfin maréchal: et pour rendre cette promotion plus régulière, et la mettre à l'abri du reproche de tout passe-droit, de toute faveur, on exigea que le saint ne passât d'un grade à un autre qu'après le temps exigé par les réglements, avec la paie et l'habit affectés à chaque grade. Enfin, toutes les formalités étant remplies, le grand saint fut reçu et proclamé maréchal-général de l'armée, et sa pension fut fixée annuellement à cent cinquante ducats. Dès-lors, toutes les fois qu'il y eut guerre, saint Antoine, en grand costume, placé sur une chaise, fut porté à l'armée, et sa présence stimulait et augmentait le courage du soldat. L'auteur de cette narration prétend qu'en 1762, le premier boulet tiré de l'armée de Ferdinand, duc de Brunswick, faillit emporter la tête du saint général. On assure que, jusqu'au temps de nos révolutions modernes, la paie du saint officier, renfermée dans une bourse de velours rouge, était tous les ans déposée solennellement sur l'autel de sa chapelle par le Roi lui-même.»

Nous ignorons si tous ces faits sont d'une rigoureuse exactitude; mais, vu leur importance, nous ne sommes guères plus tenté d'y croire que d'y aller voir.

Il en est de même d'une autre historiette tenant encore à S. Antoine, et à laquelle on peut fort bien se dispenser de croire, sans porter atteinte à la foi. Le Suédois C.-J. Ruders raconte, dans son *Portugisick Resa,* etc. (Voyage en Portugal), *Stokholm,* 1807, 2 *vol. in*-8°, que lorsqu'il était à Lisbonne (en 1800), on montrait dans la cathédrale deux corbeaux qui avaient nourri saint Antoine, et qui en furent récom-

pensés par l'immortalité. Le saint est mort le 13 juin 1231, âgé de 36 ans; ainsi les deux corbeaux auraient maintenant plus de 600 ans d'existence. C'est déjà un fort joli petit à-compte sur l'âge futur de ces doyens de la race corvine.

Mais revenons à quelque chose de plus sérieux; à nos Saints Patrons. Nous avons vu plus haut que les divers Etats de l'Europe ont chacun le leur; le même principe religieux a engagé les nombreuses corporations d'arts et métiers, connues jadis sous le nom de maîtrises [1] et même quelques autres professions, à se choisir également un patron dans le Ciel. Curieux de connaître ces corporations et de savoir le jour où chacune d'elles célèbre la fête du Saint qu'elle a adopté, nous en avons cherché la liste, mais nous ne l'avons trouvée nulle part [2]; alors nous avons essayé de la former nous-même en sollicitant des renseignements près des personnes intéressées à ces pieuses associations. Voici le résultat de nos recherches à cet égard; il consiste dans la liste des divers états et corporations que nous avons pu découvrir, avec l'indication de leurs Saints Patrons, et des jours où se célèbrent leurs fêtes. Nous nous sommes

---

[1] Elles ont été établies par ordonnance de François Ier.

[2] La Mothe le Vayer a bien parlé dans un de ses ouvrages, des superstitions populaires qui attribuent à quelques Saints, préférablement à d'autres, la vertu de guérir des maux qui ont rapport à leurs noms; mais ce sujet nous est entièrement étranger; et nous ne citons cet article que parce que l'auteur, à la fin de ce passage, a mentionné quelques saints patrons, mais en petit nombre, et pour jouer sur leurs noms. Voy. *Petits Traités en forme de lettres*, etc., par La Mothe le Vayer. *Lettre* 33e, p. 365, sur les Noms.

occupé de cet objet aussi rare dans les livres que commun dans la société, parce que d'un côté, il tient à l'esprit religieux, et que de l'autre, il n'est point étranger aux mœurs du peuple, puisque chaque fête commence le matin par une messe solennelle, et le soir finit par repas, bal, etc., etc.

LISTE

DES ÉTATS, MAITRISES, CORPORATIONS ET MÉTIERS,

AYANT CHACUN LEUR SAINT PATRON.

Les ARTILLEURS ont pour patron sainte Barbe, le 4 décembre.

Les AVOCATS — S. Yves, le 20 mai.

Les AVOUÉS — le même S. Yves.

Les BOUCHERS — S. Antoine, patriarche des cénobites, le 17 janvier.

Les BOULANGERS — S. Honoré le 16 mai; et parfois S. Michel, le 29 septembre. (La Mothe le Vayer prétend qu'ils ont choisi S. Michel à cause des miches qu'ils font cuire.) Quel rébus!

Les BOURRELIERS — S. Eloi, le 1er décembre.

Les CABARETIERS — S. Laurent, le 10 août.

Les CARDEURS — Ste Marie-Madeleine, le 22 juillet; (sans doute à cause de leurs amas de laine.) Encore un rébus aussi ingénieux que le précédent.

Les CARROSSIERS — S. Eloi, 1er décembre.

Les CHANDELIERS — la Purification, le 2 février.

Les CHAPELIERS — S. Jacques, le 25 juillet.

Les CHARCUTIERS — S. Antoine, le 17 janvier.

Les CHARPENTIERS — S. Joseph, le 19 mars.

Les CHARRONS — Ste Catherine, le 25 novembre.

Les CHASSEURS — S. Hubert, le 3 novembre.

Les CHIRURGIENS — S. Cosme et S. Damien, le 27 septembre.

Les COMPAGNONS DU DEVOIR — S. Jacques, le 25 juillet.

Les CONFISEURS — la Purification, le 2 février.

Les CORDONNIERS — S. Crépin et S. Crépinien, le 25 octobre.

Les CORROYEURS — S. Simon et S. Jude, le 28 octobre. Ces deux Saints vont ensemble.

Les COUVREURS — l'Ascension.

Les CUISINIERS — S. Laurent, le 10 août; et parfois S. Just, le 2 septembre. (Ce dernier choix viendrait, dit-on, de ce qu'ils sont obligés de goûter les différents *jus* qu'ils emploient?) Rébus digne des précédents.

Les DRAPIERS — S. Blaise, le 3 février.

Les ÉCOLIERS — S. Nicolas, le 6 décembre.

Les ENFANTS — les SS. Innocents, le 28 décembre.

Les ENTREPRENEURS de bâtiments — les 4 Couronnés, le 8 novembre.

Ces 4 couronnés sont quatre frères qui ont été martyrisés sous Dioclétien; ils se nommaient Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorius. (VOY. plus bas l'article SCULPTEURS.)

Les ÉPERONNIERS — S. Gilles, le 1er septembre.

Les ÉPICIERS — la Purification, le 2 février.

Les FAYENCIERS — S. Antoine de Padoue, le 13 juin.

Les FEMMES mariées — Ste Barbe, le 4 décembre.

Les FERBLANTIERS — S. Eloi, le 1er décembre.

Les FORGERONS — S. Eloi, 1er décembre.

Les FILLES — Ste Catherine, le 25 novembre.

Les FRIPIERS — S. Maurice, le 22 septembre.

Les GRENETIERS — S. Antoine, le 17 janvier.

Les GUERRIERS — S. Georges, le 23 avril; et S. Maurice, le 22 septembre.

Les IMPRIMEURS — S. Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les INCENDIÉS invoquent S. Donat, le 5 août.

Les JARDINIERS — S. Fiacre, le 30 août.

Les LABOUREURS — S. Isidore, le 10 mai; ou S. Eloi, le 1er décembre.

Les LANTERNIERS (fabricants de lanternes) — S. Clair, le 4 novembre.

Les LAVANDIERS — S. Blanchard, (nous ne trouvons point ce nom dans Godescard, mais nous y trouvons S. Blanc, le 10 août.)

Les LIBRAIRES — S. Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les MAÇONS — Les 4 Couronnés, le 8 novembre.

Les MAÎTRES D'ARMES — S. Michel, le 29 septembre.

Les MAQUIGNONS — S. Louis, le 25 août.

Les MARÉCHAUX — S. Eloi, le 1er décembre.

Les MARINIERS — S. Nicolas, le 6 décembre.

Les MÉNESTRIERS, ou joueurs de violons — S. Genès, le 26 août.

Les MENUISIERS — Ste. Anne, le 27 juillet.

Les MEUNIERS — S. Martin, le 11 novembre, et, selon quelques autres, S. Benoît, le 25 mai; enfin, selon d'autres, S. Vaast, le 6 février.

Les MUSICIENS — Ste. Cécile, le 22 novembre.

Les NATTIERS — La Nativité, le 25 décembre.

Les NOTAIRES — S. Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les ORFÈVRES — S. Eloi, le 1er décembre.

Les PAPETIERS — S. Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les PATISSIERS — S. Michel, le 29 septembre; et parfois S. Louis, le 25 août.

Les PAVEURS — S. Roch, le 16 août.

Les PEIGNIERS ou fabricants de peignes — Ste. Anne, le 27 juillet.

Les PEINTRES — S. Luc, le 18 octobre.

Les PERRUQUIERS — S. Louis, le 25 août.

Les PHARMACIENS ou apothicaires — S. Cosme et S. Damien, le 27 septembre.

Les PHILOSOPHES — Ste. Catherine, le 25 novembre.

Les PLATRIERS — Les 4 Couronnés, le 8 novembre.

Les POMPIERS — S. Laurent, le 10 août.

Les PRISONNIERS invoquent S. Léonard, le 6 novemb.

Les RELIEURS — S. Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les ROTISSEURS — L'Assomption, le 15 août. (Est-ce *ab assando*, gérondif d'*assare* qui signifie rôtir ?)

Les SAVETIERS — S. Crépin et S. Crépinien, le 25 octobre.

A Bordeaux, les savetiers formaient jadis une corporation distincte de celle des cordonniers ; ils étaient sous l'invocation de Ste. Catherine. Pour être admis dans la corporation, il fallait remplir la formalité du chef-d'œuvre, ainsi que le porte cet article des statuts : « *Item*, tous ceux qui se présenteront pour » être reçus maîtres dudit métier de savetier, seront tenus de » faire chef-d'œuvre, savoir : d'une botte vieille à sac, la mettre » à boucle ; et faire une paire de souliers à sangle, et une paire » de souliers, partie de cuir vieux et partie de cuir neuf. » VOY. le curieux *Abrégé historique de l'église Notre-Dame de Pontoise*, par M. Pihan de la Forêt ; *Paris*, 1838, in-8°, p. 54.)

Les SCULPTEURS — Les 4 Couronnés, le 8 novembre.

Nous ferons observer que ce ne sont pas les 4 couronnés qui sont précisément les patrons des sculpteurs, mais bien les 5 couronnés, dont la fête se célèbre le même jour 8 novembre. Ces cinq couronnés sont d'autres martyrs qui, sculpteurs de profession, refusèrent de faire des idoles ; ils se nommaient Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius et Simplicius. Leur fête se

célèbre en même temps que celle des 4 couronnés. (Voy. plus haut l'article ENTREPRENEURS.

Les SERRURIERS — S. Pierre-ès-liens, le 1er août.

Les TAILLEURS — Notre-Dame du 8 septembre; la Sainte Trinité, le 14 juin.

De mauvais plaisants prétendent que les tailleurs ont choisi la Trinité pour patronne, parce que, lorsqu'on leur commande un habit, ils prennent de l'étoffe pour trois, ce qui n'est certainement pas vrai; ils n'en prennent pas même pour deux.

Les TANNEURS — S. Simon et S. Jude, le 28 octobre.

Les TEINTURIERS — S. Maurice, le 22 septembre.

Les TONNELIERS — Ste. Marie-Madeleine, le 22 juillet; et en Provence, S. Jean-Porte-Latine, le 6 mai.

Les TOURNEURS — Ste. Anne, le 27 juillet.

Les VANNIERS — S. Antoine, le 17 janvier.

Les VERRIERS — S. Clair, le 4 novembre.

Les VIGNERONS — S. Vincent, le 22 janvier, et, chez d'autres; S. Martin, le 11 novembre.

Les VINAIGRIERS — S. Vincent, le 22 janvier.

Si par hasard, et nous le craignons, cette liste pèche par quelques inexactitudes ou par quelques omissions, nous recevrons avec reconnaissance les renseignements qu'on voudra bien nous transmettre et qui pourront contribuer à rendre ce petit travail moins imparfait.

QUELQUES ADDITIONS.

Nous avons dit, *pag.* 75, qu'Olivier Maillard avait été prédicateur de Louis XI; nous aurions dû ajouter que, malgré ce titre, l'orateur ne ménageait pas son auguste auditeur. On raconte qu'un valet de chambre de ce prince ayant averti Maillard que le monarque, irrité de la virulence de ses sermons, le ferait jeter à la mer : « Va lui dire, reprit aussitôt le religieux, que j'arriverai plutôt au ciel par eau que lui avec ses chevaux de poste [1].» Le Roi ne donna aucune suite à cette affaire, et laissa le champ libre au hardi prédicateur. Josse Badius a rendu cette petite aventure en quatre vers latins :

Quidam notus homo, cum propter libera verba
Submergendum undis censeret Rex metuendus,
Dic, ait, hoc Regi : per aquas maturiùs altos
Advehar ad cœlos, per equos ac ipse volantes.

Voyez le *Navis stultifera* de Sébastien Brandt, titre 101, édition de Paris, 1505, *in*-4°, donnée et augmentée par Josse Badius Ascensius, et qui est préférable aux simples éditions de Brandt.

L'ancien Parlement de Dijon, l'un des plus distingués du Royaume, « était, dit le baron de Polnitz, dans ses

---

[1] Louis XI venait d'établir les postes (vers 1480). On croit que le mot poste vient de *positæ (stationes)*, ou *positi (equi)*, ce que l'on a appelé dès-lors relais; d'autres pensent qu'il peut venir de *postellum*, fait de *postis*, qui signifie poteau, parce qu'il y avait un poteau à chaque relais..

» *Mémoires*, presque tout composé de personnes de qua-
» lité ; » et l'on reprochait quelque fierté aux membres de ce corps qui dominait par le respect et par la crainte. Cela donna lieu à cette espèce de plaisanterie d'un cordelier qui prêchant sur la mort, dans la cathédrale de cette ville, dit : « Oui, mes frères, la mort est inévitable; tous nous mourrons, tous vous mourrez; (puis élevant graduellement la voix), seriez-vous duc, vous mourrez; seriez-vous prince, vous mourrez; seriez-vous roi, vous mourrez; (enfin avec explosion) seriez-vous conseiller au parlement de Bourgogne, vous mourrez. » On pense bien que cette maligne apostrophe fit sourire l'auditoire; mais elle ne corrigea pas, dit-on, les plus intéressés à la chose.

Dans la même ville de Dijon, le P. Christophe, jésuite, prêchant à la Sainte-Chapelle, le 20 mars 1593, déclama fortement contre Henri IV, qu'il traita de relaps et d'hérétique. Un bon paysan d'Etevaux, qui assistait au sermon, apostropha hautement le prédicateur, lui disant qu'il ferait mieux de prêcher l'Evangile que de parler contre le Gouvernement. Cela fit du bruit dans l'église, et l'on conduisit l'homme en prison. Dijon n'a été soumise à l'autorité du Roi que le 28 mai 1595, et S. M. y a fait son entrée le 4 juin suivant.

En parlant, *pag.* 307, des prédicateurs frappés de mort dans la chaire, nous n'en avons cité que quatre : Pierre du Chatel, évêque d'Orléans, atteint le 2 ou plutôt le 3 février 1552; M. l'abbé Bredart, mort à Saint-

Omer en avril 1824; M. l'abbé Papillon, frappé à Londres en août 1824, et M. l'abbé Paris, mort au Havre le 27 août 1826. Dès-lors une note retrouvée dans nos cartons nous a indiqué les suivants :

Jacques-Augustin Boursoul, célèbre prédicateur breton, né à Quimperlé le 22 juillet 1704, est mort à Rennes, le jour de Pâques, 4 avril 1774, d'une attaque d'apoplexie, au milieu de son sermon, dans la chaire de l'église de Toussaints, où il prêchait depuis 45 ans. Il a été frappé au moment où il parlait du bonheur que l'on doit éprouver de voir Dieu dans le ciel face à face et sans voile. Sa vie se trouve dans les Modèles *du Clergé*, par l'abbé Carron. *Paris*, 1787, 2 vol. *in*-12.

M. Libert, ancien vicaire-général de Rouen, étant à Roubaix (département du Nord) et faisant en chaire une exhortation aux enfants réunis pour leur première communion, le 17 juin 1840, est tout-à-coup tombé mort au milieu de son discours. Ce terrible événement a frappé d'effroi tous ses auditeurs; plusieurs se sont évanouis au milieu des pleurs et des gémissements de toute l'assemblée.

Nous ne parlons ici que des prédicateurs morts en chaire, nous aurions pu citer encore d'autres ecclésiastiques également frappés à l'église dans l'exercice de leurs fonctions, tels que le cardinal de Berulle, fondateur de la Congrégation de l'Oratoire, qui mourut le 2 octobre 1629, en disant la messe et au moment où il prononçait ces paroles du Canon, *hanc igitur oblationem*; de sorte que, n'ayant pu achever le sacrifice, il en fut lui-même la victime. On a fait ces deux vers à ce sujet.

Cæpta sub extremis nequeo dum sacra sacerdos
Perficere, at saltem victima perficiam.

Le respectable curé de Saint-Dizier (Haute-Marne) M. M..., est mort subitement au confessionnal dans la chapelle de l'hôpital de cette ville, le vendredi 7 avril 1837; il a emporté les regrets de tous les habitants de la ville et du canton.

M. Jacquinot, très-digne ecclésiastique de Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or), est mort à l'église Saint-Vorle de cette ville, le   mars 1838, en disant la messe; il en était à la Préface. Il a été singulièrement regretté de tous les habitants.

A l'article des Saints Patrons, *pag*. 430, on a omis : Les Tisserands — S. Simon et S. Jude, le 28 octobre.

FIN DES ADDITIONS.

TABLE
DES MATIÈRES.

A.

B.

C.

D.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

U.

V.

Z.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

LE SONGE

DU PETIT PÈRE ANDRÉ [1].

Qui ne connaît ce prédicateur singulier dont les sermons facétieux et pathétiques ont été suivis avec empressement et même avec fruit pendant plus de cinquante ans, soit dans la capitale, soit dans d'autres villes du Royaume? il était bien naturel que ce bizarre et zélé serviteur de Dieu ne fût pas oublié dans un ouvrage qui a paru récemment sous le titre de PREDICATORIANA [2] et qui renferme grand nombre d'anecdotes sur les prédicateurs anciens et modernes et des extraits curieux des sermons des XVIe et XVIIe siècles. Ce qui concerne le petit Père André

---

[1] André Boullanger, dit *le petit Père André*, est né d'une famille de robe en 1582. Entré dans l'Ordre des Augustins réformés vers 1600, il a commencé à prêcher en 1605; on lui doit une infinité de carêmes et d'avents; il est mort le 21 septembre 1657. Il ne manquait ni de talent, ni de facilité; mais pour réveiller l'attention de ses auditeurs, et pour se mettre à la portée du peuple, il se permettait parfois des tours enjoués, des expressions triviales que le goût n'approuvait pas, mais dont l'effet était souvent surprenant. On assure que la Reine-Mère (Anne d'Autriche) assistait avec plaisir à ses sermons, ainsi que le grand Condé qui ne contribua pas peu à le mettre en vogue.

On n'a jamais publié ses nombreux sermons, ni divers autres ouvrages qu'il avait composés; on en conservait pourtant jadis les manuscrits dans le couvent de la reine Marguerite au faubourg Saint-Germain. Le seul morceau du petit Père André qui ait été imprimé, est son *Oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles*; Paris, 1627, *in*-8°, pièce assez médiocre et qui est devenue rare.

[2] Dijon, Victor Lagier, 1841, in-8°.

y est mentionné, pp. 206-220; mais l'article n'est pas complet; nous reprochons à l'auteur d'avoir omis un fait et une citation qui avaient le droit d'y figurer, et que nous allons rétablir, non pas pour le fond, car cela tient à de vieilles querelles heureusement apaisées depuis longtemps, mais pour la forme, c'est-à-dire pour la tournure plaisante qu'a employée le prédicateur dans sa défense, lors de ces contestations bruyantes jadis, et maintenant sans conséquence; voici le fait :

Le petit Père André prêchait un jour de Carême à Alby, dans le temps des fâcheuses disputes de M. Arnaud avec les Jésuites, c'est-à-dire, dans la plus grande chaleur des querelles relatives au jansénisme. Le jour que dans l'église on lit l'Evangile relatif à la Madelaine, le Père André, suivant sa coutume, ne manqua pas de prêcher sur la grâce efficace par elle-même. Son sermon assaisonné de plusieurs saillies contre les Jésuites, fut dénoncé à l'archevêque d'Alby. L'archevêque fit venir le prédicateur, lui reprocha les hérésies qu'il avait débitées et ses sorties indécentes contre les RR. PP.; il lui ordonna de se rétracter le dimanche suivant. Le petit Père André promit de faire tout ce que l'archevêque exigeait, espérant par cet aveu édifier, disait-il, ceux qu'il avait pu scandaliser par son imprudence. Les Jésuites instruits de cette rétractation future, chantèrent, dit-on, victoire, et se promirent bien d'aller jouir, au sermon du dimanche suivant, de la confusion du prédicateur qui devait rétracter une à une, toutes les propositions jansé-

nistes qu'il avait hasardées dans le sermon précédent. Ceux qui connaissaient le Père André ne doutèrent pas qu'il ne se passât quelque scène plaisante au sujet de cette rétractation. Le grand jour arrivé, l'église fut pleine de curieux. Le petit Père André monte en chaire, et après avoir fait le signe de la croix, dit :

« Messieurs, avant de commencer mon sermon, permettez-moi de vous raconter un songe que j'ai fait la nuit passée. Comme je suis persuadé qu'il ne vous ennuiera pas, je crois pouvoir, avec confiance, vous prier de l'écouter; le voici tel qu'il est : J'ai songé, la nuit dernière, que j'étois conduit devant le tribunal de Jésus-Christ pour y être jugé; imaginez-vous quelle frayeur, pour un pauvre pécheur comme moi, sans préparation, sans pénitence! J'ai eu grande peur, et surtout lorsque le Fils de Dieu m'a dit : Approchez, petit Père André, que je vous juge. Saisi de crainte et de respect, je me suis prosterné à ses pieds. Comment, me dit-il alors avec un visage qui m'a paru irrité, n'est-ce pas pour conduire le peuple d'Alby dans les pâturages salutaires, que je vous ai envoyé à eux? Cependant au lieu de le nourrir d'une saine doctrine, on vous accuse de prêcher des hérésies. — Moi! Seigneur, des hérésies! vous qui sondez les cœurs et les reins, vous savez parfaitement que ce n'a point été mon intention; et si par ignorance ou par foiblesse, j'ai eu le malheur d'avoir avancé quelque chose qui n'étoit pas conforme à vos vérités saintes, me voici prêt, Seigneur, à l'effacer de mon sang. — N'avez-

vous pas, me dit J.-C., prêché telle et telle chose? (C'étoit précisément les propositions dénoncées.) — Seigneur, ai-je répondu, je n'en disconviens pas; mais jusqu'ici, j'ai été bien éloigné de croire que ce fussent des hérésies, car j'ai appris cela d'un grand maître. — Eh! quel est ce grand maître? m'a dit Jésus-Christ. — C'est saint Thomas, cet ange de l'école, que vous avez suscité à votre Eglise, dans les derniers siècles, pour être la colonne de la vérité et le fléau de l'erreur; et il est si vrai que le grand docteur a enseigné ce que l'on me reproche comme des hérésies, que je n'ai fait que rapporter ses sentimens mot pour mot. (Alors le petit Père André cita les passages de St. Thomas, entièrement conformes à ses propositions.) — Oh! oh! dit alors le Sauveur; eh! Thomas se mêle donc aussi d'être janséniste? Qu'on me le fasse venir. Approchez, Thomas; est-il possible que vous, à qui j'ai rendu le glorieux témoignage que vous avez bien écrit, vous ayez cependant enseigné que ma volonté ne pouvant manquer d'être accomplie, quand je veux qu'un homme consente à ma grâce, il y consent infailliblement, et même nécessairement, non pas d'une nécessité absolue, mais d'une nécessité d'infaillibilité, qui n'empêche pas qu'il ne consente librement? — Oui, Seigneur, lui répondit St. Thomas, je l'ai enseigné, je l'avoue, mais je l'ai appris de St. Bernard, qu'on regarde comme le dernier Père de votre Eglise sainte, et qui enseigne telle et telle chose en tel endroit de ses ouvrages. (Alors le Père André cita les passages de St. Bernard qui prouvent la grâce effi-

cace.) — Quoi! dit Jésus-Christ, le doucereux [1] St. Bernard est donc aussi janséniste? Qu'on l'appelle! Approchez, Bernard; avec votre air dévot et humilié, vous croiroit-on capable d'enseigner que ma grâce ait un pouvoir souverain sur le libre arbitre, sans pourtant que cela ôte au libre arbitre la puissance qu'il a de lui résister, s'il le veut, et que l'homme agisse infailliblement, quoique librement, quand je le veux attirer à moi par la douceur de mes inspirations efficaces? est-il vrai que vous avez enseigné une pareille doctrine? — Oui, Seigneur, je l'avoue, dit St. Bernard; mais j'ai pour garant St. Augustin, et j'ai cru m'en devoir rapporter à lui, puisque non-seulement votre Eglise a approuvé

---

[1] Cette épithète me rappelle un petit livre fort rare, intitulé : *Le sentier et l'adresse de dévotion*, etc., s. d. petit *in-4° goth.*, à la fin duquel on trouve une *bonne et briefve exhortation extraite des sermons du doulx et dévot docteur mellifue Monseigneur sainct Bernard.*

On sait que ce grand docteur de l'Eglise, né à Fontaine, petit village près de Dijon, en 1091, prit l'habit monastique à Citeaux, en 1113, et qu'ensuite il fonda l'abbaye de Clairvaux où il mourut le 20 avril 1153. Ce Clairvaux était un désert affreux qui auparavant s'appelait *la vallée d'Absynthe.* Après la mort du saint abbé, un poète lui fit cette espèce d'épitaphe, dans laquelle il joue sur le mot Clairvaux, et particulièrement sur la première syllabe du mot :

Claræ sunt valles; claris virtutibus abbas
Clarior, his clarum nomen in orbe dedit.
Clarus avis, clarus meritis, et clarus honore,
Claruit ingenio, relligione magis.
Mors est clara, cinis clarus, clarumque sepulchrum;
Clarius exultat spiritus ante Deum.

sa doctrine sur la grâce, mais qu'elle l'a canonisée en quelque sorte, en ne se servant que des expressions de ce docteur pour exprimer ses sentimens sur cette matière. — Quoi! St. Augustin à qui j'ai fait tant de grâces, et qui doit en si bien connoître les effets, a enseigné cette doctrine? Il faut que je sache un peu de qui il l'a apprise; paroissez, Augustin: Qui vous a enseigné que ma grâce forme en l'homme le mouvement de sa volonté et dispose efficacement de son cœur par l'empire que j'ai sur la volonté humaine, aussi bien que sur le reste des créatures qui sont sous le ciel? de qui tenez-vous cette doctrine? — De St. Paul, Seigneur. — Quoi! de Paul, mon apôtre? — Oui, de St. Paul, votre apôtre, qui m'enseigne que vous faites en nous ce qui vous est agréable, et que c'est vous qui formez en nous le vouloir et l'action. — Qu'est-ce que tout ceci, dit Jésus-Christ? il n'y a donc que des jansénistes dans mon paradis? Qu'on m'appelle St. Paul; il faut creuser ceci, et aller à la source. Approchez, Paul, et déclarez publiquement qui vous a enseigné la doctrine qu'on vous accuse de tenir sur la grâce efficace; et pareillement de qui vous avez appris qu'elle a infailliblement son effet, quoique la volonté de l'homme s'y oppose librement. — De qui je l'ai appris, c'est de vous-même, mon Dieu; c'est de votre esprit qui remplissoit mon cœur; je n'ai fait que lui prêter la main et la plume, j'ai écrit ce qu'il m'a dicté lui-même. Eh! ne trouverois-je pas en mille endroits de votre Evangile la confirmation de ces grandes vérités que vous avez enseignées vous-

même de votre bouche adorable? — Il est vrai, dit alors le Sauveur, j'ai enseigné cette doctrine, et je l'ai laissée à mon Eglise comme un précieux héritage; mais je vois bien d'où vient tout le mal : qu'on m'appelle le Père Ignace. Ce bon saint, qu'on a eu de la peine à démêler entre les autres, a paru enfin. (Alors les jésuites frémissoient d'angoisses.) — Approchez, Père Ignace, a continué le Fils de Dieu; approchez, vous êtes un bon homme, quoique vous ne soyez pas bien élevé; mais apparemment vous ne vous en piquez pas, car vous n'avez pas oublié, sans doute, qu'à trente-cinq ans vous étiez encore en cinquième avec les grimauds de sainte Barbe; à telle enseigne que vous eûtes le fouet pour vos faits et gestes. Je vous ai donné mon paradis, ce n'est pas pour vous le reprocher; demeurez-y puisque vous y êtes; mais vous avez des enfans qui sont des brouillons, des superbes; ils veulent dominer sur la foi des fidèles et faire passer leurs opinions nouvelles et erronées pour l'ancienne orthodoxe croyance de mon Eglise. Je vous charge de les humilier; la commission n'est pas aisée, je l'avoue; mais, encore une fois, je vous en charge; si vous ne pouvez en venir à bout, j'y mettrai moi-même la main, et je les humilierai jusque dans la poussière, eux qui se croient sur le chandelier de l'Eglise [1].

---

[1] Nous sommes bien éloigné d'approuver cette sortie virulente contre un corps respectable qui a rendu tant de services à l'Eglise et à l'Etat sous le rapport des missions et de l'instruction, mais qui a pu dire comme Beaumarchais : *Ma vie est un combat.*

» Messieurs, voilà mon songe; mais comme ce n'est qu'un songe, vous n'en croirez que ce qu'il vous plaira. »

Cette anecdote est assez plaisante et bien dans le genre du petit Père André; mais est-elle d'une authenticité bien avérée? Nous pensons qu'il est permis d'en douter, du moins pour certains détails, surtout dans la manière plus qu'inconvenante dont il fait parler le Sauveur. C'est sans doute la raison pour laquelle l'auteur du *Prédicatoriana* n'a pas inséré cette anecdote dans son recueil, quoiqu'elle fût digne d'y figurer comme tant d'autres pièces facétieuses. Il en est de même de quelques autres anecdotes sur le même prédicateur, omises dans le même recueil; il paraît que l'auteur a voulu les laisser sous la responsabilité de Tallemant des Réaux, qui a consacré un article au petit Père André dans ses *Historiettes*, édition de Delloye, 1840, tom. VI, pp. 42-55. Au reste tout ce qui tient à ce prédicateur est amusant et facétieux; c'est pourquoi nous avons reproduit le songe précédent, sans toucher au fond, parce que nous nous sommes toujours tenu à une distance respectueuse du janséniste et du moliniste, étant, comme jadis nous l'avons déjà révélé, simplement

Ebéniste.

DIJON; IMP. DE FRANTIN. 1841.

PANÉGYRIQUE

DE SAINTE MADELEINE,

PRONONCÉ A BESANÇON POUR LA FÊTE PATRONALE D'UNE DES PAROISSES DE CETTE VILLE,

PAR M. BELON,

PRÊTRE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

M. BELON était issu d'une famille fort honorable : son frère occupait une chaire de droit à l'université de Besançon; ce fut l'un des maîtres du professeur PROUDHON, célèbre jurisconsulte, auteur de plusieurs ouvrages.

Une vaste érudition, jointe à une grande originalité de caractère, faisait remarquer, M. Belon prêtre : vivant de ses revenus, il n'exerça jamais de fonctions ecclésiastiques, et s'adonna seulement à la prédication de quelques discours qui attiraient une grande affluence. Versé dans l'étude des auteurs sacrés et profanes, sa facilité était telle, qu'il improvisait, au point d'allonger l'une des parties du sermon et d'abréger l'autre, suivant que l'heure lui commandait de ne pas en passer les bornes. Aussi n'a-t-il laissé aucun sermon écrit, mais seulement quelques notes, extrêmement courtes, sur des cartes.

Voici cependant, comment on a pu se procurer le panégyrique de sainte Madeleine, morceau qui, remarquable par sa singularité, ne révèle pas moins un grand talent d'orateur. Il fut interdit pendant quelques années; et le sermon dont il s'agit en étant une des principales causes, il adressa à l'archevêque un mémoire justificatif, dans lequel tous les passages se trouvent rapportés exactement. C'est sur ce mémoire, tout au long de sa main, qu'a été copié textuellement le discours qui suit.

L'interdiction ayant été levée, M. Belon s'empressa de prêcher

le même discours avec quelques allusions aussi hardies que piquantes, mais que l'on ne connait que par tradition.

C'est de 1770 à 1780 que le panégyrique de sainte Madeleine fut prononcé la première fois. L'orateur est mort au commencement de la révolution.

PANÉGYRIQUE
DE SAINTE MADELEINE.

Ego diligentes me diligo.
J'aime ceux qui m'aiment, je rends amour pour amour.
PROV. 8.

Messieurs,

UN Dieu entrant dans un commerce de sentiment avec des hommes; un Dieu offrant son amitié à qui voudra l'aimer : voilà, Messieurs, ce qui fit autrefois le scandale des philosophes; voilà ce que la sagesse humaine n'aurait jamais pu comprendre, mais ce qu'une religion, fondée sur le mystère d'un Dieu fait homme, nous a rendu sensible, et ce que la solennité de ce jour nous présente, dans un exemple bien touchant.

En effet, Messieurs, si l'oracle de Salomon s'est accompli jamais à la lettre sur la terre, c'est dans Madeleine! Pourrions-nous en contester les titres, quand l'Esprit saint nous en est garant? Madeleine aima beaucoup Jésus-Christ; Madeleine fut beaucoup aimée de Jésus-Christ! témoignages peu équivoques, témoignages uniques, dans leur espèce!

Je sais que, dans un siècle où l'on dispute volontiers sur tout, on a envié à sainte Madeleine ces deux témoignages glorieux, en la distinguant, et de la pécheresse dont parle saint Luc, à qui le premier fut rendu, et de Marie, sœur de Marthe, qui fut honorée du second. Mais le suffrage de la Sorbonne entière, d'un célèbre docteur, et en dernier lieu des savants critiques d'Anvers, qui ont discuté juridiquement ces points fameux, est plus que suffisant, pour autoriser un orateur à suivre un sentiment qui, de l'aveu d'Origène, était le sentiment universel de

toute la terre au commencement du troisième siècle, qui, pendant 1600 ans, a été le seul qu'on ait connu dans l'Église d'Occident, et qui paraît manifestement appuyé de l'autorité de l'Évangile même.

C'est sur ces principes solides que, sans entrer plus avant dans de vaines controverses, et me renfermant dans les bornes des mémoires que fournit l'Écriture sainte, je tire de ces deux témoignages, que sainte Madeleine a incontestablement mérités, tout le plan de son éloge, d'après le Saint-Esprit qui a voulu lui-même être son premier panégyriste. En deux mots :

Madeleine a été, par excellence, l'amante fidèle de Jésus-Christ, premier titre de sa gloire, *diligebat multùm.* Madeleine a été, par préférence, l'aimée chérie de Jésus-Christ, second titre de sa gloire, *diligebat Jesus Mariam.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est Dieu qui fait les saints sur la terre et les bienheureux dans le ciel : il est, lui seul, la gloire du mérite des uns, et la félicité des autres ; et pouvais-je dès lors, Messieurs, faire un éloge plus pompeux de la vertu de Madeleine, ou donner une plus haute idée de son élévation, qu'en vous rappelant qu'elle a été, par excellence, l'amante fidèle de Jésus-Christ. Expressions consacrées par les pères de notre foi, qui ont cru, sans doute, que tout terme moins fort, resterait au-dessous de l'idée que l'Évangile nous donne, soit de la manière noble et tendre dont elle se livra au Fils de Dieu, dès qu'elle l'eut connu ; soit du désintéressement et de la vivacité de l'attachement qu'elle lui témoigna depuis lors ; soit de la part qu'elle prit à ses douleurs, dans tout le cours de sa passion ; soit des empressements touchants avec lesquels elle le chercha jusque

chez les morts, lorsqu'il eut enfin succombé, sous la perfidie d'une nation infidèle.

Le pur amour, l'amour parfait se marqua-t-il jamais à de plus nobles traits? La gloire en fut personnelle à Madeleine, qui fixera, par tous ces titres, le respect et la vénération de toutes les nations de la terre, chez qui l'histoire de l'Évangile sera connue.

Je sais qu'on est naturellement indigné du personnage odieux sous lequel Madeleine, au rapport de ses propres panégyristes, se présente avant sa conversion : c'est là l'endroit critique de sa vie; et il répand, sur tout le reste, un nuage sombre, que tout l'éclat des actions incomparables de cette illustre fille ne dissipera pas toujours également dans tous les esprits.

Telle est notre bizarre délicatesse! révoltés, sans retour, par des déréglements que nous cherchons sans cesse à multiplier, en quelque supposition que ce puisse être, nous ne goûtons qu'avec une répugnance extrême, les titres d'une personne que nous avons une fois été forcés de reconnaître pour s'être livrée à la débauche : de quelque manière qu'elle répare ses désordres, nous ne nous déprenons jamais qu'imparfaitement du préjugé que nous nous sommes formé d'abord à son désavantage; et lors même que nous ne saurions plus refuser notre admiration à la sublimité de ses vertus, nous avons bien de la peine à nous élever au-dessus du mépris de sa personne.

Pour vous ramener à des idées plus favorables à Madeleine, vous transportant au temps et aux circonstances où vécut cette célèbre Israélite, je pourrais vous dire, Messieurs, que l'antiquité, ne jugeant pas équitable d'exiger plus de vertu du sexe réputé pour le plus faible, ne croyait pas les femmes déshonorées de ce qui ne désho-

norait pas les hommes à ses yeux; qu'elle a d'ailleurs toujours été bien moins sévère à des sentiments qui, naissant avec nous, lui paraissaient une partie de nous-mêmes, et qu'elle n'attacha jamais aucune idée flétrissante aux suites d'une passion qu'elle trouvait presque aussi pardonnable que naturelle. Les grâces de la beauté étaient alors regardées comme les autres talents; et l'art de plaire, aussi autorisé que les autres arts, loin d'inspirer de l'éloignement, mettait à portée de toutes les distinctions.

Les généraux d'armées, les chefs des peuples, les plus grands de tous les ordres, se rendaient publiquement aux cercles des courtisanes de la Grèce, et prétendaient en sortir plus polis. De leur côté, elles étaient reçues avec accueil, dans les meilleures compagnies, dès qu'elles voulaient bien s'y présenter; et si on les raillait quelquefois, ce n'était jamais qu'avec l'esprit et les ménagements avec lesquels on raille souvent les personnes les plus graves et les professions les plus utiles à la société. La philosophie d'Athènes ne s'effarouchait pas de la volupté qui régnait chez elles; le sage Pythagore disait hautement devoir beaucoup à leur commerce; le divin Platon pliait souvent son génie à des épigrammes extrêmement tendres en leur honneur; le fameux Aréopage, qui mérita, dans la suite, l'estime de saint Paul, et au jugement duquel les dieux eux-mêmes s'en étaient rapportés plus d'une fois, ne se crut pas déshonoré pour avoir réformé un de ses arrêts, en faveur d'une Athénienne, célèbre par sa beauté. En général, les philosophes les plus réfléchis, hors la gloire de la modération qu'ils conservaient en tout, ne se faisaient pas un mérite de penser, sur ce chapitre, autrement que le reste des hommes. Ceux, au contraire, qui avaient reçu de la nature une âme moins sensible, se croyaient obligés

de dissimuler leur indifférence, par égard pour un sexe qui, malheureusement, dans ces siècles dominés par la chair, passait, pour avoir un droit acquis sur tous les cœurs.

La façon de penser des Juifs était moins fixe, mais elle n'en était que plus terrestre; et quoique leurs lois ne les autorisassent pas également à vivre au gré de leurs désirs, l'état de virginité détesté, sans déguisement et même sous ombre de religion par les filles d'Israël dès le berceau; la stérilité regardée, par leurs femmes, comme une malédiction céleste et un caractère assuré de réprobation; la polygamie et le divorce soufferts, parmi eux, comme parmi les païens; le mariage dégradé de sa sainteté originaire, et mille autres traits de leurs mœurs; nous marquent assez, combien ils étaient gouvernés par les sens, et combien, dès lors, ils devaient être peu touchés de tous désordres occasionnés par l'emportement des sens.

Ce n'est pas que, pour vous rendre plus indulgents à Madeleine, je prétende introduire, dans la religion, la morale profane de la gentilité et les vues charnelles de la synagogue, ou que, dans un discours chrétien, je veuille faire l'apologie d'une faiblesse qu'il a plu au ciel de réprouver, pour multiplier nos ennemis et nos victoires, en nous mettant en contradiction avec nous-mêmes, et en opposant nos devoirs à nos penchants. Mais c'est que les idées des vices, et du blâme qui y est attaché, ayant varié beaucoup, suivant les différents temps et les peuples divers, il ne serait ni juste, ni raisonnable, de juger, par la façon de penser de notre siècle et des contrées que nous habitons, d'une personne touchée, il y a plus de 1700 ans, par les prédications de Jésus-Christ dans la Palestine, quand elle aurait donné, en effet,

dans tous les excès dont on la suppose coupable; ce que je suis bien éloigné de croire.

Non, Messieurs, quoique la gloire des saints, loin de souffrir de leurs égarements passés, tire un nouvel éclat de la grandeur même de leur chute, je ne goûterai jamais le zèle outré de ceux qui, pour relever les triomphes de la grâce de Jésus-Christ, dans la plus généreuse de ses disciples, ont égaré leur imagination à multiplier des commentaires déshonorants sur un terme fort équivoque de saint Luc, et sur la nature et le détail des désordres qui l'occasionnent. Je trouverai toujours aussi contraire à la vraisemblance que révoltant pour nos mœurs, le portrait monstrueux qu'ils nous font d'une des plus belles âmes qui soit jamais sortie de la main du Créateur.

Non! qu'on ne juge point de l'illustre Madeleine, avant son retour à Dieu, par le caractère méprisable de ces filles malheureuses qu'une éducation grossière, un excès de libertinage, et les vues mercenaires d'un vil intérêt abandonnent, sans ménagement et sans distinction, à la brutalité publique; ni de celles qui, dans un étage un peu moins bas, mettant un peu plus de choix, de décence et de délicatesse dans leurs intrigues, n'en sont pas moins connues pour telles, ni de celles qui, avec un luxe plus recherché, jouent le même personnage, par les mêmes principes, et ne trouvent plus d'égards dans la multitude, que parce qu'elles ont plus de fierté et d'effronterie dans les mêmes désordres. Qu'on ne la confonde pas indignement, ni avec ces dévotes hypocrites qui, contentes de sauver les apparences, qu'elles ne sauvent, en effet, qu'auprès des simples, se permettent, dans le secret, tout ce qui peut les satisfaire, sans les effrayer, et se croient toujours suffisamment sages, pourvu qu'elles puissent toujours nier impunément qu'elles ne le sont pas; ni avec ces

femmes excessives qui, dans un caractère diamétralement opposé, se croient tout à la fois hors de la portée des soupçons et des reproches d'un entier dérangement, pensant que leur rang les met au-dessus du vulgaire, se livrant avec effort à tous les emportements de la volupté, et s'imaginant, ou s'envelopper mieux dans leurs débauches, par la liberté avec laquelle elles s'y abandonnent ouvertement, ou devoir mépriser l'estime de tous ceux dont elles peuvent ne pas craindre la puissance.

Aussi sage que le plus grand nombre des filles du monde, plus vertueuse que les prudes qui se tiennent si fières d'une fausse réserve, Madeleine n'était pécheresse que parce qu'elle se contentait de cette innocence qui, selon la manière de juger ou aveugle ou corrompue du siècle, n'exclut ni les airs évaporés, ni les afféteries séduisantes, ni les désirs terrestres, ni les pensées voluptueuses, ni les sentiments du cœur et ses penchants, ni tout ce qui peut égarer l'âme ou la troubler, parce que les passions ne passent pas au-delà. Elle n'était pécheresse que parce que, éprise des attraits du monde, livrée à ses vanités, empressée de ses flatteries, enivrée de ses plaisirs, coulant ses jours dans une oisiveté continuelle, dans une mollesse excessive, dans le luxe le plus recherché, tout occupée de sa parure et du soin de la rendre plus éclatante, peut-être aux dépens d'une modestie rigide à laquelle elle ne s'aguerrissait pas assez; peu réservée dans ses discours, trop peu contrainte dans toute sa conduite; se répandant dans toutes les assemblés, voulant être de toutes les fêtes, ne cherchant qu'à se montrer et à être remarquée; elle était une occasion toujours présente de chutes et de dérangements, à une jeunesse inconsidérée qu'elle enchantait par ses charmes, et dont la défaite flattait son jeune cœur : personnage que l'on ne saurait soutenir

long-temps, sans de belles qualités naturelles, et qui, quoique, sans doute, fort coupable aux yeux de Dieu, et par lui-même, et par les passions qu'il fait naître, et par les dangers auxquels il expose, à parler humainement, présente plus de vanité que de crime, et n'eut jamais rien de flétrissant.

Ce que l'Écriture sainte nous apprend de la noblesse de l'extraction de Madeleine, de l'éclat de ses richesses et de la qualité de son âme, ne nous permet pas de la soupçonner d'aucun désordre plus répréhensible. Si les Juifs parurent étonnés, que Jésus-Christ ne rejetât pas les caresses et les empressements d'une personne comme elle, c'est qu'une fille aussi jeune, aussi belle, aussi connue dans tout le pays par sa mondanité, quoiqu'elle n'eût jamais commis de crimes, pouvait paraître en effet entièrement déplacée aux pieds d'un prophète austère. Si Jésus-Christ lui reconnut beaucoup de péchés et de grands péchés, c'est que les jugements de Dieu, Messieurs, sont bien plus sévères que les nôtres, et qu'il appelle, dans nous, des péchés, et peut-être de grands péchés, ce que nous ne regardons que comme des bagatelles ou des choses même tout-à-fait indifférentes. Si elle fut, pendant un temps, le scandale de tout Jérusalem (ce que l'Évangile ne dit certainement pas), ce fut, sans doute, parce qu'à la suite de l'élévation de ses sentiments, qui, dans son excès, est quelquefois un défaut, jugeant indigne d'elle de s'asservir à un honteux respect humain, elle ne ménageait point assez les bienséances publiques, que les plus déréglées ne sont pas moins exactes à garder, et ne daignait pas se gêner, pour répandre du mystère sur une conduite du fond de laquelle sa conscience lui répondait. Telle est l'idée que nous devons concevoir de Madeleine, et la seule idée raisonnable que nous puissions

nous en former sur les traits différents que nous fournit, de son histoire, le Saint-Esprit lui-même.

Issue d'un sang illustre et respecté de toute la Judée ; élevée au milieu de l'abondance d'une maison puissante ; née avec toutes les grâces extérieures qui font les âmes héroïques ; ornée d'un esprit droit, solide et délicat, prompt à saisir le vrai dès qu'il se présente, et incapable de s'y refuser dès qu'elle l'a aperçu ; enrichie d'un cœur noble, sensible et généreux, susceptible des plus grands sentiments, des plus fortes résolutions, des démarches les mieux soutenues ; qui, touché par préférence de la douceur d'être aimée et du plaisir de faire des heureux, dédaignant toute grandeur étrangère à l'humanité, ne cherche qu'à se rendre aimable, et s'attache surtout à ceux dont il peut faire le bien ; douée d'un naturel heureux, d'un de ces bons esprits qui, nés pour la vertu et toujours vertueux, si on leur laissait la liberté de l'être toujours en effet, ne sont presque exposés à s'écarter que par la répugnance même qu'ils ont à être rudes et rebutants : avec un caractère si estimable, la jeune Madeleine, sans donner dans les mêmes désordres essentiels, parut se briser devant l'écueil, contre lequel avaient échoué, déjà avant elle, les plus grands hommes de sa nation, le fort Samson, le pieux David, le sage Salomon.

Elle s'attacha au monde, et, éblouie par mille appas séduisants, charmée par mille illusions enchanteresses, elle s'y livra tout entière. Ravie de donner des sentiments, peu en garde contre son cœur pour n'en pas prendre, tous les avantages réunis de la nature et de la fortune, une vie voluptueuse et toute propre à fomenter en elle le feu de l'âge et celui du tempérament, une liberté entière, une foule d'adorateurs ! en fallait-il tant pour entraîner

une jeune personne sans expérience, qu'un cœur sensible, une humeur complaisante, un naturel facile, rendaient déjà si aisée à vaincre? Et qui pourrait invectiver trop vivement contre sa mondanité? Si ce sont des personnes naturellement insensibles à tout, qu'elles ne tirent pas vanité des imperfections de la nature; si ce sont des âmes mieux nées, ou elles éprouvent au-dedans d'elles-mêmes des ravages bien propres à les rendre indulgentes aux autres, ou elles apprennent à les ménager, par le sentiment des violences qu'elles sont obligées de se faire continuellement, pour ne pas succomber de même.

Hélas! l'infortunée Israélite n'avait plus la force de se combattre! Elle ne s'était pas plus tôt laissée aller au penchant qui la précipitait vers les plaisirs et les fêtes de la terre, qu'elle avait perdu jusqu'à l'idée de retour à une vie plus sérieuse. Sept démons puissants s'étaient emparés de sa belle âme et la tenaient asservie; non pas, à la vérité, de ces démons noirs qui répandent l'effroi et l'horreur partout où ils se présentent. Comment accorderions-nous cette idée, Messieurs, avec le bruit que faisaient les charmes de Madeleine dans tout Jérusalem, et les transports que sa présence inspirait de toutes parts? Ou les évangélistes ont voulu nous représenter, sous l'allégorie de ces démons (comme l'ont pensé plusieurs pères), l'indolence, la vanité, l'orgueil et les autres faiblesses qui la tenaient attachée à la terre; ou, si le texte de l'Évangile doit être pris à la lettre, ces démons étaient tous occupés à la rendre plus dangereuse et plus mondaine, à augmenter la douceur de ses yeux, l'éclat de son teint, l'ordre de sa belle chevelure, les grâces de toute sa personne; à donner plus de vivacité à son imagination, plus de saillie et de souplesse à son esprit, plus d'enjouement à ses discours, plus de liberté à son humeur, plus d'agréments à

toutes ses manières; à redoubler la sensibilité de son cœur, déjà si naturellement sensible, en même temps qu'ils redoublaient ses appas pour rabattre, sur elle, les traits qu'elle lançait sur tous les autres; à livrer son âme au trouble qu'elle portait de même dans toutes les âmes, et à lui faire partager le désordre des feux que sa beauté et ses manières séduisantes allumaient dans tous les cœurs. Démons sans doute plus dangereux que ceux qu'on dit crucifier les énergumènes et rendre le corps hideux, en le livrant aux convulsions !

Gouvernée par ces tyrans séducteurs qui savent se faire aimer, lors même qu'ils exercent leur empire avec plus de violence; comptant ses victoires par les passions qu'elle faisait naître, et ses trophées par le nombre des esclaves qui rampaient à ses pieds; dans l'oubli de Dieu et de la religion; en proie à la vanité de ses pensées et de ses projets; sur la mer orageusc du monde, au milieu de ses écueils, sans en connaître les dangers redoutables, et précipitée vers sa ruine par sa propre vertu, souvent plus pernicieuse que les vices mêmes, si la grâce ne la soutient; elle n'était pas loin d'y faire le plus triste naufrage, lorsque le Sauveur du monde commença à paraître en Judée. Madeleine devait être une de ses plus illustres conquêtes; et, dans le plus beau point de sa gloire et de ses triomphes, elle ne s'y était, sans doute, pas attendue : mais, avec quelle noblesse ne se livra-t-elle pas cependant à lui, dès qu'elle l'eut connu ?

Il faut convenir, Messieurs, que les beaux cœurs sont exposés à bien des écarts, à l'abri desquels la nature a mis les âmes brutales, qui, comme les bêtes venimeuses, sont défendues et protégées par leur propre venin; que si les beaux cœurs faillissent même plus souvent, et font quelquefois de plus grandes fautes, aussi il n'y a que les

beaux cœurs qui sachent les réparer : et ils en ont le moyen toujours prêt, dans le principe même qui les a égarés.

Poussée par une vaine curiosité, Madeleine avait accouru au bruit de la réputation du nouveau prophète qui paraissait en Israël. Car quel autre motif, que celui d'une vaine curiosité, pouvait y attirer une personne du caractère de Madeleine? Mais le bras du Tout-Puissant l'y attendait! elle devait s'en retourner, bien différente de ce qu'elle y était allée.

C'est ici, Messieurs, que commence à se développer le fond admirable de cette âme magnanime, qui ne s'était livrée au monde que parce que son cœur, fait pour aimer, n'avait point trouvé d'autre objet qui la fixât : c'est ici que commence à briller, dans toute sa splendeur, l'amour immense que Madeleine eut toujours pour le Fils de Dieu, à qui elle n'avait manqué, jusqu'alors, que parce que, hélas! elle ne l'avait pas connu. A peine elle a entendu ses premiers discours, et déjà elle est entièrement changée. A peine elle a pu connaître une faible partie de sa grandeur, et déjà elle méprise hautement tout ce qui n'est pas lui. Pour l'aimer, sans aucune réserve, elle a vaincu la jeunesse, l'habitude, les flatteries, la mollesse dans laquelle elle a été élevée; les amusements auxquels elle s'est accoutumée; la vaine gloire à laquelle elle a été livrée; les piéges qui l'environnent de toutes parts et qu'elle n'a jamais su craindre; les retours d'un amour-propre dominant qu'elle n'a jamais contrarié sur quoi que ce soit; son propre mérite qui, multipliant ses admirateurs, multiplie ses périls : et tous ces sacrifices, si étendus, si pénibles, si effrayants, sont, pour la plus mondaine et la plus faible en apparence de toutes les filles d'Israël,

l'ouvrage du premier moment. En un instant elle détache son cœur de toute la volupté du monde, qu'elle avait toujours aimée par excès; en un instant, elle rejette tous ces adorateurs qui l'avaient toujours tant flattée; en un instant, elle brave tous les jugements des hommes, à qui elle avait si fort souhaité de plaire, et se déclare avec éclat, sous les yeux d'une ville entière dont elle a le courage d'affronter le mépris et le blâme, après en avoir, toute sa vie, recherché si passionnément l'approbation et la louange.

Ame vraiment héroïque, incapable de se donner à deux maîtres, et qui, ayant une fois entré en la sainteté du Fils de Dieu, dans l'âge, dans le sexe, dans le genre de vie, dans le caractère d'esprit où l'on est le plus asservi aux désirs des autres, et le plus sensible aux plaisirs de la vie; sans rien délibérer, sans rien ménager, sans rien regretter, sans partage et sans retour, sans considération humaine, pour premier trait de vertu, elle foule aux pieds toute la terre; et, pour première démarche, va confesser Jésus-Christ en présence de ses plus orgueilleux rivaux : remplie de Dieu, à qui elle vient de donner toutes ses affections, elle ne paraît pas seulement se souvenir d'avoir jamais aimé ou connu quelque autre chose. Elle aura à essuyer les réflexions mordantes d'une compagnie nombreuse, les plaisanteries des libertins, les insultes des maîtres de la loi, les soupçons injurieux de la multitude, les railleries amères de ceux mêmes qui l'ont le plus idolâtrée. On regardera peut-être son procédé, comme un aveu public de mille crimes secrets qu'elle ne commit jamais; peut-être la croira-t-on coupable d'un nouvel amour dont elle fait, à sa honte, tous les frais! Car de quelle idée bizarre, Messieurs, n'étaient point susceptibles ces Juifs grossiers, qui d'ailleurs ne regar-

daient communément le Fils de Dieu que comme un homme ordinaire. A la vue des transports de Madeleine, ils ne pouvaient guères prêter, à cette illustre fille, d'autres sentiments, que ceux que peut inspirer la présence d'un homme aimable à une fille née sensible, et livrée jusqu'alors à toute la vanité du monde. Mais que peuvent désormais, sur cette grande âme, toutes ces pensées, par elles-mêmes si rebutantes pour une jeune personne de son rang et de son mérite? Elle n'aime plus que Dieu; elle consent de devenir, à ce prix, la fable de Jérusalem entière!

Comme une biche, frappée par le fer meurtrier, court à la fontaine accoutumée, chercher du rafraîchissement dans l'ardeur qui la dévore, blessée par l'amour divin, Madeleine cherche, partout, le Sauveur du monde. Elle n'a pas plus tôt appris, dit saint Luc, qu'il est chez le Pharisien, que, transportée hors d'elle-même, elle vole dans la salle du festin, où elle n'est point conviée, l'adorer au milieu de ses ennemis, et lui donner publiquement les premiers gages d'une tendresse, qui n'aura jamais son égale, ni dans sa force, ni dans sa durée. Amante fidèle de Jésus-Christ, elle en soutient, dès ce moment, dans toute sa force et sa perfection, le caractère glorieux.

Quel spectacle! Messieurs, et que croyez-vous que durent penser les Juifs assemblés chez Simon, lorsqu'ils virent la jeune Madeleine se jeter amoureusement aux pieds de Jésus-Christ, embrasser ses genoux, et lui faire authentiquement le sacrifice universel de tous ses attraits? Fut-il jamais en effet un coup-d'œil, par toutes ses circonstances, si frappant et si peu attendu? Ces yeux, auparavant si passionnés, et qui avaient porté constamment le trouble et le désordre dans toutes les âmes, par la douceur et le feu de leurs regards, ils deviennent en un in-

stant des ruisseaux, des fontaines, des mers entières qui se fondent en eaux, et dont l'abondance est si grande, qu'elle suffit à baigner les pieds du Fils de Dieu. Ses cheveux, qu'elle avait toujours cultivés avec tant de soin, arrangés avec tant d'art, ornés avec tant de satisfaction, elle les arrache à pleines mains, elle les disperse, elle les destine à essuyer les pieds du Sauveur du monde. Ces parfums précieux qu'elle avait toujours employés avec tant de choix et de sensualité, pour entretenir la fraîcheur et la mollesse d'un corps, que sa jeunesse et sa beauté rendaient déjà si séduisant et si sensible, elle les répand, avec profusion, sur les pieds du Sauveur des hommes. Cette bouche, si souvent profanée par des conversations peu réservées, peut-être par mille complaisances qui, pour n'être pas toujours criminelles, étaient extrêmement dangereuses, elle la purifie par les chastes baisers qu'elle ne cesse de donner aux pieds du nouveau maître, à qui elle s'est vouée. Les pieds de Jésus-Christ sont l'autel sacré, sur lequel elle s'immole tout entière; elle y attache sa vue, et, comme si elle n'osait la porter plus haut, elle l'y fixe pour toujours.

C'est là qu'elle lui rend hommage de tout elle-même; c'est là qu'elle déteste ses propres attraits, qui ont pu et peuvent encore la rendre aimable à d'autres yeux que ceux de son bien aimé; c'est là que son âme, toute occupée du Dieu qu'elle aime, s'exhale en soupirs et en sanglots. Déchirée par mille regrets, dévorée par mille flammes, Madeleine livre son cœur à Jésus-Christ, si pénétrée des grands sentiments que sa présence lui inspire, qu'elle ne peut lui parler que par sa posture, son silence, ses soupirs et ses larmes. Posture attendrissante! silence éloquent! soupirs touchants! larmes victorieuses! expressions naturelles des passions! transports trop forts pour pouvoir se répandre en paroles!

Je ne suis point surpris, Messieurs, que saint Jean Chrysostôme, considérant Madeleine, sous le point de vue sous lequel l'Évangile nous la présente, s'étonne à son aspect et croit voir, en elle, une de ces prêtresses de l'Inde, saisie du dieu dont elle dessert les autels, dans les plus violentes agitations de ces fêtes redoutables, les yeux mouillés de larmes, les cheveux épars, le visage allumé, son air ne respirant que fureur et amour.

Ah! quand Madeleine, enivrée des charmes de la terre qui l'assaillissaient de toutes parts, enflammée par les délices d'une vie molle et sensuelle, entraînée par le penchant presque insurmontable d'une complexion excessivement tendre, aurait, en effet, cédé entièrement à des faiblesses que la religion seule pouvait faire craindre au point où nous les craignons; quand son cœur, séduit par les sens, se serait en effet abandonné sans réserve à des amitiés terrestres; quand, attaquée mille fois par une multitude d'amants emportés, qui ne cessaient de *la* flatter, en se retranchant sur des dehors dans lesquels le monde a placé tout l'honneur, la jeune Israélite se serait enfin laissée aller, dans le secret, à toute la volupté dont elle excitait les désirs dans tous les cœurs; sa gloire pourrait-elle désormais souffrir de cet écart; l'amour divin, qui la dévore dès les premiers moments de son retour à Dieu, n'en tirerait-il pas, au contraire, un nouvel éclat, par la grandeur des victoires qu'il avait eu dès lors à remporter, sur l'habitude la plus difficile à surmonter, les plaisirs les plus difficiles à détester, les péchés les plus difficiles à pleurer? Oui, même alors, Messieurs, à la vue de la manière noble et tendre dont Madeleine s'est livrée à Jésus-Christ, dès qu'elle l'a connu, j'aurais droit de m'écrier à son sujet, dans le même esprit que l'Église, au sujet de la chute de nos premiers parents : Faute heu-

reuse que des larmes si sincères ont effacée! heureuse faiblesse qui a mérité d'être expiée par un si grand amour !

L'amour seul avait appelé Madeleine aux pieds de Jésus-Christ ; l'amour seul l'y soutient pendant tout le cours de la vie apostolique de l'Homme-Dieu : et quel autre sentiment qu'un amour parfait pourrait désormais commander cette âme héroïque ? Aussi, est-il aisé de s'apercevoir, qu'elle n'est point attirée à la suite du Sauveur du monde, par les principes de surprise ou d'intérêt qui y attirent les Juifs grossiers et même les disciples les plus favorisés. Tandis qu'on accourt, de toutes parts, pour admirer ses merveilles et épier, pour ainsi dire, le moment où il les reproduira, peu touchée de toutes ces marques extérieures d'une puissance dont elle ne doute pas, Madeleine, dans les places publiques, dans les maisons particulières, où qu'il se trouve, s'empresse de le joindre, pour se mettre humblement à ses pieds, embrasser tendrement ses genoux, recevoir avec respect ses leçons, adorer en silence ses grandeurs. Tandis que la Palestine et toutes les contrées du voisinage viennent en foule solliciter ses grâces, faisant un personnage qui lui est propre, et qui doit, sans doute, bien surprendre une nation aussi intéressée que la sienne, Madeleine le poursuit, au contraire, pour le combler elle-même de ses bienfaits ; c'est ainsi que les évangelistes nous la représentent dans la Judée, dans la Galilée et dans tous les lieux où prêche le Sauveur du monde. Attentive à tous ses besoins, sans cesse dans la crainte qu'il ne vienne à manquer de quelque chose, elle ne le perd pas de vue ; ou si elle paraît s'en écarter quelques faibles instants, ce n'est que pour revenir bientôt à lui avec une nouvelle ardeur, et des gages plus sensibles de sa prodigue tendresse.

Madeleine n'était pas de ces âmes étroites qui, jusque dans la pratique de la vertu, conservant leurs vues bornées, ne conçoivent pas qu'on puisse honorer Dieu par la magnificence. Son cœur n'avait sans doute jamais été insensible aux cris des malheureux ; elle avait le naturel trop beau, pour n'être pas extrêmement touchée des maux de ses semblables. Mais cette âme supérieure savait distinguer deux devoirs différents, et se livrer à l'un, sans se refuser à l'autre ; elle savait qu'elle serait toujours environnée de pauvres, avec qui elle pourrait, à son gré, partager sa fortune ; mais que le Fils de Dieu lui échapperait dans peu, et qu'elle ne pouvait trop se hâter de lui faire hommage de ses richesses ; elle savait que ses biens étaient à elle et que c'était à son cœur à en disposer. Qu'un disciple avide se scandalise du prix excessif des parfums recherchés qu'elle répand, six jours avant la pâque, chez son frère, sur les pieds de Jésus-Christ ; qu'il murmure hautement des dépenses outrées qu'elle fait, à toute occasion, pour lui procurer toutes les délicatesses de la vie ; jamais plaintes injustes ne gouvernèrent une grande âme. Quatre jours après, elle ira chez Simon le lépreux briser de nouveau le vase entier, et verser, sur la tête du Sauveur du monde, des parfums encore plus exquis. Quand le nombre des murmurateurs augmenterait, quand les plaintes redoubleraient d'aigreur et d'emportement, Madeleine est satisfaite, pourvu qu'elle donne au Messie, promis à sa nation, des témoignages de plus en plus éclatants de son respect et de son amour, à la face de toutes les tribus d'Israël qui paraissent le méconnaître.

Mais c'est dans les revers que l'on connaît les vrais amis. Les disgrâces font souvent disparaître ceux qui se portaient pour les plus sincères ou les plus ardents ; et ja-

mais Madeleine marqua-t-elle plus d'attachement au Fils de Dieu que lorsqu'il fut dans la souffrance ? Jamais parut-elle avec plus d'éclat, l'amante fidèle de Jésus-Christ ?

Il nous est bien aisé d'aimer cet Homme-Dieu, à présent que la gloire de sa résurrection, l'établissement de sa religion, toutes les merveilles qui garantissent sa divinité, nous ont appris à le connaître, sous ses véritables traits. Madeleine était dans une position bien différente ; et cependant qui de nous, j'oserais dire plus, qui de tous les saints de la nouvelle alliance, prouverait avoir tant aimé Jésus-Christ régnant dans le ciel, que Madeleine l'aima au milieu des scandales révoltants de sa passion et de sa mort ? Non, l'histoire entière de la religion ne nous présente point un personnage si glorieux à soutenir que celui que Madeleine soutint alors. Non, toutes les annales du christianisme ne nous offrent point une situation plus héroïque. Je ne sais, Messieurs, si vous en avez bien compris, une fois, toute la noblesse et toute l'élévation ? Mais si quelque chose fut jamais honorable à Jésus-Christ, de la part des hommes, dans tout le cours de sa vie mortelle ; si quelque chose fut jamais capable de toucher son cœur, de la part des créatures, ce fut, sans doute, l'inébranlable fermeté de cette disciple magnanime.

Qu'on eût rendu témoignage, sur le Thabor, à la dignité de sa personne, il n'avait pas dû en être fort étonné : il s'y était montré revêtu de toute la splendeur de la gloire de son père, et le ciel même y avait publié sa grandeur. Qu'on l'eût honoré quelquefois, comme un prophète du Très-Haut, dans la Palestine ; qu'est-ce qui aurait pu surprendre en ce genre, de la part d'une contrée aux yeux de qui il brillait, sans cesse, par l'éclat de ses miracles ? Et l'empressement des Juifs à lui rendre hommage, dans

le cours de ses prédications, aurait-il eu de quoi le flatter beaucoup, lorsqu'il ne le devait qu'aux biens et aux grâces qu'il versait à pleines mains sur eux?

Mais quel motif étranger peut ternir l'attachement de Madeleine, ou corrompre ce qu'il a de doux et de glorieux pour le Sauveur du monde? Elle aime Jésus-Christ, lorsque sa puissance est ensevelie sous la honte des fers et de la servitude; lorsque sa divinité est enveloppée sous les nuages les plus épais; lorsque sa grandeur est anéantie dans les plus profonds abaissements. Elle aime Jésus-Christ, lorsque toute la terre le méconnaît, le fuit et le hait, le trahit, l'insulte, le persécute; lorsque ses plus privilégiés favoris rougissent de lui appartenir. Elle aime Jésus-Christ, lorsqu'il est couvert d'ignominie et dans tout l'opprobre d'un supplice infâme; quand il est dans les bras de la mort, asservi à son empire, en apparence, comme le dernier des mortels, et que tout semble dire, qu'il n'est qu'un imposteur. L'hommage que les chœurs des anges et toute la cour céleste rendent à Dieu, dans l'empirée, est sans doute plus magnifique et plus majestueux; mais il s'en faut bien, Messieurs, qu'il soit si singulier et si surprenant. Et, que ne dut point souffrir, à la vue des tourments qu'il endura, cette amante fidèle, qui semblait avoir ramassé, dans elle seule, toute la sensibilité du sexe le plus vif dans tous ses sentiments, le plus naturel et le plus compatissant. Son sang se distille en larmes par ses yeux; elle est noyée dans un océan d'afflictions; ses forces paraissent l'abandonner; elle frappe sa poitrine, elle lève les mains au ciel; elle pâlit, elle gémit; et, embrassant tendrement la croix du Sauveur, qu'elle ne regarde plus que d'un œil mourant, elle appelle la mort. Ah! si, dans les tristes accès du désespoir qui l'accable, elle vient à penser que

c'est pour expier ses faiblesses, que Jésus-Christ expire, quel surcroît pour elle d'amertumes et de regrets ! S'il est dur de voir souffrir ce que l'on aime, qu'il est bien plus cruel d'avoir à se reprocher ses maux ! Mais Madeleine n'a pas besoin de ce retour intéressé dont elle n'était guère capable ; la tendresse a plus d'empire, sur elle, que tous les remords; la tendresse lui tient lieu de tous les bourreaux. L'amour frappe son cœur d'autant de coups qu'en reçoit le corps de son bien-aimé, l'amour sent tous les traits de la cruauté des hommes.

Et, quelle ne dut pas être, en effet, Messieurs, l'extase de la douleur à laquelle elle fut alors livrée, puisque, lui ôtant tout autre sentiment que celui de Jésus mourant, elle l'empêche d'être bouleversée par cette catastrophe frappante qui, au moment de la mort de Jésus-Christ, porta la nuit dans l'empire de la lumière, ébranla les pôles du monde, força les barrières du trépas, répandit l'étonnement dans tous les coins de la terre, et jeta la consternation jusque dans les retraites les plus écartées des monstres les plus féroces !

Où étiez-vous, Juifs ingrats, si souvent comblés des bienfaits du Sauveur du monde, lorsque, se chargeant ainsi de la reconnaissance de l'univers, Madeleine montait au Calvaire à la suite de son Dieu? Lâches amis, où étiez-vous? quand abîmée dans ses pleurs, et toujours inséparable de Jésus-Christ, elle l'adorait dans son tombeau? Augustes Apôtres ! bientôt le Saint-Esprit descendra sur vous ; vous serez remplis de la force et de la sagesse de Dieu, et l'éclat de vos vertus répondra à la magnificence de vos destinées ; la religion vous devra son établissement, vous serez les fondateurs de l'Église de Jésus-Christ, et cet édifice saint, bâti sur vous, égalera la durée des siècles; vous prêcherez la croix aux peuples et aux

monarques, avec un courage qui les jettera dans l'étonnement; vous porterez l'effroi jusque dans l'âme des tyrans et de vos propres bourreaux, par votre fermeté et votre constance; vous rendrez témoignage de l'Homme-Dieu ressuscité, par l'effusion de votre sang; et la grandeur de vos bienfaits, marchant de pair avec la grandeur de l'Évangile que vous aurez annoncé, votre nom sera célèbre chez tous les peuples de la terre, qui vous élèveront à l'envi des autels, dans les temples érigés par vos soins, en l'honneur de Dieu que vous leur aurez prêché. Mais aujourd'hui, dans ces moments de la douleur du Fils de Dieu, c'est une jeune Israélite qui vous remplace tous. La voix d'une simple servante a renversé celui qui se croyait le plus intrépide d'entre vous; les autres ont pris la fuite, dispersés et divisés, selon la comparaison d'Isaïe, *comme les brebis dont on a frappé le pasteur*. Un disciple plus constant à suivre le Sauveur du monde, est allé enfin le pleurer dans la retraite, où la crainte de ses meurtriers vous tient tous enfermés. Toujours fidèle à son amant, Madeleine, seule, reste au tombeau de son cher maître. Connue dans tout Jérusalem, par tant de titres qui la rendaient célèbre, elle a bravé la fureur des Juifs, elle a insulté à leur cruauté, sans craindre qu'on ne la prît pour une disciple de Jésus et qu'on ne la crucifiât comme lui. Elle l'a suivi dans tous les tribunaux; elle a ressenti tous ses tourments; elle a recu ses derniers soupirs; elle a gardé à vue son cadavre; elle a observé soigneusement le lieu de sa sépulture; elle s'est mise en disposition de lui rendre les derniers devoirs, dès que le jour du sabbat sera passé. La mort, qui est le terme de tout, n'a fait que donner une nouvelle force à son amour; et si elle ne peut plus contempler Jésus-Christ parmi les vivants, elle le cherchera avec une ardeur plus vive chez les morts, ré-

solue de ne point prendre de repos qu'elle ne l'ait en effet trouvé. Dévorée par des feux que tous les fleuves de la terre (comme dit le Saint-Esprit) ne pourraient point éteindre, et transportée tout-à-fait hors d'elle-même, par la perte qu'elle vient de faire, comme l'épouse des Cantiques, errant au gré de sa douleur, Madeleine porte son deuil par toutes les rues et les carrefours de Jérusalem. Rien ne peut l'apaiser, rien ne saurait l'arrêter. Elle force la garde qui veille au repos de la nuit, elle remplit l'air de ses plaintes amères et de ses cris perçants, elle appelle de toutes parts son bien-aimé, elle le demande à ses amis et aux filles de Sion, à ceux qui le haïssaient le plus et à ses propres tyrans, au ciel, à la terre, à tout ce qu'elle voit, à l'air même.... Ce ne sont point ici, Messieurs, des pensées vagues d'une imagination échauffée qui cherche à répandre du tragique sur un événement ordinaire; c'est l'Esprit saint qui nous donne cette idée touchante de Madeleine; ce sont les quatre évangélistes qui nous la représentent sous ces traits frappants.

L'astre du jour n'était pas encore près de sortir du sein des mers, et déjà au milieu des tremblements de terre qui annoncent la descente de l'ange du ciel, Madeleine avait rendu hommage au tombeau de Jésus-Christ. Si, entraînée par la frayeur qui saisit sa compagne, elle s'en écarte un moment, malgré les horreurs de la nuit qui règne toujours, seule, gardée par son amour, sans s'inquiéter de la garde nombreuse qui l'environne, elle y reviendra bientôt avec les plus vifs empressements : si elle s'aperçoit alors que la pierre, qui couvrait le sépulcre de son bien-aimé, a été enlevée, elle ira, au lever du soleil, appeler à la hâte les filles de Jérusalem pour leur faire part de ce phénomène intéressant ! mais pourra-t-elle leur communiquer son courage? Du moins, trop éprise

de Jésus-Christ pour être ébranlée par le prodige merveilleux qui les met en fuite, elle continuera à chercher le corps de son bien-aimé, et, si elle vient à découvrir enfin qu'il n'est plus dans le roc où on l'avait placé, livrée à son inquiétude et à ses regrets, elle volera en porter ses tendres plaintes à Pierre et au disciple favori de Jésus : elle les amènera, à leur tour, au tombeau de son cher maître ; ils y viennent, en courant à l'envi l'un de l'autre, c'est saint Jean qui se rend ce témoignage ; mais Madeleine s'y trouve encore la première. A peine semble-t-il qu'elle s'en soit éloignée ; et, tandis qu'après s'être instruits de la vérité d'un fait si surprenant, les deux apôtres se retirent dans l'étonnement et l'effroi, toujours semblable à elle-même, l'inconsolable Israélite demeure noyée dans ses pleurs, au pied du triste monument ; sans cesse, elle y porte sa vue, et tous ses regards lui coûtent des soupirs nouveaux ; elle y entre par intervalles, et n'en sort jamais que pour verser de nouveaux torrents de larmes : les anges, qui se présentent à elle, ne sauraient remplacer, à ses yeux, le maître qu'elle y cherche en vain ; ils ont beau être revêtus de toute la splendeur du ciel, ils ne peuvent la distraire, un moment, de ses regrets ; inutilement ils s'empressent auprès d'elle ; à peine daigne-t-elle les remarquer ; et s'ils s'intéressent plus expressément à sa douleur que tant de démarches ont aigrie, elle ne répond que pour leur demander Jésus. A quel titre prétendriez-vous m'apaiser, consolateurs importuns? Vous n'êtes pas mon Dieu, ce Dieu que j'ai perdu, et qui seul peut sécher mes pleurs. Ah ! si c'est vous qui me l'avez enlevé, ce maître adorable que je chéris uniquement, dites-moi où vous l'avez mis ; j'irai, j'aurai la force de l'emporter, et prosternée à ses pieds, je lui rendrai mes tendres hommages... !

Comment pourrais-je, Messieurs, vous exprimer les transports de joie dont fut saisie cette généreuse et tendre amante de Jésus-Christ, lorsqu'il daigne enfin se montrer à elle? Comment pourrais-je vous donner une idée des torrents de délices qui inondèrent alors sa grande âme? Comment pourrais-je vous peindre le redoublement de tendresse qu'elle sentit naître dans son cœur, à la vue de son Dieu ressuscité, l'ardeur qui la porta à ses genoux, le respect avec lequel elle l'adora, les reproches tendres qu'elle lui fit? L'expression humaine n'a point d'expression pour des situations si fortes; jugez-en, Messieurs, par l'amertume de ses regrets, par la force de son attachement, par la vivacité de tous ses sentiments, par son empressement à porter cette nouvelle aux disciples, et à ranimer en eux l'amour de Jésus-Christ, qui, pendant un temps, avait resté presque tout entier en elle seule.

Madeleine fut, toute sa vie, si dominée de ce divin amour, que tout en prit la forme dans son âme. L'amour absorba tellement en elle les vertus les plus héroïques, qu'on ne put jamais les y reconnaître aux traits qui leur sont propres : réflexion frappante et bien glorieuse à Madeleine! En effet, Messieurs, si elle rentre en grâce avec son Dieu, ce n'est ni parce qu'elle a honte de ses péchés, ni parce qu'elle redoute l'enfer, ni parce qu'elle pense au ciel, juste récompense de la vertu, mais précisément parce qu'elle aime, l'amour étouffant dans elle toute contrition moins noble, moins pure, moins parfaite. Si elle fait, sur son cœur, les fonctions d'un Dieu irrité, par les regrets auxquels elle se livre; si elle exerce sur son corps toutes les rigueurs que peut lui inspirer une sainte haine contre une beauté qui l'a séduite; si elle sacrifie, sans aucune réserve, tout ce qui a servi, ou d'ornement à sa

vanité, ou d'instrument à sa mollesse, l'usage qu'elle fait des larmes qu'elle verse, des cheveux qu'elle arrache, des parfums qu'elle répand, nous dit que ce n'est point à une pénitence ordinaire, mais à l'amour, qu'elle s'immole : si, insultant aux idées vulgaires et à la fausse délicatesse de ses semblables, elle se prosterne à toute occasion aux pieds de Jésus-Christ, l'ardeur avec laquelle elle s'empresse de baiser ses pieds sacrés, nous montre assez qu'il y a moins d'humilité que d'amour dans ses abaissements. Si, inébranlable en croyance, dans un temps où les colonnes de l'Église furent renversées, elle adore un Dieu dans un homme, actuellement mourant sur un infâme gibet, le personnage qu'elle fait au Calvaire ne nous permet pas de douter que son cœur n'ait plus de part que son esprit, à l'hommage qu'elle y rend au Fils de Dieu. Si son intrépide courage, par mille circonstances brillantes qui en relèvent le mérite, paraît effacer l'idée que nous nous formons des hommes les plus forts, c'est l'amour qui l'attache au pied de la croix de son bien-aimé.

Amour de Madeleine pour Jésus-Christ, *amour prévenant !* Non qu'il prévienne les premières impressions de la grâce intérieure, sans laquelle nous ne pouvons rien; mais c'est qu'il paraît prévenir toute grâce extérieure de Jésus-Christ, dont Madeleine (au rapport de l'évangéliste) est déjà l'amante fidèle, lorsqu'elle vient le chercher chez le Pharisien de Jérusalem. Amour de Madeleine, *amour grand, dès ses commencements !* Et combien dut-il être grand en effet, Messieurs, puisqu'il paraît grand au Fils de Dieu lui-même, et qu'au milieu de tant de traits, marque éclatante de douleurs et de regrets, que Madeleine donna dans cette première entrevue qu'elle eut avec Jésus-Christ, l'Esprit saint n'observe que la

grandeur de son amour. Amour de Madeleine, *amour généreux!* Empressée à recevoir Jésus-Christ chez elle, lorsqu'il passe à Béthanie, et à le soulager, en quelque contrée qu'il aille, elle ne cherche que les occasions de lui prodiguer ses biens, après lui avoir sacrifié, sans aucun retour, toutes ses inclinations. Amour de Madeleine, *amour désintéressé!* Elle ne demande à Jésus-Christ, ni les premières places de son royaume, ni la guérison d'aucune maladie, ni aucune prospérité temporelle, ni même plus expressément le pardon de ses péchés qu'elle paraît avoir oubliés, pour donner tous ses sentiments à l'amour, et ne demander à Jésus-Christ que son cœur. Amour de Madeleine, *amour délicat!* Elle ne se donne ni à l'éclat, ni à la puissance; elle n'est rebutée ni par la misère, ni par les humiliations; moins ardente, au contraire, à suivre Jésus-Christ, lorsqu'il se soutient par la splendeur de ses miracles, elle s'attache d'autant plus à lui, qu'il paraît avoir d'autant plus besoin d'elle; sa tendresse semble prendre du redoublement dans les ignominies mêmes du Fils de Dieu: plus Jésus-Christ est malheureux, plus il est abandonné, plus il est dans l'opprobre et le mépris, plus aussi il est aimable, aux yeux de Madeleine; plus elle est zélée et soumise; plus elle s'empresse de lui donner des gages publics de son respect et de son amour. Amour de Madeleine, *amour tendre!* Elle partage toutes les peines de Jésus-Christ, elle pleure ses maux, elle l'accompagne dans toutes ses courses, elle veut assister jusqu'au bout à son cruel martyre: et si, dans les douleurs qui l'accablent, elle n'expire pas avec lui, c'est que les regrets les plus amers, les plus cuisants chagrins, par eux seuls, ne firent jamais mourir personne. Amour de Madeleine, *amour constant*, s'il en fut un! Elle aime Jésus-Christ, lorsqu'il ne respire plus,

elle le cherche, et avec quelle tendre inquiétude même, lorsqu'il semble qu'elle ne doit plus se flatter de le trouver jamais; et si, après avoir reçu ses dernières instructions en Galilée, à la vue de son triomphe, elle perd en effet toute espérance de le revoir sur la terre, n'ayant désormais plus rien qui la puisse toucher, elle s'ensevelit toute vive dans le creux d'un rocher, pour s'y occuper en silence de ses pertes, et comme l'innocente tourterelle à qui on a enlevé sa compagne, attendre, en soupirant, la mort qui seule peut lui rendre le Dieu qu'elle aime.

Qu'on célèbre tant qu'on voudra les conquêtes de l'amour profane, de ce barbare tyran des cœurs, qui dégrade l'homme, qui l'éloigne de Dieu, qui le déchire au lieu de faire son bonheur, il n'est que trop souvent victorieux, ce lâche, ce cruel, cet indigne amour! C'est lui qui abat les âmes les plus élevées, c'est lui qui avilit les âmes les plus nobles, c'est lui qui énerve les âmes les plus fortes; c'est lui qui asservit les monarques que nul ennemi n'avait pu humilier; c'est lui qui a arrêté, au milieu de leurs courses, des conquérants à qui rien n'avait pu résister; c'est lui qui a abaissé à la honte d'une quenouille, des sages dont la gravité était généralement reconnue. Mille fois il a bouleversé le monde, mille fois il a fait ramper les plus grands hommes aux pieds de leurs plus viles esclaves; il semble même qu'il s'attache singulièrement à leur défaite, comme s'il n'y avait qu'eux qui pussent succomber si honteusement, sous ses traits puissants! Mais quelques frappants que soient ses trophées, jamais il ne se fit une victoire, si glorieuse pour lui, que celle que l'amour divin s'est faite dans Madeleine.

Et, qui pourrait lui refuser désormais le témoignage

d'avoir en effet aimé parfaitement? Témoignage qu'elle ne doit point aux hommes, toujours suspects d'erreurs, de flatteries ou d'exagérations dans leurs jugements; mais à Dieu seul, qui, ayant allumé, dans elle, des feux sacrés, s'est plu à en célébrer lui-même la force et les ardents témoignages, que d'autres saints ont sans doute mérités, puisqu'on ne peut être saint qu'en aimant Dieu; mais que Dieu n'a rendus qu'à Madeleine, et qu'il lui a rendus dans les circonstances les plus capables d'en relever le prix, pendant le cours de sa vie mortelle, tandis qu'il se plaignait de la dureté des Juifs, de la mauvaise foi des Pharisiens, de l'orgueil des princes de la synagogue, de l'abandon, du renoncement, de la perfidie de ses propres disciples; et que, dans une ingratitude générale, il ne trouvait de la tendresse que dans le cœur de la jeune Israélite, qui, par la noblesse, la générosité, la délicatesse et la constance de son attachement, lui tint lieu en effet, elle seule, au Calvaire, de tous les peuples du monde, pour qui il mourait. Non, Messieurs, personne n'a jamais aimé, personne n'aimera jamais, comme Madeleine aima Jésus-Christ.

Il était bien juste, ô mon Dieu! que les feux de l'amour divin, que vous étiez venu allumer sur la terre, l'emportassent, par l'éclat de leur lumière et la pureté de leurs progrès, sur les flammes sombres et les noires vapeurs de l'amour charnel. Il était bien juste qu'une beauté sans bornes, et sans défaut, inspirât des sentiments plus vifs, plus héroïques, plus soutenus que tous ceux que peuvent faire naître des beautés terrestres, toujours remplies de mille imperfections et de mille faiblesses. Vous triomphez, beauté divine! et c'est à Madeleine que vous devez vos plus magnifiques triomphes, à Madeleine, par préférence l'aimée chérie de Jésus-Christ, second titre de sa gloire

dont je ne dis qu'un mot, sans m'arrêter, pour ne pas passer les bornes d'un discours ordinaire.

DEUXIÈME PARTIE.

Vous savez, Messieurs, combien le Fils de Dieu parut toujours se plaire à donner à Madeleine, en toutes les occasions, les marques les plus flatteuses et les plus brillantes de sa préférence et de son amour; vous savez, avec quelle affabilité il la reçut, lorsqu'elle vint se jeter à ses pieds; avec quelle attention, il remarqua tous les divers gages qu'elle lui donna alors de sa tendresse; avec quel éclat, il lui remit ses péchés; avec quelle bonté, il lui donna la paix, cette paix précieuse que les hommes nous souhaitent en vain, et que Dieu seul peut nous donner.

Vous savez, avec quel zèle, le Sauveur du monde, qui semblait oublier ses propres intérêts, lorsqu'il était personnellement insulté, prit toujours feu pour la défense de Madeleine, dès qu'on osa l'attaquer en sa présence; avec quelle force et quel détail de raison, il fit sentir sans ménagement à un orgueilleux Pharisien, qu'il devait plus à Madeleine qu'à lui; avec quelle fierté, avec quel empire, il imposa silence à ses propres disciples, en Béthanie, lorsqu'ils voulurent blâmer la générosité de cette tendre Israélite; avec quelle bonté, il se décida hautement pour elle, contre Marthe même, lorsque celle-ci, par un mouvement de jalousie que doit excuser, sans doute, la grandeur du maître qu'elles servaient toutes les deux, jugea à propos de se plaindre du personnage oisif que lui paraissait faire Madeleine aux pieds de Jésus-Christ, et du peu de secours qu'elle en tirait.

Vous savez la part que le Fils de Dieu voulut bien prendre constamment à ce qui la regardait; qu'il daigna s'attendrir, en essuyant ses reproches, qu'il daigna pleurer,

en voyant couler ses larmes, et qu'il ne craignit pas d'exciter, sans retour contre sa personne, la jalouse fureur des chefs du peuple et des princes de la synagogue; en ressuscitant Lazare par complaisance pour elle.

Vous savez que, jusque dans l'empire du trépas, Jésus-Christ fut sensible à la douleur de Madeleine; qu'il lui envoya l'ange du ciel, à plusieurs reprises, pour la consoler, et qu'il y vint lui-même enfin, avec toute la délicatesse d'une vive et tendre amitié. Vous savez que ce fut Madeleine qu'il favorisa de sa première apparition, et que, pour lui donner une plus grande marque de confiance, il voulut partager avec elle la gloire de former les premiers prédicateurs de l'Évangile, en lui donnant pour eux la même commission qu'il donna ensuite à ceux-ci pour toutes les nations de la terre; commission glorieuse, qui a donné lieu à un grand cardinal de dire que, si les premiers pères de notre foi avaient été les apôtres du monde, Madeleine devait être regardée comme l'apôtre des apôtres eux-mêmes.

Vous savez, avec quelle effusion de cœur, le Fils de Dieu, peu satisfait de favoriser Madeleine de toutes ces distinctions si éclatantes, avait voulu mettre le comble à toutes ses grâces, en confondant à jamais ses intérêts avec ceux de cette fidèle Israélite, lorsque, pour réprimer la jalousie des Juifs et la cupidité des disciples, se livrant à son esprit prophétique, à la table de Simon, deux jours avant sa mort, il lui annonce que la gloire de son nom s'étendrait dans l'avenir le plus reculé; que partout où l'Évangile serait connu, on y connaîtrait la grandeur de son amour, et qu'elle recevrait des hommages chez tous les peuples de la terre, chez qui le vrai Dieu serait adoré.

Et, avec quelle splendeur, l'oracle magnifique ne s'est-il pas accompli? L'Orient et l'Occident, la Palestine et la

Grèce, la France et l'Italie se disputent l'honneur d'avoir reçu ses derniers soupirs. Éphèse, Jérusalem, Constantinople, Rome, le Nivernais et la Provence prétendent, à l'envi, à la gloire de posséder ses précieuses reliques: il n'est presque point de ville en Allemagne, en Flandre, en Espagne, et généralement dans tous les états catholiques, qui ne se vante de posséder ou sa chevelure, ou quelques parties considérables de ses ossements; preuve éclatante, sinon de la critique judicieuse des peuples, du moins de la vénération générale qu'ils ont toujours eue pour Madeleine, et de la pieuse envie dont ils sont préoccupés, d'avoir en effet entre les mains quelques portions des dépouilles de sa mortalité. Son culte est universellement répandu dans toute la terre; ses fêtes se solennisent avec pompe chez toutes les nations; l'Église grecque le dispute en zèle, sur ce point, avec l'Église latine, avec qui elle s'accorde si peu sur tout le reste. Partout Madeleine a des temples et des autels, partout on lui offre des vœux; et l'ardeur qu'on a à l'honorer, suivant la promesse de Jésus-Christ, est aussi vive aujourd'hui, qu'elle put l'être, aux plus anciens temps de la religion en son berceau.

Ce fut dans les premiers siècles, Messieurs, que les Séquanais, nouvellement convertis au christianisme, érigèrent dans leur ville métropole, à la gloire de Madeleine, ce temple que nous avons vu céder au temps qui consume tout. Mais malgré l'ardeur de l'Église primitive dans laquelle ils avaient été nourris, nos ancêtres purent-ils jamais avoir plus d'empressement à l'élever, qu'on en a, de nos jours, à le faire sortir une seconde fois de ses ruines, à la faveur de la généreuse piété d'un peuple zélé pour une église, qu'il regarde à juste titre comme sa mère,

puisque c'est sur ses fonds sacrés qu'il a reçu, avec le baptême, le caractère auguste des enfants de Dieu; sous l'autorité et la direction d'un chapitre qui, formant depuis sept siècles, une des plus précieuses portions du clergé de cette province, acquiert tous les jours un nouveau lustre, par les talents et le génie, les vertus et la science, les avantages de la naissance et le mérite personnel des membres qui le composent, et qui, toujours prêts à se sacrifier aux autels dont ils sont les ministres, s'arrachent généreusement à tous les plaisirs et à leurs propres affaires, pour veiller, de plus près et avec plus de constance, à la réparation des murs de la maison de Dieu.

Ce fut ainsi que, sous les ordres de Zorobabel et de Jésus fils de Josedech, au retour de Babylone, on vit autrefois la tribu de la maison de Jacob s'empresser à l'envi à la réédification du temple de Jérusalem. Les riches d'Israël y concoururent, en répandant avec profusion des trésors pour l'entreprise sainte. Les filles de Juda y consacrèrent leurs colliers, leurs bracelets, leurs pierreries, et généralement tous les ornements de leur beauté. Les robustes de la nation tinrent à honneur d'y travailler de leurs propres mains; et les plus nobles lévites, alors comme aujourd'hui, présidèrent à tout l'ouvrage;.... avec cette seule différence qui sera bien glorieuse pour vous, Messieurs, c'est que les vieillards qui se souvenaient d'avoir vu dans leur jeunesse l'édifice de Salomon, ne purent retenir leurs larmes, lorsqu'ils aperçurent le temple nouveau qui venait de lui être substitué, tant la différence en était sensible, et peu à leur avantage; au lieu que le sanctuaire auguste, qui s'élève sous nos yeux, portera la joie dans tous les cœurs, effaçant de beaucoup la gloire de l'ancien, et le disputant, en magnificence, aux plus célèbres monuments de la piété des Français,

dans toute l'étendue de cette vaste monarchie. C'est dans ce temple nouveau que se fixeront les autels errants de Madeleine et ses ministres dispersés ; c'est dans ce temple, dont la durée égalera celle des siècles, que nous viendrons bientôt rendre nos hommages à cette sainte incomparable, dont la gloire n'est sans bornes que parce que son amour n'en a point connu (1).

Mais si Madeleine est honorée par l'hommage de nos éloges et de nos vœux, elle le sera plus, Messieurs, par l'hommage de nos imitations et de nos vertus : aussi l'Église la présente-t-elle moins à notre admiration qu'à notre instruction, et surtout à l'instruction d'un sexe dont Madeleine fut la gloire, par l'héroïsme de la fidélité qu'elle eut pour le Fils de Dieu, dans un temps où les hommes les plus forts n'eurent pas le courage de le suivre, et par l'éclat des distinctions dont la favorisa toujours, par préférence, le Sauveur du monde.

Jeunes personnes qui vivez encore dans l'innocence ! apprenez donc de Madeleine, combien grands sont les périls de la jeunesse, de la beauté, de tous les dons purement naturels ; souvenez-vous que le désir excessif de plaire est toujours dangereux, rarement innocent, et qu'il est bien difficile de donner beaucoup de sentiments, sans en prendre soi-même. A la vue des faiblesses de la jeune Israélite, comprenez de quelle importance est, pour vous, la garde de votre cœur ; et à quels désordres il vous expose, si vous ne vous accoutumez à le contrarier sans cesse, en tous ses penchants.

---

(1) Ce sermon fut prononcé, dans l'église des Cordeliers empruntée par la paroisse de la Madeleine, pendant l'édification de la belle collégiale qui existe aujourd'hui : c'est à cette circonstance qu'est due la brillante allusion que fait ici l'auteur.

Femmes mondaines, et peut-être voluptueuses! apprenez de Madeleine à revenir de vos écarts; ils ont été, dans vous, le fruit de la faiblesse humaine; que votre retour soit le fruit de votre correspondance à la grâce. Et pourriez-vous, ou vous proposer un modèle plus digne d'être suivi que celui que vous présente Madeleine, ou trouver ailleurs un motif plus puissant de le suivre.

Et vous qui, fières d'une réserve que vous ne devez peut-être qu'à votre insensibilité, vous en faites un rempart, à l'abri duquel vous croyez pouvoir mépriser toute la terre, et dont la mondanité de Madeleine elle-même a peut-être scandalisé la précieuse vertu! femmes plus vaines que sages! apprenez de notre sainte, qu'il n'y a que la grâce de Dieu et une attention continuelle sur nous-mêmes qui puissent nous raidir constamment contre la pente qui nous précipite vers le mal; et craignez qu'on ne puisse vous dire, à son sujet, ce que saint Augustin disait à une dévote de votre caractère, pleine d'elle-même et médisante : « Plût à Dieu que vous eussiez donné dans les » mêmes excès dont vous croyez si volontiers les autres » capables! vous seriez moins éloignée du royaume de » Dieu; du moins vous auriez de l'humanité! »

Qui que nous soyons, ne rougissons pas de notre sensibilité naturelle; ce qui est une perfection dans la nature, ne saurait être un crime devant Dieu : mais apprenons de Madeleine à redouter ces avantages mêmes qui nous parent, aux yeux des hommes; apprenons d'elle à purifier nos sentiments, à leur donner un objet digne de la fin surnaturelle pour laquelle nous avons été créés, et à en réparer le désordre, si les nôtres se sont jamais écartés de la seule chose qu'il nous soit jamais permis d'aimer.

Qu'il est doux, disait saint Cyprien, de trouver, dans son propre cœur, un remède toujours présent à tous ses maux, et de combattre tous les vices, en aimant! qu'il est doux de vaincre, lorsque c'est par l'amour que l'on remporte la victoire, et de pouvoir réparer tous ses désordres, en se livrant à une tendresse à laquelle notre nature nous sollicite, et que la grâce s'offre sans cesse de sanctifier! *Tenera militia, delicate conflictus, quandò, solo amore, de cunctis criminibus reportatur victoria!*

Ce fut par ces combats également doux et glorieux que Madeleine, devenue, par excellence, *l'amante fidèle de Jésus-Christ,* mérita d'être aussi, par préférence, *l'amie chérie de l'Homme-Dieu*, et de goûter dès cette vie, sur la terre, une partie de la félicité éternelle que notre religion nous promet, et qui consiste tout entière dans l'amour réciproque de Dieu pour les saints, et des saints pour ce Dieu qui les a créés. Heureux si, sur ses traces, touchés de son exemple, nous pouvons parvenir à la même pureté et au même bonheur!... Je vous le souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.



